LE DEVOIR

Vol. LXXX — No 214 ★ Ensoleillé. Max.: 20. **Détail page 16.** Montréal, vendredi 15 septembre 1989 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**



Anjou QUÉBEC
la boucherie charcuterie et le traiteur
c'est notre métier!
notre qualité fait notre renommée
1025, rue Laurier ouest 272-4065 / 272-4086

ALLÉGATIONS DE PATRONAGE

Le PQ exige une enquête publique

Pierre O'Neill

LE PARTI QUÉBÉCOIS réclame une enquête publique sur les allégations de patronage politique lancées par un ex-collecteur de fonds du Parti libéral du Québec.

MM. Jacques Parizeau et Guy Chevrette ont tour à tour exprimé hier leur indignation à la suite de révélations faites sous serment par un ingénieur de Ville Saint-Laurent et ex-militant influent du parti, M. Réal Deschênes, voulant que le mode d'attribution des contrats gouvernementaux de construction d'hôpitaux et de routes favorise systématiquement les amis du régime.

En présence de M. Chevrette et de deux journalistes triés sur le volet, M. Deschênes a en outre témoigné que l'ancien président de la Commission des finances du PLQ, M. Tommy D'Errico, est le cerveau de ce réseau de patronage.

Toujours responsable de la cueillette de fonds du PLQ, M. D'Errico n'a pu être rejoint pour commenter les allégations de son ancien collaborateur. Par contre, le conseiller spécial du premier ministre, M. Pierre Bibeau, a fait savoir au DEVOIR que M. D'Errico consultait ses avocats en fin d'après-midi hier et songeait à intenter des poursuites contre M. Deschênes, ainsi que contre *La Presse*, qui a publié son témoignage, et contre Radio-Canada.

Non seulement M. Bibeau nie qu'il y ait eu interventions politiques dans l'attribution des contrats gouvernementaux, mais il soutient que M. Deschênes l'a prié d'intercéder en sa faveur et qu'il a rejeté sa requête. « Le message que j'ai toujours passé, c'est de protéger l'intégrité du système et de s'assurer que ce n'est pas toujours les mêmes qui obtiennent les contrats. Les firmes mentionnées par Deschênes ont eu des contrats sous le gouvernement précédent du PQ. Pourquoi ont-elles eu des contrats et Deschênes n'en a pas obtenus. C'est probablement parce qu'il était incompétent ».

Mais Guy Chevrette voit les choses bien différemment. « Je crois totalement le témoignage de M. Deschênes et je suis convaincu qu'il y a un réseau organisé ». Quant à M. Parizeau, il reproche surtout aux libéraux d'avoir démoli l'oeuvre de René Lévesque, qui avait mis sur pied un fichier central à l'épreuve du favoritisme et qui est surtout connu sous le nom de Rosalie. « On passe de Rosalie à Tommy. Il faut revenir à Rosalie ».

S'il faut en croire le témoignage rendu sous serment devant trois témoins par l'ancien collecteur de fonds et ingénieur Réal Deschênes, les ingénieurs et architectes qui souhaitent obtenir des contrats, notamment pour la construction d'hôpitaux, doivent obtenir un rendez-vous avec M. Tommy D'Errico et avoir son imprimatur. « Le mot d'ordre est de passer par Tommy. Des ministres, comme Pierre Fortier, Paul Gobeil, Marc-Yvan Côté, Michel Pagé, me répondaient tous d'aller voir Tommy si je voulais obtenir des contrats ».

Dans son témoignage, M. Deschênes cite les exemples d'anciens membres de la Commission des finances du PLQ qui ont obtenu des faveurs depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux : Michel Robert, Jean-Marc Bard, Roch Vallée, Marcel Laurin, Claude Liboiron et autres. Le Parti québécois a reconstitué les dossiers de ces personnalités et de leurs firmes, dossiers qui ont été présentés aux journalistes:

Voir page 10: PQ

300,000 syndiqués de l'État débrayent

d'après la Presse Canadienne

LE QUÉBEC a connu hier l'une des journées les plus mouvementées de son histoire syndicale alors que quelque 300,000 syndiqués de la fonction publique ont débrayé. Jamais, depuis le mémorable front commun de 1972, n'avait-on vu tant de pancartes d'un bout à l'autre du Québec.

La horde de grévistes se répartissait comme suit : 95,000 syndiqués de la Fédération des affaires sociales (CSN), en majorité employés d'hôpitaux, 45,000 professionnels de la santé, responsables de services sociaux, 85,000 enseignants de l'élémentaire et du secondaire, 7,000 professeurs de collèges, 16,000 employés de soutien d'écoles et 43,000 fonctionnaires provinciaux.

Malgré le retour au travail des infirmières, les établissements de santé du Québec auront vécu hier la seconde journée de débrayage de la majeure partie de leur personnel soignant.

Aux 95,000 syndiqués de la Fédération des affaires sociales (CSN), qui débrayent depuis mardi après-midi se sont joints mercredi les 3,000 professionnels et cadres de la santé (CSN) et, hier matin, les 13,000 du secteur santé et services sociaux de la CEQ.

De tout le secteur public et parapublic, c'est celui de la santé qui est le plus durement frappé, surtout les hôpitaux, hôpitaux psychiatriques,

Voir page 10: Syndiqués



PHOTO PC

Mme Hughette Bouvier-Morin, bénévole dans une résidence pour personnes âgées paralysée par la grève, s'accorde un moment de répit près de la porte tapissée d'autocollants de la CSN.

Notes de campagne

Gilles Lesage

Les jeunes à dégeler

COMME il se doit en période électorale, les différents groupes qui forment la société québécoise sont tour à tour l'objet de la sollicitude des principaux partis politiques. Après les femmes et les communautés ethniques, les personnes âgées, le monde culturel et la famille ont eu ou auront droit à la bienveillance du Parti libéral et du Parti québécois. Plus tôt cette semaine, ce sont les jeunes que MM. Bourassa et Parizeau ont entrepris de courtiser avec assiduité.

En 1985, le PLQ s'était notamment engagé à accorder la parité de l'aide sociale aux bénéficiaires de moins de 30 ans, d'une part, à maintenir le gel des frais de scolarité universitaire, de l'autre. Sur les deux points, il a tenu parole. Toutefois, la parité (entrée en vigueur le 1er août, avec l'ensemble de la réforme de l'aide sociale) est assortie de conditions telles que des milliers de jeunes personnes n'y auront pas droit. Quant au gel des frais, il a fallu l'extrême vigilance des jeunes militants libéraux pour qu'il ne soit pas levé en cours de mandat.

Aux prises avec le sous-financement universitaire chronique, le ministre responsable fit mine de vouloir ajuster quelque peu les frais de scolarité à la situation de cette fin de décennie plutôt que de rester accroché à celle des années 60. Mal lui en prit. Même s'il promettait en même temps d'améliorer le régime de prêts et bourses, de façon à ne pas pénaliser les étudiants financièrement mal en point, M. Claude Ryan dut battre en re-

Voir page 10: Jeunes



PHOTO JACQUES GRENIER

À l'hôpital du Sacré-Coeur, à Montréal, c'est le branle-bas de combat. Les infirmières ont fait fi de la trêve et déserté l'établissement.

Plus de 7,500 lits d'hôpitaux fermés

L'hôpital Sacré-Coeur dans une situation précaire

Martin Pelchat

LES INFIRMIÈRES de l'hôpital Sacré-Coeur ont refusé hier de prolonger la trêve observée par les autres syndicats membres de la FIIQ, ce qui plonge cet établissement dans une situation particulièrement précaire.

Au Québec, avec l'entrée en grève des syndiqués de la santé membres de la Centrale de l'enseignement du Québec, le nombre de lits fermés est passé de 6,400 à 7,500, un sommet dans le cadre de cette nouvelle ronde de négociations.

Mais en ce second jour de grève, syndicats et directions d'hôpitaux se sont entendus pour des ajustements aux services essentiels. Bien que qualifiés de mineurs par l'Association des hôpitaux du Québec, ces ajustements ont été bien accueillis.

À Sacré-Coeur cependant, la situation s'est dégradée avec le retour aux piquets des infirmières, aux côtés des syndiqués de la Fédération des affaires sociales.

« Dans les circonstances actuelles, on peut passer la nuit, mais demain (aujourd'hui), on va atteindre le bout du rouleau », disait hier soir le Dr Yves Carrier, directeur des services professionnels de cet hôpital du nord-ouest de Montréal.

La direction a demandé aux infirmières de fournir des effectifs supplémentaires, et attendait en soirée une réponse de leur exécutif. Les infirmières de Sacré-Coeur ont dérogé au mot d'ordre de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec et repris la grève à minuit hier, après un vote favorable à plus de 90 %, a dit la présidente France Picarou.

« Je sais que les gens ne seront pas tous d'accord avec le geste que nous posons, mais une trêve, c'est démobilisant, et tout ça a assez duré », dit-elle.

Les infirmières de Sacré-Coeur ne veulent donc pas rentrer au travail avant que ne soit scellé le protocole de retour au travail qui, seul, fait encore obstacle à un règlement.

Et voilà qu'hier, une dame « très âgée », selon ce que l'on a pu apprendre de l'hôpital, est décédée dans un corridor de l'urgence de cet établissement, sept jours après son admission.

Direction et syndicat sont unanimes à dire qu'elle serait morte, grève ou pas, compte tenu de son mauvais état de santé. Mais n'eût été du contexte, elle se serait peut-être éteinte « plus dignement », selon le porte-parole de l'institution, Michel Gauthier.

« Il n'a jamais été dans les intentions de la direction d'imputer ce décès au syndicat », précise M. Gauthier. La mort de cette dame, dit-il, n'est qu'un des exemples invoqués par la direction pour obtenir une contribution accrue des syndiqués aux services essentiels.

Voir page 10: Hôpitaux

Les infirmières négocient leur retour au travail

Renée Rowan

AU MOMENT d'aller sous presse, les quelque 400 déléguées de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIIQ), réunies en conseil fédéral à Drummondville, poursuivaient toujours à huis clos leurs délibérations concernant le protocole de retour au travail.

Rien n'avait transpiré de la rencontre sauf que les discussions étaient ardues. Tout ce que l'on a pu apprendre, c'est que les infirmières maintiennent leur trêve. On ignore encore tout des demandes de la FIIQ à la partie patronale si ce n'est que l'on veut des assouplissements aux sanctions.

La rencontre, qui a débuté vers 17 h 30 était toujours en cours à 21 h. La présidente de la FIIQ, Mme Diane Lavallée, et les trois autres porte-parole à la table de négociations

Voir page 10: Infirmières

L'immigration au Québec achoppe au problème de la langue

Jean-Claude Leclerc

les enjeux

LA POPULATION

LE QUÉBEC risque de rater sa remontée démographique, alors que la politique québécoise d'immigration achoppe toujours au problème de la langue et de l'intégration des minorités. Au moment où le reste du Canada — et surtout l'Ontario — se prépare à recruter plus d'immigrants, le Québec paraît moins prêt que jamais à en recevoir sa « part ».

On sait qu'en vertu des accords du lac Meech, le Québec, sans détenir le pouvoir d'en fixer le nombre ou les critères d'admission, aurait au moins la garantie d'avoir une part des immigrants, y compris les réfugiés, proportionnelle à sa population (25 %), plus 5 % pour « raisons démographiques ».

Depuis la Révolution tranquille, le Québec a eu moins d'immigrants que les autres provinces eu égard à son poids démographique dans la confédération canadienne. Sa part n'a crû depuis 15 ans qu'avec l'arrivée imprévue de réfugiés. Malgré que le gouvernement québécois ait gagné d'avoir son mot à dire dans la sélection des immigrants à l'étranger (en vertu de l'accord Couture-Cullen), il n'a contrôlé ni leur nombre ni leur intégration.

Cette situation n'a pas changé. Si l'accord du lac Meech entre dans la Constitution, le Québec obtiendra le contrôle des services d'accueil et d'intégration des immigrants, mais ce changement est encore loin d'être une réalité. Il se heurte à une forte opposition au sein de la bureaucratie fédérale. C'est donc avec des années de retard que le Québec maîtrisera cet aspect fondamental de toute politique d'immigration : la réception des nouveaux venus, « y compris l'intégration linguistique et culturelle », comme le dit le texte de l'entente du 30 avril 1987 (Meech).

Or, après avoir presque fermé les portes du pays dans les années soixante-dix, les autorités fédérales, tout en refoulant encore les « faux réfugiés », préparent l'opinion canadienne à une reprise de l'immigration à une forte échelle. Le déclin de la natalité ailleurs au Canada fait craindre, en effet, pour le dynamisme économique du pays, et certaines région commencent à manquer sévèrement de main-d'oeuvre.

Le Québec a, plus que les autres provinces du Canada, besoin de relever son poids démographique et de ralentir le vieillissement de sa population. Mais comme les immigrants s'y sont pour le plupart intégrés à la société anglo-canadienne, les partis politiques, libéral ou péquiste, talonnés par les nationalistes, hésitent sur la politique à suivre.

Or, pendant qu'on se demande s'il faut plus ou moins d'immigrants, s'ils doivent parler français pour qu'on les accepte, s'ils peuvent s'intégrer à la culture de la « majorité », le temps passe et le Québec stagne et vieillit. Dans les débats publics, il donne le spectacle d'une société qui est incapable de surmonter ses conflits linguistiques et de trouver une place pour ses diverses communautés.

Le Québec est donc encore bien loin d'être devenu ce pôle d'attrac-

Voir page 10: L'immigration

AUJOURD'HUI

De Klerk promet d'accorder des droits aux Noirs

Après son élection à la présidence de la république sud-africaine, Frederik de Klerk promet d'accorder des droits politique aux Noirs. **Page 5**

Le Canadien a deux capitaines

Les joueurs du Canadien élisent Guy Carbonneau et Chris Chelios au poste de co-capitaines. **Page 20**

SPEC ELECTRONIQUE
Électronique Dumoulin
AU GRAND CHOIX
Montréal 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122
Laval 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321

VHS SONY

Une autre primeur Dumoulin!

SLV-M77 VIDÉO VHS-HQ
- 2 têtes
- transport de bande rapide
- 155 canaux
- compteur linéaire
- programmation à l'écran à partir de la télécommande
- 6 prog/1 an

499$

SLV-M88 VIDÉO VHS-HQ
- 4 têtes
- transport de bande rapide
- "tracking" auto
- 155 canaux
- compteur linéaire
- programmation à l'écran à partir de la télécommande
- 6 prog/1 an

599$

SLV-555 VIDÉO VHS-HQ
- 4 têtes DA
- HiFi
- MTS
- transport de bande rapide
- Skipscan
- commutateur de montage
- menu à l'écran
- 181 canaux
- compteur linéaire
- télécommande

799$

SLV-757 VIDÉO VHS-HQ
- 4 têtes DA
- transport de bande rapide
- enregistre et rejoue HiFi
- réception stéréo/MTS
- "tracking" numérique
- montage super net
- image sur image
- menu à l'écran
- entrées a/v à l'avant
- recherche par index

1299$

Enfin!
Depuis le temps que vous l'attendiez la ligne de vidéos VHS de Sony est disponible chez Dumoulin, mais faites vite! Nos stocks sont quand même limités!

Parizeau insiste sur les coupures du gouvernement libéral dans les plans de reboisement du PQ

Suzanne Dansereau
de la Presse Canadienne

MATANE — Chaque année, un gouvernement du Parti québécois planterait 50 millions d'arbres de plus qu'un gouvernement libéral s'il était élu le 25 septembre.

Le Parti québécois se fixe en effet l'objectif de planter 300 millions d'arbres par année, comparativement aux 250 millions promis par le Parti libéral.

Pour ce faire, il consacrera $ 9 millions supplémentaires aux $ 45 millions destinés à la production de plants, a expliqué hier le chef péquiste, Jacques Parizeau, de passage en Gaspésie.

M. Parizeau était à Saint-René-de- Matane, à la pépinière Technofort, pour dévoiler cet engagement en matière de forêt.

L'objectif de reboisement de 300 millions d'arbres est le même que celui que s'était fixé le gouvernement du Parti québécois dès 1983 pour les années 1988-89, a fait remarquer M. Parizeau. « C'est le gouvernement Bourassa qui a réduit cet objectif à 250 millions », a-t-il ajouté.

D'autre part, M. Parizeau a promis d'augmenter de $ 13 millions, dès les deux premières années de son mandat, les crédits dévolus à la mise en valeur des forêts privées, qui s'élèvent actuellement à $ 41 millions.

Un autre sujet qui préoccupe les Gaspésiens est celui des pêches. Le chef péquiste a joué sur cette corde sensible, lors de sa tournée d'hier.

À Grande-Rivière, il a rendu visite aux travailleurs d'une usine de traitement de morue. Puis il s'est rendu sur les lieux de l'usine Les crustacés de la Gaspésie, inopérante depuis juin.

À Chandler, dernière étape de sa tournée gaspésienne avant de s'envoler pour les Îles-de-la-Madeleine, le chef péquiste a prononcé un discours sur les pêches à l'hôtel de ville, en compagnie de la candidate Danielle Doyer.

Le chef péquiste n'a fait aucune promesse concrète aux pêcheurs, si ce n'est de remettre sur pied l'industrie des pêches au Québec.

Mais il a qualifié de « sabotage » les gestes posés par Ottawa et Québec à l'encontre des pêcheurs gaspésiens.

Il blâme Ottawa de refuser la zone de 200 milles aux Gaspésiens et de limiter la pêche dans le golfe.

Il accuse Québec d'avoir laissé tomber les pêcheurs. M. Parizeau en a notamment contre la vente, par le gouvernement Bourassa, des actions que SOQUIA détenait dans la Société des pêches du Québec.

Partout où il est allé en Gaspésie, le chef péquiste a reçu un accueil des plus chaleureux.

Plusieurs militants débordant d'enthousiasme l'attendaient à sa descente d'avion à Matane et à Chandler.

Lui qui est peu enclin aux démonstrations affectives, il a serré des mains, embrassé des enfants, chanté avec les partisans et est même monté à bord de leur autobus, délaissant pour une fois sa confortable limousine.

Aux Îles-de-la-Madeleine, où il est arrivé en début de soirée, M. Parizeau a été accueilli avec autant de chaleur, en plus de retrouver une vieille amie, Denise Leblanc-Bantey, ancienne ministre péquiste et député des Îles.

Bourassa compte sur l'attrait de ministres anglophones pour réduire le vote de protestation

Bernard Descôteaux

LES ANGLOPHONES n'y gagneront pas s'ils choisissent de traduire leur insatisfaction sur la question linguistique par un vote de protestation, mais s'ils appuient le Parti libéral ils pourront compter sur une forte participation au gouvernement.

Telle est l'alternative devant laquelle le premier ministre Robert Bourassa a placé hier la communauté anglophone alors qu'il dévoilait les engagements électoraux du Parti libéral qui lui propose « un partenariat renouvelé ».

Voter pour le Parti égalité ou s'abstenir de voter serait une forme de protestation stérile qui conduirait à l'isolement de la communauté ou à une forme de confrontation, a-t-il dit en conférence de presse. À son avis, « il n'y aura pas de gagnants » alors.

Dans cette élection, le choix qui s'offre aux anglophones est simple, a fait valoir le premier ministre qui résume le tout à l'alternative suivante : ou on choisit le vote de protestation donné au Parti égalité; ou on répond à l'invitation libérale d'un « partenariat renouvelé ». Dans ce cas, « tous seront gagnants », dit-il.

Le sentiment d'aliénation de la communauté anglophone est compréhensible et personne n'essaie de le nier, a-t-il affirmé, citant la *glasnost* qui au sein du Parti libéral permet aux candidats anglophones d'exprimer publiquement leurs réserves au sujet de la loi 178.

Les Anglo-Québécois doivent pour leur part faire preuve aussi de compréhension, croit M. Bourassa qui mise à cet égard sur la maturité et l'expérience de cette communauté. Le gouvernement libéral n'a pas eu le choix que d'adopter la loi 178, explique-t-il, non sans souligner que jamais il n'avait promis en 1985 d'accorder inconditionnellement le bilinguisme dans l'affichage commercial.

Ce débat sur la langue est désormais du passé, surtout qu'il n'est pas question, assure M. Bourassa, de revenir sur la loi 178 dans un avenir prévisible. Il faut plutôt regarder vers l'avenir.

L'avenir pour la communauté anglophone, c'est d'abord, dit-il, de participer à tous les aspects de la vie québécoise. Que ce soit dans le domaine économique ou en matière environnementale, les anglophones peuvent apporter une contribution au progrès du Québec.

La volonté politique du Parti libéral de faire une large place à la communauté anglophone devrait à cet égard être évidente, dit-il. La qualité de l'équipe de candidats anglophones réunis par le PLQ en témoigne suffisamment, souligne-t-il, en rappelant qu'en 1985, il avait accordé une très large place aux ministres anglophones dans son cabinet.

L'avenir, c'est aussi l'assurance pour la communauté anglophone de continuer à faire des progrès quant à l'espace qui lui est réservé au sein de la société québécoise, croit le premier ministre qui, avec ses candidats anglophones, s'est engagé hier à accorder une plus grande attention aux besoins de la communauté.

Ces engagements sont toutefois peu nombreux et pour l'essentiel visent à renforcer les institutions socio-culturelles anglophones.

Ainsi, on promet au plan de l'éducation d'accorder à l'Université McGill sa juste part du financement universitaire, ce qui n'a pas toujours été le cas compte tenu des besoins, croit M. Bourassa. L'accessibilité à l'enseignement du français langue seconde sera aussi amélioré pour les adultes.

On promet, dans le domaine de la santé et des services sociaux, de fournir en anglais les services essentiels dans toutes les régions du Québec. Si des réformes devaient être introduites dans le secteur de la santé, les anglophones peuvent être assurés qu'on respectera alors les institutions associées historiquement à leur communauté.

Dans le domaine des services publics, on prendra des mesures pour augmenter la participation des anglophones à la fonction publique. Aucun objectif précis n'est fixé à cet égard, mais on promet de créer un Conseil consultatif pour aviser le gouvernement sur l'adoption de plans d'action.



S'IL ÉTAIT STÉRILISÉ, FIDO DEVIENDRAIT-IL FIFI ?

Les gens ont de drôles d'idées au sujet de la stérilisation de leur animal. Mais les conséquences de ce refus, elles, sont moins drôles.

Les chats et les chiens qui ne sont pas stérilisés se reproduisent.

Près de 200 animaux dont personne ne veut arrivent à la SPCA *chaque jour.* Et nous trouvons un nouveau foyer à seulement un tiers d'entre eux.

En conséquence, nous sommes obligés d'abréger les jours de près de 50 000 animaux par an. Des animaux qui n'auraient jamais dû naître.

Vous pouvez nous aider à empêcher cela. En stérilisant votre chat ou votre chien.

Les vétérinaires recommandent la stérilisation parce qu'elle contribue à la santé et au bien-être des animaux. Ils vivent plus longtemps, ils sont moins tentés de se sauver, de se battre ou de se mettre en danger de quelque manière que ce soit. Demandez à votre vétérinaire les avantages de la stérilisation.

Et aidez-nous à encourager la stérilisation et à prévenir tous types de cruauté envers les animaux. Nous ne recevons pas de subvention du gouvernement et nous ne pouvons pas agir sans vos dons.

SPCA **J'aimerais aider.** Je souhaite faire un don de ☐ 15$ ☐ 25$ ☐ 50$ ☐ _____ $ à la SPCA. (S'il vous plaît, envoyez votre chèque à l'ordre de la SPCA ou joignez votre numéro de Carte Visa ou MasterCard ainsi que sa date d'expiration et votre signature.)
☐ Je désire recevoir un reçu officiel pouvant servir de justificatif auprès des impôts. (Applicable aux dons de 10$ et plus.) Numéro d'enregistrement des impôts: 0203281-54-08.

NOM

ADRESSE

☐ Veuillez trouver mon chèque ci-joint.

N° CARTE VISA ou MASTERCARD DATE D'EXPIRATION SIGNATURE

(À ENVOYER À : SPCA, 5215 JEAN-TALON OUEST, MONTRÉAL, QUÉBEC H4P 1X4 OU SPCA LAVAL 1820 ST-ELZÉAR OUEST, LAVAL, QUÉBEC H7L 3N2)

STÉRILISER VOTRE ANIMAL, C'EST SUPPRIMER LE PROBLÈME. S'IL VOUS PLAÎT, DONNEZ GÉNÉREUSEMENT À LA SPCA.

SECTEUR PUBLIC

Blocage quasi total des négociations

Jean-Pierre Proulx

LA NÉGOCIATION sur les grands enjeux monétaires du secteur public est totalement bloquée. Le gouvernement a retiré ses négociateurs des tables centrales, aussi bien avec la CEQ qu'avec la CSN, vu l'illégalité dans laquelle se trouvent les syndiqués de l'une et l'autre centrale oeuvrant dans le réseau de la santé et des affaires sociales. Rien, hier soir, ne laissait entrevoir un quelconque déblocage.

Pour sa part, le président de la CSN, M. Gérald Larose, a déclaré au DEVOIR qu'il n'était pas question de trêve comme celle qu'ont observée, mardi, les infirmières.

Il a évoqué, pour repousser cette hypothèse, la promesse non tenue du gouvernement de déposer des offres monétaires lundi et mardi. « On nous a envoyé un mesage clair qu'on ne voulait pas négocier avec nous. On ne se fera pas flouer deux fois. Si jamais l'idée d'une trêve était dans l'air, il faudra des conditions précises, a-t-il ajouté, mais au moment où on se parle, c'est plutôt de la spéculation ».

La CSN n'a perçu, du côté du gouvernement, aucun indice de déblocage, « De notre côté, a-t-il ajouté, on met notre imagination en branle, mais rien n'est arrêté. On élabore des scénarios. Il appartient au gouvernemnt d'en faire autant. La balle est dans son camp. Il s'agit de savoir s'il veut négocier. Nous, nous avons toujours été disponibles ».

Aux tables « sectorielles », où se négocient les clauses normatives, les pourparlers étaient aussi suspendus tant avec la Fédération des affaires sociales (CSN) qu'avec les groupes de la CEQ oeuvrant dans le domaine de la santé, vu l'illégalité où se trouvent ces sysndicats.

Aux autres tables sectorielles du réseau d'enseignement, la négociation s'est cependant poursuivie. Aux tables CSN, « il y a des rencontres, nous a dit sa porte-parole, mais il ne se passe rien ». Par contre, aux tables de la CEQ, les choses se passent « très bien » et « progressent », nous a aussi dit sa porte-parole.

A la table des Syndicats des fonctionnaires provinciaux dont les 43,000 membres ont débrayé à leur tour hier, on a débattu plutôt de questions de procédure. Le gouvernemnt voudrait, nous a dit le trésorier du syndicat, M. Marcel Ledoux, des équipes réduites. Le syndicat pense plutôt que la négociation n'est pas assez avancée et tient à y maintenir tous ses représentants. À son dire, leurs vis-à-vis patronaux sont toujours à la recherche de mandat.

Il s'est par ailleurs produit aux abords des édifices gouvernementaux, à Québec comme à Montréal, quelques échauffourées liées, nous a dit M. Ledoux, à l'administration du système des 1,300 laisser-passer remis aux personnes chargées d'assurer les services essentiels.

Outre les 93,000 syndiqués des affaires sociales déjà en grève depuis mardi après-midi, ont débrayé hier les syndiqués du milieu de l'éducation tant de la CEQ que de la CSN.

Vingt-sept syndicats d'enseignants sur 46, nous a précisé la CEQ, étaient en grève dans 115 commissions scolaires. Il représente 42,000 membres sur les quelque 84,800 que représente la CEQ. Ils le sont encore aujourd'hui et le resteront probablement encore lundi. On le saura avec certitude dimanche.

Mais hier ni les enseignants de Montréal, ni ceux de Laval, ni ceux de Québec n'ont débrayé. La majorité des syndicats invités à se rallier au mouvement de débrayage ont refusé de le faire.

Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Denis Grenon, s'est déclaré surpris du vote de ses collègues vu les interventions qui l'ont précédé. Il en a attribué le résultat en partie au vieillissement des membres : « Il y a une couche de nos membres qui ont fermé les livres et qui attendent la retraite ». De même une couche importante d'enseignants ont un statut précaire et n'ont pas les moyens de faire la grève n'étant assurés de rien.

Malgré tout, M. Grenon était très heureux de la grande partipation à l'assemblée, (plus de 3,000 personnes) et de la grande qualité des débats. Ni lui, ni son exécutif n'ont vu leur leadership remis en cause par la décision des membres.

Dans les cégeps par ailleurs, ce fut hier à peu près la paralysie totale du réseau. Au fait, selon le calcul de la Fédération des cégeps, seuls les neufs établissements suivants (sur 45) ont fonctionné normalement : Edouard-Montpetit, Dawson, Rosemont, Gaspé-des-Îles, Abitibi-Témiscamingue, Héritage, Rimouski, Jonquière et le pavillon Laliberté du cégep Chicoutimi.

L'état de la situation dépend dans les cégeps des effets conjugués de l'action de deux centrales CEQ et CSN et de trois types de syndicats : les employés de soutien, les professionnels, et les enseignants.

Par exemple, au cégep du Vieux-Montréal, les employés de soutien (CSN) ont voté la grève du 14 au 24, les professionnels (CEQ) ont commencé à vider une banque de cinq jours et les enseignants (CSN) ne veulent pas faire la grève. L'administration, elle, a fermé le collège pour 10 jours. Bref, ce sont les employés de soutien qui ont le gros bout du bâton. Et ils s'en servent.

Langues officielles

On piétine

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

UN AN après la promulgation de la nouvelle Loi sur les langues officielles au Canada, le commissaire D'Iberville Fortier, dans une sortie inattendue, juge les résultats « nettement insuffisants ».

Il dénonce non seulement l'absence de résultats tangibles, mais l'attentisme, « voire la léthargie » de beaucoup d'institutions fédérales qu'il juge « inexcusable ».

Celui qui voyait dans la nouvelle loi un outil efficace pour assurer l'égalité linguistique constate aujourd'hui que les Canadiens ne la comprennent pas. Et qu'il appartient au gouvernement de démontrer une plus grande détermination pour assurer le succès de la nouvelle loi.

D'Iberville Fortier note un piétinement dans plusieurs secteurs d'application de la loi.

Le français comme langue de travail dans les régions qui sont désignées ne progresse pas non plus. Encore là, le commissaire aux langues officielles constate le manque de dynamisme de ceux qui sont chargés de mettre cette politique en oeuvre.

Il n'y a pas de progrès non plus en ce qui concerne les services fédéraux aux minorités dans leur langue.

La loi C-72 sur les langues officielles a été adoptée à la suite de longs débats aux Communes. Elle venait clarifier, rajeunir et renforcer sur plusieurs aspects la loi sur les langues officielles du premier gouvernement Trudeau en 1969.

Le premier ministre Mulroney a paru étonné de cette sortie du commissaire aux langues officielles. Refusant de commenter avant d'avoir lu les propos de D'Iberville Fortier, M. Mulroney a affirmé que « la volonté politique du gouvernement n'a jamais été mise en cause », dans l'application de cette loi.

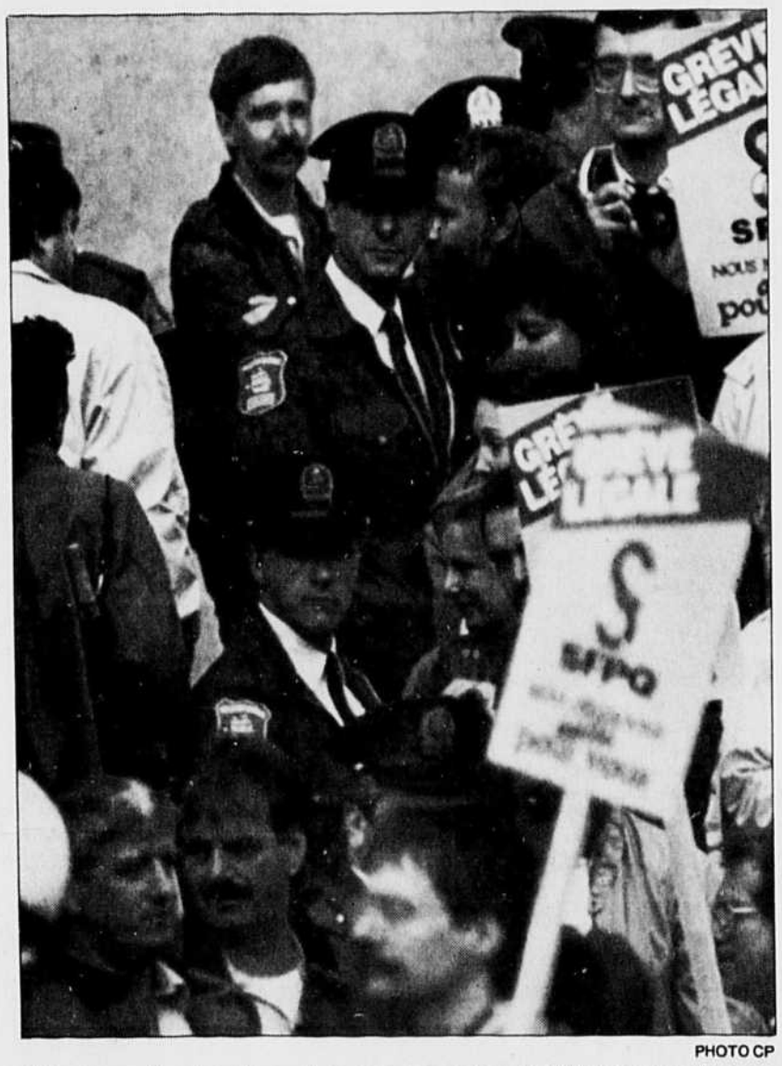


PHOTO CP

À Québec, des fonctionnaires en grève observent le passage des cadres qui, sous protection policière, pénètrent dans les bureaux du gouvernement.

Le Palais de justice a fonctionné cahin-caha

Bernard Morrier

ALORS que 27 cours criminelles devaient absolument fonctionner hier au Palais de justice, à titre de services essentiels, face au débrayage des employés des tribunaux, qui font partie du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, une certaine désorganisation a marqué le déroulement habituel des activités judiciaires.

Dès 9 heures, des lignes de piquetage avaient été dressées aux principales entrées du Palais de justice, ce qui a entraîné certaines complications aux personnes désireuses d'entrer dans l'immeuble, que ce soit des juges, des procureurs de la Couronne, des avocats, des journalistes et des employés forcés de travailler pour le maintien des services essentiels. Des agents du service de police de la CUM avaient été mandatés aux abords de l'édifice de la justice pour assurer l'ordre et leur présence semble avoir évité toute bousculade d'importance. Il y eut bien quelques petits accrochages, surtout verbaux, entre grévistes et confrères ou consoeurs tenus de travailler sous peine d'outrage au tribunal, mais la raison a tôt fait de céder à l'objection.

Par ailleurs, plusieurs des 27 salles de Cour devant fonctionner ont été totalement paralysées ou à peu près inopérantes, par le manque de différents dossiers ou encore ne disposant d'aucun greffier, huissier ou secrétaire. De plus, on raconte que certains témoins, quelque peu craintifs devant les lignes de piquetage, ont tout simplment décidé de ne pas se présenter dans les salles où ils avaient été assignés.

À noter que le seul procès à se dérouler présentement avec jury a pu fonctionner sans le moindre problème, tandis que dans plusieurs autres salles on a pu assister à plusieurs remises.

D'autre part, dans la salle des comparutions (3.07), où la cohue est presque chose habituelle tant le rôle quotidien est chargé, ce n'est qu'à 11 h 30 que les premiers détenus ont commencé à comparaître. Il semble que leurs gardiens de Parthenais aient manifesté plus de zèle que d'habitude pour appliquer les mesures de sécurité et les fouilles habituelles et, qu'en plus, avant d'amener tout détenu au Palais, on voulait bien s'assurer que les fourgons cellulaires pourraient franchir les piquets de grève sans le moindre problème.

Enfin, faute de greffiers, tous les procès de nature civile ont été interrompus, alors que seulement quatre employés « essentiels », dont trois en Cour supérieure et un en Cour du Québec, s'occupaient des inscriptions.

Selon la présidente montréalaise du syndicat des employés de cour du Palais de justice, Mme Anna Bonetto, les services essentiels convenus entre les responsables de son syndicat (dirigé surtout de Québec) et le ministère de la Justice sont une véritable farce. « Comme c'est là, soutient-elle, ils sont plus nombreux que dans les hôpitaux ». Hier, certains piqueteurs ont fait remarquer que ce débrayage ne devait durer que 24 heures, mais qu'il ne faudrait pas s'étonner si des « îlots de résitance » décidaient de le prolonger aujourd'hui. D'autres plus conciliants ont déclaré qu'ils s'en remettaient entièrement aux directives de leurs dirigeants syndicaux.

200 missionnaires laïcs et religieux dénoncent le conservatisme du Vatican

Marie Laurier

DES MISSIONNAIRES québécois ayant tous une expérience dans les pays du tiers-monde s'en prennent vigoureusement à l'autoritarisme, au conservatisme et à l'attitude anti-démocratique de l'Église catholique romaine.

Dans un manifeste signé de quelque 200 religieux et laïcs qui sera publié dans LE DEVOIR samedi, ils s'inquiètent et dénoncent la montée des « puissants courants conservateurs » observés dans les différentes prises de positions exprimées récemment par le Vatican.

Cette décision de rendre public un texte de protestation contre une attitude jugée rétrograde du Saint-Siège a été prise en fin de semaine dernière au cours du congrès de l'Entraide missionnaire qui réunissait à Montréal quelque 460 participants sous le thème « Monde, Église ... en mal de démocratie » Environ la moitié d'entre eux, notamment ceux et celles ayant participé aux discussions des ateliers traitant des sujets contestés, ont dûment signé le manifeste.

Parmi les reproches faits aux autorités de l'Église catholique romaine, on note, entre autres, « les condamnations répétées de la théologie de libération et la répression exercée envers ceux et celles qui s'en inspirent dans leur travail », « les nominations d'évêques contre l'avis des milieux concernés », de même que le redécoupage de diocèses ayant à leur tête des pasteurs jugés trop progressistes.

Selon une permanente de l'Entraide missionnaire rejointe par LE DEVOIR hier, Denise Caron, une Soeur de Sainte-Anne rentrée depuis quatre mois d'un séjour de 21 ans au Chili, il est peu de dire que les autorités vaticanes attachent une piètre importance à la théologie de la libération « pierre angulaire du travail missionnaire ». Selon cette philosophie fortement inscrite dans le mouvement moderne actuel du missionnariat, on veut redonner aux pauvres et aux démunis la place qui leur revient dans l'Église, en se fondant sur une relecture plus approfondie et exhaustive de l'Évangile et des textes bibliques. « Nous avons le sentiment que cette approche dérange les autorités vaticanes, le cardinal Joseph Ratzinger en tête qui semble exercer un ascendant considérable sur le pape Jean-Paul II », commente Soeur Caron.

Les participants au congrès ont discuté de cette attitude pour ensuite la condamner, alléguant qu'elle est réductionniste et rétrograde, qu'elle ne peut que nuire à l'Église et lui faire perdre les points qu'elle gagne difficilement, notamment dans les pays du tiers-monde. Soeur Caron cite en exemple le cas des frères Leonardo et Clovis Boff, du Brésil, deux tenants de la théologie de la libération qui prenaient nettement parti pour les pauvres et à qui les autorités vaticanes ont imposé le bâillon.

Les nominations d'évêques, qui donnent généralement lieu à une consultation auprès du clergé, des agents de pastorale et de laïcs fiables, se font directement par le Saint-Siège dans plusieurs cas (au Chili notamment, précise Soeur Caron), ce qui va encore une fois à l'encontre de la démocratie.

Le redécoupage arbitraire de certains diocèses constitue également un accroc à la démocratie et à la limpidité des intentions de l'Église, celle-ci se faisant forte de nommer des pasteurs aux tendances conservatrices afin de ne pas créer de remous ou de contestation dans les milieux, indique-t-on. Le cas le plus concret à cet égard, selon notre interlocutrice, concerne le diocèse de San Paolo, au Brésil, où l'on a divisé le diocèse de Mgr Arns, considéré comme étant un progressiste, pour en confier une partie à un évêque renommé pour son conservatisme.

Enfin, les 200 missionnaires s'insurgent contre l'imposition récente d'un serment d'obéissance exigé de quiconque veut exercer une fonction au nom de l'Église et du rejet par le Vatican du projet Parole et Vie de la Confédération latino-américaine des religieux proposant une méthode de lecture de la Bible à partir de la vie et en communauté.

Les signataires terminent en plaidant pour un retour à la démocratie dans l'Église, en solidarité avec tous ceux qui optent pour des pratiques de libération et de démocratisation.

L'Entraide missionnaire, un organisme fondé en 1958, regroupe 106 congrégations religieuses du Canada francophone.

EN TROIS ANS

Montréal va dépenser $731 millions pour 20 nouveaux parcs et de meilleures rues

Isabelle Paré

LA VILLE de Montréal prévoit dépenser plus de $ 731 millions en immobilisations d'ici 1992 pour mener à bien 490 projets, dont la réalisation de son réseau vert, la construction de nouvelles maisons de la culture et la remise à neuf de ses infrastructures.

Le président du comité exécutif, M. Michael Fainstat, a expliqué qu'il aurait fallu investir $ 1.5 milliard si tous les projets jugés urgents par la Ville avaient été retenus au programme triennal d'immobilisations présenté hier.

Après huit versions différentes, M. Fainstat soutient que la Ville a finalement réussi à limiter ses dépenses en immobilisations à $ 731.1 millions. Une somme rondelette qui représente malgré tout une hausse de 4.2 % par rapport au PTI de 1989-91.

Le plus gros des dépenses ira à la réfection des rues, trottoirs et égouts, qui grugeront plus de $ 244 millions dans le budget d'immobilisations. Ce bond de plus 27 % par rapport à 1989-91 est imputable à la construction de l'intercepteur des eaux usées de Pointe-aux-Trembles et du collecteur Rodolphe-Forget. Les sommes affectées au programme d'entretien routier, doublées l'an dernier, atteindront près de $ 190 millions au cours des trois prochaines années.

Plus de $ 41 millions sont prévus pour « reverdir » la Ville, notamment par la réalisation de 20 nouveaux parcs, dont celui du Square Berri, et l'aménagement de pistes cyclables. De ce total, $ 14 milions serviront à l'aménagement du Mont-Royal, de l'île Notre-Dame, du Parc Jarry et de la promenade Bellerive. On prévoit refaire entièrement le belvédère Camilien-Houde et celui de la Place du Chalet de la Montagne.

La mise en chantier de huit nouveaux projets résidentiels, dont plusieurs dans à Pointe-aux-Trembles et au Bout-de-l'Île, feront grimper les dépenses à ce chapitre à $ 66 millions. L'aménagement du site de l'ancien Adacport pour recevoir un des campus du « Technoparc métropolitain » drainera à lui seul $ 18 millions.

De nombreux travaux sont au programme dans le Vieux-Montréal et le Vieux-Port en prévision de 1992. Pas moins de $ 8.7 millions seront nécessaires pour revamper la rue de la Commune alors que la Place commémorative du 350ème anniversaire tirera $ 5 millions des caisses municipales. La Place Jacques-Cartier et le Marché Bonsecours seront rajeunis au coût de $ 3.6 millions et six autres millions iront à divers projets de revitalisation du Vieux-Montréal.

La nouvelle toilette des édifices municipaux coûtera $ 83 millions entre 1990-92, dont $ 10 millions pour la seule rénovation de l'hôtel de ville. Pas moins de $ 32 millions iront au renouvellement de la flotte de camions de pompiers et à la rénovation des casernes.

Le secteur scientifique et culturel, avec des dépenses de $ 26 millions, est celui qui connaît la plus forte augmentation. Deux nouvelles maisons de la Culture seront construites, à Ahuntsic et Pointe-aux-Trembles, tandis que l'Insectarium et le Jardin Chinois verront le jour au Jardin botanique.

Pas moins de $ 26 millions seront investis dans le secteur sportif, dont $ 6 millions pour une nouvelle piscine intérieure à Pointe Saint-Charles et $ 5 millions pour un nouveau complexe sportif à Pointe-aux-trembles. Une vingtaine de nouveaux courts de tennis seront aussi construits à travers la Ville.



diffusion stephanie bis

25% sur toute notre collection automne-hiver 89-90

MONSIEUR

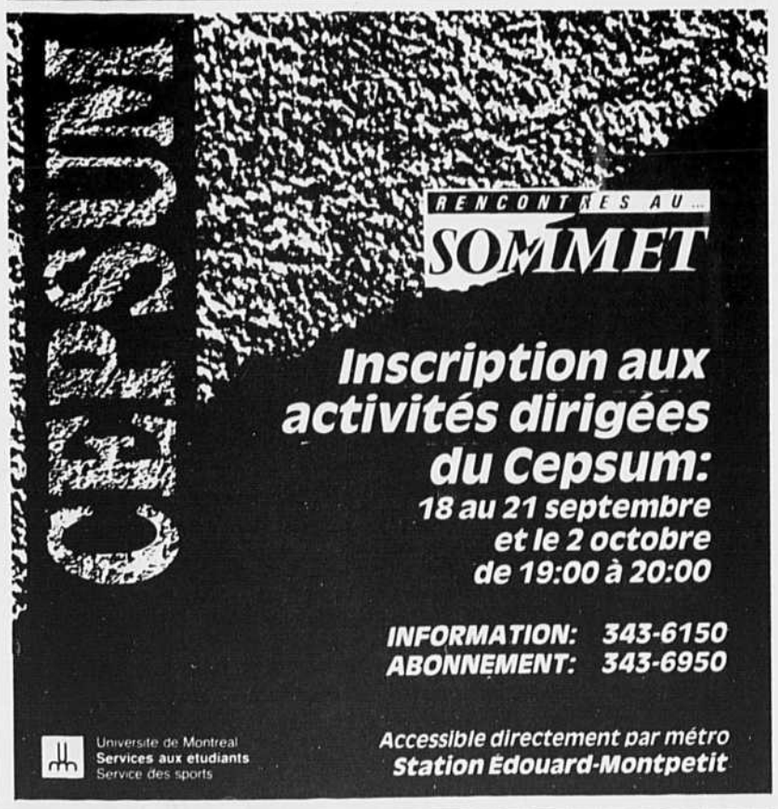
Un tout nouveau département pour hommes complètement repensé avec de toutes nouvelles lignes.

MADAME

une multitude de créations européennes

ACCESSOIRES - SACS À MAIN - LINGERIE - BAS

1110, rue Laurier Ouest 270-7797
2030, rue Crescent 844-0063



UN ACCIDENT BÊTE ET BRUTAL...

Tandis que des problèmes de gestion pointent à l'horizon, un accident bête et brutal bouleverse patrons et employés à l'usine Saulnier. Suivez le nouveau téléroman de la rentrée avec Yvan Canuel, Roger Léger, Guy Provost et Lionel Villeneuve.

Tandem
Ce soir 19h 30
câble 8

Radio Québec
C'est autre chose et c'est tant mieux.

Les jeunes voient leurs enjeux noyés dans le discours des chefs

Isabelle Paré

UNE SOIXANTAINE de candidats de moins de trente ans tenteront de faire leur entrée à l'Assemblée nationale le 25 septembre. Pourtant, les jeunes électeurs, remplis d'attentes, affirment que leurs enjeux sont noyés dans le discours électoral des deux principaux partis.

Presque pour leur donner raison, le week-end dernier, le premier ministre Bourassa, qui prenait la parole devant 1,500 jeunes à Drummondville, passait sous silence la question des frais de scolarité.

Même sans boutons de manchettes et sur fond de musique rock, la bonhomie du premier ministre aura fort à faire pour séduire les jeunes échaudés par les politiques du gouvernement libéral, estiment plusieurs groupes de jeunes.

Avec les promesses brisées du gel des frais de scolarité, de la parité de l'aide sociale pour les moins trente ans, les attaques à la loi 101 et les $ 17 millions retranchés au programme de prêts et bourses, le milieu étudiant estime pour sa part que le gouvernement libéral a une sérieuse pente à remonter sur les campus.

La dernière édition du plus important journal étudiant de l'Université de Montréal qualifie le ministre Ryan d'« indécrottable ». « Si un simple changement de ministre s'avère impossible, c'est peut-être tout le gouvernement de Robert Bourassa qu'il faudrait remplacer », tranche le *Continuum* dans son dernier éditorial.

Mais le mutisme n'est pas reproché qu'au parti en place. Cette semaine, le milieu étudiant dénonçait à nouveau le silence des deux chefs en matière d'éducation, qui constitue pourtant la seconde plus importante enveloppe budgétaire du gouvernement québécois. Le PQ s'est avancé à maintenir le gel des frais de scolarité, mais tant l'Association nationale des étudiants (ANÉEQ) que la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) réclame un débat de fond sur l'avenir du monde scolaire alors qu'un nombre impressionnant de jeunes décrochent des bancs d'écoles.

« Depuis le début de la campagne, rien de concret n'a été présenté d'un côté comme de l'autre. Pourtant les étudiants sont très préoccupés par ces problèmes », affirme Marc Pineau, secrétaire-général de la FAECUM.

D'autre part, la flambée nationaliste qui a chauffé à bloc les campus l'hiver dernier, poussant de jeunes cégépiens à hisser le fleurdelisé sur la Croix du Mont-Royal par moins 25° C, a laissé ses traces, soutient Marc Pineau. Mais heureusement pour M. Bourassa, plusieurs de ceux qui sont descendus dans la rue, bardés d'autocollants « Québec français, Loi 101 », n'auront pas le droit de vote le 25 septembre.

Quant aux groupes d'aide aux jeunes, ils constatent que les jeunes chômeurs, délinquants, décrocheurs, assistés sociaux et drogués qui frappent à leurs portes, sont de plus en plus nombreux. Malgré tout, le Conseil du Trésor continue à distribuer avec parcimonie ses dollars, affirment-ils.

Au Regroupement des organismes communautaires jeunesse du Montréal métropolitain, on soutient que les jeunes en difficulté sont éclipsés de la présente campagne. « Tout ce dont on entend parler, c'est d'économie. On ne mentionne pas que les emplois créés sont souvent précaires. On banalise le phénomène du décrochage alors que nous constatons sur le terrain une dégradation des conditions de vie des jeunes », affirme M. Michel Parazelli, porte-parole de ce regroupement.

Seule la Jeune Chambre de commerce de Montréal semble accorder sa clémence au gouvernement libéral, reprise économique et investissements ayant une bonne cote auprès des jeunes gens d'affaires. Avec deux chefs qui ont la bosse de l'économie, la Jeune Chambre s'estime choyée. Mais ses priorités, l'aide aux PME, le recyclage en matière d'environnement et l'augmentation des places en garderie, n'ont pas une place de choix dans le discours des chefs, observent les jeunes entrepreneurs.

« Même si en ce moment l'économie va bien, on ne veut pas payer la note dans 20 ans parce que le gouvernement laisse courir les grandes entreprises polluantes », affirme M. Marcel Vienneau, président de la Jeune Chambre de commerce de Montréal. À son avis, les bébés-dollars ne sont pas une solution pour aider les jeunes familles qui ont beaucoup plus besoin de places en garderie.

Bref l'intérêt des groupes de jeunes pour cette campagne, qui leur a réservé peu jusqu'ici, est certain. Dans les partis, les effectifs jeunes sont aussi mobilisés, même si moins d'entre eux briguent les suffrages qu'aux dernières élections.

Le 2 décembre 1985, pas moins de 185 jeunes de 18 à 29 ans, dont une cinquantaine de femmes, se présentaient comme candidats pour un des 13 partis en lice. Cette année, seulement 79 jeunes de moins de trente ans ont décidé de poser leur candidature, la moitié sous une bannière autre que celle des trois principaux partis.

Le NPD-Québec récolte la grosse part des jeunes effectifs avec 19 candidats, le Parti québécois suit avec neuf aspirants, et le Parti libéral ferme la marche avec deux candidats de moins de 30 ans. Le PLQ compte toutefois 14 candidats de moins de 35 ans sur 125.

Malgré tout, jeunes péquistes comme jeunes libéraux affirment que les jeunes fourmillent dans leurs organisations de comtés.

« Oui, on n'a pas beaucoup de candidats jeunes, mais nous on les fait élire. Les jeunes du Parti québécois sont placés dans des châteaux-forts alors qu'il y a de fortes chances que nous ayons deux jeunes députés élus à l'Assemblée nationale », affirme, sarcastique, Marie Gendron, présidente de la Commission jeunesse du Parti libéral. L'un des deux candidats jeunes, Christiane Pelchat, est déjà député dans Vachon depuis 1985.

Pour la Commission jeunesse du PLQ, l'influence des jeunes se fait davantage sentir par l'intégration de leurs recommandations à la plateforme électorale du parti. On pense notamment à l'abolition des barrières discriminatoires pour les jeunes dans l'emploi, la lutte contre le décrochage et le maintien de la réserve du Régime des rentes du Québec.

Les jeunes libéraux affirment que M. Bourassa a l'oreille sensible à leurs préoccupations et que plus de 30 % des postes de décision dans les instances du parti sont occupés par des jeunes.

Pourtant, on parvient mal à réconcilier les jambettes libérales décochées aux jeunes en matière de frais de scolarité et d'aide sociale. « Il y a encore du travail à faire, mais il y a eu beaucoup de promesses réalisées. Il ne faut pas oublier que la bonne santé de l'économie, ç'est aussi favorable aux jeunes », affirme Benoît Fradet, un jeune ingénieur de 24 ans, candidat du PLQ dans Vimont dont les chances sont plus que bonnes.

Du côté du Parti québécois, la majorité des jeunes candidats disent avoir été d'abord attirés en politique pour réaliser l'indépendance. Écologie et souveraineté seront d'ailleurs les thèmes du grand « happening vert » qui devrait rassembler 1,000 jeunes sur l'île Saint-Quentin, à Trois-Rivières, demain. « Il faut reprendre le discours souverainiste sur les campus car la plupart des jeunes n'étaient pas là lors du référendum », affirme André Boisclair, âgé de 24 ans, président du comité national des jeunes du PQ et candidat dans Gouin.

Le chômage et l'Éducation font aussi partie des priorités péquistes, poursuit-il. « En matière d'éducation, il y a aujourd'hui autant d'efforts à déployer qu'à l'époque du rapport Parent. Le chômage est aussi un de nos « cheval » de bataille car 45 % des chômeurs ont moins de trente ans ».

Avec neuf candidats sous la trentaine, le PQ se dit assuré d'un fort appui chez les jeunes de 18 à 24 ans. Mais, plusieurs d'entre eux s'attaqueront aux gros canons du gouvernement libéral le 25 septembre. Comme Marie-France Charbonneau, adversaire du premier ministre Bourassa dans Saint-Laurent, Martine Hébert, rivale du ministre Gil Rémillard dans Jean-Talon, et Dominique Janelle, qui fera la lutte au ministre Daniel Johnson dans Vaudreuil.

Le directeur de la campagne péquiste, M. Pierre Boileau, défend pourtant son parti de « brûler » ses jeunes en les jetant dans la fosse aux lions. « Les jeunes eux-mêmes ont choisi leur comté. On a fait des efforts pour placer des femmes dans des comtés forts, mais chez les jeunes, ça c'est décidé aux conventions. Ils ont travaillé fort », affirme-t-il.



Benoît Fradet



PHOTO JACQUES GRENIER

André Boisclair

En bref

par la Presse Canadienne

Garon et les alumineries

LE DÉPUTÉ-CANDIDAT péquiste dans Lévis, M. Jean Garon, veut qu'on force les alumineries à utiliser des bateaux construits au Québec pour le transport maritime des produits dont elles ont besoin. Cette mesure encouragerait la construction navale et y stabiliserait les emplois, notamment au chantier de MIL Davie situé à Lévis-Lauzon. Dans un communiqué, M. Garon a rappelé qu'uniquement en 1988, les alumineries ont importé 4.5 millions de matières premières par bateau (alumine, bauxite, etc.).

Inauguration au bon moment

LES ministres Marc-Yvan Côté et Yves Séguin ont participé hier à l'inauguration des travaux d'aménagement d'un hôtel et de logements à Beauport, au pied des chutes Montmorency, à l'endroit où se dresse l'ancienne usine de Dominion Textiles. Il s'agit d'un projet de $ 65 millions mis de l'avant par le Groupe Pomerleau, et dont l'inauguration a étrangement coïncidé avec la campagne électorale.

Bertrand contre l'endettement des étudiants

LE CANDIDAT péquiste dans Louis-Hébert, Me Guy Bertrand, est un partisan du gel des frais de scolarité. Candidat dans un comté où on retrouve une université et trois cégeps, M. Bertrand a promis de lutter pour contrer l'orientation du gouvernement libéral qui transfère les bourses des étudiants en prêts, ce qui force les étudiants à s'endetter de plus en plus pour compléter leur cours.

Dernière chance

C'EST la dernière journée aujourd'hui, vendredi, pour la révision spéciale, qui permet à ceux dont le nom n'est pas inscrit sur la liste électorale de s'enregistrer. Les bureaux de dépôt seront ouverts à cette fin de 10 h à 22 h.

Selon une opinion dissidente à la révision des listes

Cosgrove avait élu domicile à Hauterive, non à Wesmount

Jean-V. Dufresne

SANS CONTESTER le fait que le candidat libéral de Westmount, M. William Cosgrove, est juridiquement domicilié au Québec aux termes du Code civil et de la Loi électorale, bien qu'ayant résidé 16 ans à Washington jusqu'au 9 août dernier, il n'a pas pour autant le droit d'être inscrit sur la liste électorale dans la section de vote de la circonscription dont il brigue les suffrages, pour la simple raison que son adresse canadienne aux États-Unis, requise par son employeur, la Banque Mondiale, était libellée Hauterive, Qc.

Elle apparaît également sur son visa de travail, délivré par le département d'État américain, en 1973.

Telle est l'opinion dissidente de Me Louise-Hélène Sénécal, dans le jugement majoritaire rendu le 8 septembre dernier par la Commission de révision des listes électorales, auquel ont concouru ses deux collègues réviseurs, Me Brigitte Gilbert, et M. le juge Albert Mayrand, à la retraite.

Suivant l'article 2 de la Loi électorale, les témoignages entendus devaient convraincre la Commission que M. Cosgrove était domicilié dans la section de vote 124, le jour de la prise du décret, le 9 août dernier. Les réviseurs devaient pouvoir conclure qu'il avait changé son domicile de Hauterive à Westmount à cette date, ou antérieurement, pour lui reconnaître le droit de conserver son nom sur la liste électorale.

Or, si Me Sénécal reconnaît que M. Cosgrove avait l'intention d'habiter le 4998 de Maisonneuve, « cette intention n'était pas jointe (comme le prescrit l'article 80 du Code civil, souligne-t-elle) à une habitation réelle des lieux, notion qui implique plus que la signature d'un bail et la remise des clefs. Qui plus est, le bail, bien que daté du 9 août, vise la période allant du 15 août 1989 au 30 août 1990 ».

« Bien que M. Cosgrove ait qualité d'électeur parce que domicilié au Québec depuis plus de six mois, il n'a pas le droit d'être inscrit sur la liste électorale de la section de vote 124 de la circonscription de Westmount, car il n'y était pas domicilié lors de la prise du décret », conclut-t-elle, pour affirmer que son nom devrait être radié.

C'est en invoquant l'existence de son domicile à Hauterive d'ailleurs que M. Cosgrove avait voulu devant la Commission démontrer qu'il n'avait jamais juridiquement quitté le Québec. À vrai dire, aliéner son domicile au Canada lui était interdit aux termes mêmes de son service à la Banque Mondiale, celle-ci, un organisme de l'ONU, devant recruter ses experts en fonction d'une répartition géographique des pays-membres qui siégeaient alors au conseil d'administration, dont le Canada faisait partie. Bref, il fallait que son domicile soit conforme à sa citoyenneté.

Mais Hauterive, soutient Me Sénécal, n'est pas Westmount, et la Loi électorale est claire à ce sujet : M. Cosgrove devait habiter, le jour du décret électoral, dans le comté où il vote, et dans la section de vote qui correspond à sa nouvelle résidence, hâtivement louée dès qu'il eut accepté l'invitation de se porter candidat pour le Parti libéral.

Quant au rapport majoritaire qui rejette la demande en radiation du nom de M. Cosgrove, il sera rendu public incessamment. Signalons que la Commission de révision fut dissoute hier, conformément à la Loi électorale.

La rivière l'Assomption demeure polluée malgré l'injection de millions

Louis-Gilles Francoeur

RIEN n'a changé depuis 10 ans dans la rivière l'Assomption parce que Québec a mis $ 200 millions pour régler en partie ce qui constitue en réalité 20 % du problème, soit les charges polluantes urbaines et industrielles, et à peu près rien sur la pollution agricole, responsable dans ce bassin de 80 % de la charge globale.

Pressant les 16 candidats de la région de Lanaudière à dépasser le stade des slogans verts pour parler des vrais problèmes, le mouvement *À Court d'eau* leur a demandé de s'engager à attaquer le principal problème de pollution de la région, qui pourrait être réglé avec $ 50 millions, soit avec quatre fois moins que ce que Québec a investi sur les aspects les moins importants du problème.

Selon le vice-président d'*À Court d'eau*, M. Arthur Dubé, il en a coûté jusqu'ici $ 15 millions pour réduire de 1 % la partie de la charge polluante globale attribuable à la pollution urbaine. Pour diminuer d'autant la charge polluante agricole, il n'en coûte en comparaison que $ 660,000. « C'est donc dire, dit-il, qu'avec le $ 15 millions que je dois payer pour diminuer la charge totale de 1 % du côté urbain, j'obtiendrais une amélioration de 23 % de la charge polluante globale si je le dépensais contre la pollution agricole. C'est scandaleux de voir les gouvernements maintenir des priorités d'action aussi étrangères à la réalité des problèmes ».

À Court d'eau, un mouvement de Lanaudière qui compte plusieurs milliers de membres cotisants, s'est référé à plusieurs reprises au DEVOIR de lundi, qui révélait une étude gouvernementale faisant de la pollution agricole la deuxième en importance au Québec avec 36 % de la charge polluante globale. Dans Lanaudière, affirment les gens d'*À Court d'eau*, l'écart est encore plus important.

Même en utilisant les loupes les plus puissantes, *À Court d'eau* n'a pas trouvé d'engagement électoral sérieux et compatible avec les problèmes de cette région dans les programmes des 16 candidats de Lanaudière et cela, même si c'est une région s'est mobilisée depuis plus de 10 ans autour d'objectifs et de projets environnementaux. « C'est le vide total », affirme M. Dubé sur les problèmes de la région, soit la pollution agricole, l'élimination des déchets domestiques et industriels, la protection des berges des cours d'eau et la pollution causée par les fosses septiques (80 % ne sont pas conformes aux normes.)

Même l'assainissement urbain, qui représente 10 % de la charge polluante de la rivière l'Assomption, traîne de la patte, selon *À Court d'eau*: les projets d'usine d'épuration de Joliette et de Repentigny, les deux plus grandes villes de Lanaudière, accusent des retards sur les échéances tout comme l'assainissement industriel.

Québec, précise M. Dubé, doit intensifier dans Lanaudière la construction de systèmes d'entreposage destinés aux fumiers solides tout en rationalisant les épandages sur les terres agricoles, qui ne doivent plus dépasser la capacité d'absorption des sols. Le reste doit être exporté vers les régions dont les sols sont aux prises avec un déficit de matière organique.

Lanaudière, poursuit M. Dibé, compte enfin deux très importants dépotoirs de déchets toxiques dont personne ne parle, mais qui constituent des menaces importantes autant pour l'écosystème régional que pour la santé des humains.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
KONE, Boubacar Café Restaurant Calao 4865 boul. St-Laurent Montréal	Changement de capacité de 1 restaurant pour vendre	4865 boul. St-Laurent Montréal
2734-9745 QUÉBEC INC. La Ciociara Enr. 7681 boul. Newman LaSalle	1 restaurant pour vendre	7681 boul. Newman LaSalle
168741 CANADA INC. Bar Restaurant Les Champs 3956 boul. St-Laurent Montréal	Changement de capacité de 1 bar	3956 boul. St-Laurent Montréal
RECETTES JUIVES ET GRECQUES MIAMI INC. Greco Canadienne et Française 5335 avenue du Parc Montréal	1 restaurant pour vendre 1 bar	5335 avenue du Parc Montréal
2733-6353 QUÉBEC INC. 8125 Sartre Brossard	1 restaurant pour vendre	107 Laurier Ouest Montréal
LADOUCEUR, Denis Dépanneur Denys Atlantis Enr. 4356 rue Bellechasse Montréal	1 épicerie	4356 rue Bellechasse Montréal
DARLING LANES INC. Darling Lanes 3350 rue Ontario est Montréal	Changement de capacité et changement de catégorie d'un restaurant pour vendre à bar dans centre sportif avec consommation dans les gradins	3350, Ontario est Montréal
LA SOCIÉTÉ POLONAISE CANADIENNE D'AIDE MUTUELLE La Société Polonaise Canadienne d'Aide Mutuelle 2721 Jolicoeur Montréal	1 club	2721 Jolicoeur Montréal
SCOTTISH CENTRE OF MONTREAL Scottish Centre of Montreal 1610 avenue Stephens Verdun	1 club danse et projection de films	1610 avenue Stephens Verdun
LA FROMAGERIE DU DEUXIÈME INC. La Fromagerie du Deuxième Inc. 43 Chemin D'Auteuil Candiac	1 épicerie	138 Atwater étage 14 Montréal
BIFTECK RIVE-SUD INC. Le Bifthèque 100 boul. Mortagne Boucherville	1 bar 5 restaurants pour vendre	100 boul. Mortagne Boucherville
GASPARE LAMPASONA, SALVATORE LAMPASONA Dépanneur Le Pit Stop 2040 Everett Montréal	1 épicerie	2040 Everett Montréal
CAFÉ CROISSANT DE LUNE INC. Café Croissant de Lune Inc. 1765 rue St-Denis Montréal	2 restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	1765 rue St-Denis Montréal
CHAVRETTE, Michelet Variétés Tropicales 3927 rue Masson Montréal	1 épicerie	3927 rue Masson Montréal
AGHAZARIAN, Guiro Dépanneur Guiro Enr. 5300 St-Martin Ouest Laval	1 épicerie	5300 boul. St-Martin Ouest Laval
PLACEMENTS L.P.A. INC. Boni-Soir 1895 rue de Lacasse Laval	1 épicerie	73, Montée Gagnon Bois des Filions
GIUSEPPE BORZOMI, DARIO SIMEONE Restaurant Rugantino 11424, De la Gauchetière Est Montréal	1 restaurant pour vendre (Demande corrigée)	11424, De la Gauchetière Est Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements (514) 844-3361
Administration (514) 844-3361
Rédaction (514) 842-9628
Annonces classées (514) 286-1200
Publicité (514) 842-9645
numéro sans frais 1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514 1-800-361-6059
Indicatif 418 1-800-463-4747
Indicatif 819 1-800-361-5699
Indicatif 613 1-800-361-5699

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

DROGUES..., PAS BESOIN!

Santé et Services sociaux Québec

loto-québec — Résultats

Tirage du **89-09-13**

LOTTO 6/49

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	4 229 810,00 $
5/6 +	8	86 702,70 $
5/6	360	1 473,40 $
4/6	20 980	48,60 $
3/6	366 225	10,00 $

VENTES TOTALES: **17 205 289,00$**

3 7 15 17 41 43

No complémentaire: **33**

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00 $
PROCHAIN TIRAGE: 89-09-16

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Frederik de Klerk joue l'ouverture à l'occasion de son intronisation

Ce sera le dernier président blanc d'Afrique du Sud, dit Boesak

LE CAP (Reuter) — Après son élection formelle, hier, à la présidence de la République sud-africaine, Frederik de Klerk a promis d'accorder aux Noirs un plus grand droit de regard sur la gestion des affaires du pays, de façon à ce quer « tous les Sud-Africains participent équitablement » à la vie politique du pays.

Sans surprise, Frederik de Klerk, dirigeant du Parti national (PN) au pouvoir Prétoria, a été élu pour cinq ans la présidence de la République par un collège restreint de députés.

Cette élection, acquise à l'unanimité, était attendue depuis la démission le 14 août de Pieter Botha, à la suite de désaccords avec le nouveau chef du PN, qui a remporté la semaine dernière les élections dont était exclue la majorité noire.

Considéré comme un conservateur par ses collègues du PN, De Klerk a promis d'accorder des droits politiques à la majorité noire : « Le président de l'État sud-africain est le président de tous les Sud-Africains, et pas seulement de ceux qui sont représentés au Parlement », a-t-il déclaré après son élection.

« Nous allons faire en sorte que, le plus vite possible, tous les Sud-Africains participent équitablement au processus de prise de décision dans le pays », a-t-il ajouté. Depuis 1984, date d'une réforme constitutionnelle et de la suppression du poste de Premier ministre, le président sud-africain a des pouvoirs presque illimités.

De Klerk n'était pas présent lorsque le collège électoral de 88 membres a fait son choix. Il attendait près du Parlement, dans le bureau présidentiel, le Tuynhuys, vieux de trois siècles. Sa candidature avait été présentée par le ministre des Affaires étrangères Pik Botha, l'un des trois ministres battus par De Klerk en février dernier pour la direction du Parti national.

L'élection du nouveau président a été proclamée par le président de la Cour suprême, Michael Corbett. Le 6 septembre, le PN a remporté les élections mais avec une majorité réduite. Depuis 1984, date d'une réforme constitutionnelle et de la suppression du poste de Premier ministre, le président sud-africain a des pouvoirs presque illimités.

De Klerk s'est toutefois engagé réexaminer les pouvoirs attribués la présidence et rendre une partie de l'autorité aux trois chambres du Parlement, blanche, indienne et métisse. Le nouveau président avait autorisé la marche organisée mercredi au Cap pour protester contre les violences qui ont entaché les dernières élections.

Emmenée par l'archêveque anglican Desmond Tutu, une foule immense, dansant, entonnant des chants de liberté et brandissant des banderoles frappées des mots « Cessez de tuer nos enfants », a défilé dans le centre de la ville. Il s'agissait de la première manifestation autorisée depuis la proclamation de l'état d'urgence en juin 1986.

Mgr Tutu s'était élevé, dans une lettre appelant la population du Cap manifester, contre les violences policières commises lors d'une manifestation la semaine dernière, au cours de laquelle 23 personnes avaient été tuées, selon le clergé sud-africain.Tutu a été arreté deux reprises au cours du mois écoulé pour avoir voulu manifester.

D'autres personnes ont été elles aussi arretées, dont sa femme Leah, le dirigeant de l'Alliance mondiale des Eglises réformées Allan Boesak et des universitaires de renom. Mercredi, Boesak a estimé que de Klerk serait « le dernier président blanc d'Afrique du Sud » et que son règne serait « le plus court ».

Washington augmente son aide à la Pologne

WASHINGTON (AFP) — Le président américain George Bush a annoncé hier l'octroi d'une nouvelle aide alimentaire américaine de $ 50 millions à la Pologne destinée à aider ce pays à poursuivre son processus de réformes et à évoluer sur la voie d'une économie de marché.

Cette assistance, qui devrait commencer à arriver en Pologne avant l'hiver, est composée de viande, de maïs, de beurre, d'huile de tournesol, de coton et de riz, a indiqué M. Bush dans un communiqué. Les volumes de ces produits qui seront fournis n'ont pas été précisés.

La nouvelle aide de $ 50 millions s'ajoute à une autre assistance alimentaire (maïs, sorgho et beurre) d'un montant identique, annoncée le 1er août dernier par le gouvernement américain, après que le groupe des Sept pays les plus industrialisés eut décidé au sommet de Paris en juillet d'aider la Pologne en matière alimentaire.

La Communauté européenne met en place son propre programme d'assistance en nourriture à Varsovie, d'un montant de $ 140 millions. La Maison-Blanche a indiqué que l'aide des États-Unis et celle de la CEE seraient coordonnées.

Les $ 100 millions d'aide alimentaire américaine, qui apparaîtront au budget pour l'année fiscale 1990, s'ajoutent à $ 8,4 millions fournis sous forme de nourriture au titre de l'exercice fiscal 1989, et à $ 119 millions d'aide financière annoncée par le président George Bush lors d'une visite à Varsovie en juillet dernier et à l'étude au Congrès.

Des membres du Congrès ont fait pression sur M. Bush pour qu'il accroisse l'aide américaine à la Pologne, premier pays du bloc de l'Est à avoir un gouvernement non-communiste. Le chef de file de la minorité républicaine au Sénat, M. Robert Dole, l'avait appelé à faire plus en matière alimentaire au retour d'un voyage en Pologne le mois dernier.

M. Bush avait alors affirmé que malgré leurs contraintes budgétaires, les États-Unis pouvaient faire plus. « Lorsqu'on parle de nourriture, je pense que le monde doit avoir la réponse la plus rapide possible » avait-il déclaré.

Le président Bush a indiqué hier que cette nouvelle assistance américaine devait aider les Polonais à supporter « la transition vers une économie de marché » et démontrait l'engagement des États-Unis « à soutenir le gouvernement et le peuple polonais dans leurs efforts pour introduire les principes du marché » et développer le secteur privé.

M. Bush, qui entend inciter la Pologne à s'extraire du système communiste, s'est cependant jusqu'à présent refusé à fournir une nouvelle assistance financière à la Pologne, au delà des $ 119 millions promis en juillet dernier, bien que Solidarité ait accèdé au pouvoir et malgré les pressions du Congrès et des Polonais, notamment le chef de Solidarité Lech Walesa.

Colombie

600 juges menacent de démissionner

MEDELLIN (Reuter) — Quelque 600 juges de l'État colombien d'Antioquia, où se trouve Medellin, capitale de la drogue, ont menacé de démissionner quatre jours après que le gouvernement eut déclaré la guerre aux trafiquants, et sont maintenant prêts à appliquer cette menace si rien n'est fait pour les protéger, a-t-on indiqué hier de source autorisée.

Jusqu'à présent, un seul magistrat a démissionné, mais beaucoup d'autres sont prêts à l'imiter si le gouvernement n'assure pas leur protection immédiate, a-t-on ajouté. « Nous vivons 24 heures par jour dans la peur et l'inquiétude. Quand vous sortez de chez vous le matin, vous ne savez pas si vous reviendrez jamais ».

Depuis 1980, quelque 350 juges et auxiliaires de justice ont été tués en Colombie.

Papandréou est accusé de corruption

ATHÈNES (AFP) — La commission d'enquête parlementaire chargée du scandale politico-financier provoqué par l'hommes d'affaires grec Georges Koskotas a demandé la comparution devant une cour spéciale de l'ancien premier ministre Andréas Papandréou et de quatre de ses anciens ministres, a-t-on appris auprès du Parlement.

Dans son rapport remis hier soir au Parlement, la majorité de la commission — six députés conservateurs et un député communiste — accuse M. Papandréou de « corruption passive », d'avoir « accepté de l'argent frauduleux » et d'avoir été « l'instigateur moral » de ces malversations.

Les cinq députés socialistes ont rédigé un autre rapport qui met hors de cause M. Papandréou.

Le rapport de la majorité demande également la comparution devant la justice de quatre anciens ministres socialistes. Il s'agit de M. Agamemnon Koutsogiorgas, ancien vice-premier ministre et ministre de la Justice, de M. Georges Petsos (Transports et Communications), Panayotis Rouméliotis (Économie), actuellement député européen, et de Dimitri Tsovolas (Finances).

M. Koutsogiorgas est accusé d'avoir reçu $ 2 millions pour avoir fait voter une loi couvrant les activités de Koskotas, M. Petsos, de corruption, M. Tsovolas de « manque de probité » et M. Rouméliotis d'avoir couvert les fraudes.

Le président du Parlement, M. Athanassios Tsaldaris, a précisé que le rapport devrait être discuté en séance plénière à la fin du mois de septembre. Ce sont les 300 députés qui décideront alors la comparution ou non de M. Papandréou et de chacun des quatre anciens ministres devant un tribunal spécial prévu par une loi sur la responsabilité des ministres.

Le scandale Koskotas a été une des causes essentielles de la défaite des socialistes aux élections de juin dernier. L'affaire a éclaté en octobre 1988, quand un commissaire aux comptes a découvert un trou de $ 230 millions à la banque de Crète que dirigeait M. Koskotas.

Le banquier a fui la Grèce et a été arrêté aux États-Unis pour diverses fraudes.

Il doit prochainement faire appel d'une décision américaine de l'extrader en Grèce.

Une autre commission s'est prononcé lundi dernier pour la traduction en justice de M. Papandréou pour une série d'écoutes téléphoniques illégales.

Ces commissions ont été mises en place dans le cadre de la politique de « catharsis » (épuration) menée par le gouvernement conservateur soutenu par les communistes.

Plan Moubarak

Shamir veut attendre

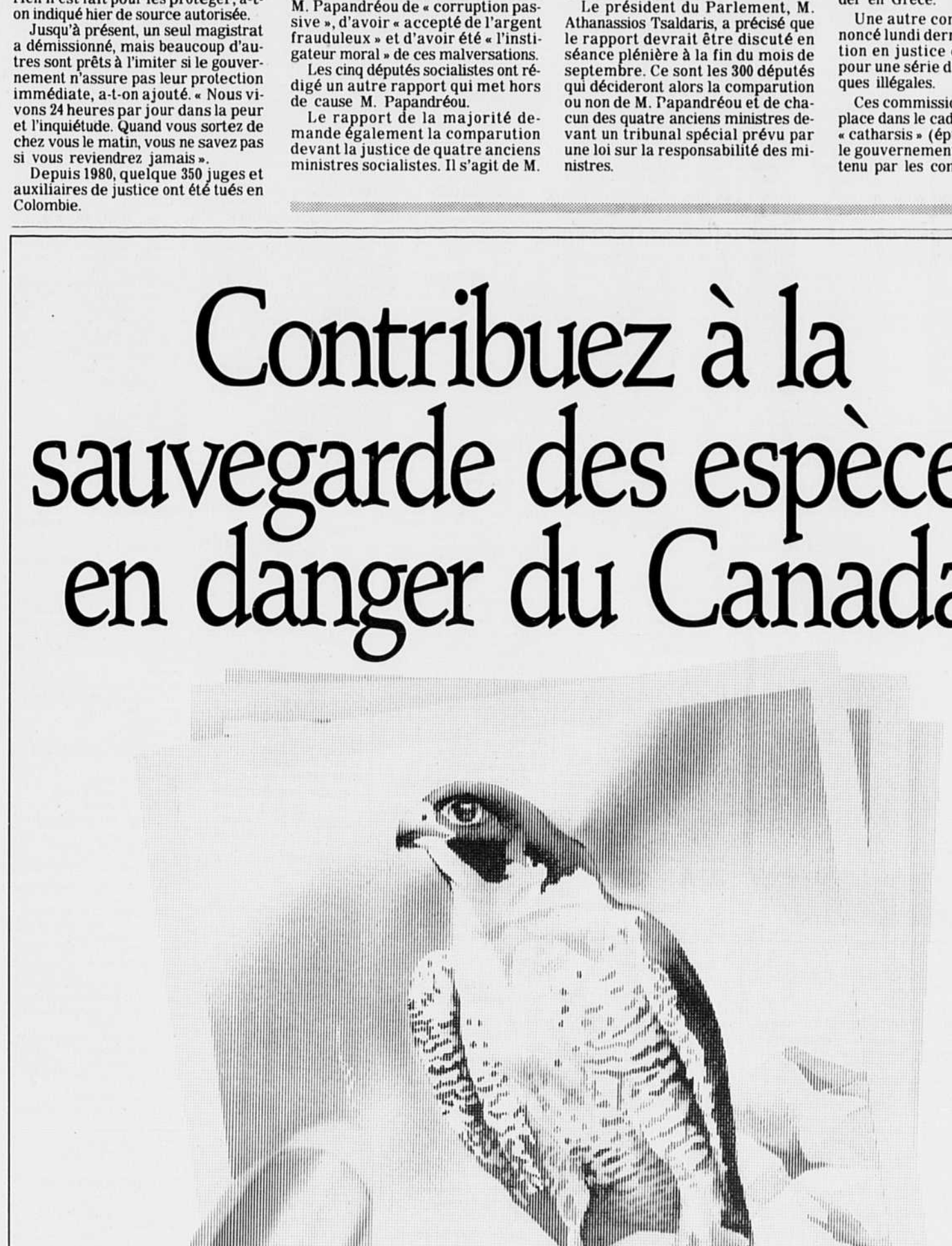
JÉRUSALEM (AFP) — Le premier ministre d'Israël Yitzhak Shamir a reporté à fin septembre toute décision du gouvernement israélien sur le plan en dix points du président égyptien Hosni Moubarak, a annoncé hier soir la télévision israélienne.

M. Shamir a pris cette décision pour éviter une crise entre le Likoud et le Parti travailliste, les deux plus importantes formations du gouvernement d'union nationale, a ajouté la télévision.

Une discussion sur le plan égyptien aura lieu après le retour de Washington de MM. Shimon Pérès, ministre des Finances et leader du Parti travailliste, et M. Moshe Arens, ministre des Affaires étrangères (Likoud) qui doivent entamer une visite aux États-Unis d'une dizaine de jours, respectivement dimanche et mardi.

La télévision a par ailleurs souligné que MM. Pérès et Yitzhak Rabin, ministre de la Défense, estiment que le plan du président Moubarak constitue une base pour ouvrir des négociations avec une délégation palestinienne en vue de l'organisation d'élections dans les territoires occupés. Les deux dirigeants travaillistes sont également prêts à accepter la présence de Palestiniens expulsés d'Israël au sein de cette délégation.

Contribuez à la sauvegarde des espèces en danger du Canada



Vous pouvez faire votre part en collectionnant des vignettes spéciales.

Lorsque vous collectionnez les vignettes des espèces menacées que vous offre Petro-Canada, vous contribuez à la protection du patrimoine naturel du Canada. Commencez votre collection en vous procurant un ensemble* comprenant un magnifique livret intitulé «Animaux aussi rares que précieux» ainsi que deux vignettes d'espèces menacées. Cet ensemble de collection* vous est offert sans frais supplémentaires, aux stations-service Petro-Canada participantes à l'achat d'au moins 25 litres de carburant. Il vous suffit d'apposer les vignettes sur les illustrations correspondantes dans votre livret pour compléter votre collection.



Appuyez les efforts du Fonds Mondial pour la Nature - Canada en collectionnant les vingt vignettes.

Vous pouvez vous procurer un sachet de trois vignettes pour 25 ¢ chaque fois que vous faites l'achat d'au moins 25 litres de carburant. Et chaque fois que vous vous procurez un sachet de vignettes, 10 ¢ sont versés au Fonds Mondial pour la Nature - Canada, organisme voué à la sauvegarde des espèces en danger et de leur habitat.

La collection comprend six séries de vignettes; elles sont offertes dans toutes les stations-service Petro-Canada participantes jusqu'à épuisement des stocks.



L'épingle du faucon pèlerin : un éloquent symbole de votre contribution.

Cette magnifique épingle plaquée or, représentant le majestueux faucon pèlerin, est offerte jusqu'à épuisement des stocks dans toutes les stations-service Petro-Canada participantes. Elle ne coûte que 1 $ à l'achat d'au moins 25 litres de carburant. Chaque fois que vous vous procurez une épingle du faucon pèlerin, 25 ¢ sont versés au Fonds Mondial pour la Nature-Canada.

Manifestez votre intérêt. Commencez votre collection en vous rendant chez votre détaillant Petro-Canada et contribuez à la sauvegarde de ces animaux aussi rares que précieux.

PETRO-CANADA ®

*Offert en français et en anglais

* Marque de commerce de Petro-Canada Inc. – Trademark

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Gorbatchev rencontre les leaders baltes

Le Kremlin offre l'autonomie à toutes les républiques

d'après Reuter

MOSCOU — Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev approuve la tendance actuelle des républiques baltes qui s'orientent vers une plus grande autonomie. Plus encore, il se déclare prêt à généraliser ce principe d'autonomie à l'ensemble des républiques de l'URSS. Il l'a fait savoir aux dirigeants de Lettonie, d'Estonie et de Lituanie qu'il a convoqués au Kremlin, a rapporté hier le chef du parti estonien. La rencontre a eu lieu mercredi en vue de la session du Comité central du PCUS consacrée au problème des nationalités, qui doit s'ouvrir mardi prochain. Selon un journaliste local, le chef du PC estonien Vaino Valjas, a déclaré à la télévision qu'au cours de la rencontre entre les dirigeants baltes et Gorbatchev, celui-ci avait appuyé les mesures prises par les trois Républiques afin d'accroitre leur indépendance économique. La question de l'extension des droits politiques des républiques de la fédération a également été abordée. Il a ajouté que la réunion avait été utile et que Gorbatchev était du côté des Baltes et comprenait la situation. Les revendications des trois Républiques figureront certainement en tête de l'ordre du jour de la réunion de mardi, qui doit se pencher sur la plate-forme publiée récemment par le Kremlin sur les moyens de « transformer » la fédération soviétique et dont les propositions vont dans le sens des revendications pour davantage d'autonomie. La session étudiera également la réunion à une date anticipée du prochain congrès du parti, qui n'est prévu normalement qu'en 1991. Par ailleurs, l'agence TASS rapporte que Gorbatchev a persuadé les cheminots russophones de Moldavie soviétique — autre région secouée par la montée du nationalisme — de reprendre le travail et de renoncer à leur mot d'ordre de grève de 18 jours. Le mouvement devait appuyer les protestations de la minorité russophone opposée à une loi donnant la langue locale le statut de langue officielle de la République. TASS annonce aussi que la république de Biélorussie, dans l'Ouest de l'URSS, emboîtera le pas aux Républiques baltes en bénéficiant d'une plus grande autonomie économique dans le cadre d'un processus deux volets qui débutera le 1er octobre. À partir de cette date, les autorités républicaines prendront en charge la gestion d'une cinquantaine d'usines et d'institutions. À partir du 1er janvier 1990, la Biélorussie fonctionnera selon les principes de l'autofinancement et l'autogestion, ajoute TASS. Elle précise que « cette expérience est importante pour la préparation d'un processus similaire dans l'ensemble des républiques de l'Union, qui sera adopté entre 1991 et 1995 ». Enfin, en Azerbaidjan, les préparatifs allaient bon train en vue de la session extraordinaire du parlement de la République, qui fait suite à une vague de grèves ayant paralysé des secteurs entiers de l'économie. Pour la première fois, le Front populaire azéri, ainsi que d'autres mouvements non-officiels seront représentés à la session parlementaire qui sera retransmise en direct par la télévision locale, selon Tass.



photo AP

M. Nujoma a embrassé le sol de la Namibie en descendant de son avion.

La Hongrie laissera indéfiniment ses frontières ouvertes aux réfugiés

d'après AFP et Reuter

BUDAPEST — La Hongrie veut laisser indéfiniment ses frontières ouvertes, et renégocier l'accord bilatéral de 1969 avec la RDA, qui interdit à Budapest de laisser partir librement vers l'Occident des ressortissants est-allemands sans l'accord de la RDA.

Selon l'agence de presse hongroise MTI, Mme Maria Ormos, membre du comité exécutif du PC hongrois a « évoqué cette possibilité » lors de ses entretiens avec des membres du PC est-allemand hier et avant-hier à Berlin-Est. « Elle a justifié sa démande, précise MTI, par le fait qu'une modification (du traité) est nécessaire, qui tienne mieux compte des intérêts particuliers des signataires de l'accord. À cet effet, Mme Ormos a proposé que des experts des deux pays ouvrent des conversations pour trouver une solution acceptable pour les deux parties ».

M. Kurt Hager, membre du bureau politique du pc est-allemand a souligné de son côté que la RDA « souhaite le maintien » de l'accord de 1969 et que la décision hongroise de le suspendre unilatéralement « viole les intérêts de tous les pays socialistes ».

Le conseil des ministre hongrois a de son côté émis une déclaration hier, selon laquelle « les frontières hongroises resteront ouvertes pour les réfugiés est-allemands tant que le problème n'est pas résolu » et « invite les deux États allemands à le régler entre eux. »

Le gouvernement hongrois déclare aussi que « les accusations est-allemandes selon lesquelles le gouvernement hongrois est responsable de la situation créée par les Allemands de l'Est désireux de quitter leur pays sont dénuées de tout fondement. »'

Retour triomphal du leader historique en Namibie

Nujoma appelle à la réconciliation

WINDHOEK (AFP) — M. Sam Nujoma, président de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), a lancé hier à tous les Namibiens, dès son retour en Namibie, un appel à « l'unité et à la réconciliation nationale », dans une atmosphère d'accueil triomphal par des milliers de partisans.

M. Nujoma, 60 ans, a lancé ce message empreint de modération au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue dans la cour de la maison d'un membre de la SWAPO à Katutura, ghetto noir proche de Windhoek, environ quatre heures après son retour en Namibie, qui avait mis fin à un exil de plus de 29 ans.

C'était la première fois qu'il s'exprimait publiquement sur le sol de son pays depuis 1960. Sam Nujoma est arrivé hier matin à l'aéroport de Windhoek, à bord d'un appareil des lignes aériennes éthiopiennes en provenance de Luanda.

Outre les milliers de partisans de la SWAPO qui étaient venu l'acclamer, un important dispositif policier avait été mis en place, la SWAPO craignant pour sa sécurité, à la suite notamment de l'assassinat mardi d'Anton Lubowski, un des responsables blancs de la SWAPO.

M. Nujoma s'est montré inflexible vis-à-vis de la puissance coloniale, l'Afrique du Sud, contre laquelle la SWAPO a mené une guerre de plus de 22 ans. « Une Namibie indépendante », a-t-il affirmé, « inclut les 1124 kilomètres carrés de Walvis Bay », petite enclave sud-africaine sur la côte namibienne, ainsi que toutes les iles situées entre ce port et la rivière Orange, qui sépare la Namibie de son puissant voisin.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août vrier 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 142540 CANADA INC. trading under the name of LES TISSUS BONATA (1986)/BONATA FABRICS (1986) a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ième jour d'août 1989, sous le numéro 4186463.

Ce 22ième jour d'août, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 juillet vrier 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à EDWIN JEANS & SPORTWEAR LTD./LES VÊTEMENTS DE SPORTS JEANS EDWIN LTÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ième jour d'août 1989, sous le numéro 4186461.

Ce 22ième jour d'août, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 août vrier 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DIVERTISSEMENT VIDÉO AMOUR INC./AMOUR VIDÉO ENTERTAINMENT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5ième jour de septembre 1989, sous le numéro 4193995.

Ce 11ième jour de septembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, Québec, sous le numéro 4188067, La Banque Royale Du Canada (ci-après appelée « La Banque ») a rétrocédé et transféré de nouveau à P. SEGAL INC. (ci-après appelé « le client ») tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 29 mars 1988 et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, Québec, sous le numéro 4002628.
Fait ce 8ième jour de septembre 1989.
La Banque Royale Du Canada.

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR MUNICIPALE. No: 16732. VILLE DE REPENTIGNY, partie demanderesse, VS RÉJEAN HUBERT, partie défenderesse. Le 25 septembre 1989 à 10h00, au 1130, Bossuet, app. 2, MONTRÉAL, QC, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉJEAN HUBERT, saisis en cette cause, consistant en: un vidéo Emerson VHS, une télévision Emerson 18", une table tournante Toshiba, un Tuner STA-520 et 2 boites de son. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL DAIGNEAULT, huissier, (514)654-0102. Diane Michaud Pelletier HUISSIERS, 502 rue Sauvageau, Repentigny, Qc. J5Y 2A1.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 juillet vrier 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SYNCAN AGENCIES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ième jour d'août 1989, sous le numéro 4186465.

Ce 22ième jour d'août, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 août vrier 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LE GROUPE DANDOIS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5ième jour de septembre 1989, sous le numéro 4193996.

Ce 12ième jour de septembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août vrier 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 142540 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ième jour d'août 1989, sous le numéro 4186462.

Ce 22ième jour d'août, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 mai 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2645-5931 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 28ième jour d'août 1989, sous le numéro 4191484.

Ce 6ième jour de septembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile. No.: 500-02-004916-891. LES TISSUS HOME INC., demandeur, -vs- 2623-1290 QUÉBEC INC., -et- LES IMPORTATIONS WIN-TEXTILES, partie défenderesse. Le 28 septembre 1989, à 10h00 de l'avant-midi, la la place d'affaires de la défenderesse au no 1751 rue Richardson suite 7315, en la cité Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 FAX 195, Brother de couleur gris, 1 ordinateur « Apple » et clavier + écran et imprimante, 1 machine à coudre JUKI avec table et acc., 150 paquets de serviettes en tissus, 50 rouleaux de tissus assortis, lot de tissus assortis. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. DE L'ÉTUDE ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS. Montréal, le 13 septembre 1989.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-016853-892

COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)

SUKHDEV SINGH,
demandeur
-vs-
BARRY WATERS,
et
NICHOLAS REUS,
Défendeurs

ASSIGNATION

PRÉSENT: Le Protonotaire
Le défendeur, Barry Waters, est ordonné de comparaître au bureau de la Cour, situé au 10 rue St-Antoine est, dans la ville de Montréal, chambre 1.100, dans les trente (30) jours de la publication de cet avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration a été laissée à l'attention du défendeur, Barry Waters, au Greffe de la Cour.
MONTRÉAL, 22e jour du mois d'août 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE:
RICHARD GAGNÉ, messager domicilié et résidant au 5970, 27ième avenue #14 à Montréal, Québec H1T 3J6

AVIS est donné que RICHARD GAGNÉ a fait cession de ses biens le 31 août 1989 et la 1ère assemblée des créanciers sera tenue le 22 septembre 1989 à 9h30 au bureau du Syndic au 50 Place Crémazie ouest, Suite 422 à Montréal, Québec
Montréal, ce
15 septembre 1989.
JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC., Syndic,
50, Place Crémazie, #422
Montréal, Québec H2P 2T1
Tél.: (514) 382-3260

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
2334-7404 QUÉBEC INC., corps légalement constitué ayant son siège social au 7365 Dumesnil à St-Léonard, Québec H1C 3A7

AVIS est donné que 2334-7404 QUÉBEC INC. a fait cession de ses biens le 31 août 1989 et la 1ère assemblée des créanciers sera tenue le 26 septembre 1989 à 9h30 au bureau du Séquestre Officiel, 200 boul. René Lévesque ouest, Basilaire 00, chambre 07, Montréal, Québec.
Montréal, ce 15 septembre 1989.
JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC., Syndic,
50, Place Crémazie, #422
Montréal, Québec H2P 2T1
Tél.: (514) 382-3260

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR MUNICIPALE. No: 61-89. VILLE DE BERTHIERVILLE, partie demanderesse, VS CAROLE LALANCETTE, partie défenderesse. Le 29 septembre 1989 à 10h00, au 616, DE PONTBRIAND, MONTRÉAL, QC, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAROLE LALANCETTE, saisis en cette cause, consistant en: un Chevrolet Chevette 1980 orange, une moto Kawasaki 1981 noir; Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL DAIGNEAULT, huissier, (514)654-0102. Diane Michaud Pelletier HUISSIERS, 302 rue Sauvageau, Repentigny, Qc. J5Y 2A1.

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE. COUR DU QUÉBEC, No: 750-02-000710-893. CAISSE POPULAIRE DE RICHELIEU, Partie demanderesse, -vs- DISTRIBUTION SUPER CAM INC., & ALS., Partie défenderesse. - AVIS LÉGAL - Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice; Le 25 septembre 1989, à 10h00 de l'avant-midi, au no 7373 Boul. Langelier, Montréal. Les dits biens consistent en: 1 filtre Diatom Acnor, 1 Pompe à air Maxima CSA, 1 nettoyeur pour le gravier, 2 Marina DEC, 5 X roues en métal pour hampster, 5 X petit bol gourmet P/S, 5 X petit bol en grès pour chien, 6 réservoirs à eau ou à grains, 12 auges à eau ou à nourriture, 1 distributeur Hagen en bois, 3 cages (grosses) d'oiseaux, 28 cages (petites) d'oiseaux, lot d'étagères de diverses grandeurs, 40 aquarium 15 gallons et acc., et divers articles de Pet Shop. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé. MARCEL DROLET, de l'étude ALPHÉDOR COURNOYER & ASS., huissiers, C.P. 322, 1600 Girouard, suite 234, St-Hyacinthe, Québec, J2S 2Z8. Tél.: (514) 773-2144. Donné à St-Hyacinthe ce 9ième jour de septembre 1989.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-04-000680-892

COUR SUPÉRIEURE

DAME DORIS DUFOUR,
Requérante
-C.-
GILLES CARDIN JR,
Intimé

AVIS PUBLIC
À: Monsieur Gilles Cardin Jr
PRENEZ AVIS qu'une requête pour garde légale d'enfant et pension alimentaire sera présentée par la requérante pour adjudication devant l'Un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Longueuil, (1111, boul. Jacques-Cartier est), en la salle 1.17, le 18ième jour d'octobre 1989 à 9h15 de l'avant-midi ou dès que Conseil pourra être entendu.
Copie de ladite requête a été laissée à votre attention au Greffe de cette Cour.
Veuillez vous gouverner en conséquence.
MONTRÉAL, ce 11 septembre 1989
MAURICE JR ROURANGEAU
MES LESTAGE & RHÉAUME
794, rue Fréchette
Bureau 110
LONGUEUIL (Québec)
Tél.: (514)670-7372.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-010889-895

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA LIMITÉE,
Partie demanderesse
c.
DECOR-RÉNOVATION DE L'ANSE INC.,
-et-
SYLVAIN FONTAINE
Parties défenderesses

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DECOR-RENOVATION DE L'ANSE INC. -et- SYLVAIN FONTAINE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref de saisie avant njugement, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de DECOR-RÉNOVATION DE L'ANSE et SYLVAIN FONTAINE.
Lieu: Montréal
Date: 11 septembre 1989
MICHEL MARTIN, P.A.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 avril 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES MODES G.M. INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 19ième jour d'avril 1989, sous le numéro 4142941.

Ce 22ième jour d'août, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 9 juin 1989 par lequel 163345 CANADA INC. a transporté et cédé toutes ses dettes, présentes ou futures À LA Banque de Montréal, a titre de garantie, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Rouville, le 27ième jour de juin 1989, sous le numéro 200647.

Ce 9ième jour de juin, 1989
LA BANQUE DE MONTRÉAL.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-182237-895

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
DAME SYLVIA BAUTISTA,
Partie demanderesse
-c.-
HANRIQUE PEREYRA,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à HANRIQUE PEREYRA de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10 rue St-Antoine Est, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de HANRIQUE PEREYRA.
Lieu: Montréal
Date: 11 septembre 1989.
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-009577-899

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
CAISSE POPULAIRE ST-LÉOPOLD,
Partie demanderesse
c.
LES HÉRITIERS DU FEU MICHEL MAYRAND,
et
HELLS ANGELS INC.,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à HELLS ANGELS INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, à Montréal, district de Montréal, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de l'avis suivant l'article 1040-A a été remise au greffe à l'intention de Hells Angels Inc.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 8 septembre 1989
RÉAL PLOURDE
Protonotaire-adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-05-001259-898

COUR SUPÉRIEURE

BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Demanderesse
-vs-
RICHARD ROBICHAUD,
Défendeur

ORDONNANCE

Le défendeur, RICHARD ROBICHAUD, est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie du bref de saisie avant jugement et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure du district de Terrebonne, à son intention.
De plus, prenez avis qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
ST-JÉRÔME, le 8 septembre 989
DANIELLE LAFORTUNE
Protonotaire-Adjoint C.S.T.
Rochon, Prévost, Auclair,
Fortin & d'Aoust,
85, rue Martigny Ouest,
Suite, 6.18,
Saint-Jérôme, Québec,
J7Y 3R8,
Procureurs de la demanderesse.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 juillet vrier 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 100775 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ième jour d'août 1989, sous le numéro 4186464.

Ce 22ième jour d'août, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er février 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PLACEMENTS GEORGE PREKAS MONTRÉAL LTÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 3ième jour de mars 1989, sous le numéro 4127859.

Ce 22ième jour d'août, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-1817991-895

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la Famille)

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MADELEINE KANEMY,
Partie demanderesse
c.
RAFAEL PONCE,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à M. RAFAEL PONCE de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame, à Montréal, en salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE
DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Monsieur Rafael Ponce.
Lieu: Montréal
Date: 22 août 1989.
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-HYACINTHE
NO: 750-02-000670-899

COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT
GREFFIER-ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
c.
GROUPE ZURICH COMPOSITES INC.,
Partie défenderesse,

ASSIGNATION

ORDRE est donné à GROUPE ZURICH COMPOSITES INC., de comparaître au greffe de cette cour situé au 1550, Dessaules, à St-Hyacinthe, dit district dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis article 119.1 CPC a été remise au greffe à l'intention de GROUPE ZURICH COMPOSITES INC.
Lieu: St-Hyacinthe
Date: 12 septembre 1989
CAROLE AUCLAIR.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS
NO: 760-12-009147-897

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
COLINDA NORMAND,
Partie demanderesse
c.
BRIAN BLACKLER,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à BRIAN BLACKLER, de comparaître au greffe de cette cour situé au 180, Salaberry, Valleyfield, salle Cour de Pratique, dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce et requête pour mesures provisoires présentable le 14 octobre 1989 à 9h15 a.m., en la cour de Pratique a été remise au greffe à l'intention de BRIAN BLACKLER.
Lieu: Valleyfield
Date: 8 septembre 1989
GILBERT FOREST, C.S.B.

Evitez la fumée
Pour mieux respirer

Transports Québec

Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. Saint-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1er étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

■ **Projet no 103-9607-9** — Construction et la réfection de défenses et construction d'une échelle de sécurité et de passerelles au quai du débarcadère routier de Matane, M.R.C. Matane, circonscription électorale de Matane.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 10 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 22 000 $ ou
— chèque visé: 11 000 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le jeudi, 12 octobre 1989 à 15h.**

■ **Projet no 536-0931-9** — Terrassement, structure de chaussée et revêtement bitumineux préparé et posé à chaud, sur le chemin du Rang VI, dans la municipalité de St-Élie-d'Orford, M.R.C. Sherbrooke, circonscription électorale d'Orford. Longueur de 1,58 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 10 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 35 000 $ ou
— chèque visé: 17 500 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le jeudi, 12 octobre 1989 à 15h.**

■ **Projet no 676-1618-9** — Déneigement et déglaçage du chemin Mont-St-Michel/Parent et grattage et mise en forme du chemin Mont-St-Michel/Parent, chemin est de la rivière Tapani, chemins est et ouest du Tour du Lac Tapani dans les territoires non organisés (T.N.O.) et municipalités de Mont-St-Michel et Ste-Anne-du-Lac, M.R.C. d'Antoine-Labelle, circonscriptions électorales de Labelle et Gatineau. Longueur de 98,18 km.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 23 000 $ ou
— chèque visé: 11 500 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mercredi, 11 octobre 1989 à 15h.**

■ **Projet no 997-1947-9** — Tamisage de gravier brut, calibre pour abrasif et mise en réserve dans le banc de gravier de Manic III, sur la route 389, territoire non subdivisé, M.R.C. Manicouagan, circonscription électorale de Saguenay.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 3 800 $ ou
— chèque visé: 1 900 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 3 octobre 1989 à 15h.**

avis public

Commission des transports du Québec

LES TRANSPORTS MITIS INC. a introduit une demande de suppression de service (Demande 8-Q-000225-127-HPT – Rôle Q-89-07086-5) pour du transport interurbain effectué entre Biencourt et Rimouski.

La Commission des transports du Québec donne avis qu'elle entendra en audience publique cette demande les 4 et 5 octobre prochain, au Motel Normandie, Salle Fort Ramsay, 556, Saint-Germain est, à Rimouski.

Toute personne peut se présenter et être entendue à titre de témoin pour la Commission.

La Commission donne avis qu'elle entendra en même temps toute demande d'un transporteur de remplacement qui pourrait lui être adressée. Toute personne ou transporteur de remplacement qui désire obtenir des renseignements additionnels peut s'adresser au numéro (418) 644-6060 à Mme Céline Aubin ou au numéro (418) 644-6066 à M. André Maheux.

L'Administrateur par interim
Québec, le 11 septembre 1989

Québec

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES N° 89-0627
Fourniture de services complets d'entretien à prix unitaire à l'acte d'une flotte de véhicules légers pour une période de trente-six mois au chantier LG 2A (approximatif 100 unités)
PRIX DU DOCUMENT: 25,00 $
GARANTIE DE SOUMISSION: 75 000,00 $
Date et heure limites de réception des soumissions:
Mardi, le 3 octobre 1989

APPEL D'OFFRES N° 89-0656
Fourniture d'un camion à incendie neuf ou usagé pour le campement Brisay
GARANTIE DE SOUMISSION: 18 000,00 $
Date et heure limites de réception des soumissions:
Mardi, le 28 septembre 1989

Les documents d'appels d'offres peuvent être obtenus ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES
19e étage, local 1904
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont obtenu le document d'appel d'offres de la Société d'Énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement et Services

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Washington dénonce la nouvelle flambée de violence au Guatemala

Les veuves de guerre se comptent par milliers

François Brousseau

Les « Folles de la Place de Mai » ont des cousines en Amérique centrale. Les veuves de Buenos Aires, dont les manifestations répétées n'avaient pas été sans ébranler l'ancienne dictature argentine, ont fait des émules au Guatemala.

Des citoyennes guatémaltèques, pour la plupart d'origine indienne, se sont réunies il y a exactement un an pour créer un mouvement, la « Coordination nationale des veuves du Guatemala », qui compte aujourd'hui 8,000 membres.

Leur but : faire connaître au monde, en plus de leur condition de victimes directes de la violence, le sort misérable des habitants de l'arrière-pays guatémaltèque, la terreur qu'y feraient de plus en plus régner, depuis quelques mois, l'armée et ses agents en civil, les conditions de vie « inhumaines » des paysannes et de leurs enfants. Derrière ce qu'elles appellent volontiers « la démocratie de façade » du gouvernement élu de Vinicio Cerezo.

Viols, tortures, massacres, attentats à la bombe, réquisitions, travaux forcés, malnutrition, mainmise des sectes diverses, analphabétisme chez 80 % des femmes indigènes : Fermina Lopez, qui habite El Quiche, dans les hauteurs de l'Altiplano guatémaltèque, racontait hier, de passage à Montréal, ses tristes histoires de misère et de violence ordinaire.

Une situation que condamnaient d'ailleurs justement, hier aussi, les autorités américaines, ainsi que le rapportent des dépêches en provenance de Washington.

Dénonçant cette récente recrudescence de violence, qui remonte au début de l'été, le porte-parole du département d'État, M. Richard Boucher, l'a condamnée « dans les termes les plus sévères. Nous avons exprimé notre préoccupation au plus haut niveau du gouvernement guatémaltèque », a-t-il déclaré.

Il a affirmé que les États-Unis sont incapables d'identifier les responsables de ces attaques, mais espèrent que par cette condamnation, ils pourraient « aider le gouvernement à mettre fin à la violence».

Pour Fermina Lopez, ces histoires de violence commencent par ce 5 décembre 1982, le jour où son mari, un militant de l'Action catholique locale, fut enlevé par une bande non identifiée, pour ne plus jamais reparaître. Et qui se poursuivent jusqu'à ce dimanche dernier, lorsque l'Associated Press rapportait la découverte des corps d'un professeur et de trois étudiants, au fond d'un canyon des abords de San Carlos.

Au total, dans les trois dernières décennies, on a enregistré au Guatémala quelque chose comme 50,000 cas de disparitions ou d'assassinats, et 444 villages détruits, selon la Commission des droits de l'homme du Guatémala. Des destructions qui, selon Mme Lopez, s'expliquent par la volonté des autorités militaires de regrouper la population dans des « villages modèles », pour mieux la contrôler, en y mélangeant le paternalisme et la répression.

Le gouvernement Cerezo, qui avait, lors de son élection en 1986 et de l'« ouverture » subséquente, laissé renaître des espoirs de rétablissement d'un régime véritablement civil, d'un État de droit et d'une armée neutralisée, n'a pas livré à marchandise, à en juger par le témoignage de Mme Lopez. Sans être formellement retournés au pouvoir, les militaires, qui ont tenté un coup d'État en août 1988, et apparemment lancé une nouvelle vague de terreur dans les campagnes depuis le début juillet, tiennent en laisse les institutions politiques de la capitale. Même si, au niveau local, certains responsables tentent de s'opposer aux exactions des bandes en civils, dont l'affiliation à l'armée semble là-bas un secret de Polichinelle.

Alors, quels espoirs, dans ce pays qui figure en bonne place dans les énumérations sinistres d'Amnistie internationale ? « Les Églises locales, catholique et protestante, sont avec nous. L'opinion publique internationale est sensible à notre cause (Mme Lopez rentre d'une tournée européenne) et les organisations non gouvernementales nous ont promis de l'aide morale et matérielle. Notre Coordination, présente dans 7 des 22 départements du pays, fait des progrès, de même que d'autres organisations populaires. »

Et la guérilla, qui, bien que moins active et présente que celle du Salvador, ratisse certaines régions du pays ? À part le fait d'écouter sa radio (« La Voz popular »), Mme Lopez ne rapporte pas de contacts entre les « groupes populaires » comme le sien et l'UNRG (Union nationale révolutionnaire guatémaltèque).

Le scepticisme ou le désintérêt envers la « grande politique », le souci d'agir sur des problèmes locaux et concrets, reviennent continuellement dans le discours de cette veuve militante au beau visage indien, totalement dépourvu de cette « langue de bois » si fréquente.

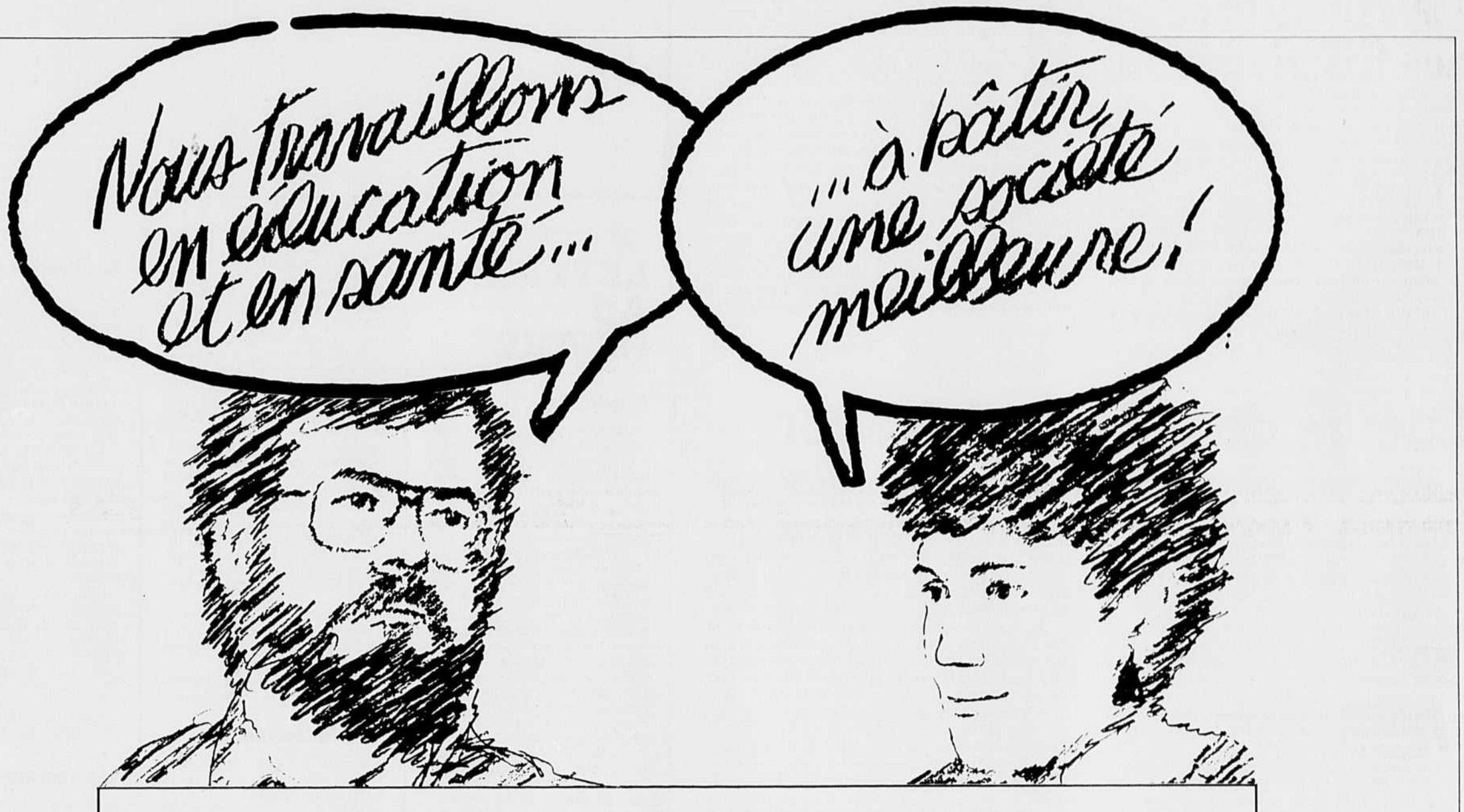
LE MONDE EN BREF

Nouvelles répressions en Tchécoslovaquie

PRAGUE (Reuter) — Renata Panova, une Tchécoslovaque de 18 ans, a été condamnée hier à Tabor à six mois de prison pour avoir porté une banderole qui incitait le régime communiste au dialogue lors d'une manifestation en mai, a annoncé le mouvement dissident Charte 77. La banderole portait l'inscription « Le dialogue, pas la confrontation ». La police tchécoslovaque avait dispersé la veille une manifestation écologiste dans le centre de Prague, et interpellé cinq personnes, a-t-on appris de source proche de l'opposition. À l'appel de l'Association indépendante pour la paix, une centaine de personnes s'étaient rassemblées pour protester contre le projet de construction d'une cokerie près de la ville d'Ostrava, non loin de la frontière polonaise. La police est intervenue pour disperser la manifestation mais deux militants, Petra Konradova et Tomas Sedlacek, ont eu le temps de lire des textes réclamant une meilleure défense de l'environnement. Lorsque les policiers ont emmené cinq des manifestants, dont Sedlacek, la foule a crié « Vive Gorbatchev ! », « Liberté ! » et « Vive Havel ! », du nom du dramaturge Vaclav Havel, chef de file de la dissidence tchécoslovaque.

Réunification des deux Corées : c'est non

TOKYO (Reuter) — La proposition de réunification des deux Corées, formulée lundi par le président sud-coréen Roh Tae Woo, a été fermement rejetée hier par le quotidien *Rodong Sinmun*, organe du Parti du travail (communiste) au pouvoir en Corée du Nord. Le journal, cité par l'agence de presse nord-coréenne reçue à Tokyo, qualifie la proposition de Roh de déraisonnable et peu réaliste. Roh avait proposé lundi un sommet à son homologue nord-coréen Kim Il Sung pour discuter de la création d'un « commonwealth coréen », première étape vers une réunification.



« C'est important les personnes. C'est assez important pour qu'on prenne du temps
pour les instruire, qu'on prenne du temps pour les faire avancer,
leur faire découvrir des choses, repousser les limites de leur possible.
C'est assez important les personnes pour qu'on prenne du temps pour régler
les problèmes de certaines d'entre elles, pour qu'on prenne du temps
pour les soigner, pour apaiser leurs peines,
pour trouver des solutions à leurs problèmes.

La pire chose qui pourrait arriver, c'est de laisser à nos enfants une société
qui est moins instruite, avec des personnes qui sont plus malades.
On ne peut pas laisser ça à la génération qui nous suit.
Et comme adultes, il faut revendiquer que l'éducation c'est important,
il faut y croire. Il faut dire qu'on n'a pas d'économies à faire là-dessus,
qu'on n'a pas d'économies non plus à faire sur la dignité
des personnes qui souffrent. »

Lorraine Pagé
présidente de la CEQ

Voilà le sens de notre négociation.

Voilà pourquoi, aujourd'hui, nous passons à l'action.

Centrale
de l'enseignement
du Québec

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeur adjoint: Guy Deshaies

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

La FIIQ après Canossa

Un dénouement, encore précaire, qui pourrait faire époque

L'ACCIDENT de parcours de juin dernier aura appris qu'il ne faut pas vendre la peau de l'infirmière syndiquée avant qu'elle n'ait, elle-même, ratifié une entente négociée par ses dirigeantes, même entérinée par son conseil général !

À cet égard, on aura noté le contraste saisissant entre la sobriété de l'annonce faite mercredi soir par la direction de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) d'un accord intervenu plus tôt et le triomphalisme du communiqué syndical du 22 juin qui devait conduire ses auteures à Canossa.

La prudence reste de mise. Mais, cette fois, les chances sont excellentes que l'entente passe avec succès l'examen que doit lui faire subir chacun des syndicats affiliés à la FIIQ (même si, au moment d'écrire ces lignes, de difficiles pourparlers se poursuivaient touchant la levée des sanctions qui pèsent sur les grévistes). Cette entente, bien avant sa bonification, avait été saluée pour les « gains substantiels » qu'elle comportait. En plus de satisfaire aux priorités de la FIIQ, elle allait « redonner ses lettres de noblesse » à la profession d'infirmière.

On comprend mieux, avec un peu de recul, la réaction négative des infirmières lors du référendum de juin. Elles étaient parties pour la gloire, il leur fallait retomber sur terre, ce qui n'est pas toujours facile. Dans les jours qui ont suivi cette défaite humiliante, les dirigeantes de la FIIQ ont agi avec une maîtrise peu banale. Elles ont fait preuve d'une qualité de leadership devenue assez rare. Pour s'en convaincre, on peut se reporter au document qui a servi de base aux discussions du conseil fédéral des 2 et 3 août.

Beaucoup de militantes, dans leur emportement, proposaient rien moins que de reprendre la négociation à zéro. Il y avait sur la table une trentaine de propositions, dont plusieurs s'ajoutaient à la liste des demandes initiales de la FIIQ ! Avec un réalisme et une patience exemplaires, le comité exécutif avait analysé ces revendications à partir d'une grille très serrée, pour conclure qu'il fallait, sous peine d'impasse, convenir d'un nombre limité d'objectifs reliés directement aux particularités de la profession et susceptibles de rendre plus efficaces et plus équitables les solutions apportées à quelques problèmes spécifiques, dont celui de la pénurie de main-d'oeuvre.

Rétrospectivement, on voit mieux comment cette opération, conduite avec intelligence, aura rendu possible le dénouement qui a suivi.

Bien qu'il soit prématuré de l'affirmer, l'émergence de la FIIQ et le succès incontestable de sa première négociation commune pourraient exercer à moyen terme une influence considérable sur l'évolution du syndicalisme dans les secteurs public et parapublic au Québec.

Minorisées au sein de « tables communes » ou profondément divisées entre des clans où sévissait une rivalité farouche, les infirmières ont vu leurs conditions de salaire et de travail stagner. Dans le même temps, leur profession subissait d'importantes mutations sur lesquelles elles n'avaient que peu de prise. Ce qui leur échappait encore après 25 ans de syndicalisme en rangs dispersés, elles viennent de l'obtenir. Cette réussite en fera réfléchir plusieurs. Il ne serait pas étonnant que l'on assistât dès le prochain maraudage — où les syndiqués ont l'occasion de confirmer ou de modifier leur allégeance syndicale — à quelques autres réalignements. De même les centrales pourraient être amenées à reconsidérer certaines de leurs structures ou de leurs stratégies pour tenir compte, après un quart de siècle de « syndicalisme industriel », de la remontée d'un « syndicalisme de métier ».

Un dernier point. Le dossier serait plus net sans la bavure qu'aura été la grève générale.

Cette décision de recourir à l'arme ultime a été prise en toute connaissance de cause. La discussion au conseil général des 2 et 3 août est sans équivoque : la grève — dont on savait, évidemment, qu'elle serait illégale — a été retenue comme moyen d'action qui obligerait « le gouvernement à faire des choix rapides » et la stratégie de la FIIQ, depuis le début, a été de prendre les devants de manière à ce que ses revendications ne soient pas noyées ou « amoindries » par les règlements d'aucune autre organisation syndicale.

Ce fut son choix délibéré. Et ce choix avait un prix que, d'avance, les infirmières ont accepté de payer. Le fait de s'exposer « aux amendes prévues à la loi 160 » entraînera « l'éventuelle nécessité d'une cotisation spéciale », lit-on dans le dossier du conseil fédéral cité plus haut. La FIIQ aurait mauvaise grâce d'exiger aujourd'hui que le gouvernement se contente d'effacer l'ardoise.

— JEAN FRANCOEUR

Lueurs de paix au Salvador

Guérilla et gouvernement ont engagé le dialogue au Mexique

LE SORT du Salvador se dessine peut-être en ce moment même dans un hôtel de Mexico. Depuis trois jours déjà, représentants du gouvernement salvadorien et leaders du Front de libération Farabundo Marti poursuivent des pré-négocations qui paraissaient impensables, il y a quelques semaines encore. Depuis le premier juin, le pays est en effet dirigé par le Président Alfredo Christiani, leader de la formation de droite ARENA associée aux « escadrons de la mort » du début des années 80. Personne n'aurait osé prévoir ce dialogue entre guerilla et gouvernement après bientôt dix ans d'une guerre qui a ruiné ce petit pays agricole.

C'est, semble-t-il, l'intervention de l'Église catholique qui a permis ce premier rapprochement entre le nouveau pouvoir politique et le Front. Deux représentants de la hiérarchie salvadorienne agissent d'ailleurs en observateurs à ces pourparlers, contrairement à ce qu'avait publiquement souhaité, dans un premier temps, le Président Christiani. À la faveur des discussions dans la capitale mexicaine, c'est le Front de libération nationale, d'obédience marxiste, qui a proposé un plan de paix en vue de mettre fin au conflit où ont péri plus de 70,000 citoyens d'un pays d'à peine 5 millions d'habitants.

Qualifié d'audacieux et global, ce plan de paix prévoit notamment la fin des hostilités à la mi-novembre et la ré-intégration dans la vie politique des guerillas du Front. Il préconise aussi la prise de contrôle effective de l'armée par le gouvernement et suggère même la reconversion en aide alimentaire et médicale des sommes considérables — un million de dollars par jour — versées au gouvernement du Salvador par les États-Unis.

La récente visite au Salvador du vice-président des États-Unis n'est sans doute pas étrangère au ton conciliant manifesté par le gouvernement de M. Christiani. Malgré les promesses de ce dernier durant la campagne présidentielle de l'hiver dernier, on ne prévoyait pas un tel déblocage. Son ascension à la direction du parti ARENA avait été favorisée par l'un des fondateurs de cette formation, Roberto d'Aubuisson, qui est généralement considéré comme le cerveau des escadrons de la mort.

Cette démarche de Washington visait à tirer le trait après l'échec de la présidence du démocrate-chrétien Duarte qui avait reçu l'aval du gouvernement américain. Une présidence rapidement marquée par la reprise des attentats et une recrudescence de la corruption.

Ces pourparlers prennent en quelque sorte le relai des accords intervenus plus tôt en vue du démantèlement de la contra et de la fin des hostilités au Nicaragua. C'est timidement la mise en place d'un autre volet du plan Arias.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Comment « habiter Montréal »

L'administration du RCM en quête d'une politique réaliste

LA COMMISSION permanente de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics du conseil municipal de Montréal vient de publier son rapport final sur la politique d'habitation proposée par l'administration Doré-Fainstat. Fruit d'une impressionnante consultation publique, l'indigeste document de 174 pages est toutefois le contraire d'un manifeste populaire.

Il faut souhaiter que le RCM trouve d'autres moyens de présenter un projet d'habitat « abordable » dans un milieu « de qualité ».

Malgré tout, la Commission a puisé à un très grand nombre de points de vue et d'expertises. Si la synthèse qu'elle en a tirée n'est pas plus magistrale, c'est qu'en réalité les intervenants et les conseillers eux-mêmes doivent avouer leur ignorance de la situation qui prévaut à ras de quartier.

On connaît nombre de besoins particuliers. On ne manque pas de « solutions » non plus. Mais la mouvance de la population reste un mystère.

D'ici qu'on réussisse à prendre la vraie mesure de la situation, l'administration est condamnée à mettre à l'essai une multitude de suggestions dont le plupart semblent judicieuses, mais qui risquent de n'avoir pas un grand attrait politique pour les Montréalais ni pour les gouvernements supérieurs auxquels la Ville demande de ne pas se « désengager ».

Entre-temps, on voit mal comment la métropole, le coeur de Montréal, va cesser d'être une « ville de locataires ».

La politique proposée vise d'abord à protéger les citoyens les plus démunis et à donner un logis plus salubre ou moins cher à des milliers d'entre eux, notamment à ceux qui se sont inscrits à la longue liste d'attente des HLM. On craint l'effet d'une conversion massive des logements locatifs en condos. L'option paraît opportune de donner un appui à la construction nouvelle, susceptible de garder plus d'élasticité au marché de l'habitation à loyer modeste.

Mais il faudra davantage pour inciter plus de gens à « habiter Montréal ».

La Commission propose à la Ville d'intervenir à l'aide de diverses sociétés municipales, et de s'associer à quelques partenaires privilégiés, dont le mouvement coopératif. Ces instruments sont nécessaires. Mais rien ne remplacera la présence dans chaque quartier de « chantiers » de rénovation, de construction nouvelle, d'accueil de résidents.

La Ville devrait recruter des promoteurs capables de rivaliser avec ceux qui ont développé les villes de banlieue. C'est un art que d'implanter un « dortoir » tout neuf en plein champ, c'en est un autre que de reconstruire, dans un tissu urbain déjà en place et parfois délabré, un milieu de vie qui devienne agréable.

Il faudra plus que des ruelles fleuries et des mini-parcs pour ramener des familles en métropole. Tant et aussi longtemps que les écoles n'y seront pas de première qualité et que les automobiles y auront priorité sur les enfants, Montréal ne pourra gagner la bataille de la qualité du milieu de vie.

Mais dans cette bataille, la Ville dispose de moyens d'action importants : des terrains libres et des experts de toutes sortes; des pouvoirs réglementaires; et une capacité de mobiliser les diverses communautés et institutions de son territoire. Reste à convaincre les gouvernements de Québec et d'Ottawa de faire un effort spécial pour épauler une ville dont les besoins sont à nulle autre comparables.

Autant dire que pareil enjeu ne saurait être laissé aux conseillers municipaux qui se disputent le leadership de l'habitation à Montréal. Il revient au maire, M. Jean Doré, de dire comment on voudra à l'avenir « habiter Montréal ».

— JEAN-CLAUDE LECLERC



LETTRES AU DEVOIR

Prédiction

DRÔLE de campagne électorale. Au lieu d'écouter argumenter les protagonistes aspirant aux jobs de député et de ministre, on entend à qui mieux mieux les grévistes expirant un souffle de chaos. Sommes-nous devenus une société de loisirs ?

Nos sports nationaux, le hockey et les élections, font des envieux. Nos acteurs populaires jouent avec le disque dans « Lance et compte » et les syndiqués occupent la tribune des orateurs politiques. Marc Messier passe la rondelle à Carl Marotte, Monique Simard garde les buts et Diane Lavallée soulève la foule. Robert Bourassa et Jacques Parizeau commentent laborieusement du haut de la passerelle.

Nos politiciens se font littéralement voler la vedette. L'enjeu des élections : l'indépendance ou plus de pouvoir et de piasses ? L'environnement ou protéger nos permanences ? Le lac Meech ou décluber ?

Je vous le prédis, les électeurs seront confondus entre les espèces menacées et les statuts précaires.

— LOUIS BÉLANGER
chirurgien dentiste
Montréal, le 10 septembre.

En Tunisie

LE PRÉSIDENT de l'Association Canada-Tunisie, qui a répondu à mon essai sur « La difficile démocratisation du Maghreb », a affirmé un peu hâtivement que, dans son pays d'origine, la démocratisation était réelle.

Sa réplique a certainement été écrite avant la dernière consultation électorale, car le président a été élu par 99.27 % et pas un seul député (depuis l'Indépendance) n'a pu entrer au Parlement qui n'était pas membre du Parti-État. La mariée était un peu trop belle, l'on ne faisait pas mieux sous Staline ou Brezhnev.

Certes, il y a eu une libéralisation sous le régime du général Ben Ali qui a déposé le sénile tyran Bourguiba, mais le profond autoritarisme continue et l'État de droit est encore loin. La vie de la société est régie par le pouvoir, toute décision importante remonte au président et dépend de lui. Y compris les médias où l'État détient le monopole de l'audio-visuel et dit à la presse (qu'il ne possède pas entièrement) que dire et quoi ne pas mentionner.

C'est aussi le pouvoir qui décide qui peut et qui ne peut pas participer à la vie politique du pays. Il y a une opposition autorisée (fort déçue à présent) et des mouvements (tel que le MUP de l'ancien ministre Ahmed Ben Salah) non autorisés qui ont demandé à plusieurs reprises le visa du ministère de l'Intérieur et qui ne peuvent pas fonctionner, malgré une loi d'amnistie générale, supposée d'éliminer les injustices bourguibiennes.

L'on a même pu assister au premier procès politique de l'ère benalienne : le secrétaire général du Parti de l'unité populaire, Jalloul Azuna, a été condamné le 17 août à pas moins d'un an de prison ferme pour « atteinte à la dignité du chef de l'État et distribution d'une déclaration de presse sans autorisation ».

Son avocate, Me Radhia Nasraoui, est poursuivie pour « diffusion de fausses nouvelles susceptibles de troubler l'ordre public et diffimation d'un corps constitué » (police), dans sa plaidoirie.

Le 28 août, le directeur du journal « Maghreb » et deux de ses journalistes ont dû comparaître devant un juge d'instruction accusés d'avoir publié des « articles inconvenants ».

Au moment où le multipartisme réel fait enfin les premiers pas en Algérie voisine, la société tunisienne reste bloquée par un despotisme éclairé dans le cadre duquel, en l'absence d'une opinion publique librement formée, l'opposition continue d'être harcelée par le parti-État et ses nervis, les barbouzes, même la police officielle.

Le bureau qu'Amnistie internationale a récemment ouvert à Tunis a maintenant du pain sur la planche.

— BOREK ZOFKA
Ottawa, le 11 septembre.

Inadmissible

« MUSIQUE PLUS » en diffusant le message publicitaire de la campagnie de jeans « Roberto » encouragerait un phénomène très grave : le viol.

Elle met en scène un jeune couple dont l'homme est qualifié de tombeur et la femme d'allumeuse, bien que rien dans leurs attitudes ne le laisse supposer. Il est poursuivi par une bande dont l'un des membres entraîne la jeune femme manifestement contre son gré en l'attrapant par la taille sous le regard impuissant de son ami.

On promet une suite...

Bien que fort probablement le second volet de cette histoire éclaircira les circonstances, le télespectateur qui n'aurait vu que le premier épisode garderait comme image que les femmes vêtues en l'occurence d'un jeans « Roberto » seraient toutes provocantes; par conséquent un viol serait facilement explicable.

Il est pour moi incompréhensible qu'un tel message publicitaire ne se fasse pas censurer. Il n'y a pas de place dans notre société pour des messages d'une telle violence.

Si on veut aspirer à un monde sain, les valeurs livrées à la nouvelle génération devront faire preuve d'amélioration...

— MYRIAM WOJCIK
Montréal, le 12 septembre.

Chose du passé

Lettre à M. Roland Rochon

LA SOCIÉTÉ canadienne des postes est heureuse de vous confirmer que les retards dans la livraison du journal LE DEVOIR à votre résidence de Montpellier sont désormais chose du passé.

Après avoir pris connaissance de votre lettre publiée dans la tribune des lecteurs le 18 août dernier, la Société a effectué certains contrôles qui lui ont permis de constater que votre journal était envoyé au mauvais centre de desserte ce qui occasionnait des lenteurs au niveau de l'acheminement.

Afin de corriger la situation, une représentante de la Société a communiqué avec la compagnie responsable de l'expédition de votre journal pour s'assurer de la livraison de celui-ci au bon endroit. La représentante a de plus indiqué les heures limites de dépôt du journal au centre de desserte le matin de façon à respecter l'horaire des services routiers qui transportent subséquemment le courrier vers les différents bureaux de poste de la région d'Argenteuil.

Bien qu'elle ne soit pas directement responsable des retards occasionnés par cette situation, la Société vous offre toutes ses excuses et tient à vous assurer que la livraison de votre journal se fera dorénavant avec ponctualité.

— LISE SYLVAIN
Société canadienne des postes
Montréal, le 11 septembre.

■ *Avis de l'éditeur*

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

Un certain vide

Lettre à M. Jean-Pierre Plouffe, Projet P.A.L., Verdun

J'AI BIEN reçu votre lettre du 31 mai dernier concernant les frais de médicaments administrés en cas d'urgence aux clients de la sécurité du revenu.

Comme vous le savez, le Règlement sur l'aide sociale et le Règlement sur la sécurité du revenu stipulent clairement que le ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu défraie la totalité des coûts des services pharmaceutiques et des médicaments assumés par la Régie de l'assurance-maladie du Québec en vertu de la Loi sur l'assurance-maladie.

Il semble y avoir, en effet, un certain vide juridique dans les cas où un médicament est administré dans l'ambulance sans la prescription d'un médecin. Techniquement, ces médicaments ne seraient pas couverts par la Loi sur l'assurance-maladie. J'entends remédier à cette situation pour les prestataires d'aide sociale et j'ai demandé à mes conseillers juridiques de proposer des mesures réglementaires ou législatives qui permettraient de combler la lacune que vous avez décelée.

— ANDRÉ BOURBEAU
ministre
Québec, le 11 août.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. **(514) 844-3361**

Abonnements : **(514) 844-5738**

« LE DEVOIR » (USPS = 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is $ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER : send address changes to Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Pluralisme ethnique et élections

1) Forte diminution des circonscriptions massivement francophones sur l'Île de Montréal

ROBERT BOILY
ALAIN PELLETIER
PIERRE SERRÉ

M. Boily est professeur à l'Université de Montréal. MM. Pelletier et Serré sont étudiants de doctorat à la même institution

SI PENDANT longtemps on a pu parler d'une opposition est-ouest de l'Île de Montréal comme d'une opposition anglophone-francophone, sous-entendant par là Canadiens anglais et Canadiens français, avec ici et là quelques quartiers pittoresques rassemblant Italiens, Juifs, Chinois ou encore Grecs, cette image ne correspond plus à la réalité dans laquelle se déroule cette élection. Les deux solitudes ne sont plus seules.

Cinq traits principaux traduisent fort bien la réalité d'aujourd'hui. Le premier c'est que plus que jamais (pour combien de temps encore ?) l'ensemble du Québec est massivement francophone, cependant que dans la région de Montréal, et plus particulièrement sur l'Île de Montréal, résident plus de 90 % des représentants de groupes ethniques très divers. Seules, à l'extérieur de cette région, les circonscriptions de Pontiac (51 %) Brome-Missisquoi (67.9 %) Beauharnois-Huntingdon (77.3 %) Gatineau (78 %) et Argenteuil (79.6 %) sont francophones à moins de 80 %. De fait, en dehors de la région de Montréal, 47 circonscriptions sont francophones à plus de 95 %. Le PQ y a fait élire 10 de ses 13 députés non montréalais (nouvelle carte, résultats de 1985).

Le deuxième trait majeur c'est la modification profonde dans le rapport des principaux ensembles ethniques ou linguistiques : chute drastique des Britanniques depuis 1960 et surtout 1970, parallèlement à une montée spectaculaire des groupes autres que Canadiens français et Canadiens anglais. Autre conséquence, la diminution de l'importance du groupe d'origine française. En 1986 l'Île de Montréal n'est plus britannique qu'à 7.7 %, d'origine canadienne-française à 52.1 % mais est devenue multi-ethnique à 40.2 %.

Cette montée des communautés allophones s'est accompagnée ces dernières années d'une accentuation du pluralisme. C'est là le troisième trait. Jusqu'aux années soixante, 94 % des immigrants provenaient d'Europe ou des États-Unis. De 1981 à 1988, 73.7 % des immigrants originaient d'Afrique, des Antilles, d'Asie et d'Amérique latine. Il s'agit là d'un changement radical. Pour les communautés d'immigration plus ancienne, l'apport de l'étranger s'est pour ainsi dire tari.

De 1970 à 1989, la proportion des circonscriptions de l'Île de Montréal qui étaient majoritairement non francophones est passée de 33 % à 45 %

Ainsi, de moins en moins les diverses communautés qui forment le milieu montréalais ont les mêmes antécédents culturels et de moins en moins la même mémoire collective du Québec, mémoire vécue ou transmise par leur groupe. Pour beaucoup d'entre eux, la crise de Saint-Léonard ou la loi 22, c'est « connaît pas ».

Un quatrième trait de cette mutation profonde du milieu montréalais, c'est l'étalement sur le territoire de l'Île et partiellement en banlieue, de ces diverses communautés, ce qui veut dire que de plus en plus de circonscriptions sont touchées par cette présence. À l'ancien corridor ethnique de la rue Saint-Laurent et l'existence des concentrations italienne à l'est et juive au centre-ouest succède une série de pôles d'implantation de personnes aux origines de plus en plus multiples. Seuls l'extrême ouest majoritairement anglophone, le sud-est francophone et une large partie de la banlieue échappent pour le moment à cette expansion (à l'exception de Brossard et de Chomedey).

À la suite de la tendance de la majorité des nouveaux arrivants de s'intégrer dans le passé au pôle anglophone (originellement britannique), l'expression anglophone en est venue à recouvrir une réalité très diverse, ce que l'on oublie trop souvent. Dans la région de Montréal (en 1981) 44 % seulement des anglophones sont d'origine britannique. Tous les autres se rattachent donc à d'autres groupes ethniques, religieux ou culturels qui, par suite de leur intégration, déclarent l'anglais comme leur langue maternelle. Des groupes qui varient beaucoup en termes de revenus notamment et de période d'immigration, et donc de niveaux d'intégration. Ces anglophones ce sont des Polonais, des Ukrainiens, des Juifs, des Italiens, des Grecs, des Antillais, des Indo-Pakistanais etc.

Le premier effet de cette profonde mutation du milieu montréalais c'est la forte diminution de circonscriptions massivement francophones, celles sur lesquelles pouvait compter un parti indépendantiste.

Dans les banlieues qui ceinturent l'Île de Montréal, le phénomène est pour le moment moins marquant. En effet, sur les 21 circonscriptions qui couvrent ce territoire, une seule regroupe en 1989 moins de 60 % de francophones. Il s'agit de Chomedey (52.4 %). Quatre autres sont également faiblement francophones, soit Laporte (62.6 %) Lapinière (66.0 %) Châteauguay (70.2 %) et Vaudreuil (71.5 %). Partout ailleurs le taux est supérieur à 77 % et dans 14 circonscriptions dont L'Assomption (95.9 %) et Masson (94.6 %) la proportion est supérieure à 84 %. Le processus de changement est engagé, mais pour le moment moins prononcé.

Sitôt que l'on aborde l'Île de Montréal le profil change du tout au tout. Ici la transformation est majeure. En 1989, sur 33 circonscriptions, aucune n'atteint 90 % de francophones et seulement six regroupent plus de 80 % de francophones, Hochelaga-Maisonneuve (89.2 %) Pointe-Aux-Trembles (89.0 %) Saint-Jacques-Sainte-Marie (87.3 %) Bourget (84.8 %) Anjou (81.4 %) et Gouin (81.0 %). C'est le dernier carré. Dans quinze autres cas les francophones sont minoritaires. Il s'agit là d'un changement de situation on ne peut plus significatif quand on constate qu'à l'élection de 1970, sur les 25 circonscriptions que comptait l'Île de Montréal, trois étaient francophones à plus de 92 % et quatre entre 84 % et 89 %. Ajoutons que quatre autres circonscriptions avoisinaient les 78 %. Seules huit circonscriptions étaient francophones à moins de 50 %. Cela veut donc dire que l'on est passé, de 1970 à 1989, du tiers à pratiquement la moitié (45 %) de circonscriptions majoritairement non francophones.

Six circonscriptions peuvent être considérées comme fortement anglophones dans la mesure où ceux-ci sont plus importants que les allophones ou les francophones. Si les Juifs forment une très large partie de D'Arcy McGee et une proportion non négligeable de Westmount, les personnes d'origine britannique connaissent en ces circonscriptions, à l'exception de D'Arcy McGee, une de leur meilleure implantation. Dans Verdun (18.6 %) comme dans cinq autres circonscriptions, les personnes d'origine britannique forment encore entre 11 et 13 %. Mais dans tous ces cas elles sont en voisinage avec une population francophone majoritaire, soit entre 60 % et 70 % [Marquette (13.0 %), Laporte (12.2 %), Sainte-Anne (13.1 %), Vaudreuil (11.0 %), Châteauguay (11.1 %). Marguerite-Bourgeoys regroupe 13.3 % de Britanniques, mais en présence d'une minorité de francophones (43.3 %) et une forte présence d'allophones (27.2 %)].

L'expansion des populations allophones ne fait pas de doute et possède aussi ses particularités. En 1989 20 circonscriptions sur 33 réunissent plus de 20 % d'allophones. En 1966-70 c'était le cas de cinq circonscriptions sur 25. Cette expansion connaît toutefois des situations diverses. Une seule circonscription, Laurier, est majoritairement formée d'allophones; Jeanne-Mance s'y ajoutera sous peu. La première contient la plus grande concentration grecque et la seconde la plus grande concentration italienne. La nouveauté c'est que dans chaque cas d'autres groupes prennent progressivement de l'importance.

Face à ces circonscriptions majoritairement ou fortement non francophones il y a une série de circonscriptions majoritairement francophones (entre 57 % et 70 %) qui connaissent la présence d'une minorité importante, grecque ou italienne, mais de plus en plus celle d'une diversité d'autres communautés (Viger, Viau, Lafontaine, Mercier, Bourassa et Outremont).

Un dernier type de situations se rencontre enfin, qui préfigure sans doute ce que sera dans quelques années l'Île de Montréal, sinon sa région, si l'évolution se poursuit dans les mêmes conditions : Mont-Royal illustre bien ce dernier cas de figure où allophones (38.3 %), anglophones d'origines diverses (30.4 %) et francophones (31.4 %) se voisinent sans qu'aucun groupe n'arrive à dominer. Tendent vers ce modèle torontois les circonscriptions d'Acadie, Saint-Laurent, Chomedey, Saint-Louis et Marguerite-Bourgeoys.

Au total donc quand on réfère à l'Île de Montréal, seules quelques circonscriptions peuvent se targuer d'être massivement homogènes; elles sont francophones. De fait la très grande majorité des circonscriptions ont un caractère pluraliste, mixte, un caractère qui s'est accentué rapidement au cours des dernières années, compte tenu des particularités de l'immigration. La question est de savoir si une telle diversité ethnique s'accompagne pour autant d'une diversité de comportements ou si elle s'efface devant certaines réalités.

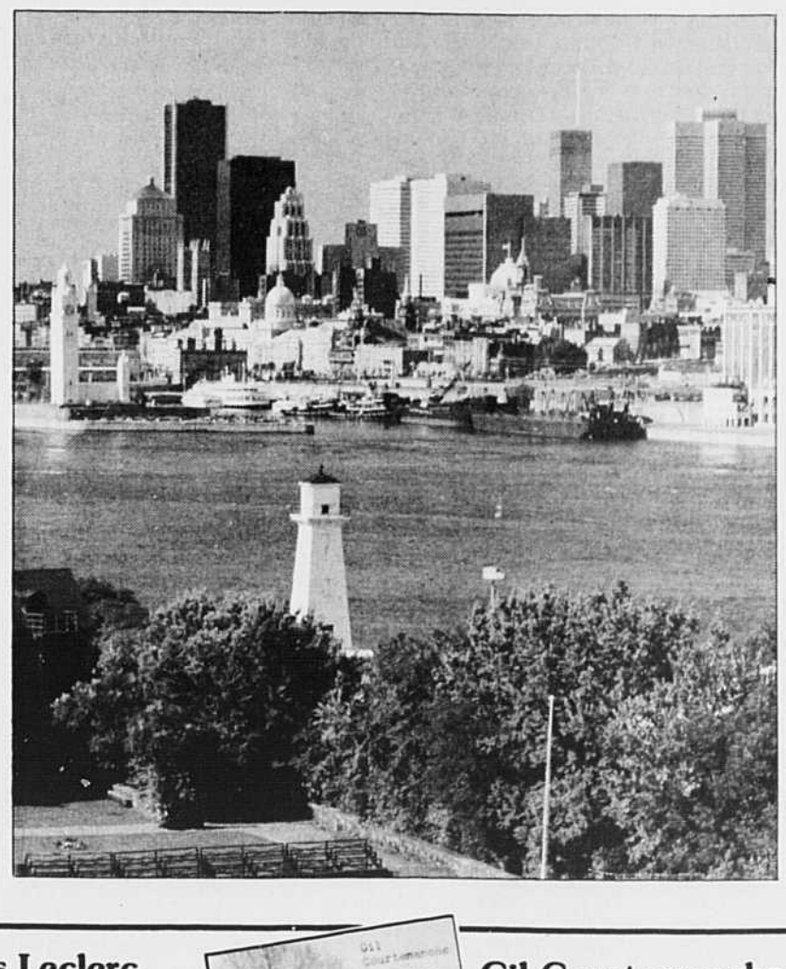
(À suivre)

Les circonscriptions les plus anglophones
Élection de 1989, recensement de 1986 (%)

Circonscriptions	Anglophones	Allophones	total	Francophones	Italiens	Juifs	Britanniques
Jacques-Cartier	59,6	14,0	73,6	26,4	1,1		27,5
D'Arcy McGee	55,7	31,6	87,3	12,7	2,1	57,8	8,1
N-D-de-Grâce	52,7	25,3	78,0	22,0	6,1	8,4	19,8
Westmount	49,6	21,6	71,2	28,8	1,5	21,1	15,1
Robert-Baldwin	47,3	23,2	70,5	29,5	2,2	10,4	14,7
Nelligan	45,6	15,9	61,5	38,5	1,7	1,1	18,9

Les circonscription les plus allophones

Circonscriptions	Allophones	Anglophones	total	Francophones	Italiens	Grecs	Britanniques
Laurier	52,6	8,3	60,9	39,1	6,2	20,2	3,8
Jeanne-Mance	43,8	6,3	50,1	49,9	31,8		2,0
Acadie	39,4	12,5	51,9	48,1	6,2	5,9	5,0
Mont-Royal	38,3	30,4	68,7	31,3	1,3	2,8	7,9
Viger	35,9	6,4	42,3	57,7	19,7		2,8
Viau	35,9	4,0	39,9	60,1	19,2		2,4
Saint-Laurent	33,9	23,8	57,7	42,3	2,0	3,7	7,6
D'Arcy McGee	31,6	55,7	87,3	12,7	2,1		8,1
Chomedey	29,2	18,4	47,6	52,4	1,7	9,7	4,9



Les oranges et les tomates



Daniel LATOUCHE

▲ À propos...

D'ICI quelques jours va commencer le grand jeu des prises de position et des recommandations de vote de la part de nos quotidiens et de nos hebdos.

Que d'efforts et que de sueurs investis pour si peu de résultats. En effet, même si la sociologie électorale est remplie de trous, il y a au moins une chose que l'on sait : les positions éditoriales n'ont aucune influence sur le choix des électeurs. Et le plus étonnant, c'est que la crédibilité de l'écrit, déjà passablement élevée par rapport aux médias électroniques, est à son sommet en période électorale. Ce n'est guère surprenant puisque nos campagnes sont devenues de véritables spectacles télévisuels et que cette obsession des politiciens à utiliser la télévision pour bien se positionner a enlevé à ce média le peu de crédibilité qui lui restait. Comment expliquer alors que les mots d'ordre des journaux aient si peu d'impact ?

En fait, les médias écrits sont victimes de leur propre succès. Pendant toute la campagne, ils sont habituellement capables de faire la part des choses et ils arrivent à prendre un certain recul. À l'occasion, ils nous expliquent ce qui se passe derrière les façades et il ne leur est pas interdit d'en rire. Il suffit de lire un quotidien pendant quelques semaines pour arriver à le situer et à décoder l'approche de ses journalistes. Or voilà qu'après avoir joué le jeu de la distance et de l'analyse, le quotidien qui prend position décide de jouer celui de l'engagement et du choix partisan.

Le contraste est souvent trop grand et la majorité des lecteurs choisissent de ne pas en tenir compte. Le plus souvent leur choix est déjà fait et c'est grâce aux informations contenues dans leur quotidien préféré et à la confiance qu'ils lui portent qu'ils vont s'empresser de faire un choix différent. Aux États-Unis, le *Wall Street Journal* est le cas le plus connu d'un quotidien dont les éditoriaux sont aux antipodes de la couverture journalistique. C'est aussi ce qui rend ce quotidien particulièrement attrayant.

Ce qui ne veut pas dire que ces prises de position éditoriale ne sont pas attendues avec impatience et ne sont pas dévorées par les lecteurs. La présente campagne a ceci de particulier que jamais depuis celle de 1962 — la campagne de la nationalisation de l'électricité — une campagne n'aura-t-elle été si clairement à l'avantage d'un des deux grands partis en lice. Jamais, à ma connaissance, le parti qui a clairement l'appui populaire n'a-t-il fait tant d'efforts pour repousser ses propres électeurs. Ne parlons pas de la performance de M. Bourassa jusqu'ici, elle est déplorable tant sur le plan du contenu que de la présence médiatique. Rarement le contraste avec le chef de l'opposition n'aura été si évident.

On n'a pas encore tout vu, mais le test des promesses électorales, ce rituel auquel on ne peut échapper, tourne déjà à l'avantage du PQ. Encore une fois, on arrive mal à comprendre le peu d'intérêt que les libéraux ont accordé à l'exercice. À l'occasion, ils n'hésitent pas à sombrer dans le ridicule en nous ramenant des promesses déjà faites ou en y allant de promesses où ils manquent totalement de crédibilité, comme en environnement. Sans compter celles qui sont rejetés par les principaux intéressés. C'est le cas du régime de rentes pour agriculteurs.

Par opposition, le PQ a su tirer la leçon de ses promesses grandiloquentes du passé et l'engagement d'une taxe de 1 % pour la recherche scientifique, taxe que les entreprises pourraient éviter en y consacrant l'équivalence, est certainement la mesure la plus intéressante proposée depuis longtemps.

Le déroulement de la campagne, la façon dont les partis sont capables de faire la démonstration qu'ils ont l'étoffe pour gouverner, est depuis le début nettement à l'avantage du PQ. Cela ne fait que confirmer que l'équipe assemblée par ce parti est au moins aussi compétente, sinon plus, que l'équipe décimée de M. Bourassa. Seul point en faveur des libéraux, celui de l'extraordinaire machine assemblée sur le terrain.

Tout cela ne fait que confirmer une fois de plus que les campagnes électorales ne sont guère importantes, surtout lorsqu'un important fossé idéologique sépare les deux partis. Il n'y a finalement que sur la souveraineté où le PQ ne marque guère de points. Certes en refusant le débat M. Bourassa ne les aide guère. Mais ce n'est tout de même pas sa responsabilité de le faire. M. Parizeau semble tellement content de parler de souveraineté qu'il n'arrive pas encore à établir un lien entre la déconfiture de la campagne libérale et la nécessité de l'indépendance. Lui aussi est victime de son succès car le cafouillage libéral occupe toute la place et donne aux électeurs bien d'autres raisons de voter PQ que le choix de l'indépendance.

Si j'avais à écrire un éditorial expliquant pourquoi j'appuie le Parti libéral malgré tout, voilà ce que j'utiliserais comme explication.

L'Institut d'administration publique du Canada
Groupe régional de Montréal

L'Institut d'administration publique du Canada
Groupe régional de Montréal
En collaboration avec
Le Devoir
Déjeuner-réflexion
Le jeudi 21 septembre 1989
de 7 h 45 à 9 h 00
Hôtel Méridien
L'IMMIGRATION ET LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
*Conférencière: **Nicole Brodeur***
Sous-ministre associée
Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration
Membres de l'I.A.P.C.10 $ — Non-membres15 $
incluant petit déjeuner continental
R.S.V.P. Ginette Guilbault à l'ENAP 522-3641

COUREZ MARCHEZ COURSEZ ROULEZ
Pour le 9e année consécutive!
LA COURSE TERRY FOX
Pour la recherche sur le cancer
Dimanche, le 17 sept.
Pour plus d'information
514-499-9747

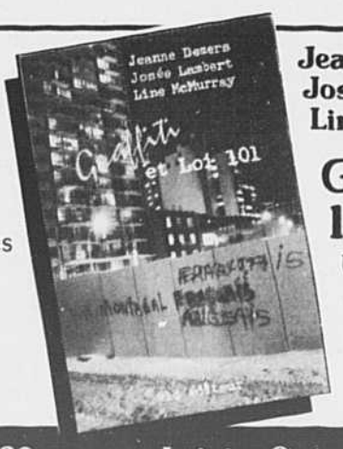
Des livres qui invitent à penser!



Jacques Leclerc
La guerre des langues dans l'affichage
Un livre essentiel pour comprendre la question de la langue d'affichage au Québec.
Une somme surprenante d'informations !
420 pages — 22,95 $



Gil Courtemanche
Douces colères
Un ouvrage de réflexion audacieux sur l'actualité écrit par un des journalistes les plus doués et les plus passionnés.
158 pages — 14,95 $



Jeanne Demers, Josée Lambert, Line McMurray
Graffiti et loi 101
Un troisième ouvrage consacré aux graffiti, qui témoigne avec photos à l'appui du renouveau du débat linguistique.
68 pages — 10,95 $

vlb éditeur LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE
NOUVELLE ADRESSE: **1339, avenue Lajoie, Outremont (métro Outremont)**

Bourassa réfute les accusations de favoritisme

Bernard Descôteaux

LES ACCUSATIONS d'un ex-militant libéral sur le favoritisme pratiqué par le Parti libéral du Québec ne résistent pas à l'examen. Ce n'est pas sérieux, a soutenu hier le premier ministre Robert Bourassa.

« Je n'ai pas l'intention de commenter un article qui ne me paraît pas sérieux. C'est plein de démentis. L'intéressé lui-même n'a pas de preuves », a en efffet déclaré le premier ministre qui, avec ses collaborateurs, a tenté d'amoindrir la portée de ces accusations qui mettent à nouveau en vedette Tommy D'Errico, le principal collecteur de fonds du PLQ.

« La cohérence n'est pas évidente », a poursuivi le premier ministre. Celui qui accuse le gouvernement libéral d'avoir mis sur pied un système de favoritime dirigé par Tommy D'Errico n'a justement pu avoir de faveur, a-t-il fait remarquer tout en relevant que dansl'article même publié par *La Presse* sur M. D'Errico on trouve divers démentis.

Le premier ministre n'a pas voulu s'étendre longtemps hier sur cette affaire qui visiblement ne lui faisait pas plaisir. « Lisez l'article mes amis ! », a-t-il dit sur un ton excédé lorsque les journalistes ont insisté pour en savoir plus.

Les collaborateurs du premier ministre devaient pour leur part tenter d'attaquer la crédibilité de l'ancien militant libéral qui a porté ces accusations.

« Ce gars (Réal Deschênes) fait une dépression nerveuse. À toutes fins utiles, il a fait faillite », a ainsi affirmé Ronald Poupart, l'attaché de presse de M. Bourassa.

M. Deschênes, un ingénieur, s'est retrouvé en difficultés lorsque les contrats qu'il avait avec la Ville de Montréal ont été suspendus lors de l'élection du maire Jean Doré. Il se serait retourné vers le PLQ et demandé d'avoir des contrats qu'on ne pouvait lui accorder, a dit M. Poupart.

Les normes gouvernementales sont strictes pour l'octroi de contrats pour services professionnels et, selon M. Poupart, la firme de M. Deschênes ne pouvait se qualifier puisque celui-ci travaille seul et a son bureau dans sa maison. N'ayant pas d'associé et pas d'autres contrats, il ne pouvait démontrer sa capacité de faire le travail.

Il y a des gens qui s'imaginent que les procédures qui existaient il y a 20 ans au gouvernement dans l'octroi des contrats sont toujours en place, a souligné l'attaché de presse. Il est vrai que Tommy D'Errico reçoit toutes sortes d'appels de gens qui ont contribué aux campagnes de financement du parti, mais tout ce qu'il peut leur dire c'est que les normes gouvernementales exigent qu'on s'inscrive au fichier des fournisseurs.

Le système mis en place par le Parti québécois est observé entièrement, a soutenu M. Poupart tandis que Claude Liboiron, un ingénieur qui a été mis en cause dans cet article comme ayant obtenu un contrat de $ 53,000, ajoutait avoir obtenu des contrats bien plus intéressants sous l'administrattion péquiste. M. Liboiron accompagne M. Bourassa durant la campagne électorale à titre de précurseur (« advance », dit-on dans le langage des partis).

Les exemples cités hier par *La Presse* font état de contrats attribués dans le réseau de la santé. Selon Mario Lebrun, le chef de cabinet de la ministre Thérèse lavoie-Roux, les décisions sont toujours prises par les conseils d'administration des institutions du réseau. Les soumissions sont analysées par un comité de trois membres du conseil auquel s'ajoute un fonctionnaire du ministère de la Santé. Les recommandations du comité doivent être observées à moins alors d'obtenir l'aval de la ministre.

Lorsqu'on lui demande s'il est possible que les comités de sélection institués puissent être composés des « bonnes personnes » qui pourraient recevoir de judicieux conseils, M. Lebrun répond qu'il ne peut honnêtement donner cette garantie.



Jean-V. DUFRESNE

L'assemblée de Saint-Arsène

ON n'a pas idée de l'impact de la révolution médiatique sur les campagnes électorales. Propagande systématiquement orchestrée, stratégies de pointe pour « faire passer le message », tournées organisées avec une précision toute militaire, assemblées littéralement préfabriquées, il n'y a plus guère de différence entre les campagnes électorales et le tournage d'un film : tout se passe comme si la campagne devait se dérouler dans un studio de cinéma. Télévision oblige, le médium est idéal pour l'émasculation grandiose de la réalité.

On pourrait en tirer une équation mathématique. Plus les partis sont riches, plus ils sont assurés du pouvoir, plus ils ont en horreur l'échange des idées, et plus ils comptent de communicateurs. La notion même du *débat public* est considérée comme une bavure qui n'attend que l'occasion de souiller les cahiers de presse imprimés sur papier glacé.

Lorsque des accidents de parcours font dérailler le train de la propagande, comme l'affaire des BPC, un comité de « gestion de crise » intervient alors pour remettre la campagne sur ses rails. Heureusement, il n'y parvient pas toujours avec bonheur, c'est le moins qu'on puisse dire, et son incompétence permet alors aux électeurs, fugitif instant, de se faire entendre. C'est là la grande peur des partis que de voir les citoyens partager avec eux le petit écran des actualités de 18 heures.

La campagne fut déclenchée le 9 août. Il m'a fallu attendre jusqu'à mercredi dernier, dans le sous-sol de l'église Saint-Arsène, rue Bélanger, pour être témoin de la première véritable assemblée politique, depuis cinq semaines maintenant que se poursuit le tournage du téléroman électoral.

Il y avait là près de 1,000 personnes, parents, amis, ou elles-mêmes victimes de la cocaïne et du crack. Nulle vedette, sinon Mme le juge Andrée Ruffo, de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, qui prit bien soin de préciser, élections obligent, qu'elle n'entendait pas s'associer à une manifestation politique.

Ce n'en était pas une, et pourtant, ce fut à mon avis la seule, vraie, authentique, à laquelle il m'ait été donné d'assister en 35 jours de campagne. Le directeur de l'escouade du crime organisé de la CUM y assistait, lui aussi, M. Jacques Duchesneau, question de brosser un petit tableau assez peu réjouissant du marché de la drogue chez les jeunes au Québec. « Je ne suis pas ici non plus pour faire de la politique, mais je ne peux pas, et je ne veux surtout pas me taire », a-t-il dit.

Pour le reste, deux candidats péquistes, aucun libéral, et des bénévoles inconnus, associés à la maison Le Portage, que scandalise le silence des députés et des partis politiques autour d'une tragédie à coté de laquelle la pollution de Saint-Basile, c'est du Chanel.

Alors, on a organisé ce soir-là une pétition de dizaines de milliers de noms pour réclamer que les candidats fassent connaître d'ici le scrutin leur opinion sur ce problème, dont on soupçonne si peu la gravité que les Canadiens le placent au 23e rang de leurs préoccupations quotidiennes. On a invité toute l'assistance à téléphoner à ses candidats pour leur forcer la main.

Dans Anjou, la mère d'un toxicomane, Mme Lorraine Lasalle, avait déjà rejoint le député libéral de sa circonscription, Serge Larouche. Réponse ? « C'est bien la première fois qu'on me dit qu'il y a un problème de drogue dans Anjou ! » Dans Anjou, vous avez bien compris.

Un autre a répondu : « Je ne sais pas ce que mon parti en pense ». Un troisième, enfin : « Je le sais mais je ne peux pas vous le dévoiler ».

Ces parents sont en colère. Au Québec, pour traiter les jeunes toxicomanes, c'est le désert. L'un d'eux, qui voulait subir une cure de désintoxication à l'hôpital Saint-Luc, se voit remettre un formulaire : « Tu reviendras dans 35 jours ».

Une adolescente de 16 ans se retrouve en prison pour 60 jours après s'être elle-même livrée à la police, dans l'espoir d'échapper à son cauchemar. Il lui fut plus facile de s'adonner à la cocaïne en cellule que dans la rue. Relâchée, elle ne trouva aucun soutien, nulle part. Elle s'est suicidée.

Alors on fouille dans les cahiers de presse des partis, pour constater qu'hormis quelques voeux pieux, aucun parti n'offre l'ombre d'une mesure pour s'attaquer à cette question. Mais on trouvera bien les $ 5 millions qu'il faut pour assurer leur ration quotidienne de cacahuètes aux guenons du Jardin zoologique de Saint-Félicien.

Ça fait de belles images, au bulletin de 18 heures.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Syndiqués

centres d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées ou handicapées.

Les infirmières de la FIIQ sont bel et bien rentrées au travail à une exception près, l'hôpital Sacré-Coeur, de Montréal, mais le débrayage des préposés aux malades, infirmières auxiliaires, techniciens de la santé est venu maintenir le climat d'insécurité et le ralentissement dans la dispensation des soins.

Les 95,000 membres de la Fédération des affaires sociales, affiliée à la CSN, ont débrayé en masse, mardi ou mercredi matin selon leur quart de travail, et ont maintenu leur mot d'ordre depuis.

La Fédération des affaires sociales représente à elle seule 200 types d'emplois dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Cette grève a déjà été jugée illégale par le Conseil des services essentiels, qui a vainement ordonné le retour au travail. Les parties ne s'entendent pas sur l'importance des services essentiels à assurer.

Les sanctions prévues par la Loi 160 qui se sont abattues, depuis, sur les grévistes illégaux ne les ont pas fait reculer. Les syndiqués perdent deux jours de salaire et une année d'ancienneté pour chaque jour de grève illégale. En outre, les cotisations syndicales sont retenues à raison de 12 semaines pour chaque jour de grève illégale.

À la FAS (CSN) se sont joints mercredi les 3,000 membres de la Fédération des professionnels, salariés et cadres, une autre fédération de la CSN. Il s'agit de professionnels dans les établissements de santé, soit les travailleurs sociaux, hygiénistes, physiothérapeutes et autres.

Du côté de la CEQ, ses 13,000 membres dans le secteur de la santé et des services sociaux ont emboîté le pas hier matin.

Parmi eux, les deux syndicats d'infirmières syndiquées à la CEQ — 3,000 membres — à Trois-Rivières et dans l'Est du Québec, ont décidé de recourir à la grève.

Les professionnels de la santé et des services sociaux, technologistes médicaux, diététistes, inhalothérapeutes de la CEQ sont tous en grève, un peu partout au Québec, selon le bilan dressé par la centrale elle-même.

Par ailleurs, le premier ministre Robert Bourassa a affirmé que le règlement intervenu avec les infirmières ne doit pas laisser croire aux syndicats qui sont en grève, surtout ceux qui sont en situation d'illégalité, qu'ils pourront à leur tour obtenir les mêmes concessions du gouvernement.

M. Bourassa a souligné qu'à deux égards au moins la situation des infirmières différait de celle des syndicats aujourd'hui en grève.

Le gouvernement a accepté de négocier avec les infirmières, mais seulement au moment où celles-ci ont suspendu leur grève illégale. Il n'est pas question de récompenser les grèves illégales, a d'abord dit M. Bourassa en visant les grévistes de la FAS qui sont en grève illégale.

Dans le cas des infirmières, le gouvernement a accepté de faire des concessions monétaires mais, a souligné le premier ministre, sans modifier son offre de base de 4 % pour 1989. Depuis le début des négociations, le gouvernement a été ferme et le demeurera jusqu'au bout.

Les concessions faites aux infirmières l'ont été par le biais d'un montant forfaitaire pour 1989. Cela a permis au gouvernement de respecter sa position à propos du 4 % et aux infirmières d'atteindre leur objectif d'obtenir une rémunération équivalente à 85 % de celles des professionnels de la santé.

Dans le cas des syndiqués de la FAS et de la CEQ, le gouvernement n'est pas rendu à faire des concessions, a observé M. Bourassa, qui a noté qu'on n'avait pas encore déposé les offres salariales pour 1990 et 1991.

Satisfait du règlement avec les infirmières, M. Bourassa a évité de répondre lorsqu'on lui a demandé s'il n'avait pas l'impression que la grève des infirmières s'était révélée payante pour elles puisqu'elles avaient obtenu des concessions de $ 50 millions. L'important était de respecter l'objectif du gouvernement sur le 4 %, a-t-il simplement signalé en laissant entendre que ces concessions pourraient être inférieures à $ 50 millions.

◆ Infirmières

étaient là pour faire état des discussions qui avaient eu lieu plus tôt en matinée avec la partie patronale.

« Il est normal que la rencontre se poursuive aussi longtemps. Le sujet est complexe et délicat », a commenté Mme Lucille Auger, conseillère syndicale à l'information. Et l'on peut facilement imaginer que les décisions que les déléguées ont à prendre ne sont pas faciles non plus.

Interrogé en fin d'avant-midi sur l'état des négociations entourant le protocole de retour au travail, le président du Comité patronal de négociation du secteur public (CPNSP), M. Jacques Paradis, a répondu qu'il y avait un « refus catégorique » des demandes de la FIIQ concernant le retrait des sanctions imposées par la loi 160. « Il n'y a pas de négociations sur les sanctions », a-t-il dit, ajoutant que, sur ce point, le dossier était clos. Il a précisé qu'aucun autre rendez-vous n'était fixé.

Selon les chiffres fournis par la FIIQ, ses membres recevront en 1989, au premier échelon, $ 25,289 plus un montant forfaitaire de $ 632.23 et au 12e échelon $ 34,463.84 plus un montant forfaitaire de $ 1,550.87.

Actuellement, une infirmière au bas de l'échelle gagne $ 24,325.00 et au sommet $ 33,139.51.

En 1990. au premier échelon, le salaire sera de $ 26,557.01 et au 12e, de $ 37.565.68 alors qu'en 1991, ces chiffres seront de $ 28,259.64 et de $ 40,544.83.

Ces chiffres s'appliquent à une infirmière qui travaille 36 heures 1/4 par semaine. Ce salaire brut n'inclut pas les primes de soir, de nuit et de fins de semaine.

Quant aux pénalités prévues en vertu de la loi 160, et qui s'appliquent à chacune des infirmières qui ont fait la grève, elles s'appliquent sur les salaires au moment où l'infraction a été commise, donc sur le salaire brut de 1988. Ces pénalités sont de deux jours de salaire pour chaque jour de grève.

Théoriquement, chaque infirmière est susceptible de payer entre $ 186 à $ 254 de pénalité par jour de grève. En tenant compte du fait qu'elles ont été en grève 14 jours, cela représenterait pour chaque infirmière un montant de $ 1,302 à $ 1,778. Si la loi est appliquée, le montant de la pénalité viendrait donc annuler entièrement et même plus le montant forfaitaire obtenu.

◆ L'immigration

tion qui ferait qu'on soit prêt à tout quitter pour aller y vivre une grande aventure économique ou politique. Devenu un peu malgré lui une terre de liberté et d'abondance pour nombre de réfugiés, ces dernières années, il reste incapable cependant d'afficher quelle sorte de société il veut devenir, ni quel sera son degré de tolérance à l'égard des « différences ».

On n'ose imposer certains critères de sélection, qui seraient jugés discriminatoires. Et en pratique, on applique les mêmes critères que le gouvernement fédéral (même s'ils sont de plus en plus jugés inéquitables sinon racistes). Sauf quant à la langue. Là, on craint des immigrants anglophones qui ne voudraient pas opter pour un Québec français. On rêve d'immigrants francophones, qui souvent ne viennent pas, ou qui viendraient plutôt « en Amérique ». Et on n'a aucun plan pour en inviter d'autres, sauf s'ils ont des capitaux à investir ici.

Xénophobie et racisme ne sont pas non plus absents de la problématique. Ainsi des Africains, qui parlent français, pourraient faire de bons immigrants, mais ils ont souvent le « tort » d'être musulmans ou d'avoir la peau noire. Des Latino-Américains sont « francophonisables », mais ils sont pauvres et ne renoncent pas facilement à leur identité « de souche ». Bref, tout en revendiquant la modernité et le pluralisme, le Québec ne sait pas encore comment gérer une société multiculturelle, dans ses écoles, dans sa fonction publique, et dans le monde du travail.

Si les ultra-nationalistes parmi les Québécois francophones font souvent preuve d'un conservatisme intransigeant en matière d'immigration (d'aucuns préféreraient une province vide à un Québec multiculturel), les communautés « ethniques », de leur côté, n'ont pas encore montré une grande souplesse politique. Certaines en sont encore à réclamer des écoles anglaises pour tout le monde. Ils voudraient que le Québec prenne le *risque* politique d'une immigration surtout anglophone, alors qu'aucune province ailleurs au Canada ne voudrait d'une forte immigration francophone chez elle.

La communauté anglo-québécoise est presque disparue de l'Estrie et des autres régions qu'elle a autrefois habitées, et à Montréal même elle a diminué aussi et vieilli. On la redoute pourtant encore comme au temps où elle dominait la métropole, son commerce, son hôtel de ville, et la langue de tous les jours.

Bref, le Québec français résiste toujours à une immigration qui avait été aussi conçue à l'origine pour assurer sa minorisation — fait désormais accompli au Canada — et son assimilation. Et il n'a pas encore trouvé la sécurité politique et culturelle qui lui permettrait de tourner maintenant l'immigration à son avantage. Les immigrants s'en trouvent bloqués, comme du reste les minorités culturelles auxquelles on les associe. Et le Québec de demain se trouve ainsi privé d'un des principaux instruments de son évolution.

Les mesures choisies à Québec pour favoriser la natalité ont donné à la population d'ici l'illusion que la situation pourrait finalement se rétablir par la seule fécondité des familles québécoises. La vérité brutale n'a pas changé, cependant, depuis l'analyse lucide qu'en faisait en 1985 la Commission de la culture de l'Assemblée nationale.

Officieusement, c'est une politique d'attentisme sinon de refus qui prévaut à Québec. On freine toute entrée de nouveaux Québécois qui paraîtraient faire pencher la balance démographique du côté anglophone. Mais nul ne sait comment organiser une immigration qui aille dans le sens des intérêts de la majorité. En pratique, toutes les communautés, la majoritaire comme les minorités, s'en trouvent pénalisées.

Le Québec va bientôt entrer dans une ère de dépopulation. Ce déclin démographique va avoir un effet considérable sur l'école, la consommation, l'emploi, l'industrie du bâtiment et maints autres domaines de la vie collective. Un Québec ainsi anémié risque alors d'avoir encore moins d'attrait pour les immigrants potentiels. Il pourrait même subir alors, à une plus forte échelle, la reprise d'un phénomène qui l'a plus d'une fois affligé : l'émigration massive, non seulement d'anglophones et d'« allophones », mais aussi de francophones.

◆ Jeunes

traite. Les jeunes libéraux se joignirent, sinon animèrent, la levée de boucliers des milieux étudiants. Tant et si bien que le premier ministre dut calmer la fronde en promettant de ne pas dégeler avant un second mandat. Quand même méfiants, les jeunes firent réitérer l'engagement par le conseil général du PLQ.

Dimanche dernier, même à la faveur d'un show son et lumière pour les adolescents militants, M. Bourassa a refusé de s'engager à nouveau à ne pas augmenter les frais de scolarité au cours d'un second mandat. Il s'est contenté de reprendre l'engagement de M. Ryan visant à « enrichir le programme de prêts et bourses pour que les étudiants qui en ont besoin ne soient pas pénalisés ». De toute évidence, le chef libéral laisse ainsi entrevoir, et c'est le bon sens même, que l'heure du dégel sonnera bientôt. L'adjoint parlementaire du premier ministre ne s'en est d'ailleurs pas caché, mercredi soir. Christos Sirros, député de Laurier, note que les étudiants paient cette année les mêmes frais que lui-même, il y a plus de 20 ans, et que cela ne saurait durer indéfiniment. En effet, un étudiant verse en moyenne $ 550 par année à ce titre, ce qui, en termes de 1969, équivaut à environ $ 150. C'est moins de la moitié que ce que les étudiants paient dans les autres provinces.

Tant mieux s'il en est ainsi au Québec, opinent certains. Selon eux, la hausse des frais limiterait l'accès, déjà difficile pour plusieurs, à des études universitaires. Ils craignent de plus que la réforme des prêts et bourses ne soit pas aussi généreuse qu'elle devrait l'être. À cela, il faut répondre que le gel actuel favorise indûment les étudiants qui n'ont pas besoin de l'aide de l'État, sans venir au secours comme il le faudrait des milliers d'autres. D'autre part, au lieu de se lancer dans une espèce de croisade pour maintenir coûte que coûte le gel, les étudiants et leurs alliés devraient s'employer à faire en sorte que les projets de M. Ryan soient vraiment conformes à leurs attentes et revendications légitimes. Une commission parlementaire est d'ailleurs prévue, plus tard cet automne. C'est là que la bataille doit porter, non pas sur un symbole du passé, mais pour aménager des conditions et un avenir meilleur.

Pourtant, courtisant à son tour les étudiants de l'Université Laval, mardi, le président du PQ n'a pas hésité à faire sien le combat d'arrière-garde du gel des frais de scolarité. « L'impact d'une hausse des frais sur l'accessibilité aux études est imprévisible, et le Québec ne peut risquer de compromettre le rattrapage en cours », explique M. Parizeau. Davantage, le PQ s'engage à réviser à la hausse ($ 125 millions de plus en quatre ans) les bourses aux étudiants, à augmenter de $ 150 millions en deux ans le financement des universités, et le reste. Toutes des mesures fort intéressantes, mais aussi fort coûteuses. Un gouvernement péquiste les financerait en partie par les recettes prévues au titre de la contribution des entreprises au Fonds de recherche et de développement.

Selon M. Parizeau, les universités appartiennent à la société. Ce n'est pas aux étudiants qu'il revient de les financer, mais à la société tout entière. Fort bien. Mais en vertu de quel principe les parents et étudiants qui le peuvent ne contribueraient-ils pas directement au financement des importants services que les jeunes reçoivent ? Ce qui permettrait d'aider davantage les autres, la majorité d'ailleurs, qui comptent sur le soutien actif de l'État.

Courtiser les jeunes, rien de plus normal de la part des grands partis politiques. Mais le gel absolu des frais de scolarité universitaire ne saurait tenir lieu de panacée, encore moins de remède aux problèmes urgents et criants. Voilà un exercice à reprendre, comme bien d'autres d'ailleurs, quand la poussière électorale sera retombée.

◆ Hôpitaux

« Aujourd'hui, on s'en sert parce que c'est la grève », rétorque France Picarou. La situation dans les urgences n'a rien de nouveau, continue-t-elle.

« La situation des patients est déplorable depuis longtemps, dit Mme Picarou. Qu'aujourd'hui on en fasse un spectacle, ça ne change rien à ce qui se passe depuis des années. Une grève, c'est un SOS ».

La direction de l'hôpital estime faire les frais d'un conflit entre l'Alliance des infirmières de Montréal et l'exécutif de la Fédération des infirmières. La présidente de l'Alliance, Denise Manzo, est d'ailleurs infirmière à l'hôpital Sacré-Coeur. Mais France Picarou refuse de s'engager sur ce terrain.

Au référendum de la FIIQ sur la grève générale, les infirmières de Sacré-Coeur n'avaient donné au oui qu'une majorité de 56 %, alors qu'à l'échelle provinciale, le oui récoltait plus de 70 % des votes. « Maintenant nous refusons de suivre le mouvement parce que nous estimons qu'avec la trêve, nous y perdons en ce qui concerne la motivation », dit France Picarou.

Le président du syndicat affilié à la FAS, Claude Beaudin, est pour sa part heureux d'accueillir sur les lignes de piquetage ces nouveaux effectifs. « Ça aide, dit-il. On dirait que la solidarité est meilleure qu'auparavant ».

Dans l'attente d'une aide supplémentaire des infirmières, la direction de l'hôpital jonglait pour sa part avec les moyens à sa disposition pour éviter le pire. Transfert de patients, fermeture de l'urgence, recours à du personnel de l'extérieur ; autant d'éventualités qui seront examinées ce matin par les directeurs, qui ne disposent que de 25 % de leurs effectifs habituels.

La direction est cependant réticente à se tourner vers des solutions qui pourraient envenimer les relations avec les syndicats. « Il faut vivre après la grève aussi », laisse tomber le directeur Carrier.

« Les soins aux malades sont insuffisants, explique le docteur. Le personnel cadre assure la relève du mieux qu'il peut, mais il est moins productif. Et il ne faut pas oublier que du côté des infirmières, ça fait une semaine que ça dure. Pour le personnel cadre infirmier, on doit donc ajouter l'élément fatigue ».

On a déjà demandé à Urgences Santé de détourner vers d'autres établissements les ambulances, sans toutefois obtenir de garanties à ce sujet. Le taux d'occupation a été réduit hier à 40 %, mais il s'agit là, selon le Dr Carrier, du seuil au-dessous duquel il n'est plus possible d'aller. Aujourd'hui, de nombreuses cliniques fermeront leurs portes. Pour le reste, quand ils demandent quelqu'un, on leur envoie ».

Par ailleurs, l'AHQ affirme que la situation est plus grave dans les établissements psychiatriques L.-H. Lafontaine et Robert-Giffard, ainsi qu'à Saint-Jérôme et à l'hôpital Cooke, à Trois-Rivières. Maisonneuve-Rosemont a obtenu des syndiqués supplémentaires hier, tout comme Saint-Michel.

L'association des centres d'accueil déplorait pour sa part les conditions particulièrement difficiles d'une trentaine de centres. À Pierre-Joseph Triest, notamment, la clientèle, pour la plupart aux prises avec des problèmes psychiatriques, a été privée de bains et de douches pour une deuxième journée consécutive.

On craint dans plusieurs endroits de manquer de literie propre pour le week-end. « Nous avons la tête hors de l'eau, mais l'eau monte », lance Charles Meunier, porte-parole de l'Association.

◆ PQ

■ Me Michel Robert est membre du conseil d'administration de l'Hydro-Québec ;

■ M. Jean-Marc Bard est sous-ministre aux Approvisionnements et Services, ainsi que chargé de la Régie des installations olympiques ;

■ la firme Lalonde, Girouard, Letendre & Associés est notamment composée de M. Normand Guérette, « ami intime de Jean-Marc Bard » et de M. Leboeuf, « ami de Tommy D'Errico ». Cette firme a obtenu les contrats d'ingénerie suivants : l'hôpital Santa Cabrini (structure), l'hôpital Juif de Montréal, construction du garage et siège social de la STRSM, quatre ponts d'étagement du Carrefour Edna-Maricourt, construction de digues pour le projet de Laforge ;

■ la firme Liboiron, Roy et Associés est présidée par M. Claude Liboiron, qui s'occupe actuellement des tournées de M. Bourassa. Il était également des tournées de 1981 avec M. Ryan, de 1983 au leadership de M. Bourassa et de l'élection 1985. Cette firme a obtenu les contrats suivants : Hôpital Santa Cabrini, Centre d'accueil Le Royer pour personnes âgées, hôpital de Ville LaSalle, agrandissement de l'université du Québec à Montréal, projet de construction du nouveau siège social de l'Hydro-Québec, hôpital Notre-Dame de la Merci ;

■ la firme Martineau, Vallée, Régimbald Inc., comprend M. Rock Lavallée, « ami intime de M. D'Errico » et qui s'occupait du financement sectoriel du parti. Cette firme a obtenu les contrats suivants : Institut de recherches cliniques de Montréal, Centre hospitalier de Lachine, construction du garage et du siège social de la STRSM, construction d'un nouveau poste de la Sûreté du Québec sur la Rive-Sud, agrandissement et rénovation du Musée des beaux-arts de Montréal, mandat de surveillance pour la réfection d'un tronçon de l'autoroute 20, construction d'un ponton sur l'autoroute 13 ;

■ la firme Marcel Laurin Inc., présidée par M. Marcel Laurin, « un ami de M. Tommy D'Errico, a obtenu les contrats suivants : Centre d'accueil juif, Foyer Saint-Marc, centre d'accueil de Pierrefonds et Palais de justice de Laval ;

■ la firme Saint-Amant, Vézina, Vinet et Brassard est composée notamment de M. Aimé Saint-Amant, qui est le mari de Mme Lucette Saint-Amant, qui a occupé divers postes importants au sein de l'organisation du PLQ au cours des 30 dernières années, et qui est aujourd'hui organisatrice dans le comté de L'Acadie. Cette firme a obtenu les contrats suivants : centre d'accueil Marie-Vincent, viaduc sur l'autoroute 13 ;

■ la firme Gascon, Vigneault et Dumais comprend notamment M. Gilles Gascon, organisateur de M. Daniel Johnson lors de la course au leadership de 1983. Cette firme a obtenu les contrats suivants : centre d'accueil à Anjou, agrandissement et rénovation du Musée des beaux-arts de Montréal, préparation des plans et devis et contrat de service pour la construction de huit ponts d'étagement du carrefour de l'autouroute 13 et de l'autoroute 50.

En plus de cette liste, qui réfèrent à une quinzaine d'autres cas et est trop exhaustive pour la publier intégralement, le PQ a fait la compilation des contributions de ces firmes à la caisse du PLQ, entre 1985 et 1988, sur la base des rapports du directeur du financement des partis. Il en ressort que les administrateurs de ces firmes ont individuellement contribué pour $ 458,519. au Parti libéral et $ 26,910. au Parti québécois.

CENTRAIDE A BESOIN DE VOTRE AIDE.
DONNEZ.
Centraide

TM en tête des BBM de l'été

Serge Truffaut

AU COURS de l'été qui s'achève, la station Télé-Métropole a réaffirmé son leadership au chapitre des cotes d'écoute en reprenant la tête du classement devant Radio-Canada pour le marché étendu de Montréal.

Si l'on se fie en effet aux résultats du sondage sur les habitudes télévisuelles qu'a effectué BBM, Télé-Métropole a doublé Radio-Canada aux heures de grande écoute — de 19h à 23h du lundi au dimanche — en monopolisant 19 % des parts de marché, soit un maigre 1 % sur sa principale concurrente. Les stations Quatre Saisons et Radio-Québec se placent à la troisième et quatrième place avec des parts respectives de 11 % et 6 %.

Pour la télévision du boulevard René-Lévesque la pilule doit être d'autant plus difficile à digérer, que lors des deux saisons estivales antérieures c'est elle qui dominait le marché télévisuel. En guise de consolation, Radio-Canada pourra s'enorgueillir d'occuper la troisième place des 20 émissions les plus appréciées. *Le Téléjournal* en effet a mis le pied sur le podium en attirant 311,000 spectateurs derrière *Fiesta del Sol* avec 337,000 spectateurs et le film *Livre témoin* avec 328,000, deux productions diffusées sur les ondes de TM.

Cela dit, on ne peut passer une fois de plus sous silence la manipulation plus que tendancieuse des statistiques de BBM par les stations de télé. Dans la fiche fournie par Télé-Métropole sur les 20 émissions les plus regardées, au lieu de trouver *Le Téléjournal* de Radio-Canada et ses 311,000 fidèles le service de recherche de TM a glissé le film *Subconscient* qui a été regardé par 302,000 personnes. À moins que Radio-Canada ait gonflé outrageusement les chiffres de BBM, cette manipulation des données demeurent plus que problèmatique.

La liste fournie par Radio-Canada indique que l'émission *Le Point* a occupé la sixième place avec 273,000 spectateurs, alors que TM a inscrit, à égalité avec 269,000 et en sixième place, les productions *Samedi de rire* et la partie de baseball qui avait opposé Montréal à San Francisco.

Cet accroc à la sociologie mis à part, CFTM s'est également retrouvée à la première place dans le créneau qui débute à 18 h et se poursuit jusqu'à 2 h du matin. Dans celui-ci, CFTM a maintenu un écart de 5 % avec son éternelle rivale qui s'est retrouvée nez à nez avec CFCF. Quatre Saisons est en quatrième position avec 13 % des parts de marché.

Par catégorie d'émissions, et en commençant par les télé-séries, TM a gagné le « jackpot » avec *Les héritiers de rêve* qui a captivé 236,000 spectateurs. Diffusée sur Radio-Canada, *Dallas* en a attiré 212,000 pour s'emparer de la 2e place. *Alfred Hitchcock* et *L'homme des étoiles*, présentées également par Radio-Canada, se sont placées en 3e et 4e position.

Dans la catégorie « talks shows/stepettes » de l'été, c'est le *Garden Party* de Quatre-Saisons qui arrive en tête devant *Ferland Nadeau en vacances* de TM et *Beau et chaud* de Radio-Québec.

FESTIVAL OF FESTIVALS

Le premier ministre de l'Ontario rend hommage au talent de Denys Arcand

Robert Lévesque
envoyé spécial du Devoir

TORONTO — *Jésus* est partout, même au Canada anglais. Mercredi soir, il est apparu devant une salle comble de 2,500 Torontois recueillis, qui ont applaudi respectueusement à la messe cinématographique signée Denys Arcand.

Jesus of Montreal dans la Ville Reine n'a pas reçu le même accueil qu'à Cannes. À l'applaudimètre des galas du Ryerson Theatre le film canadien d'Anne Wheeler, *Bye Bye Blues*, projeté samedi dernier, demeure seul en tête, et très en avance sur les autres avec son ovation debout spontanée qui a duré plus de 10 minutes.

Cependant, Denys Arcand est le seul cinéaste à avoir eu droit à la présence du premier ministre ontarien, David Peterson, venu sur scène au Ryerson avant la projection pour dire combien « le film de Denys est un honneur international pour le Canada ». En français approximatif, David Peterson a souligné que *Jésus de Montréal* avait remporté « le prix d'honneur » à Cannes, ajoutant : « Denys, c'est un honneur de vous avoir ici à Toronto », trois fois donc le mot honneur dans la bouche du *Premier* ontarien !

Denys Arcand, à l'aise en scène, a relevé la rareté de la présence d'un politicien de ce niveau pour la projection d'un de ses films.

Puis, le film a débuté. On remarque que le public torontois rit moins que celui du Québec, restant indifférent, par exemple, aux caricatures des journalistes, ne connaissant pas les modèles ! À la fin, les applaudissements se firent polis si l'on compare avec l'accueil délirant qu'avait reçu le *Déclin* à Toronto il y a quelques années.

Le Festival de Toronto, qui n'a pas de sections de films en compétition contrairement à Montréal, remet toutefois à la fin de l'événement le prix de Toronto (une bourse de $ 25,000) au meilleur film canadien de l'année, un prix qu'Arcand a remporté en 86 pour le *Déclin* et que Jean-Claude Lauzon a raté en 87 devant *Family Viewing*, d'Atom Egoyan.

Cette année, *Jésus de Montréal* est à coup sûr dans le peloton de tête des deux ou trois films qui peuvent prétendre à ce prix. Mais la popularité exceptionnelle du film d'Anne Wheeler *Bye Bye Blues*, le film canadien-anglais au plus gros budget cette année ($ 5 millions), la saga d'une mère de famille qui devient pianiste et chanteuse dans les années 40 en Alberta, risque de faire ombrage au film d'Arcand.

Le jury de cinq personnalités, trois Canadiens, une Brésilienne, une suédoise, n'a pas à tenir compte des applaudimètres, et dans la quinzaine de nouveaux films canadiens, trois candidats au prix de Toronto, trois films très différents, se détachent du lot.

Il y a *Speaking Parts* d'Atom Egoyan, un film d'avant-garde en regard de la production courante, qui m'apparaît le meilleur film canadien cette année, mais le jury ne voudra peut-être pas récompenser deux fois en trois ans le jeune Egoyan.

Il y a *Jésus de Montréal* d'Arcand, un film, comme l'a bien décrit le critique Peter Goddard dans le *Toronto Star*, qui fait effet de mode, un produit conçu pour la vente, professionnel et chic, assuré déjà de sa carrière.



Denys Arcand

Enfin il y a *Bye Bye Blues*, un film qui joue sur la romance, nettement populaire dans son approche sans prétention, mais qui sous l'oeil d'Anne Wheeler recèle ce qu'il faut de féminisme heureux et en santé pour emporter l'adhésion.

Le gagnant sera connu dimanche.

Un labyrinthe inventif à visiter au Quat'Sous

Jean-François Caron a su écrire une pièce lâche, éclatée, déroutante

J'écrirai bientôt une pièce sur les nègres
Pièce de Jean-François Caron, mise en scène de Claude Poissant, avec Roch Aubert, Chantal Baril, Renée Clément, Jean-Luc Denis, Anne Dorval, André Montmorency, Jean-René Ouellet et Luc Picard. Au Théâtre de Quat'Sous jusqu'au 7 octobre.

Alain Pontaut

LA STRUCTURE de la pièce de Jean-François Caron, *J'écrirai bientôt une pièce sur les nègres* . . ., qui marque l'ouverture de la saison au Théâtre de Quat'Sous, est à la fois inventive et assez lâche, éclatée, déroutante.

Elle est comme celle d'une première oeuvre à qui l'auteur aurait confié en vrac le soin de se dire tout entier, dans l'angoisse de son oeuvre qui ne trouve pas preneur, de sa société entre chômage, pollution et sida, de son pays qui a raté sa chance d'être un pays et que guette le spectre de l'assimilation. Trop comprimés, les mots de cet auteur jaillissent et nous inondent deux heures durant, dans le désordre et les ratés de l'invention, dans un mélange d'humour et d'amertume, de critique virulente et décousue et de jeu très plaisant avec le langage.

Et ce n'est pas une pièce qu'on peut prendre par le sujet. Car le sujet central, constitué bien plus des affres de la création littéraire que du Québec à repolitiser, est dissimulé par vingt prismes et cent trompe-l'oeil dans quoi Pierre Bernard, le directeur artistique du Quat'Sous, avoue lui-même s'être passablement égaré au début de sa lecture du texte : « Ce Danny Gaucher qui écrit une pièce dans laquelle le héros, Gaucher, écrit un roman dans lequel le personnage central, Danny, abdique de son métier d'écrivain pour devenir éboueur . . . »

En outre, les personnages portent presque tous les mêmes noms : deux Henri, deux Poisson, deux Édith, deux Francoeur. Le « jeune romancier prometteur », écoeuré du refus des éditeurs, en enlève un et le retient, prisonnier et ligoté, dans son logement pour lui faire la lecture ! Quand le romancier, nègre à ses heures, insulte l'éditeur, une fille en haut continue la scène jouée en la lisant dans le manuscrit, un homme récite un poème érotique, l'oncle de Gaucher (magnifiquement joué par André Montmorency) sort ses monologues nationalistes, Edith son monologue sur l'amour de la nature et de la planète et Bastarache, le prisonnier politique, ses profondes observations sur je ne sais plus quoi.

Le premier mouvement, qui ne serait pas le bon, serait donc de juger que Jean-François Caron, évitant de s'abandonner tout à fait à l'amertume de l'écrivain pressé et incompris, trouve mal l'unité et la cohérence, l'intégration de son propos et s'en tire par une succession de numéros sur le sexe, la violence, le théâtre québécois, la langue et le pays, par une série de cascades verbales à l'intérieur de la pièce à la recherche d'elle-même, se faisant et se défaisant, se livrant et s'autocritiquant, cependant qu'un personnage, trop malin, dit à l'auteur : « Tu vas te casser la gueule avec un texte de même. »

Et c'est vrai qu'il y a un peu trop de décousu et d'aléatoire, de clins d'oeil et de nombrilisme, de didactisme un peu puéril, de trous dans l'intérêt et de montagnes russes, dans tout ce feuilleton explosé. Mais il serait tout à fait faux de penser pour autant que l'auteur s'y casse la gueule. Il y a dans son anarchie du dynamisme décapant, dans sa vision scénique un humour inventif et jeune qui, lorsqu'il se manifeste, fait tout pardonner, dans son panorama socio-politique une vitalité, un allant, une force comique savoureuse, révélatrice et tout à fait rare.

La pièce est en plus très brillamment mise en scène, malgré le morcelé et l'éparpillé du mouvement et du ton, et remarquablement interprétée par des comédiens qui, comme l'auteur, se saoulent un peu de leurs discours. Mais c'est une ivresse communicative.

Pierre Bernard a donc bien fait de ne pas se fier au premier mouvement et de monter cette « pièce sur les nègres ». Une oeuvre très autobiographique, touffue et écorchée, labyrinthique, mais riche aussi de sa vision et de son allégresse verbale, de ses nuances et de ses doutes, de son assise scénique, de son actualité, la nôtre. Bref une pièce — la création, c'est ça ! — qu'il fallait absolument faire connaître.



Anne Dorval dans *J'écrirai bientôt une pièce sur les nègres.*

NOS CHOIX

VARIÉTÉS



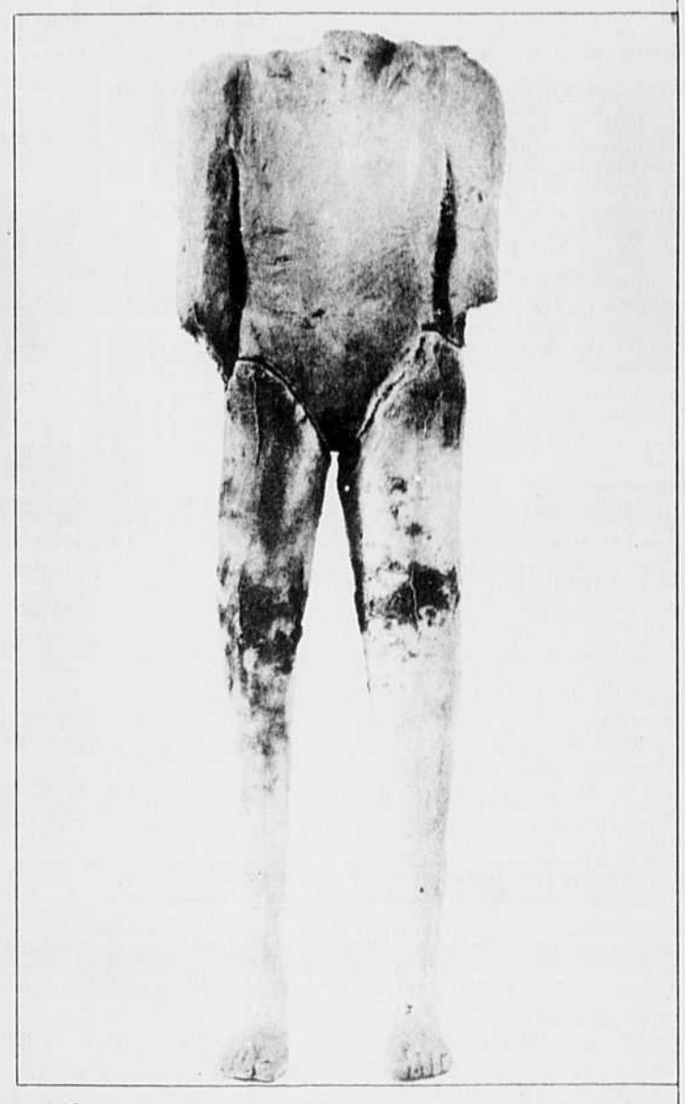
Francofolies Les jeunes Français de Noir Désir et le Québécois Jean Leloup donneront ce soir au Spectrum le dernier spectacle de la série, un spectacle « mauvais garçon ». Pour ceux qui sont plus touche-à-tout, un gala de clôture à guichet fermé sera enregistré demain au Théâtre Maisonneuve et télédiffusé dimanche dans le cadre des Beaux Dimanches. On pourra y voir 16 artistes de la francophonie présentés par le meneur de jeu, Michel Rivard (notre photo). Robert Charlebois, Mitsou et Martine St-Clair seront aussi de la partie.

— Jean Sébastien

LITTÉRATURE

Le premier quartier de la lune de Michel Tremblay, chez Leméac éditeur, 284 pages. Le cinquième volet des Chroniques du Plateau Mont-Royal se déroule en une journée et raconte la difficulté de vivre d'un génie naissant, incarné par l'adolescent Marcel, en opposition à l'intelligence vive qui arrive à s'adapter à la réalité, représentée par le fils de la grosse femme. Dans ce roman d'apprentissage, Michel Tremblay donne les clés de son univers riche en images de toutes sortes. — Guy Ferland

ARTS VISUELS



Artluminium. Un coup de maître d'Alcan et de Lavalin qui unissent leurs collections pour présenter une époustouflante exposition de 65 sculptures d'aluminium à la Galerie Lavalin (1100 René-Lévesque ouest) ainsi que dans les jardins et les atriums de la Maison Alcan (1188 Sherbrooke ouest). Une cinquantaine d'artistes qui ont en commun de « travailler » l'aluminium, seul ou combiné à d'autres matériaux. Très impressionnant travail de recherche et catalogue remarquable. L'exposition est présentée gratuitement jusqu'au 29 octobre prochain. À voir absolument. (notre photo: *First Unknown Figure* (1983) de Magdalena Abakanowicz).

Vendredi 15 septembre,
20h00
Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

Récital
Edith Mathis, Soprano (Suisse)
Warren Jones, Pianiste (États-Unis)

Série Internationale
Hydro-Québec

W.A. Mozart
Six mélodies
R. Schumann
Sept mélodies
O. Schoeck
Cinq mélodies
J. Brahms
Six mélodies

Ce récital est réalisé grâce au concours de TRIZEC

Info-Festival: 288-1888
Billets: 30$, 25$, 15$

Radio-Canada Réseau FM Stéréo

Samedi 16 septembre,
20h00
Salle
Claude-Champagne

Récital
Bernd Glemser
Pianiste (R.F.A.)

Série Internationale
Hydro-Québec

J.S. Bach
Suite anglaise no 5 en mi b, BWV 811
P. Hindemith n
Sonate no 3 (1936)
F. Schubert
Drei Klavierstucke op. posthume D. 945
F. Liszt
Rhapsodie espagnole

Ce récital est réalisé grâce au concours de

Info-Festival: 288-1888
Billets: 30$, 25$, 15$

Radio-Canada Réseau FM Stéréo

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE MONTRÉAL

8 au 17 septembre 1989

LE GUIDE DU WEEK-END

NOS CHOIX
MUSIQUE

Piano et chant. Le Festival international de musique de Montréal se termine en fin de semaine avec le programme suivant : à la Chapelle du Bon-Pasteur à 9 h 30 aujourd'hui, conférence de Will Crutchfield sur Les Grands chanteurs (répétée demain à la même heure) ; à midi récital de piano de Éric Trudel ; cours d'interpréation en piano (14 h) avec Anton Kuerti (notre photo) et en chant avec André Turp.
Samedi, à midi récital de chant de Duncan Campbell, à 14 h et à 16 h, cours d'interprétation en chant avec Edith Mathis (répété demain à 16 h) et en piano avec Janine Lachance (aussi demain à 14 h).
Dimanche à 9 h 30, table ronde sur le thème *Les femmes et la musique* animée par Colette Boky, Claudette Dionne et Isabelle Panneton ; à midi récital de piano de Francine Kay.
Le FIMM présente trois grands concerts :



ce soir à 20 h à la salle Maisonneuve, le soprano suisse Edith Mathis acccompagnée du pianiste Warren Jones ; demain à 20 h à la salle Claude-Champagne, récital du pianiste allemand Bernd Glemser ; enfin le concert de clôture dimanche soir à la salle Maisonneuve de la Place des Arts dans un programme tout Mozart avec le pianiste Anton Kuerti **(photo)**, les chanteurs Michèle Boucher et Kevin McMillan, ainsi qu'un orchestre de chambre dirigé par Angès Grossmann.

◇

Bach et cie dans des églises. Demain soir à 20 h dans un très beau coin des Cantons de l'est et dans l'atmosphère appropriée de l'église anglicane de Frelighsburg, l'Orchestre baroque de Montréal jouera Bach, Vivaldi et Haendel.
À Ottawa dimanche à 14 h à l'église St.Andrew's, Danielle Dubé et Sylvain Barrette inaugurent la série consacrée à l'intégrale des oeuvres pour orgue de J.S. Bach.

— Marie Laurier

LES 50 ANS DE L'ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL

Le concert des amis d'Alexandre

Orchestre de Chambre McGill

Concert gala du 50e anniversaire, avec Jean-Pierre Rampal (flûte), Marisa Robles (harpe), Alexandre Lagoya (guitare), Franco Gulli (violon), Corey Cerovsek (violon), Gary Karr (contrebasse), Denis Brott (violoncelle), dir. Alexandre et Boris Brott: Haendel, Benda, Bach, Haydn, Carulli, Brott, Bottesini, Rossini, Vivaldi et Mozart. 13 septembre, salle Wilfrid-Pelletier.

Carol Bergeron

POUR FÊTER le 50e anniversaire de l'Orchestre de Chambre McGill, son fondateur Alexandre Brott recevait ses invités dans la grande salle de la Place des Arts. Avec ses musiciens et quelques amis solistes comme Jean-Pierre Rampal, Alexandre Lagoya, Marisa Robles et Garey Karr, il avait choisi d'offrir un florilège de courtes oeuvres concertantes à ce fidèle et nombreux public qui l'a toujours soutenu.

Pendant ce demi-siècle d'existence Brott et son ensemble ont surtout puisé aux répertoires baroque et classique. Aussi le concert de mercredi en était-il un reflet assez fidèle avec cependant quelques incursions chez les romantiques, Rossini et Bottesini, voire même chez les contemporains avec une page du maestro Brott lui-même.

Dans une telle circonstance, puisque les esprits et les coeurs sont à la convivialité, point n'est besoin de s'en prendre trop sévèrement à personne. Mais il arrive cependant que le plaisir de faire ensemble de la musique fasse oublier, même à de grands interprètes, la nécessité de maintenir un niveau certain d'excellence.

Ainsi, le jeu des petits tours de piste, qui prête inévitablement au cabotinage, ne réussit pas toujours à tout le monde. On a pu se rendre compte à quel point l'exercice avait rendu nerveuse une Marisa Robles, notamment dans le *Concerto* op.4 no.6 de Haendel. Même un Lagoya s'est laissé impressionner par quelques insignifiantes variations de Ferdinando Carulli.

Égal à lui-même, le flûtiste Jean-Pierre Rampal a joué aussi noblement et aussi facilement que possible de l'instrument dont il est encore un maître respecté. Les Franco Gulli, Denis Brott, Corey Cerovsek et Garry Karr ont également brillé pour le plus grand plaisir des auditeurs.

En réunissant autour de lui des amis solistes venus de pays comme la France, l'Italie, l'Espagne, les États-Unis et le Canada, Alexandre Brott a probablement voulu souligner à sa manière l'évolution de la société montréalaise dont le caractère cosmopolite s'est visiblement affirmé pendant les cinq dernières décennies.

Laissant que fort discrètement la place à son fils Boris qui lui succédera à la tête de l'Orchestre de Chambre McGill, Alexandre Brott a bien entendu dirigé presque tout le programme. À 74 ans, il montre encore beaucoup de verdeur. Le temps ne semble pas avoir amoindri son ardent désir de faire de la musique aussi bien que de la partager avec son public.



PHOTO JACQUES GRENIER

À 74 ans, Alexander Brott sait toujours diriger avec verdeur.

Le concours d'orthographe a toujours lieu

EN RAISON de la grève qui paralyse certaines institutions du milieu scolaire, les épreuves des Championnats du monde d'orthographe de langue française qui devaient se tenir dans différentes écoles du Québec auront lieu ailleurs. Pour la région de Montréal : au Cégep Maisonneuve, 2700 rue Bourbonnière (au lieu de l'école Marguerite-de-Lajemmerais) et à l'Auberge Salaberry, 509 rue O'Keefe à Valleyfield (au lieu de la Polyvalente de la Baie Saint-François). Les concurrents des autres régions du Québec qui devaient eux aussi se rendre dans des écoles peuvent s'adresser au bureau régional de leur localité pour connaître le lieu où se tient le concours demain (samedi) entre 13 h et 15 h.

EN BREF...

Événement Jean Dallaire

Une exposition des oeuvres du peintre Jean Dallaire a lieu présentement jusqu'au 22 octobre à la Galerie Montcalm de Hull. La collection comprend, entre autres, des gouaches ayant servi à la réalisation du film *Félix Leclerc chante Cadet Rousselle* et des marionnettes des personnages issus des oeuvres de Jean Dallaire.

Les cendres de Simenon

Les cendres de Georges Simenon, décédé le 4 septembre, ont été dispersées cette semaine dans le jardin de sa maison de Lausanne sous le cèdre où avaient déjà été répandues celles de sa fille Marie-Jo morte en 1978. Georges Simenon, mort à 86 ans, avait été incinéré deux jours après sa mort, sans cérémonie, dans le cimetière proche de sa maison de Montoie, un quartier calme de Lausanne, où il s'était retiré depuis plusieurs années y menant une vie simple, discrète et paisible avec sa compagne Teresa, l'ancienne femme de chambre de sa seconde épouse. C'est Teresa, précise-t-on de même source, qui a dispersé les cendres sous le cèdre du jardin pour qu'elles soient « mêlées à celles de Marie-Jo » dont le suicide avait profondément bouleversé Georges Simenon.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Vert demain.** « À quel parti faites-vous le plus confiance pour protéger l'environnement ? » C'est la question que pose Claire Lamarche à *Droit de parole*, Radio-Québec, 20 h.

★ **Brosse.** Martin Sheen incarne de façon convaincante un mari alcoolique dans *Delirium*, aux *Grands Films*, Radio-Canada, 20 h.

★ **Mort de peur.** C'est un classique du genre fantastique, réalisé en 1946, brillamment interprété par Mervyn Johns, Michael Redgrave et Roland Culver. *Dead of Night*, CBC, 00 h 30.

LA DIVA DE 37.2°
BÉATRICE DALLE
DANS UN FILM DE JACQUES DERAY
LES BOIS NOIRS
«LE DERAY '89 S'AVERE UN BON CRÛ.» — STUDIO
avec STEPHANE FREISS • PHILIPPE VOLTER • GENEVIÈVE PAGE • MICHEL DUCHAUSSOY
SCENARIO PASCAL BONITZER ET JACQUES DERAY D'APRES LE ROMAN DE ROBERT MARCERIT • IMAGES CARLO VARINI
SON ALAIN SEMPE • MONTAGE HUGUES DARMOIS • MUSIQUE ROMANO MUSUMARRA • DIRECTEUR DE PRODUCTION DOMINIQUE TOUSSAINT • UNE COPRODUCTION PARADIS FILMS - MONDEX FILMS
12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:25 - 9:40
COMPLEXE DESJARDINS
BASILAIRE 1 288-3141
3e SEM.

"Marquis" est un régal de finesse, de pudeur et d'intelligence quand celle-ci ose parler de sentiments sans aucun sous-entendu.
Yves Navarre, pour Pariscope
18 ANS
DIDIER FARRE PRESENTE
MARQUIS
un film de HENRI XHONNEUX
SCRIPT, DIALOGUES ET DIRECTION ARTISTIQUE PAR ROLAND TOPOR
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
3e SEM.

PRIX DU FILM LE PLUS POPULAIRE DU FESTIVAL MONTRÉAL 1989
GRAND PRIX SPÉCIAL DU JURY MONTRÉAL 1989
«Drôle et souvent sublime.» — LE MONDE
«Corneau ne pouvait rêver acteur plus juste et plus inspiré que Jean-Hughes Anglade.» — PREMIERE
«Léger comme l'air et profond comme la nuit.» — STUDIO
«Un film tout en finesse.» — LIBERATION
JEAN-HUGUES ANGLade
NOCTURNE INDIEN
UN FILM DE ALAIN CORNEAU
À L'AFFICHE!
COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSES
COMPLEXE DESJARDINS
BASILAIRE 1 288-3141
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30

PRIX SPÉCIAL DU JURY/CANNES 1989
"Salvatore Cascio, irrésistible. Cinéma Paradiso a tout ce qu'il faut pour plaire." — Marcel Jean, LE DEVOIR
"★★★½. Vous allez adorer ce film drôle, tendre et romantique qui m'a ému aux larmes. C'est à voir absolument : il n'y a rien de mieux pour commencer sa saison de cinéma." — Richard Gay, BON DIMANCHE
PHILIPPE NOIRET
SALVATORE CASCIO
un film de GIUSEPPE TORNATORE
cinéma PARADISO
COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSES
1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30 BERRI ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Sam. et Dim. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:40 CARREFOUR LAVAL 2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3684
Sem. : 7:00 - 9:40 (v.o. italienne avec sous-titres anglais) Sam. et Dim. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30 Sem. : 7:10 - 9:30 ASTRE 9480 LACORDAIRE 327-5001
3e SEM.

UNE PRÉSENTATION SUPER ÉCRAN — EN COLLABORATION AVEC La Presse CKAC 73 Radio-Canada Télévision
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE 1989
GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE
DANIELLE PROULX
PRIX STELLA ARTOIS
LE FILM CANADIEN LE PLUS POPULAIRE DU FESTIVAL
PORTION D'ÉTERNITÉ
14 ANS
UN FILM DE ROBERT FAVREAU
DANIELLE PROULX — MARC MESSIER — PAUL SAVOIE — PATRICIA NOLIN — GILLES PELLETIER
Produit par Les productions du Regard
en association avec l'Office National du Film du Canada, Téléfilm Canada, Sogic. et Super Écran
Distribution PRIMA FILM
Ven. : 7:10 - 9:20 Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
CRÉMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSES Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 / Sem. : 7:00 - 9:00
LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL 679-7451
2e SEM.

"UN GRAND, BEAU ET BON DOILLON!" — REVUE CINÉMA
"Un des beaux films du Festival de Montréal" — SERGE DUSSAULT LA PRESSE
"D'une justesse sublime, ce Doillon frôle le gouffre d'un pied léger. Il y est doublement séduisant." — FEMME D'AUJOURD'HUI
"Il y a toujours chez Jacques Doillon une précision du filmage qui donne à ses films leur couleur si particulière." — MARCEL JEAN, LE DEVOIR
Vacances IBIZA 1989
G VISA GÉNÉRAL
LA FILLE DE QUINZE ANS
Un film de JACQUES DOILLON
avec JUDITH GODRECHE | MELVIL POUPAUD | JACQUES DOILLON
À L'AFFICHE!
BERRI 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

FAMOUS PLAYERS
"Un film dérangeant et admirable qui garde le spectateur sous une tension terrible pour témoigner d'une terrible tragédie." Bernard Boulad / VOIR
"Un film passionnant, bouleversant." — LE MONDE
14 ANS
DANS LA GUEULE DU LOUP
(La boca del lobo)
Un film de FRANCISCO J. LOMBARDI
(La ville et les chiens)
V.O. Espagnol / S.T. Français
Le PARISIEN 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
1:30 - 4:00 - 6:50 - 9:20 mercr. 1:30 - 4:00 - 9:20

LE GUIDE DU WEEK-END

PHOTOS-COLLAGES

Suzy Lake et la trahison des images

Claire Gravel



Suzy Lake et son soldat en plastique en arrière-plan.

LA VINGTAINE de photos-collages récents de l'artiste torontoise Suzy Lake déroutent à première vue. Que viennent faire ces jolis paysages canadiens, ces montagnes et ces lacs, dessinés au pastel ou peints à l'aquarelle d'une façon traditionnelle, chez cette photographe sans complaisance, qui n'avait, auparavant, jamais cherché la « belle image » ?

Suzy Lake était arrivée du Michigan à Montréal le 24 juin 1968, « Le jour où on a jeté des bouteilles de bière sur Trudeau », se souvient-elle, amusée. Puis, 10 ans après, elle choisit de s'installer à Toronto : elle enseigne à l'université de Guelph.

Ici, elle s'était distinguée par sa participation à la création de Véhicule, premier centre auto-géré d'artistes au Québec, et par ses séries photographiques qui mettaient en scène des rituels où elle-même modifiait son visage pour revêtir les traits dérobés à ses amis, ou pour endosser tous les stéréotypes féminins.

Ses face-à-face avec la caméra étaient déroutants, faisaient partager au spectateur différents types d'aliénation. Elle ira jusqu'à réaliser des performances photographiques assez angoissantes où elle se jette en bas d'un escalier, s'enroule dans des mètres de tissu et est manipulée comme une marionnette, agissant en victime.

« J'ai commencé ce travail-ci il y a deux ans, m'apprend-elle dans une entrevue exclusive au DEVOIR. Il reflète beaucoup mes préoccupations actuelles. Lorsque nous pensons au paysage, notre imagination essaie sans cesse d'en trouver une image qui serait parfaite. Et, quand vous allez à la campagne, vous voulez que ce soit un événement parfait, aussi parfait que cette image. Ici, le paysage est une image d'une situation parfaite. Nous persistons avec cette notion idéalisée dans la vie. Les médias nous bombardent avec ce type de paysage. Ça devient une ambition. Pour moi, il était important de ne pas montrer le dessin original mais d'y référer par une photographie : ce n'est pas le dessin que vous voyez, ce n'est pas que je veuille tromper les spectateurs. Ce n'est pas un trompe-l'oeil. »

« Alors, on idéalise, ça devient un mode de vie, une politique. On en vient à assumer des choses que l'on ne devrait pas, comme lorsqu'un mariage tourne mal, et que l'on ferme les yeux, parce que l'idée du « beau mariage » est plus importante . . . Je parle de la trahison dans ces images, qui sont métaphoriques à plusieurs niveaux : personnel, social, etc.

« Le soldat de plastique provient d'une effigie minuscule que j'ai agrandie plusieurs fois. Le jouet protège l'image. C'est la réponse du gouvernement. De faux soldats protégeant un faux idéal. Ils sont découpés, et collés sur l'image du paysage. Pour moi, c'était important qu'ils ne soient pas sur la même surface. C'est la notion de collage en soi. Ces deux situations fausses se perpétuant l'une et l'autre. »

« Ces soldats de plastiqe ont l'air « cheap ». C'était important qu'on voit leurs contours grossiers, comme le fait qu'ils ne sont pas noir et blanc, mais teints. Le soldat, ce n'est pas une référence biographique — ma venue au Canada avec un déserteur — et ce n'est pas non plus une représentation de la guerre, car les représentations littérales ne m'intéressent pas. Je participe — je suis active au sein de l'aide au Nicaragua, à Toronto, je peins pour eux mais, dans mon oeuvre, l'illustration ne m'intéresse pas. Peut-être qu'on pourrait y lire, à un niveau littéral encore, un souci pour l'environnement ! »

« Le travail terminé, il y a la médiation entre la photo du lieu en carte postale, sa représentation à l'aquarelle ou au pastel puis sa re-photographie. J'ai pris une chance pour l'exposition, j'ai mis les trois. »

« Pour moi, c'était excitant d'essayer de faire cela dans une seule image. Souvenez-vous des *Puppets* : une image. Je ne veux pas dépendre d'une séquence. »

« Le kitsch, c'est l'imitation des archétypes. Bien sûr que j'utilise un aspect du kitsch : c'est une partie de ce dont je parle ».

L'exposition de Suzy Lake est présentée à la Galerie Daniel, 2159 Mackay, du 9 au 28 septembre.

AU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

L'événement *Blinckpunkte* débute enfin

Claire Gravel

LE MUSÉE d'art contemporain a ouvert ses portes mercredi à l'exposition d'art allemand contemporain *Blinckpunkte*.

L'entrée en matière est fulgurante : une formidable oeuvre conceptuelle de Jochen Gerz — réflexion aiguë sur la faillite de la culture occidentale — accueille les visiteurs à l'extérieur et se continue à l'intérieur du musée, abolissant ainsi les frontières dedans/dehors, pour/contre, dans un constat de nivellement à perte de vue dans notre époque contemporaine, où même les endroits les plus reculés sont touchés par les désastres écologiques.

Et, à l'intérieur du musée, l'exposition tourne autour d'un hommage à Joseph Beuys, avec des sculptures, des assemblages, des tableaux noirs sur lesquels il exposait ses idées sur l'édification d'une sculpture sociale dans le cadre de son Université libre pour la créativité et les recherches interdisciplinaires.

Pour la première fois, les Montréalais peuvent voir les oeuvres de Bogomir Ecker, qui m'a appris, lors du montage de sa pièce, qu'il fallait oser regarder à travers les trouées de ses cônes flottants où se trouvent des paysages lunaires.

De grandes toiles de Sigmar Polke emploient un matériau particulier, inconnu ici, appelé dispersion, sur un support quasi transparent. Thomas Schütte a fait une petite installation qui ressemble à un modèle réduit (maison de poupées ?). Les Becher exposent, comme toujours, des photographies d'architectures industrielles tandis que les Blume s'amusent à faire voler des montagnes de . . . patates. Walter agrandit une reproduction de Malevitch, Lothar Baumgarten écrit les noms de réserves indiennes canadiennes en lettres jaunes, Imi Knoebel produit une réflexion assez sèche sur le constructivisme. Olaf Metzel a assemblé un ébahissant comglomérat d'ordinateurs : on pense à l'*anti-form*, version 89.

Il faut voir les photos dépouillées de Forg, l'oeuvre énigmatique de Klaus Vom Bruch où trois antennes affrontent trois récepteurs, la machine à peindre débile de Rebecca Horn, où les toiles tournent comme des brochettes attendant d'être beurrées de sauce picturale propulsée par des pinceaux électro-magnétiques (la version 1989 du singe qui peint ?), les sombres photos à la limite de l'identifiable d'Astrid Klien et le défilé de 50 cadres identiques d'Anne Darboven. Voilà donc quelques-unes des pièces de cette exposition de haut calibre, qui offre au public du jamais vu ici !

◆

Samedi aura lieu un colloque au Goethe Institut de Montréal consacré en avant-midi à des échanges publics entre artistes allemands et canadiens et, l'après-midi, à une table-ronde regroupant gens du milieu de l'art de part et d'autre de l'Atlantique.

Le Goethe organise également des soirées de visionnement de performances transcrites sur vidéo : Joseph Beuys le 21 septembre; Anne Darboven le 22 septembre, Jochen Gerz le 28, Imi Knoebel, Ruthenbeck et Blume le 5 octobre, etc.

◆

Ulrike Rosenbach présentera la dernière performance de sa carrière avec *Le vent de mes rêves* à l'auditorium de la Cité de l'Image (Cent jours d'art contemporain) le 27 septembre à 20 h; l'entrée est de $5.

Une présentation

CFGL 105 FM — LE DEVOIR — CINEPIX

invitent 300 personnes à la première du film

APRES TROIS HOMMES ET UN COUFFIN
LE NOUVEAU FILM DE COLINE SERREAU
UNE COMÉDIE RÉJOUISSANTE QUI FAIT DU BIEN...

AVEC
DANIEL AUTEUIL — FIRMINE RICHARD



ROMUALD & JULIETTE
IL Y A UN BLANC DANS TON LIT MAMAN...

le jeudi 28 septembre à 19:30 heures
au CINÉMA PARISIEN

■ Le concours débute le 9 septembre pour se terminer le 20 septembre 1989.

■ Le texte des réglements rélatifs à ce concours est disponible à CINÉPIX.

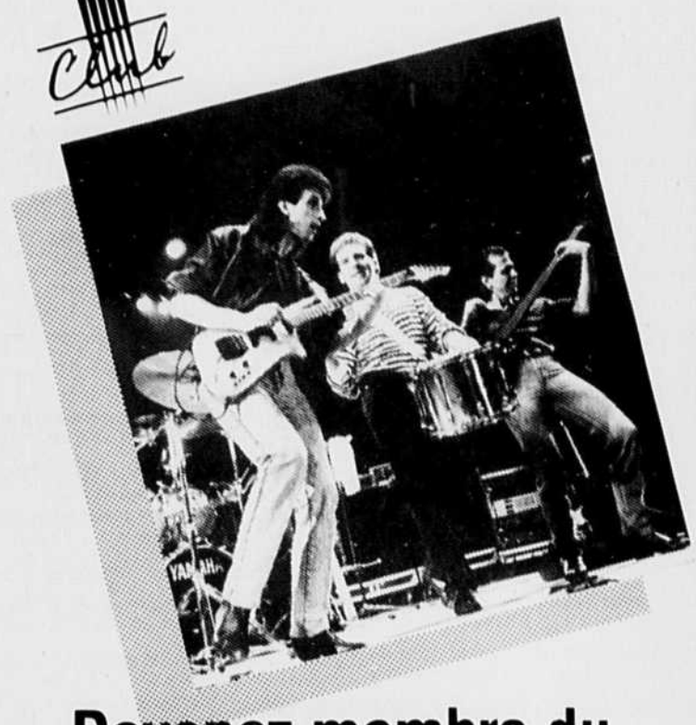
■ La valeur des prix offerts est d'environ 1890.00$.

Envoyez le coupon-réponse à:
CONCOURS "ROMUALD & JULIETTE"
a/s CINÉPIX, 8275 Mayrand, Montréal H4P 2C8

Nom: _____ Âge: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____ Tél.: _____

U-ZEB Club

Ayez le privilège de participer à l'événement jazz de l'automne !



Devenez membre du UZEB-CLUB

et venez assister à l'enregistrement du prochain microsillon de ce groupe prestigieux.

En plus de vous donner accès au UZEB-CLUB (un bar créé exclusivement pour l'événement) entre le **21 septembre et le 1er octobre**, la carte de membre offre de nombreux autres avantages.

Dates d'ouverture du UZEB-CLUB : 21, 22, 23, 24 septembre et 28, 29, 30 septembre et 1er octobre.

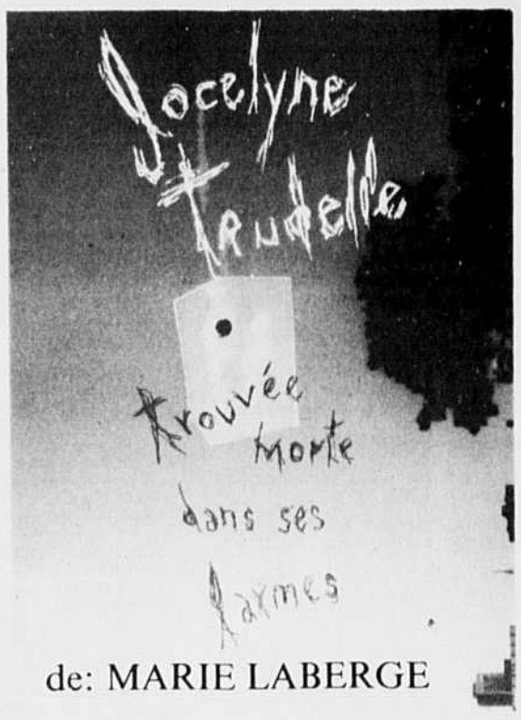
Cartes de membre en vente chez :

ARCHAMBAULT MUSIQUE — 500, rue Ste-Catherine est

Sam the Record Man — 399, rue Ste-Catherine ouest

Une présentation **LE DEVOIR** et de ses partenaires CHOM-FM MusiquePlus et Laurentide Rock

LE DEVOIR OFFRE 50 PAIRES DE BILLETS POUR L'AVANT-PREMIÈRE DE



de: MARIE LABERGE



AVEC:
Linda Sorgini — Michel Daigle
Micheline Bernard — Christiane Pasquier
Maryse Gagné — Gary Boudreault
Louise Laprade — Michel Hinton

LE MARDI 26 SEPTEMBRE 20H30

LA LICORNE

Jocelyne Trudelle est trouvée morte, suicidée. Sans raison, apparemment. Elle est là entre la vie et la mort. Du côté de la vie: sa mère, son père, Carole, son amie, Ric, un tchum de passage et deux infirmières. Du côté de la mort: un pianiste et sa musique obsédante, séduisante.

Le concours débute le 14 septembre et se termine le 19 septembre à minuit. La valeur totale des prix est de 1,100 $

Pour participer à ce concours, complétez le coupon-réponse et faites-le parvenir à:

CONCOURS «JOCELYNE TRUDELLE»
LE DEVOIR
211, rue du St-Sacrement
Montréal, Québec H2Y 1X1

Nom:.....
Adresse:.....
Ville..... Tél.:.....

☐ Cochez cette case si vous désirez recevoir de l'information sur les autres productions de La Licorne

QUATRE À QUATRE

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Sex, Lies and Videotape*** sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15, ven. sam. dern. spect. 11 h 15, sem. 7 h 10, 9 h 10

ASTRE II: — ***Nuovo Cinéma Paradiso*** sem. 7 h 10, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

ASTRE III: — ***Sea of Love*** sem. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 3 h 30, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 50, ven. sam. dern. spect. 24 h.

ASTRE IV: — ***Uncle Buck*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 30, 9 h 15

BERRI I: (288-2115) — ***Cinéma Paradiso*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

BERRI II: — ***Marquis*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BERRI III: ***La fille de quinze ans*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BERRI IV: — ***Le jeune Einstein*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BERRI V: — ***Victimes du Vietnam*** 1 h 15, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Field of Dream*** sam. sem. 7 h, 9 h 15, dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15

BONAVENTURE II: — ***Uncle Buck*** sam. et sem. 7 h 30, 9 h 30, dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — ***Le jeune Einstein*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 15, 9 h 15

BROSSARD II: ***Jésus de Montréal*** sam. et dim. 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 25, sem. 7 h, 9 h 25

BROSSARD III: ***L'arme fatale 2*** sam. dim. 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 30, sem. 7 h 05, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Package*** sam. dim. 2 h 15, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30, sem. 7 h 15, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 2: ***The Abyss*** sam. dim. 1 h 10, 4 h, 7 h, 9 h 35, sem. 7 h, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 3: ***Cinéma Paradiso*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40, sem. 7 h, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 4: ***Jésus de Montréal*** sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30, sem. 7 h 10, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 5: ***Le jeune Einstein*** sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 10, sem. 7 h 20, 9 h 10

CARREFOUR LAVAL 6: ***Cookie*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Sea of Love*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 45

CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***Parenthood*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 25

CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***Package*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 40

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— ***Honey I Shrunk the Kids*** 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA OMÉGA 1: — ***Chérie, j'ai réduit les enfants*** sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 20, sem. 7 h 20, 9 h 20

CINÉMA OMÉGA 2: — ***Haute sécurité*** 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 10, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (521-1793, après 18 h.) — ***Little Vera*** tous les soirs 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)— ven. ***Une histoire de vent*** 19 h 30.— ***Le grand monde*** 21 h 30— sam. ***Le mois de la photo à Montréal*** 17 h— sam. dim. ***Une histoire de vent*** 19 h 30— ***Le grand monde*** 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***The Abyss*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40, sem. 7 h, 9 h 40

CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Package*** sam. dim. 1 h 30, 4 h 45, 7 h 30, 9 h 45, sem. 7 h 30, 9 h 45

CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Parenthood*** sam. dim. 1 h 45, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 45, sem. 7 h 15, 9 h 45

CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***Sea of Love*** sam. dim. 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20, sem. 7 h, 9 h 20

CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***Uncle Buck*** sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, sem. 7 h 10, 9 h 10

CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***When Harry Met Sally*** sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10, sem. 7 h 05, 9 h 10

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ven. ***Si j'avais quatre dromadaires Les vacances du cinéaste*** 18 h 35 — ***Portrait of Imogen Shadows from Light*** 20 h 35 — sam. ***Pages arrachées au livre de Satan*** 18 h 35 — ***Dies Irae*** 20 h 35. — dim. ***The Danish Village Church, Storstromsbroen Vampyr*** 15 h — ***Ladies on the Rock*** 18 h 35— ***Coeurs flambés*** 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Batman*** 7 h, 9 h 40, sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 40

CINÉMA V - 2: ***Lethal Weapon 2*** 6 h 50, 9 h 20, sam. dim. 1 h 10, 3 h 45, 6 h 50, 9 h 20

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Parenthood*** 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 35

CINÉPLEX II: — ***Cookie*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINÉPLEX III: — ***L'arme fatale*** 1 h 25, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CINÉPLEX IV: — ***Batman*** (v.f.) 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 30

CINÉPLEX V: — ***When Harry Met Sally*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉPLEX VI: — ***Karate Kid 3*** 1 h, 4 h 05, 7 h 25— ***Mes meilleurs copains*** 9 h 45.

CINÉPLEX VII: — ***Jésus de Montréal*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35

CINÉPLEX VIII: — ***Portion d'éternité*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

CINÉPLEX IX: — ***Les maris, les femmes et les amants*** 1 h 25, 4 h, 7 h, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Les bois noirs*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40

COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Nocturne indien*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Cookie*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Calme blanc*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ven. ***Réjeanne Padovanni*** 19 h.— sam. dim. ***Les douze meilleurs films d'animation*** 19 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— sam. ***Report on Pollution at the Women's Kingsdom*** 19 h— ***Hibiscus*** 21 h — dim. ***The Big Parade*** 19 h— ***Woman Demon Human*** 21 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Portion d'éternité*** ven. lun. mer. jeu. 7 h 10, 9 h 20, sam. dim. mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Jésus de Montréal*** ven. lun. mer. jeu. 7 h 20, 9 h 30, sam. dim. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, mar. 2 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

DAUPHIN II: ***Liaisons dangereuses*** sem. 7 h 30, 9 h 45, sam. dim. 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 45

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Sex, Lies and Videotape*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30, sem. 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 2: ***Parenthood*** sam. dim. 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 20, sem. 7 h, 9 h 20

DORVAL I: (631-8586) — ***Batman*** 6 h 45, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30

DORVAL II: ***Shirley Valentine*** 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

DORVAL III: ***Indiana Jones and the Last Crusade*** 6 h 50, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

DORVAL IV: — ***Lethal Weapon 2*** 6 h 45, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30

DU PARC 1: (844-9470)— ***Batman*** 7 h, 9 h 35, sam. dim. 1 h 20, 4 h 20, 7 h, 9 h 35, lun. 9 h 35

DU PARC 2: — ***Dead Poets Society*** 7 h 05, 9 h 35, sam. dim. 1 h 15, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35

DU PARC 3: — ***Lethal Weapon 2*** 7 h, 9 h 25, sam. dim. 1 h 10, 3 h 50, 7 h, 9 h 25

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***Société des poètes disparus*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

DU PLATEAU 2: — ***Turner and Hooch*** 1 h 10, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Licence to Kill*** 6 h 55, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h 20, 6 h 55, 9 h 30

FAIRVIEW II: — ***Batman*** 6 h 50, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Sex, Lies and Videotape*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Uncle Buck*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***When Harry Met Sally*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Casualties of War*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Indiana Jones et la dernière croisade*** 6 h 50, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

GREENFIELD 2: — ***Haute sécurité*** 7 h 20, 9 h 40, sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

GREENFIELD 3: — ***Turner and Hooch*** (v.f.) 7 h 10, 9 h 30, sam. dim. 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***Vertige*** lun. au dim. 10 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 20 h 30, 21 h 30— ***Speed*** lun. au dim. 12 h 30, 18 h 30

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Indiana Jones and the Last Cruisade*** ven. à mer. 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20

LAVAL I:(688-7776) — ***Indiana Jones et la dernière croisade*** 7 h, 9 h 40, sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40, sam. dern. spect. 24 h 10

LAVAL II:— ***Haute sécurité*** 7 h 30, 9 h 50, sam. dim. 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 30, 9 h 50, sam. dern. spect. 24 h 15

LAVAL III: — ***Chérie, j'ai réduit les enfants*** 7 h, 9 h 10, sam. dim. 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h, 9 h 10, sam. dern. spect. 11 h 20

LAVAL IV:— ***Turner and Hooch*** (v.f.) 7 h 10, 9 h 25, sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 25, sam. dern. spect. 11 h 30

LAVAL V:— ***Lethal Weapon 2*** 7 h 10, 9 h 30 sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30, sam. dern. spect. 24 h.

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Calme blanc*** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25, sem. 7 h 25, 9 h 25

LAVAL 2000 2: ***Victimes du Vietnam*** sam. dim. 1 h 45, 4 h, 7 h, 9 h 10, sem. 7 h, 9 h 10

LOEW'S I:(861-7437) — ***Licence to Kill*** 12 h 30, 3 h 20, 6 h 10, 9 h, ven. sam. dern. spect. 11 h 40

LOEW'S II:— ***Turner & Hooch*** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 25, ven. sam. dern. spect. 11 h 25

LOEW'S III:— ***Shirley Valentine*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 50

LOEW'S IV:— ***Dead Poets Society*** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05, ven. sam. dern. spect. 11 h 40

LOEW'S V:— ***Honey I Shrunk the Kids*** 1 h 30, 5 h 30, 7 h 30

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Ven. salle 1: ***La petite Vera*** 19h.— ***Hair*** 21 h 30 — Salle 2: ***La citadelle*** 19 h 15— ***Trois pommes à côté du sommeil*** 21 h 10— Salle 3: ***Pépé le Moko*** 19 h 30— ***Nosfératu*** 21 h 20 — Sam. salle 1: ***La petite Vera*** 19 h.— ***La femme de l'aviateur*** 21 h 30— salle 2: ***Le Mississipi brûlé*** 19 h 10— ***Baxter*** 21 h 40— Salle 3: ***Rome ville ouverte*** 19 h 20— ***Nosfératu*** 21 h 20 — Dim. Salle 1: ***La femme de l'aviateur*** 14 h— ***Paysage dans le brouillard*** 16 h .— ***La petite Vera*** 19 h, 21 h 30— Salle 2: ***Red Sorghum*** 14 h 15— ***Jonathan Livingstone le goéland*** 16 h 15— ***À gauche en sortant de l'ascenseur*** 19 h 15— ***The Music of the Spheres*** 21 h — Salle 3: ***Festival d'animation*** 14 h 30— ***Panique*** 16 h 30— ***L'atalante*** 19 h 30— ***Café-flesh*** 21 h 15

PALACE I:(866-6991) — ***Batman*** 12 h, 3 h, 6 h, 9 h, ven. sam. dern. spect. 11 h 45

PALACE II:— ***Lethal Weapon 2*** 1 h 40, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 55

PALACE III:— ***Young Einstein*** 12 h 50, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15, ven. sam. dern. spect. 11 h 20, mar. 12 h 50, 3 h, 5 h 05, 9 h 15

PALACE IV:— ***Wired*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15, ven. sam. dern. spect. 11 h 30, lun. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45

PALACE V:— ***Lock-up*** 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25, ven. sam. dern. spect. 11 h 35

PALACE VI:— ***True Love*** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 50

PARADIS I: (354-3110)— ***Cookie*** sam. dim. 2 h 30, 6 h 15, 10 h. sem. 9 h 15— ***L'arme fatale 2*** sam. dim. 12 h 30, 4 h 15, 8 h, sem. 7 h 05

PARADIS II:— ***Calme blanc*** sem. 9 h 30, sam. dim. 1 h 10, 5 h 30, 9 h 50— ***Batman*** sam. dim. 3 h, 7 h 30, sem. 7 h 05

PARADIS III:— ***Karate Kid 3*** sem. 9 h 05, sam. dim. 3 h 05, 7 h 20— ***S.O.S. fantômes 2*** sem. 7 h, sam. dim. 1 h, 5 h 15, 9 h 30

PARISIEN I: (866-3856)— ***Trop belle pour toi*** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 55, 7 h, 9 h 05, sam. dern. spect. 11 h 05

PARISIEN II:— ***Bal poussière*** 1 h 30, 3 h 35, 5 h 40, 7 h 45, 9 h 45, sam. dern. spect. 11 h 40

PARISIEN III:— ***Dans la gueule du loup*** 1 h 30, 4 h, 6 h 50, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 45, mer. 1 h 30, 4 h, 9 h 20

PARISIEN IV:— ***Indiana Jones et la dernière croisade*** 1 h, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 25, sam. dern. spect. 11 h 50

PARISIEN V:— ***Haute sécurité*** 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15, sam. dern. spect. 11 h 30

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***The Abyss*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35

PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Sea of Love*** 1 h 10, 3 h 20, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 50

PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Cookie*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Portion d'éternité*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h., sem. 7 h, 9 h.

PLACE LONGUEUIL 2: — ***Calme blanc*** sam. dim. 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30, sem. 7 h 25, 9 h 30

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ven. ***Distant Voices, Still Lives*** 7 h 15— ***Do the Right Thing*** 9 h 30— ***Gimme Shelter*** 24 h — sam. ***Distant Voices, Still Lives*** 7 h 15— ***Do the Right Thing*** 9 h 30— ***Gimme Shelter*** 24 h.— dim. ***Batman*** 3 h, 5 h.— ***Distant Voices, Still Lives*** 7 h 15— ***Do the Right Thing*** 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***Société des poètes disparus*** 6 h 30, 9 h, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Indiana Jones et la dernière croisade*** 6 h 50, 9 h 35, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 50, 9 h 35, ven. sam. dern. spect. 11 h 55

VERSAILLES II:— ***Haute sécurité*** 7 h, 9 h 15. sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15, ven. sam. dern. spect. 11 h 30

VERSAILLES III:— ***Chérie, j'ai réduit les enfants*** 6 h 50, 9 h 10, sam. dim. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 6 h 50, 9 h 10, ven. sam. dern. spect. 11 h 25

VERSAILLES IV:— ***Turner and Hooch*** (v.f.) 6 h 50, 9 h 10, sam. dim. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 6 h 50, 9 h 10, ven. sam. dern. spect. 11 h 25

VERSAILLES V:— ***Trop belle pour toi*** 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, ven. sam. dern. spect. 11 h

VERSAILLES VI:— ***Lethal Weapon 2*** 6 h 45, 9 h 30, sam. dim. 1 h 40, 4 h 10, 6 h 45, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 50.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661)— Tous les dimanches à 11h., le choeur polyphonique de Montréal.

BASILIQUE NOTRE-DAME: 110 Notre-Dame O., Montréal (849-1070)— Tous les dimanches à 11h., grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand'Maison.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BEACONSFIELD: Édifice Centennial, 288, boul. Beaconsfield (695-7710)— « Duo Eterna » avec Darquise Bilodeau, soprano et Paul Harrison, guitare, le 1er oct.— « Le quatuor Gypsy », le 29 oct.— « From the King's Window », théâtre de marionnettes pour enfants, le 26 nov. à 14h.30.

CENTRE CULTUREL JACQUES-FERRON: 100 St-Laurent O., Longueuil (646-8610)— « Si l'opéra m'était conté », ateliers réalisés par le Théâtre Lyrichorégra sous la dir. de Alain Nonat, les 23, 29 sept. et 1er oct. à 13h.30.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Théâtre: Opéra Lyra présente « Carmen » de Bizet, chef d'orchestre, Pierre Hétu, m. en s. Jeannette Aster, le 15 sept. à 20h.

CHAPELLE DES FRÈRES MARISTES: 14 Bord-de-l'Eau, Iberville— Récital d'orgue de Denis Regnaud, le 17 sept. à 20h.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 Sherbrooke E., Montréal (872-5338)— Ven. 15 sept., récital de piano avec Eric Trudel, de 12h. à 13h., cours d'interprétation en piano avec Anton Kuerti, de 14h. à 15h.30, cours d'interprétation en chant avec André Turp, de 16h. à 17h.30— Sam. 16 sept., Festival international de musique de Montréal: récital de chant: Duncan Campbell, de 12h. à 13h., cours d'interprétation en chant avec Edith Mathis, de 14h. à 15h.30, cours d'interprétation en piano avec Janine Lachance, de 16h. à 17h.30.— Dim. 17 sept., récital de piano avec Francine Kay, de 12h. à 13h., cours d'interprétation en piano avec Janine Lachance, de 14h. à 15h.30, cours d'interprétation en chant avec Edith Mathis, de 16h. à 17h.30.

CHAPELLE LOYOLA: 7141 ouest Sherbrooke, Montréal— Récital de Charles Dallaire, accompagné de Laurie Milkman et Pamela Korman, oeuvres de Bach, Jenner, Hoffmeister et F. Ka Nin Chan, le 16 sept. à 20h.

LE CHOEUR GUILLAUME-COUTURE: sous la dir. d'André Beaumier, tiendra des auditions le mer. 20 sept. à 19h.30, au sous-sol de l'Église Notre-Dame-De-Grâce (angle Décarie et Notre-Dame-de-Grâce, à Mtl). Le programme cette année comprend des oeuvres a capella tirées du répertoire de musique ancienne et classique. Le Choeur répète le mer. soir

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL: angle Rachel et Henri-Julien) (842-9811)— L'organiste Jacques Boucher jouera des oeuvres de Franck, Babou, Langlais et Guilmant aux messes de 17h. le 16 sept. et 10h. et 11h. le 17 sept.— Oeuvres de Widor et Dandrieu aux messes de 17h. le 23 sept. et 10h. et 11h. le 24 sept.

ÉGLISE ST-JOSEPH: 166 rue Dante, Montréal (270-1324)— Tous les dimanches, messe catholique traditionnelle à 8h.30, messe catholique traditionnelle chantée (grégorien, polyphonie et orgue) tous les dimanches à 10h.

ÉGLISE SAINTE-CUNÉGONDE: 2461 ouest rue St-Jacques, Montréal (937-3812)— Tous les dimanches à 8h.45, grand-messe en latin, selon l'ancien rite (chant grégorien).

LA CHORALE DONOVAN: et les Chanteurs d'Orphée, dir. Fred Stolztfus, sont à la recherche de chanteurs(euses) qui possèdent de l'expérience en chant chorale et une bonne lecture à vue, pour une audition 487-7921.

L'ENSEMBLE VOCAL BACH ET CAETERA: ensemble vocal recherche 2 sopranos, 1 alto et 1 ténor, les répétitions ont lieu les lundis à 19h.30 à compter du 11 sept. Pour renseignements 487-4667 ou 381-7002.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 4300 Reine-Marie, Montréal (733-8211)— Le dim. à 11h., Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, dir. Gilbert Patenaude— Le 17 sept. la messe Missa Brevis de Palestrina et le motet Nos Qui Sumus In Hoc Mundo de Roland de Lassus— À 16h., Raymond Daveluy à l'orgue.

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 200 ave Vincent d'Indy, Montréal (343-6479)— Récital-conférence avec Sylvain Caron, organiste « La Symphonie romane de Charles-Marie Widor, et ses antécédents », jeu. 14 sept. à 16h.30 (salle B-484).— « Le jeune Bach » concert présenté par la Faculté de musique, avec Réjean Poirier, clavecin, Grégoire Jeay, flûte baroque, Christine Moran, violon baroque, Margaret Little, viole de gambe, jeu. 28 sept. à 20h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: Place des Arts (935-4955)— L'Opéra de Montréal présente « Faust » de Gounod avec l'Orchestre symphonique de Montréal, dirigé par Jacques Delacôte et m. en s. de Bernard Uzan, les 16-21-23-27-30 sept. à 20h.— L'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Charles Dutoit présente les Grands Concerts, les 18-20 sept. à 20h., oeuvres de Wagner, Beethoven, Stravinsky.— Concerts Air Canada, les 25-26 sept. à 20h., oeuvres de d'Indy, Waldteufel, de Falla et Offenbach.

WINDSOR: Montréal (288-8053)— Soirée au profit de l'orchestre de chambre I Musici de Montréal « Émaux, Délices et Cordes », sous la dir. de Yuli Turovsky, mar. 17 oct., de 17h.30 à 20h.30.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul O., Vieux-Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30.— The Rythmn of the City Host avec The Three Dudes, du 14 au 17 sept.

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Jazz les ven. et sam. à 22h.— Tous les dim. de sept. Michael Gauthier, guitariste de jazz à 21h.30

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Jimmy James, les 15-16 sept. à 22h.30— Billy Craig, le 17 sept.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 Ontario E., Montréal (843-3808)— Jazz les mardis à 22h.

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer, Montréal (842-8656)— Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au sam. à compter de 22h.— Le trio de Bernard Primeau, le dim. de 19h. à 24h.— Stan Patrick, piano, le 8 oct.— Nick Ayoub, sax ténor, les 21-22-23 sept.— Richard Parris, sax ténor, le 17 sept.— Quatuor de Dany Avron, le 20 sept. à 21h.— Ivan Symonds, guitare, le 24 sept.— Benoit Charest, guitare, le 1er oct.— Joe Sullivan, trompette, le 15 oct.— Boogie Gaudet, sax ténor, le 22 oct.— Jackie Johnson, chanteuse, le 29 oct.

CAFÉ CAMPUS: 3315 Queen Mary, Montréal (735-1259)— Tous les dimanches, dimanches alternatifs— Tous les lundis, lundi reggae

CAFÉ THÉLÈME: 311 Ontario E., Montréal (845-7932)— Jazz les ven. et sam. à 21h.30.— Straight Ahead Jazz Quartet, le 16 sept.— Dick Tracey's Always Different Jazz Quartet, les 29-30 sept.

CÉGEP AHUNTSIC: 9155 St-Hubert, Montréal (389-5921)— Alain Lamontagne, compositeur, harmoniciste, auteur, conteur, podorythmiste, ven. 15 sept. à 20h.

CLUB MILES: 1200 Bishop, Montréal (861-4656)— Mar. au ven. l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30.

CLUB SHIBUMI: 5345 ave du Parc, Montréal (271-5712)— Tous les lundis, Jam Session à 21h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O., Montréal (932-4556)— Tous les dim., jazz et dixieland live.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 Sherbrooke O., Montréal— John Gilbert en spectacle, mar. au sam. à compter de 20h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Montréal (285-1450)— Bar Le Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h. à 19h., mar. au ven. de 17h. à 01h., sam. de 19h. à 01h.

LE K. BARRÉ: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Stephen Barry Band, les 15-16 sept. à 22h.30

LA CROISETTE: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Mike Mirizio au piano, du dim. au ven. de 17h. à 20h.

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans, du mar. au dim. de 19h. à 02h.

LE BIJOU: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Jimmy Bond, saxophoniste/chanteur, du lun. au ven. de 17h. à 20h. Ouverture le 18 sept.

LE BOULEVARD: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Tous le samedis soirs de 19h. à 24h., danse au son du groupe Ruffino Tino.

LE CLUB G.M.: 22 St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143)— Jazz live, du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy Hours 17h. à 21h.

L'ENTRE-TEMPS: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000)— Disk-Jockey, du mer. au sam.

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam. de 19h. à 23h.

LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985)— Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, de 11h. à 15h.

L'IMPROMPTU: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000)— Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h. à 01h., les ven. et sam. de 21h. à 02h.

PAVILLON DES GOURMETS: 5680 Des Laurentides, Auteuil, Laval (478-5730)— Les ven. et sam. danse avec animation, à 20h.30

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 St-Paul E., Vieux-Montréal (866-0845)— Musique les ven. et sam. à 22h.30.— Jazz brunch le dim. à 13h.

RESTAURANT RICARDO: 1652 boul. Ste-Adèle, rte 117, Ste-Adèle— Les vendredis, de 19h. à 23h. jazz en douceur avec Nick Ayoub, saxophone, et Rob Adams, au piano

RISING SUN: 286 Ste-Catherine O., Montréal (861-0657)— Reggae Jam-Down Session les dim. à 22h.— Blue Monday Jam Session les lundis à 22h.— Rhythm Posse, les 17-20-24 sept.— Roots Movement, les 15-16 sept.— Billyboy Blues Band, le 18 sept.— The Hodads & the Action, le 21 sept.— JR Express, les 22-23 sept.— Crawdaddy Blues Band, le 25 sept.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 boul. Dorchester, Montréal (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h. à 22h.— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h. à 22h.— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h. à 24h.

VARIÉTÉS

ARÉNA MAURICE RICHARD: 2800 Viau, Montréal— Le Gala de l'ADISQ sous le thème: « Pour qu'un son devienne chanson », animé par Michel Rivard, le dim. 15 oct. à 20h. Rens.: 842-5147.

BAR THÉÂTRE LES LOGES: 1237 Sanguinet, Montréal (287-1423)— Dessins du chorégraphe Daniel Léveillé, du 20 au 25 sept.

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS: 4300, boul. Samson, Chomedey, Laval (662-4915)— Projections des films « Danton » et « Les enfants de la liberté » les 16 et 30 sept. à 14h.

BUTTE ST-JACQUES: 50 St-Jacques O., Montréal (526-7525)— Auditions publiques, le 22 sept. à 21h.

COMPLEXE DESJARDINS: Montréal— Festival international de musique de Montréal et l'Opéra de Montréal, du 11 au 15 sept.— Mini-Danse, du 26 au 30 sept., de 11h.30 à 13h.

FORT LENNOX: Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (291-5700)— Ouvert jusqu'au 1er oct., les week-ends de 10h. à 18h. Les visites de groupes ont lieu du mer. au ven., sur réservation.

HABITAT ST-CAMILLE: 5220 Charleroi, Montréal-Nord (321-9000)— Le Groupe Sanguin, ven. 15 sept. à 20h.30.

HÔTEL LE QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, du lun. au ven. 17h. à 01h.

IMAGES DU FUTUR: Vieux-Port de

LE GUIDE DU WEEK-END

Un spectacle à savourer, non à goûter

CHEZ FLAMINGO
1809 rue Sainte-Catherine ouest,
tél. : 937-7418.

LA BONNE TABLE

Josée Blanchette

L'ODEUR d'huile rance est saisissante dès l'entrée. Les relents de vieille graisse vous enveloppent telle une chape encombrante et vous en serez quitte pour passer chez le nettoyeur la soirée terminée. Mais, comme disait l'autre, à manger sans péril on digère sans gloire.

« Chez Flamingo » est le dernier-né des restaurants chinois où se presse l'intelligentsia anglophone de Montréal. Situé face au « Paris », à deux pas de « Chez Pauzé » et du « Faubourg Ste-Catherine », Flamingo porte mal son nom et aurait mieux fait de s'en tenir aux hiéroglyphes asiatiques habituels.

Le restaurant fait salle comble tous les soirs en grande partie grâce au spectacle de nouilles qui s'y produit non sans panache. Même si les Italiens s'acharnent à nous faire croire qu'ils sont les pères de la *pasta*, les Chinois pratiquaient déjà l'art de la nouille deux cents ans avant J.-C., soit depuis la dynastie Han. Et bien sûr les Chinois se sont employés à développer une technique infaillible de fabrication des pâtes. Depuis deux mille ans, donc, ils n'ont trouvé de moyen plus efficace que leurs deux mains pour transformer une motte de pâte en milliers de bandes soyeuses.

Commenté en anglais (les francophones comprennent sans explication je suppose), le spectacle des nouilles consiste à jouer assez longtemps avec la pâte pour la rendre bien élastique. Puis dans une progression toute mathématique et en repliant la pâte sur elle-même, on fait doubler chaque fois (tout en l'étirant) le nombre de pâtes : de deux à quatre, à huit, on passe à seize et ainsi de suite jusqu'à cinq cents et plus. On fait ensuite admirer les pâtes aux convives espérant peut-être les convaincre davantage de la fraîcheur indéniable du produit.

Les plats de nouilles sont forcément une spécialité sur la carte de Flamingo et la cuisine szetchouannaise y est prédominante avec certains plats pimentés à l'honneur. Il faut d'ailleurs spécifier au serveur à quel point on apprécie la vraie chose bien qu'un piment soit placé à titre indicatif aux côtés des plats plus authentiques. On a tendance comme dans bien d'autres restaurants chinois à « adapter » le piment originel au seuil de tolérance très bas des convives occidentaux.

Le plat de cailles croustillantes était le plus réussi de la soirée. Ces cailles marinées dans la sauce soja, le vinaigre de riz et le gingembre (pour ne nommer que ça) avaient conservé le goût de la marinade et la cuisson n'en avait pas desséché la chair. De piètre allure, les « dumplings » à la sauce piquante étaient farcis à la viande de porc et nappés d'une sauce trop grasse à base d'arachides et relevée au piment. Figés dans l'assiette les « dumplings » étaient également trop cuits.

Parmi les plats principaux à partager, les crêpes au boeuf sont intéressantes et se mangent sans baguettes, avec les doigts. Le boeuf nettement trop sucré et légèrement vinaigré de même que rehaussé d'huile de piment, de lanières de carottes et de céleri, croquait sous la dent car il avait été frit. L'abus d'huile et de sucre dans la réalisation de ce plat y est pour beaucoup dans l'écoeurement final qui en résulte.

Mais il faut avoir goûté aux nouilles Fun Fe Fé pour vraiment saisir toute l'ampleur de l'expression « ça baigne dans l'huile ». Agrémentées de lanières de boeuf et de légumes, de sauce aux fèves noires et de piment, les nouilles par ailleurs délicieuses et d'une fraîcheur sans nom, laissaient dans la bouche une pellicule de graisse digne des meilleures publicités de détergent.

Toujours dans la même veine, les légumes dans un nid d'hirondelles étaient présentés dans un nid sculpté dans l'igname (tubercule blanchâtre) et frit. Cette corbeille jaunie n'avait aucune parenté esthétique avec les nids d'hirondelles qu'on mange dans la soupe cantonnaise. Les légumes frais et croquants avaient été abondamment sautés à l'huile, histoire de donner un peu de goût à tout ça !

Une bière du pays (canadienne s'entend) arrosait ce repas mais du thé aurait peut-être eu l'avantage non négligeable de dissoudre les graisses.

Le dessert nous fut offert gracieusement (malgré notre refus proche du haut-le-coeur) et j'avoue n'avoir aucun faible pour le *jello* au café coiffé de crème fouettée...

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ $ 35 avant la bière, la taxe et le service.

POUR : Le spectacle de nouilles fraîches découpées sans couteau.

CONTRE : Vous aurez à les manger ! Et baptisées deux fois plutôt qu'une.



PHOTO JACQUES GRENIER

Malgré les odeurs d'huile, un spectacle impressionnant avec les pâtes.

Mélangez *imagination* et pâtes

de la Presse Canadienne

Chez nous, la cuisine réconfortante, celle des petits plats qui sentent bon et qui mettent l'eau à la bouche, est maintenant la cuisine *in* des années 1990.

Mais, au fait, quels sont donc ces petits plats réconfortants dont on ne se lasse point ?

Eh bien, ce sont les mets d'antan, si l'on se fie à la consultante en cuisine Jane Langdon.

« Les macaronis au fromage, le pain de viande et le thon, contrairement à la nouvelle cuisine des dernières années, ne sont pas intimidants — particulièrement pour quelqu'un qui ne sait pas cuisiner », a déclaré Mme Langdon au cours d'une entrevue.

Ces plats-là nous rappellent les courtes journées d'automne lorsque l'arôme d'une sauce aux spaghettis mijotante ou d'un bon pot-au-feu nous accueillait à notre retour de l'école, juste en entrant à la maison par la porte arrière.

« Cependant, au lieu de cuisiner comme auparavant ces mets inondés de calories, on peut aujourd'hui y ajouter des ingrédients qui non seulement sont légers mais qui débordent de nutrition », affirme Mme Langdon.

Ces aliments réconfortants ne vous rappellent point les mets concoctés en un clin d'oeil et prêts à consommer une demi-heure après. Pourtant, en tant qu'ingrédient réconfortant, les pâtes alimentaires ne demandent que cinq à 12 minutes de cuisson, quelques minutes de plus pour les mélanger à vos ingrédients favoris et un peu de chaleur.

Il existe des centaines de combinaisons d'ingrédients et d'assaisonnements qui donnent une saveur différente à un plat de nouilles, souligne Mme Langdon. « La variété n'a de limite que l'imagination. »

Pour varier, ayez toujours à portée de la main des pâtes de formes diverses, en coquilles, en cylindres ou ayant un autre aspect et qui ajouteront un peu de vie à vos mets, suggère-t-elle.

Un plat de la sorte peut facilement contenir une combinaison des divers groupes alimentaires et « constitue un moyen merveilleux d'économiser du temps », ajoute Mme Langdon.

« Par exemple, vous pouvez y mettre de la viande, de la volaille, du poisson, du fromage ou des oeufs comme source de protéines complètes; ajoutez-y ensuite quelques légumes et vous augmentez ainsi votre consommation de vitamines. »

À SURVEILLER

Le Centre biblique vous propose un cours sur la bible et son contexte historique, les mer. 20 et 27 sept., les 4-11-18 et 25 oct., les 1-8-15 et 22 nov. et les 7-14-21 et 28 fév. 1990, au Centre de pastorale spécialisée du Collège Marie-Victorin (767 Bélanger est, Mtl). Inscription au 2065 Sherbrooke ouest. 931-7311, poste 297.

■

Le Cercle Jung de Montréal organise une conférence par Geneviève Guy-Gillet intitulée : *Passion de savoir et désir d'être*, ven. 22 sept. à 20 h, à l'UQAM, Pavillon Hubert-Aquin, salle A-M050, 1250 St-Denis.— Atelier sur les processus de créativité, sam. 23 sept. de 10 h à 16 h. Inscr. : 844-4153.

■

La Résidence Bonsecours Inc., oeuvre à but non lucratif, s'occupe de réhabilitation et de réinsertion sociale d'hommes itinérants alcooliques et/ou toxicomanes. Campagne de financement jusqu'au 25 sept. 935-8882.

■

Cours sur les rosiers avec M. Daniel Fortin, les 18-25 sept. et 2 oct. à 19 h 30, à la Salle Léon-Provancher du Jardin botanique. 872-1493.

■

Le Centre des femmes de Verdun (3993 Wellington) offre une série de 10 rencontres sur l'obsession de la minceur, le jeudi de 19 h à 22 h du 28 sept. au 30 nov. Inscription jusqu'au 15 sept. 767-0384.

d

Jass Inc., organisme à but non lucratif, offre une activité plein air au mont St-Hilaire (marche en montagne, pommes), dim. 17 sept. Rendez-vous au métro Longueuil à 10 h. 388-8727.

■

Congrès de l'Ass. pour la défense des droits des retraités et pré-retraités, au Pavillon Judith-Jasmin, Salle Marie-Gérin-Lajoie (J-M400), les 6-7 et 8 oct. Rens. : 987-4063 (Jean Carrette).

■

Nouvelle saison de danse au Building Danse (centre de formation des productions Twist Art Inc.), 77 Mont-Royal ouest, suite 401, du 11 sept. au 15 déc. Inscr. ouverte en tout temps. 842-1887.

■

Le Collège de Rosemont vous offre des ateliers de la découverte : « L'auto-portrait », fin de semaine du 29 sept., 30 sept. et 1er oct.; « Cartes sur table », du 19 sept. au 17 oct.; « Préparation à la retraite », les lun. et mer. au 6400, 16e av., local B-245. 376-6310.

■

La Bibliothèque publique de Pointe-Claire présente Lynn Hovey, dans une conférence (ang.) sur les techniques de relaxation, mer. 20 sept. à 19 h 30, au 100 Douglas Shand. Entrée libre. 630-1218.

■

Les 16 et 17 sept., de 9 h 30 à 16 h 30 et 12 h 30, le Centre St-Pierre (1212 Panet, Mtl) offre une session sur *La dimension spirituelle dans la relation d'aide*, animée par Yvon St-Arnaud. 524-3561, poste 303.

■

L'Association québécoise du syndrome post-polio tiendra son assemblée générale annuelle, sam. 16 sept. à 13 h 30, au Centre hospitalier Côte-des-Neiges (4565, chemin de la Reine-Marie, 2e étage, Mtl). 342-2267.

■

Clinique des poumons roses, les 26-27-28 et 29 sept. au Collège Marie-Victorin (7000 Marie-Victorin, Mtl). Inscr. avant le 20 sept. au 478-6509.

■

La Fédération québécoise de la montagne, organisme à but non lucratif, vous offre l'activité escalade pour débutants les 16-17 sept. Rens. : 252-3004.

■

« Les Soirées d'Hélène » (841 Mc Eachran, Outremont) vous invite à un souper avec Alys Robi, sam. 16 sept. à 19 h.— Souper et danse, sam. 23 sept. à 19 h.— Souper-concert, sam. 30 sept. à 19 h. Réserv. au 279-7846 (Hélène Gosselin).

■

Le CLSC Samuel-de-Champlain (5811, boul. Taschereau, Brossard) vous propose une série de 7 rencontres permettant aux parents d'améliorer leurs relations avec leurs enfants, les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30 du 20 sept. au 13 déc.— « Les tournants de la vie », les mardis 19-26 sept. et 3 oct. à 19 h. Inscr. : 445-4452, poste 244 ou 258.

■

Ce soir à 19 h 30, au CLSC Centre-Ville, salle la Mi-Temps, 1199 Bleury (métro Place-des-Arts), Jeunesse Lambda, organisme axé sur les discussions entre gais et lesbiennes de 25 ans et moins, vous invite à une discussion sous le thème : *Les enfants et nous*. 597-1447.

■

Hatha-Yoga, respiration, détente, méditation dès le 18 sept. au 2124 Drummond (métro Peel), les lundi et jeudi à midi, 17 h 30 et 19 h avec Hélène Beauchamp. Cours gratuit offert lors de l'inscription. 351-2656.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, VENDREDI 15 SEPTEMBRE
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE A 22:00

- concerto pour mandoline et orchestre (Hoffmann)
- valses et galops, op. 61-103-125-143, no. 2 (Lanner)
- valse journaux du matin, op. 279 (J.Strauss)

DEMAIN SOIR, 22:00

- sinfonia en ut majeur (Zimmermann)
- sinfonia en sol mineur (Vanhal)
- symphonie concertante pour deux violons et orchestre (Stamitz)
- symphonies en do mineur, ré et mi (CPE Bach)
- suite pour orchestre no. 2, BWV 1067 (J.S. Bach)
- valse de la sérénade pour cordes (Tchaikovsky)

ciel 98,5
RENSEIGNEMENTS: 527-8321

GASTRONOMIE

Aux délices de Szechuan
Gastronomie pékinoise et szechuannaise
1735 St-Denis
844-5542
(Membre de l'A.R.Q.)
Le savoir-faire au service du savoir-vivre

Restaurant Le Piémontais
Cuisine italienne et française
FERMÉ LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membres de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

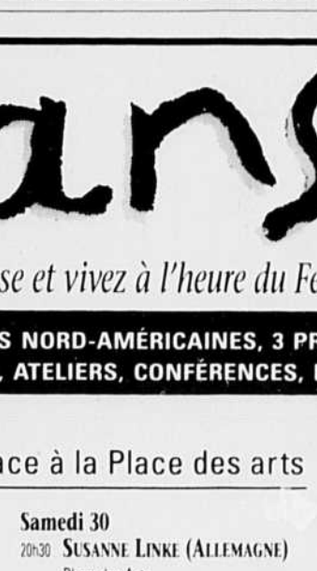
RESTAURANT CAFÉ DE PARIS
Chansonnier sept soirs par semaine
Vos hôtes: José, Franco
Cuisine française
spécialités;
Châteaubriand
Carré d'agneau
Boeuf Wellington
Surf & Turf
Fruits de Mer
66 rue St-Louis
Vieux Québec
RÉSERVATION: (418) 694-9626

PRO-PORTIONS
Plus que des salades et des sandwichs
Plus qu'une ambiance sophistiquée et art déco
Plus que des cappuccinos, thés, tisanes et gâteaux
NOUS VOUS OFFRONS
TABLE D'HÔTE
7 SOIRS par semaine
à partir de 7,95$
SAVOUREZ NOTRE DÉLICIEUX
Fettucini Alfredo
Escalope de dindonneau
Filet de turbot aux crevettes
et nos autres choix gourmands!
Maintenant ouvert, Pour mieux vous servir! Un nouveau Pro-Portions situé au 3964 St-Denis
Le restaurant gourmet pour ceux qui apprécient une cuisine saine et savoureuse
BRUNCH du samedi & dimanche de 9h30 à 15h
SNOWDON
5405 Queen Mary Road
Montréal, Québec
H3X 1V1 (514)
481-1750
ST-DENIS
3964, St-Denis
Montréal, Québec
H2W 2M2 (514)
844-6616
Ouvert tous les jours jusqu'à minuit

3e Festival International de Nouvelle danse
du 19 septembre au 1er octobre 1989
Entrez dans la danse et vivez à l'heure du Festival Haute Tension!
21 COMPAGNIES ÉBLOUISSANTES VENUES DU MONDE ENTIER: 3 PREMIÈRES MONDIALES, 6 PREMIÈRES NORD-AMÉRICAINES, 3 PREMIÈRES CANADIENNES
DES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX: DANSE/MIDI, RENCONTRES AVEC LES CHORÉGRAPHES, FILMS ET VIDÉOS, ATELIERS, CONFÉRENCES, DÉBATS ET EXPOSITIONS

LE GRAND BAL POPULAIRE HAUTE TENSION
À votre tour de danser! Samedi 23 septembre à compter de 21h rue Sainte-Catherine face à la Place des arts

Mardi 19
20h30 Groupe Émile Dubois (France) — Place des Arts – Théâtre Maisonneuve — 30 $ / 25 $ / 21 $
Mercredi 20
17h00 Dulcinée Langfelder (Canada) — COMPLET
19h00 Jennifer Mascall (Canada) — UQAM – Studio-théâtre Alfred-Laliberté — 15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $
20h30 Groupe Émile Dubois (France) — Place des Arts – Théâtre Maisonneuve — 30 $ / 25 $ / 21 $
21h00 Dancemakers (Canada) — UQAM – Marie-Gérin-Lajoie — 15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $
Jeudi 21
17h00 Daniel Léveillé (Canada) — COMPLET
19h00 Jennifer Mascall (Canada) — UQAM – Studio-théâtre Alfred-Laliberté — 15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $
20h30 Fondation Jean-Pierre Perreault (Canada) — Place des Arts – Théâtre Maisonneuve — 25 $ / 22 $ / 18 $
Vendredi 22
17h00 Hélène Blackburn (Canada) — COMPLET
20h30 Kazuo Ohno (Japon) — Place des Arts – Théâtre Maisonneuve — 30 $ / 25 $ / 21 $
21h00 Dana Reitz (États-Unis) — UQAM – Marie-Gérin-Lajoie — 15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $
Samedi 23
17h00 Pierre Paul Savoie (Canada) — COMPLET
19h00 Paul-André Fortier (Canada) — UQAM – Studio-théâtre Alfred-Laliberté — 15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $
20h30 Kazuo Ohno (Japon) — Place des Arts – Théâtre Maisonneuve — 30 $ / 25 $ / 21 $
21h00 Dana Reitz (États-Unis) — UQAM – Marie-Gérin-Lajoie — 15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $
Dimanche 24
17h00 Création Isis (Canada) — COMPLET
19h00 Paul-André Fortier (Canada) — UQAM – Studio-théâtre Alfred-Laliberté — 15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $
21h00 Jocelyne Montpetit et Minoru Hideshima — COMPLET — 12 $ / étudiants, 65 ans et plus 9 $ — Supplémentaire à 15h
Mardi 26
19h00 Susan Marshall & Company (États-Unis) — UQAM – Studio-théâtre Alfred-Laliberté — 15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $
20h30 Compagnie Bagouet (France) — Place des Arts – Théâtre Maisonneuve — 30 $ / 25 $ / 21 $
21h00 Compagnie Karas (Japon) — UQAM – Marie-Gérin-Lajoie — 18 $ / étudiants, 65 ans et plus 15 $
Mercredi 27
19h00 Susan Marshall & Company (États-Unis) — UQAM – Studio-théâtre Alfred-Laliberté — 15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $
21h00 Compagnie Karas (Japon) — UQAM – Marie-Gérin-Lajoie — 18 $ / étudiants, 65 ans et plus 15 $
Jeudi 28
19h00 Angelika Oei (Hollande) — UQAM – Studio-théâtre Alfred-Laliberté — 15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $
20h30 O Vertigo Danse (Canada) — Place des Arts – Théâtre Maisonneuve — 25 $ / 22 $ / 18 $
Vendredi 29
19h00 Angelika Oei (Hollande) — COMPLET — 15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $
20h30 Susanne Linke (Allemagne) — Place des Arts – Théâtre Maisonneuve — 30 $ / 25 $ / 21 $
21h00 Muteki Sha (Japon) — UQAM – Marie-Gérin-Lajoie — 18 $ / étudiants, 65 ans et plus 15 $
Samedi 30
20h30 Susanne Linke (Allemagne) — Place des Arts – Théâtre Maisonneuve — 30 $ / 25 $ / 21 $
21h00 Muteki Sha (Japon) — UQAM – Marie-Gérin-Lajoie — 18 $ / étudiants, 65 ans et plus 15 $
Dimanche 1er
19h00 Ultima Vez (Belgique) — Théâtre Denise-Pelletier — 15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $



ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX
DANSE-MIDI
Du 26 au 30 septembre, entre 11h30 et 13h
Complexe Desjardins, entrée libre
Renseignements: 281-1870
Série de vidéos-danse et de spectacles consacrée à la relève montréalaise. Au programme, des performances de Brouhaha, Carole Bergeron, Luc Charpentier, Benoît Lachambre, Hélène Langevin et Zone Animée.
FILMS/VIDÉOS
Du 23 au 30 septembre
Cinéma Parallèle
3682, boul. St-Laurent — 843-6001
Entrée: 4 $
Une sélection de films et vidéos sur le thème Images/Mouvements. Horaire détaillé dans le programme du Cinéma Parallèle.
RENCONTRES AVEC LES CHORÉGRAPHES
Foyer Jean Gascon – Place des Arts
à midi
Entrée: 3 $
Renseignements: 285-4253
22 septembre: Kazuo Ohno
26 septembre: Dominique Bagouet
28 septembre: Susanne Linke

Gouvernement du Canada Ministère des Communications — Gouvernement du Québec Ministère des Affaires Culturelles du Québec — Conseil des Arts — The Canada Council Touring Office — Ville de Montréal Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEC) — LE DEVOIR — Tangente

BILLETS EN VENTE au KIOSQUE BILLET-PLUS du Complexe Desjardins, sur le réseau ADMISSION ainsi qu'aux guichets de la PLACE DES ARTS pour les spectacles présentés dans cette salle. ABONNEMENTS en vente au KIOSQUE BILLET-PLUS du Complexe Desjardins COMMANDES TÉLÉPHONIQUES avec cartes de crédit par ADMISSION (514) 522-1245 (plus frais additionnels) et 1-800-361-4595 (extérieur de Montréal). INFO-FESTIVAL: (514) 288-1888

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE
286-1200

101 Propriétés à vendre

A PRÉVOST, VILLAGE
Près St-Sauveur, cottage 3 chambres, $9,500. comptant. $448./mois. 661-5613, 983-2098.

A ST-SAUVEUR paroisse, cause: transfert. Superbe canadienne en montagne, 28 X 46, nov. '87, terr. 51,216 pi.ca. Par prop. 1-227-2791.

L.D.R., 5 min. du métro, bungalow 1980, 4 chambres, foyer, garage, 2½ s/bains, $139,000. 669-4329.

N.D.G. Ave Royale. Joli cott., 3 ch., foyer, boiseries, cuisine mélamine, garage. $179,000. Aussi: grand duplex, 2 occ., excel. cond. $239,000. Louise B. Lacas: 481-8168, 271-4820. Royal Lepage crtr.

PLATEAU: Triplex, 3 X 4½, bien situé, idéal pour propriétaire occupant. Faut voir! 819-322-3920.

ROSEMERE, liquidation, au coûtant, unifamiliale, foyer, 8 pièces, garage, 13,998 pi.ca. de terrain boisé, dans rond point, 197 place Chomedey, dim. 14h à 16h, 592-9088.

ST-HILAIRE Cott. supérieur, face Richelieu, + terr. riverain. 9 pces, foyer, piscine creusée. 17,440 p.c. 467-1302.

V.M.R - AVE. LAZARD: Semi-dét., 9 pièces, 3 c.c., 2 s/bains, grenier rénové, chauffage bi-énergie. $415,000. 340-1552

105 Propriétés à louer

AU SOMMET DE MONT-GABRIEL
4 c.c., 2 s./b., salon avec foyer, s/manger, cuisine tout équipée, vaisselle. 1-229-5408, ou Mtl: 342-0353.

BOUCHERVILLE
Super de luxe, townhouse, cottage, libre imm. $1,250./mois, 467-2264.

BUNGALOW 12 pièces, 2 s/bains, 5 chambres, s/sol fini, grande s/jeu, chauffage élect/bois, résidentiel (Lasalle), $1,300. 366-8392.

RIVE-SUD, 60 km de Mtl, maison spacieuse, entièrement meublée, bord fleuve St-Laurent, tennis, plage. Pour 6 mois ou +, réf. 1-742-8828.

113 Propriétés à revenus à vendre

A LAPRAIRIE
16 X 4½, tous loués, const. '87, en béton, revenus: $88,000. 444-2009.

AHUNTSIC, Grande-Allée, triplex, tout rénové avec bachelor et garage, $360,000. 384-5947.

TRIPLEX RUE FABRE rénové par architecte. Revenus: $23,000. Demande: $215,000. Après 8h: **274-4972.**

121 Condos à louer

CONDO adj. St-Lambert. Très bon investissement. Rue Victoria. Option d'achat. M. Viau: 672-8724.

R.D.P. Boul. Gouin est. Grand 4½, s./s. très éclairé, avec électroménagers. Libre imm. $650./m. nég. 582-2830.

SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL
Grand 5½, $2,100./mois avec garage.
Jour: 524-3578 — Soir: 581-8961

VIEUX-MONTRÉAL
Superbes, rénovés, $1,100./mois, $995./mois. 1 c.c., foyer, lav./séch., lav-vaiss. cuisinière/frigo fournis, plafonds 14 pi, décorés bois-brique et pierre. Mme. Dalpé:
252-5252 — 277-4456 Imka Crtr.

VILLE ST-LAURENT: Condo 4 c.c., 2 s/bains, entrée lav./séch, accessible, négoc. **333-4520 — 333-0667**

121 Condos à louer

ST-SAUVEUR, « Condos Les 3 Villages », accès au Mt St-Sauveur et au village à pied, 2 s/b., 2 c.c., meublé et décoré professionnellement. Saison de ski: nov. à avril: $7,500. tout inclus. 1-227-3112, 1-227-5984.

122 Condos à vendre

BOIS ST-LAMBERT
3½ spacieux, bien éclairé. $75,000. Entre 9h à 5h: 1-348-9214, 658-0300.

CARRÉ ST-LOUIS Rue Laval. Imm. victorien, ent. restauré (1986) avec 4 luxueux condos, 2 garages. Vente en bloc: $585,000. ou par unité. 488-4337.

LAVAL 1989. Condo de coin, 2e étage, bloc de huit, 4½, foyer, 2 balcons, stationnement ext. Libre. $78,000. 663-4110, 667-6221.

LONGUEUIL, Estuaire II, superbe 4½, face fleuve, relié au métro, 2 stationnements, $169,000. 655-9519.

LUXUEUX CONDO, 1,600 pi.ca., garage privé, fenêtre serre, 2 portes patio, foyer, r.-de-ch., face à parc, près métro H.-Beaugrand, $155,000. Agents s'abstenir. Apr. 18hrs: 351-6869.

MONT-ROYAL PRÈS PIE IX Grand 3½, très ensoleillé, plus stationnement. **526-9125.**

VILLE MT-ROYAL, grand haut, duplex pierre, location choix, 3 ch.c., garage, $275,000., poss. hypot. Pas d'agent, 744-1511, poste 3249, 735-2849.

125 Chalets à louer

A VAL DAVID
Chalet luxueux, foyer, piscine, tennis. Privé. 967-0470, 1-834-6363.

NORD, panoramique, vue exceptionnelle, foyer, 2 c.c., complètement équipé. 727-6617 ou 1-882-4279.

STE-ANNE-DES-LACS à 10 min. de St-Sauveur, foyer, meublé, chauffé, nov. à avril, $1,000/mois. 432-6795.

129 Chalets à vendre

CANTONS DE L'EST
Chalet bord de l'eau, Lac Louise, WEEDON, hiver-été, 2 ch., grand salon, foyer, grand solarium, dans les $50,000... 819-569-1694, 877-3339.

LAC DES PILES
30 min. de Trois-Rivières, chalet suisse hivernisé avec foyer en pierre, meublé, 3 chambres, bord du lac, terrasse, patio et quai, bateau 115 h.p., $129,000. 819-538-3314. 819-538-3247.

LAC NOMININGUE, cottage pierre, 4 c.c., foyer, solarium, vue panoramique, garage, tennis, terrain 3.5 acres, 248 pi. sur le lac, plage. Prix $210,000. Imm. H. Connolly, Diane Pilon, 819-275-3649.

SUTTON Condo à 500 pieds des pistes de ski. 3 chambres à coucher, cuisine avec électroménagers complets, salon avec foyer, entièrement meublé, tapis mur-à-mur. $85,000. 671-7330.

137 Maisons de campagne à louer

FRELIGHSBURG Entièrement meublée, équipée, 3 c.c., 2 foyers, 2 s/bains, du 1er oct. '89 au 30 avril '90. **487-6283, 1-298-5264.**

141 Maisons de campagne à vendre

MAISON CENTENAIRE Magnifiquement rénovée, 4 arpents, 25 min. pont Champlain, grange, garage double, étang, plusieurs extra. Jr: 872-0079, sr: 1-293-6514.

141 Maisons de campagne à vendre

CENTRE DE SKI, St-Mathieu du Parc, maison canadienne, 6½ pièces, 2 foyers: (800) 567-7616, code 6068.

ST-FAUSTIN 4.5 acres, maison hiver/été, 4 c.c., tout meublée, garage double. 5 min. ski et golf. 661-9349.

145 Terres, fermes à vendre

LAC NOMININGUE, terrain 245 acres, 35 acres en paturage, batiments, chalet hivernisé, 60 pi. sur bord du lac, plage. Imm. H. Connolly, Diane Pilon, 819-275-3649.

ST-RÉMI DE TINGWICK: 7 acres, zone verte, droit acquis, importante source, gros bois mou. $14,000. **819-359-2308**

TERRE DE 100 ACRES, Lac Beaulac, poiss. projet const., placement d'argent, domaine privé. 882-3885, après 6h. p.m.

149 Terrains à vendre

BELLEFEUILLE: Beau domaine, terrain partiellement déboisé, 49,116 pi.ca. .70c/pi.ca. **664-1720**

BIENVENUE AUX PARTICULIERS Lots prêts à construire à la mi-août, règ̀ion St-Hilaire, Otterburn-Park. $4./pi.ca. Services inclus. 844-0485, 469-3894.

CANTONS DE MAGOG, superficie 99,000 p.c., près lac Memphrémagog, 10 min. de Magog. Prix: $30,000. Christian 819-843-8024.

LAC OUIMET, MONT TREMBLANT Vente privée. 5.4 acres, vue exceptionnelle. 400 mètres de l'entrée à Gray Rocks Resort. (613)258-4551.

PARC ÉQUESTRE DE BLAINVILLE: Terrains 7,000 p.c. et +, secteur huppé, $3.50/p.c. + extra. Autre secteur, $2.90/p.c. + extra. Jean-Guy, **435-0098**

RÉGION DE QUÉBEC 5 min. Mont Ste-Anne, plus de 1 million de p.c., du propriо à vendre en bloc. Magnifique vue. **1-418-826-2380.**

ST-LIN, Laurentides, 20 minutes du Pont Pie IX, 3,100,000 pied carré, zoné résidentiel, boisé, $0.19 le pied carré, négociable, Élia: 442-9008, après 20h.

160 App. et log. à louer

4½ entièrement rénové, rez-de-chaussée, stationnement. rue St-Denis, près métro Jean-Talon. 273-1525.

4200 SHERBROOKE OUEST, prestigieux building avec ascenseur, 2 chambres, salon séparé de salle à manger, 878-2616 ou 937-5690.

A BON PRIX, sect. nord, 4½, électrique, sortie lav./séc., plancher bois franc, frais peint. 388-2504, 324-9282.

A CARTIERVILLE 4½ non-chauffé, non-éclairé. Paisible et impeccable. $400./mois. 473-6533, 623-2001.

A ST-HUBERT, 8 X 5½, revenu, $45,840., prix $365,000. 464-3835.

A SUPERBE LOGEMENT, grand 4½, près U de M, prix à discuter, 737-9053 ou 1-586-3007.

ADJ. V.M.R. Ostell Crescent. Haut duplex, très spacieux, éclairé, tranquille, 2 s./b., 3 c.c., $950. 1er oct. 340-9651.

AHUNTSIC, 3½ tranquille, ensoleillé, balcon, chauff. élect., poêle/frigo. 5 min métro Henri-Bourassa. **620-7546**

ANJOU, 1er étage, duplex, 5½ avec garage et cour, propre, tranquille. $675. 648-3310.

AU MOIS
Métro Sauvé. 1½, 2½, meublés, redécorés, tout compris. 387-1629.

BERCY (3425) Sous-sol, garage, grande cour clôturée, propre. Août gratuit. $500. 527-6723.

BOUL. ST-JOSEPH EST
Grand 8½, 4 c.c. fermées, luxueux, chauffé, libre, métro. $1200./mois.
522-8497.

C.D.N. Joli appartement rénové, moderne, moniteur de surveillance de l'entrée et couloir. idéal pour retraité et semi-retraité. 739-3199.

C.D.N. Près Univ./hôpitaux, grand 3½, propre, moderne, chauffé, équip., tranquille, bus, train. 738-5728, 739-3548.

C.D.N. Près Univ., grand 4½, propre, moderne, chauffé, équip., balcon, tranquille, bus, train. 738-5728, 739-3548.

CARRÉ ST-LOUIS
Drolet, 6½ rénové, mur brique, $675., non chauffé, 273-1744, 522-3828.

DES CARRIÈRES 2020, 6½ très propre, libre, 648-6826.

DR PENFIELD Beau grand 3½, tranquille, garage, vue. $740./mois tout inclus. Septembre. 255-6165, 273-6467.

EDOUARD-MONTPETIT: Face U.de M., métro. 3½ meublés ou semi-meublés, piscine int., buanderie. tout inclus, $465. à $490. Inf: **737-3998**

EDOUARD-MONTPETIT
3½ semi s/sol, très grand et ensoleillé, chambre, salle de séjour avec foyer de pierre, cuisine non-équipée, douche, beaucoup d'espace de rangement, entrée indépendante, électricité, eau chaude, chauffage et déneigement inclus. Très grand jardin. 733-1247.

FACE PARC LAURIER, 9½ rénové, parquet bois, 2 s/bains, 2 stat., app. ménagers, $950. 271-3727, 492-2729.

JEAN-TALON 6292-82, 3½, 4½, 5½, entrée lav./séc. Mois gratuit. 252-8478, 252-9848, 721-2317.

LASALLE 165 Strathyre, grand 4½, équipé, chauffage, eau chaude, ascenseur. 595-5572.

LUXUEUX APP., Ch. C.S.L., $630./mois, 3½, air clim., garage, piscine, portier: J.: 421-3775, s.: 486-0500.

MÉTRO IBERVILLE, 4½ frais peint, bien entretenu, électrique, cour arrière, non meublé. 387-8076.

MÉTRO LAURIER
4½, très ensoleillé, 1 ch. fermée, libre 1er octobre. $460./mois, non-ch., 274-0229

MÉTRO ST-HENRI
Rénovés, 4½, $415. Chauffage électrique, poêle, frigo, 1er juillet. 937-9950.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois.
TROC-VACANCES — 288-4194.

MOREAU & SHERBROOKE, 2 min. métro Préfontaine, 8 pièces, rénové, en excellente condition. 9 à 5h: 848-9770. Soir: 598-7225.

MTL NORD, 4½ tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, près centre d'achat Forest, commodités, 620-7546.

160 App. et log. à louer

N.D.G. Beau haut duplex, près métro, 7½, cuisine/s/bains rénov., foyer, app. ménager, $875. non-chauffé, 487-4953.

N.D.G. GREY, très grand bas de duplex, rénové, 2 c.c., 2 s/bains, 2 balcons, foyer, s/sol, 1,350 chauffé,
486-3196

N.D.G. Près métro, 2½ neuf, poêle/frigo, meublé, paisible, $450./mois. 483-2895.

OUTREMONT $1,000./mois. Grand 4½ meublé. 15 septembre au 15 décembre. 270-3861.

OUTREMONT, 4½, Bernard coin Champagneur, $650. Libre 1er oct. 637-5682.

OUTREMONT: Entre/sol. Grand 5½, $650./mois.
Jour: 524-3578 — Soir: 581-8961

PAPINEAU/MONT-ROYAL
1,300 pi.ca. Idéal pour professionnel. 271-9368.

PIERREFONDS, condos neufs, 4½ à louer de $450. à $575. (avec foyer), occupation août, sept., oct., 626-9510, 626-9214.

PIERREFONDS - 4½: Tranquille, cui-si-nière et réfrigérateur, chauffé, stationnement. **697-1830 — 769-8879**

PLACE ELGIN
1100, Dr Penfield, #312, coin Peel et Stanley, 3½, électricité payée, air climatisé central, sauna, jardin, piscine. 849-7061.

PLATEAU MONT-ROYAL
4½, chauffage électrique, $375./mois. 524-3406

PRÈS HALLS D'ANJOU Luxueux 6½, 3 c.c., 2 s./b., garage double, frais peint. $800./mois non-chauffé. 737-1131 poste 248, après 18h.: 273-7144.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES 4½, non-chauffé, rénové, près autobus.
654-5621, 654-6463, 353-4192.

ROCKHILL 4858 Côte-des-Neiges. Grand 3½, 10e étage, chauffé, poêle, frigo fournis. Piscine. $725./m. Alain Cousineau: 845-3155, 386-9318.

ROSEMONT Condo 1½ meublé, neuf, terrasse. Près métro, avec magasin au sous-sol, $420./mois. Libre 1er oct.
453-7758.

ROSEMONT Haut duplex, 5 pièces, cour, porte-patio, balcons, lav./séch., très propre. $550. 721-6513.

ROSEMONT, 4½ chauffé, 5 min métro, fr. peint, tranquille, magasins, services, entrée lav./séc. $400. 642-2875.

SALABERRY, près Gouin, 1 mois gratuit, beaux 4½, foyer, près bord de l'eau, 5 min. du métro. 447-1448, 336-8967 ou 336-7497.

SOUS-LOCATION 8 mois. App. Rockhill, C.D.N. 4½, penthouse, 2 étages. Près transports & magasins. Clair, ensoleillé, 2 c.c. 2½ s/b., l.-vais. $1,150. incluant stat. int. Disp. 1er nov. 931-4141 poste 7331. Après 19h: 735-3610.

ST-LÉONARD - GRAND 8½: Bas triplex, non-chauffé, garage. $750./mois. **327-8830 — 324-5094**

ST-LÉONARD: Triplex 4½, semi-chauffé, très propre, $425. 374-4213.

ST-LÉONARD Grand 5½, non-chauffé, près Langelier. Libre immédiatement.
255-4923, 329-0507.

ST-SAUVEUR: 5½, 3 c.c., très clair, vue superbe, près de tout. Année. 1-227-2147, 1-227-1952, 1-229-7903

ST-SAUVEUR, 3½ meublé, foyer, bain tourbillon, chauffé, éclairé, décoration professionnelle, 10 min. marche du village. 1-227-4223.

TÉTRAULTVILLE 6½, 1 mois gratuit, 4 c.c., entrée laveuse/sécheuse, chauffage électrique, 522-6292.

TAILLON: Notre-Dame, 3½, chauffé, eau chaude, propre, $400. 374-4213.

TAILLON: Notre-Dame, 4½, chauffé, eau chaude, propre, $450. 374-4213.

TAILLON: Sherbrooke, 6½, garage, salle familiale, $625. 374-4213.

U.de M. 3½, demi sous-sol, éclairé, ch. fermée, poêle/frigo, lav./séch., chauffé. $360. 523-4123, 677-3425.

VERDUN, OSBORNE, haut de duplex neuf, (construction 1981), 5½, tranquille, $565./mois.
769-8708

VIEUX-MTL: Près métro. Condo meublé, 2 c.c., 2 s/b., stat. inclus. Libre maintenant. $1,150./mois. **954-1098**

WESTMOUNT ESTATES
Appartements luxueux de 1, 2, 3 c.c. Édifice de prestige à côté du Parc Westmount. Service de portier. Toutes commodités, disponible immédiatement. Semaine de 9h à 19h et samedi de 10h à 18h.: 932-9424.

164 App. et log. à partager

5½ À PARTAGER ou pied à terre, près Radio-Québec, pour femme non-fumeuse et calme. **522-1644.**

251 Bureaux à louer

BUREAU SPACIEUX
Près métro. 236, Jean-Talon-Est. Idéal pour professionnel. **272-1677**

BUREAU, 1,500 pi.ca., plus sous-sol même grandeur, 1846 Sherbrooke-Papineau, 739-0392, 523-1311.

CHERRIER, pour professionnel. Bureaux déjà divisés, 1,500 pi.ca., chauffé, $1,500./mois. 523-7969.

DEUX ESPACES DE BUREAUX
À sous-louer, dans immeuble neuf prestigieux. 1er bureau: 181.25 pi.ca., 2ième: 190.75 pi.ca. Près du métro. Accès salle de conférence, équipement audio-visuel, service de réceptionniste. Possibilité ameublement fournis et garage int. Très sécuritaire. Vue sur le fleuve. Situé au 50 rue de la Barre, Longueuil. À court ou à long terme.
878-3050.

HOCHELAGA / LANGELIER: 30 X 60, 900 à 1,800 pi.ca. $7.50/pi.ca. 2 puits de lumière. **256-9049**

MÉTRO BERRI 2 bureaux. Idéals pour avocats, pigistes ou autres. Secrétariat et équipement à partager. 525-4612.

N.D.G. angle Monkland et Girouard, 4 bureaux fermés avec entrée séparée et salle de bains, $500./mois chauffé.**987-1641**

PAPINEAU (NORD SHERBROOKE)
2 espaces, porte à porte, 2,200-3,500 et 1,900 pi.ca. Climatisé, système d'alarme. Idéal professionnels. Prix à discuter. M. Papineau, jour: 256-3141, soir: 523-0158.

251 Bureaux à louer

RUE ST-HUBERT
Entre Ontario et de Maisonneuve. 1,400 pi.ca., $13./pi. Libre immédiatement. 522-1287 (entre 9h et 13h).

VIEUX-MONTRÉAL Rénovation unique, a.c., clé en main, près stat. métro, 1,000 à 2,600 pi.ca. **845-1435.**

259 Espaces commerciaux à louer

D.D.O., rue achalandée, boul. Des Sources, magasin à louer immédiatement. Prix à neg. 254-5519.

MAGASIN À LOUER au 5041 Avenue du Parc, excellent pour boutique, près rue Laurier, 272-3033.

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★
Rue St-Denis. Ancienne maison, rénovée, 1er étage, 2,900 p.c. Idéal professionnel. 2 pas métro Beaubien. Demander Yves Leroux, **273-2373**

TERREBONNE
2e étage, secteur très achalandé, 1650 Chemin Gascon, Guy 964-1488, 437-0570.

268 Espaces industriels à louer

EDIFICE INDUSTRIEL neuf. longueur: 40 pi. X largeur selon vos besoins. Aucune taxe. 659-3091, jusqu'à 23h00.

LOCAL INDUSTRIEL
Parc Industriel de Granby. Local à louer, 5,550 pi.ca., 30 pi. hauteur. Idéal PME ou entreposage. Libre.
1-378-0840 — 1-372-5065

LOCAUX À LOUER
BOISBRIAND, près aut. 15 et 640, 3,500 pi.ca. et plus avec option d'achat, style condo, occ. imm. 667-4035.

269 Propriétés commerciales

A VENDRE OU À LOUER
POUR PETITE ENTREPRISE
Atelier de réparation ou entrepôt, 3,000 pi.ca., grand stationnemnt libre imm. VILLE MERCIER, 691-8073.

ST-MATHIAS-SUR-RICHELIEU, emplacement commercial, terrain 33,760 pi., garage 45 X 70 pi., maison uni-familiale 2 étages. 1-447-0010.

275 Locaux à louer

RIVE SUD
2469 Chemin Chambly Longueuil
Beau local commercial, bien situé, approx. 700 pi.ca. Prix négociable.
461-1590

19-09-89

275 Locaux à louer

275 EST ST-ZOTIQUE
entre St-Denis/St-Laurent env. 1300 pi.ca., 271-6654

VERDUN 741 DE L'ÉGLISE
1,500 pi.ca., plusieurs autres possibilités, faut voir! Libre imm. 761-7357.

283 Commerces à vendre

★★ ÉCOLE DE CONDUITE ★★
Appelez Maria
272-1296

AUBAINE, Delson Rive-Sud, 20 min. de Mtl, pizzeria 48 places, établie depuis 20 ans, pour le prix des équipements, 632-0521.

AUBAINE, nouveau dépanneur crèmerie. Bon potentiel, pour cause de maladie. $55,000. Tél.: 494-2112 et le 323-0704.

L'ANNONCIATION, route 117 Sud, Casse-croûte, avec équipement, logement 3½ Imm. H. Connolly, Diane Pilon, 819-275-3649.

MAGNIFIQUE restaurant à Montréal, toute offre raisonnable acceptée. Armando 525-2212.

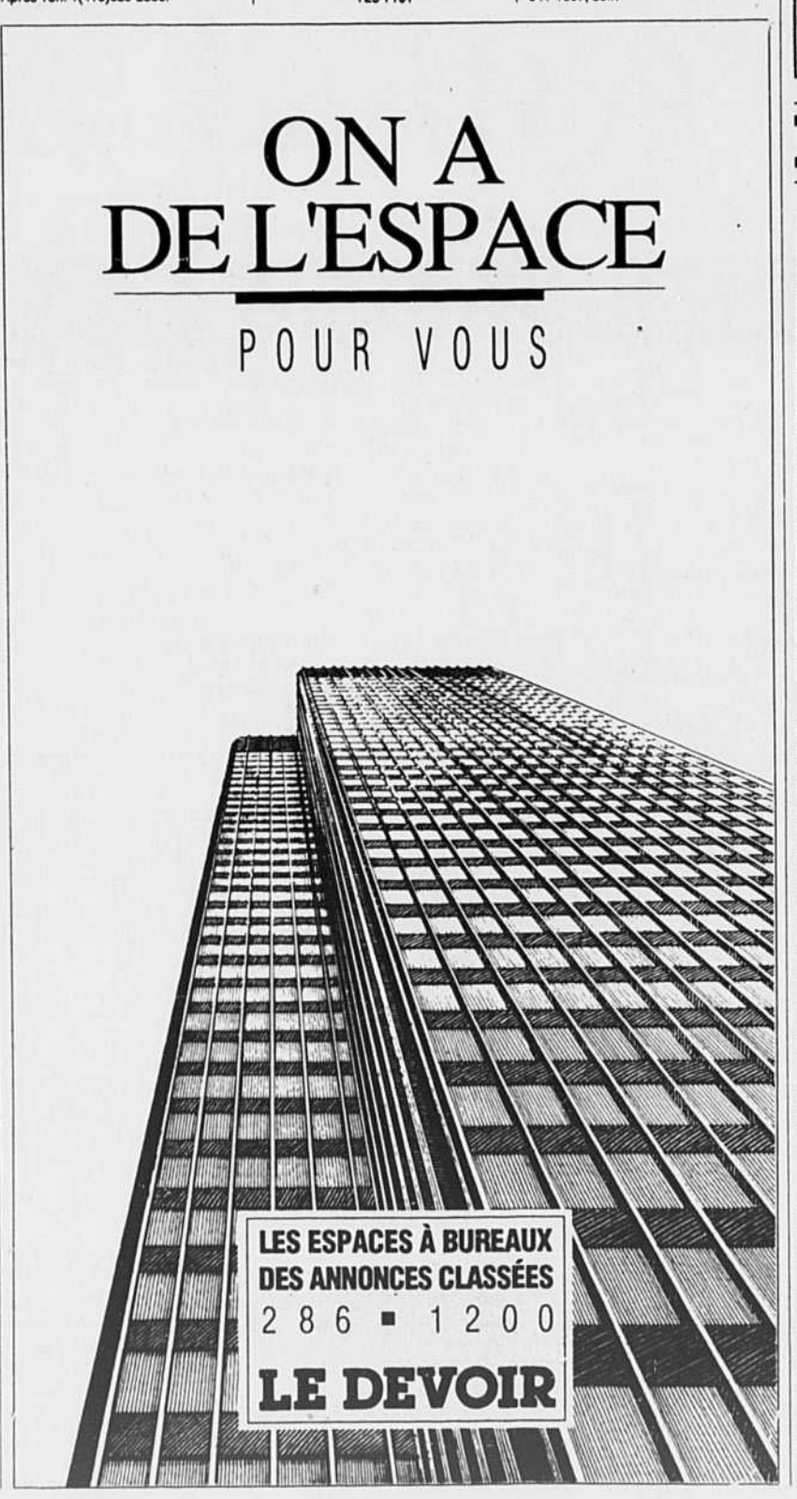
SALON DE COIFFURE au coeur du centre-ville, établi depuis 8 ans, 4 postes de coiffure et 2 esthéticiennes. À voir! M. David, 281-8275.

SALON DE COIFFURE
Moderne, centre-ville, Crescent. 3,000 pi.ca., loyer $2,000. par mois. Possibilité de revenu extra avec esthétique et boutique. Prix: $50,000. Gino: 845-5925, soir: 321-2195.

320 Chasse et pêche

RÉGION DE QUÉBEC CHASSE à L'oie blanche. Réservez dès maintenant. Après 18h: 1(418)623-2355.

ON A DE L'ESPACE POUR VOUS



LES ESPACES À BUREAUX DES ANNONCES CLASSÉES
286 ■ 1200
LE DEVOIR

407 Offres d'emploi

LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL
LE DEVOIR
RECHERCHE

camelots

secteurs
Châteauguay, Mercier

contacts
Daniel Gauthier: 699-1868

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

Pour tout autre secteur **332-3890**
Extérieur: région 514 **1-800-361-6059**
région 418-819 **1-800-361-5699**

J.N.O

351 Ameublements

AVIS AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

BELLE ARMOIRE VITRINE 6'
351-8747

365 Équip. de commerce

ÉQUIPEMENT DE TAILLEUR À VENDRE
272-1677

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE Mitel SX-10, usagé, complet avec contrat de service, valeur $8,000. vendrait $2,000. Info: Monsieur Paul **849-0639.**

375 Instruments de musique

PIANO DROIT LINDSAY, grand cabinet, excellente condition, bonne sonorité, $1,500. 625-5731.

PIANO DROIT
ancien, noir, très bonne condition. $1,300. 272-9795.

SPÉCIAL POUR ÉCOLES!! 30% de réduction sur pianos Heintzman, Korg, Roland, Wurlitzer, **AMANTY MUSIC.** 311 Beaubien Est, 274-5413.

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. Antiquités Guy: 2325, Guy. 935-3600.

ANTIQUITÉ bibliothèque sculptée en chêne, hauteur 7 pi., largeur 3 pi.
527-5565.

394 Collections, Monnaie, Timbres

PHOTOS de qualité de FÉLIX LECLERC à vendre, photos de la dernière entrevue. 939-6473.

395 Oeuvres d'art

A VENDRE directement du collectionneur, oeuvres sur papier, artistes contemporains, Sonia Delaunay, avant-garde russe, et autres, 584-3527.

459 Secteur Ventes

PERSONNE DEMANDÉE, sollicitation téléphonique. Rendez-vous pour représentant. Bon salaire + boni. 721-3652.

510 Cours

COURS DE FLÛTE TRAVERSIÈRE
Professeur affilié
728-9807

COURS Maths & physique pour prim. & sec., par étudiant finissant univ. (Polytechnique). 932-7358, après 15h30.

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

TAUX FIXE OU À L'HEURE
2 hommes, $42., assurances:
728-7101

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

510 Cours

LAURIER
désire offrir des cours de guitare et violon classique, populaire, moderne et progressif. $30./hre
1-418-654-0052

04-10-89

510 Cours

COURS de PIANO
Enfants 4 - 6 ans
Privé ou semi-privé
Méthode dynamique
Adultes et Enfants
Diplômes reconnus **M.E.**
Formation musicale complète
Professeur expérimenté
387-4490

19-09-89

559 Entretien, réparations, rénovations

A.A.A. BAS COMPTE
Joint gyproc, plâtre, peinture, toute rénovation intérieure, travail garanti.
623-1605

M. GENDRON PEINTURE, tapisserie, joints de gyproc, plâtre, pose de gyproc, stucco. Soigné, 597-2026.

577 Astrologie, ésotérisme

ANALYSE PERSONNELLE
Médium: cartes et tarots.
Louise: 933-9790.

578 Santé

DÉTENTE
PRÉVENTION, MASSAGES
LOUISE, 933-7535

590 Préparation de curriculum vitae

- PAR UN PROFESSIONNEL
- Informatique Olivetti
Métro Laurier. **843-7189**

591 Occasions d'affaires

INVESTISSEMENT
Réseau machines distributrices déjà établi. Région Québec, Montréal, Trois-Rivières. Autres territoires disponibles. Mise de fonds nécessaire entre $20,000. et $30,000. Possibilité de financement. Soir (418) 849-8148, Jour: (514) 984-0823. Fresh'N'VP demandez Jean.

MAGAZINE
Mensuel, 96 pages, franchise Québec, territoire protégé, investissement $40,000., 50% financé, profit plus de $15,000./mois.
Inf.: 1-800-463-7242

SALON DE COIFFURE de haute classe, avec clientèle. N.D.G. $55,000. 341-1597, soir.

591 Occasions d'affaires

$25,000. INVESTISSEMENT MINIMUM 30% d'intérêt, pleinement assurés, rendement mensuel: 762-4197.

AGENCE DE VOYAGES recherche clientèle commerciale ou vacances. 875-1014, dem. Francine ou Jean.

AGENCE VOYAGES UNIGLOBE
Bon chiffre d'affaires.
Prix demandé: $62,000.
Au 435-7454, après 18h.

AVONS CLIENTS pour investissement garanti. Rendement annuel jusqu'à 20%. 875-5625.

597 Argent demandé

BESOIN ARGENT, 1ère, 2è hypothèque sur propriété: Me Fortin: 388-9154.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

BAYLINER contessa 86, 28½ pi, tout équipé, très propre, remorque, $55,000. 819-663-1765, 819-663-9235.

CHRISCRAFT SCORPION 230 LTD '86, 23 pi., 350-260 Merc. 220 hres, tout équipé avec remorque galvanisée Temdem avec freins, doit vendre $27,5000. Faites une offre. 497-2447, Gilles.

CRUISER REGAL 36', 1988, entièrement équipé, couleur aqua, toiles et cables noirs. « Un bijou ». Michel Lalonde, 386-1685, 433-1777.

ENTREPOSAGE DE BATEAUX Disp. d'emplacement de 250 bateaux 12 à 35 pi. Transports courtes & longues distances. **Marina J.L.G. Memphrémagog** 1(819)843-4915, 843-2159.

695 Automobiles à vendre

ACURA Legend, 87, coupée, 2 portes, V6, 67,000 km., 5 vitesses, charcoal, A-1. Complètement équipée avec air.
Soir: (819)752-3208.

BMW 320i 1978, automatique, freins, suspension, silencieux neuf, toit ouvrant, $4,000. 667-2685.

BUICK Le SABRE Limitée 88, blanche, 22,000 km, prix spécial, (employé GM), 430-8681.

BUICK SKYLAWK, 1988, 14,000 km, 4 portes, gris, 4 cyl., tout équipée, air clim., trait. antirouille, gar. prol. 696-3797.

CADILLAC 85, Sedan de Ville, 4 portes, avec roue arrière, 80,000 km, très prore, 819-275-3649.

CAVALIER Z24, 1989, tout équipée, 12,000 km. $13,900. Soir: 663-3345.

695 Automobiles à vendre

RELAXEZ
EN PORSCHE
TURBO 86
(22,000 km)
VALEUR À NEUF
125,000.00 $
383-3400
VENTE RAPIDE

18-09-89

695 Automobiles à vendre

PORSCHE
TARGA
1984
(47,000 km.)
couleur bourgogne.
386-1970

18-09-89

695 Automobiles à vendre

CORVETTE 86 Rouge, int. rouge, toit ouvrant, verre fumé, 39,000 km., condition A1, gar. 3 ans, jamais sortie l'hiver. $30,500. nég. 662-9239, 251-4036.

DODGE Sedan, 1939, grise, 4 portes. Authentique! 64,000 milles. Doit être vu! 1(418)882-0980.

MERCEDES BENZ 300D '77, couleur bleu-vert, pétrole, 220,000 km
819-357-7622

PORSCHE 924, 1979, noire, originale. Pièce de collection. $25,000. ou meilleure offre. 367-1316.

TRIUMPH TR6 '74, blanche, excel. mécanique. Venez voir! Faites votre offre! 625-0348 ou 435-3924.

VOLSKWAGEN RABBIT '81, très bon état, 5 vit., $2,800. 848-1640 (jour), 697-7745 (soir), Louis.

DÉCÈS

CUDDIHY, IRÈNE

À Montréal, le 13 septembre 1989 à l'âge de 80 ans, est décédée, Mme Irène Cuddihy, née Egleston. Veuve de l'honorable juge M. Paul Cuddihy, de Rouyn, Québec. Elle laisse dans le deuil ses enfants; Micheal (Louise Larose), Peter (Paquerette Laperrière), Stephen, Anne (Georges Dubé), Élizabeth (Howard Furguson) et Paul (Ann McAsey), et treize petits-enfants, son frère John (Rita de Régina, Saskatchewan), son beau-frère Mozart Cyrl Cuddihy (Molly de Lachute, Québec), plusieurs parents et amis. Exposée vendredi de 19h à 22h, la famille acceptera aussi les condoléances à partir de 9h45 a.m. en l'église où les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire, 1111, rue Laurier Ouest, pour se rendre à la Cathédrale St-Patrick, 460 Boul. René-Lévesque Ouest, où le service sera célébré à 10h30. Et de là au cimetière de Rouyn, Québec. Au lieu de fleurs, prière de faire un don à l'oeuvre de votre choix.

Le pollen aujourd'hui

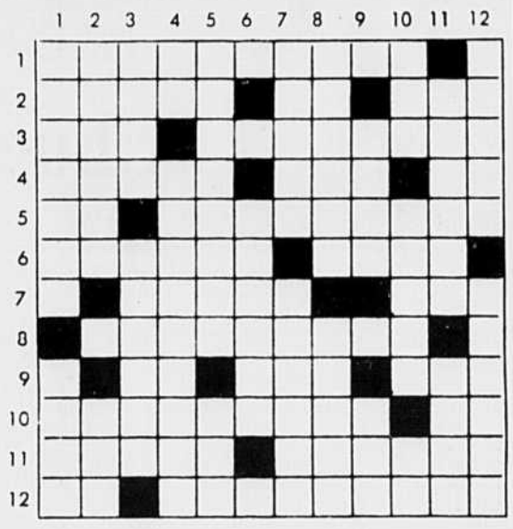
(région de Montréal)

Graminées	4 (à la baisse)
Herbe à poux	33 (à la baisse)
Arbres	0 (stable)
Autres	9 (stable)
Risque d'allergie	**moyen**

L'indice est calculé en nombre de grains par mètre cube d'air.

Source : Centre de recherches écologiques de Montréal.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Bijouterie.
2—Elle sert à retenir le navire. — Lettre grecque. — Rongeur nuisible.
3—Propre. — Elle est plus habile de la gauche.
4—Instrument de musique ancien. — Rayon. — Erbium.
5—Lui. — Son écorce fournit une teinture rouge.
6—User une étoffe à force de s'en servir. — Vitesse restante d'un navire.
7—Lent à comprendre. — Préfixe signifiant «égal».
8—Qui peut se développer en l'absence d'oxygène.
9—Lui. — Bière anglaise. — Sans eau.
10—Défaut d'uniformité. — Onze.
11—Pourvoir. — Droguais.
12—Aluminium. — Débarasse un arbre des chenilles.

Verticalement

1—Saint dont le sang coagulé se liquéfie régulièrement à Naples. — Capitale du Pérou.
2—Auteur dramatique américain, né à New York (1888-1953). — Pas un.
3—Division d'une pièce de théâtre. — DE l'Ionie.
4—Iridium. — Mal de dos.
5—Caractère de ce qui pèse peu. — Portion de courbe.
6—De la cuisse.
7—Purifia. — Robuste.
8—Rit. — Matériau de construction.
9—Dans un passé récent. — Mèche de cheveux.
10—Époque. — Sélectionnes. — Symbole de "année de lumière".
11—Lignes saillantes. — Expulsion hors de sa patrie.
12—Unité de volume pour le bois de chauffage. — Tuée.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	L	L	Y	R	I	E	N	■	F	E	E
2	S	O	U	B	A	S	S	E	M	E	N	T
3	L	I	N	■	I	L	S	■	U	R	E	E
4	A	R	E	O	L	A	I	R	E	■	E	N
5	M	■	T	C	■	N	E	A	N	T	■	D
6	I	N	T	R	O	D	U	I	T	■	M	O
7	S	U	E	E	■	A	X	E	■	G	A	I
8	A	I	R	■	A	I	■	S	O	E	U	R
9	T	■	I	R	I	S	E	■	P	A	R	■
10	I	D	E	A	L	■	N	O	T	I	O	N
11

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, vendredi 15 septembre 1989

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal	Indice TSE-300	Indice Dow-Jones
⇩ 1994.69 - 11.82	⇩ 3891.16 - 25.85	⇩ 2664.89 - 14.63

Dollar canadien (Cents US)	Or (Toronto, US$)	Taux d'escompte	Inflation
⇩ 84.39 - .07	⇧ 359 + 1	12.47%	5.4 %

Des acheteurs sérieux pour la Vickers

Claude Turcotte

LES REPRÉSENTANTS de Akstel et Casteel, les deux acheteurs éventuels rattachés à un même groupe financier, ont eu hier matin une première réunion officielle avec les dirigeants du syndicat des employés de la Vickers « pour se présenter », mais ils ont aussi demandé à revoir les leaders syndicaux, ce qui laisse supposer qu'ils veulent sans doute obtenir quelques engagements de la part du personnel avant d'apposer leur signature sur un contrat d'achat.

C'est le président du syndicat, M. Jean-Guy Beaubien lui-même, qui a confirmé la nature de cette réunion hier matin. Il ne voulait absolument pas spéculer sur ce qui pourrait ressortir d'une ou des réunions ultérieurs qui pourraient avoir lieu. D'ailleurs, il n'était pas en mesure de préciser quand aurait lieu le second rendez-vous. « Peut-être ce soir, peut-être demain », a-t-il répondu. Il a cependant mentionné qu'il y avait eu avant cette premières réunion officielle des discussions officieuses. Jusqu'à maintenant, ces acheteurs lui donnent l'impression d'être sérieux dans leurs démarches. Avant-hier, il a informé par lettre les membres de son syndicat de cette réunion. Vickers compte 392 employés, dont 279 syndiqués.

Les employés demeurent prudents, car ils savent comme tout le monde que généralement dans ce type de situation, celle d'une entreprise fermée ou en voie de l'être, l'acquéreur potentiel insiste pour obtenir au préalable une entente avec le ou les syndicats. Il peut y avoir dans certains cas des licenciements, des gels de salaires, etc.

Du côté du Groupe MIL (Marine Industrie), propriétaire de la Vickers, on se montre également très discret. Mme Liliane Eigl, directrice des communications, confirme que des négociations se poursuivent depuis le mois d'août, mais elle ne veut même pas dire avec qui, par crainte de de nuire. Elle ajoute que la direction mène de front deux dossiers, celui des négociations en vue de la vente et celui de la fermeture le 31 décembre prochain, tel qu'annoncé le sept juillet dernier. Au moment de l'annonce de la fermeture en juillet, Mme Eigl affirmait que la compagnie n'entretenait aucun espoir de reprises dans les prochains mois, même dans l'hypothèse où Vickers obtiendrait 100 % du marché.

Quoi qu'il en soit, on sait maintenant que les acheteurs intéressés sont deux entreprises, Akstel et Casteel, qui sont en somme des soeurs siamoises puisqu'elles se retrouvent dans les mêmes bâtiments sur la Rive-Sud, pas très loin de la Pratt & Whitney. Elles fabriquent des structures d'acier et elles appartiennent aussi au même holding financier, Investissemment Claridge, qui est un holding privé dont l'actionnaire majoritaire est la famille Charles Bronfman.

Certaines informations laissent entendre que les négociations sont avancées et que les acheteurs veulent s'assurer que les clients actuels continueraient à s'approvisionner chez Vickers, advenant la non fermeture. Vickers exporte environ 75 % de sa production aux USA. Il faut en outre s'assurer de l'accord des autorités du port de Montréal, qui est propriétaire des terrains où sont situés les installations de Vickers.

Accord en vue entre Campeau et ses créanciers

TORONTO (PC) — Robert Campeau obtiendra vraisemblablement de ses créanciers la permission de restructurer ses engagements financiers, mais il en paiera le prix, laissaient entendre les analystes, hier, pendant que les négiociations continuaient.

Dès le début de la séance de jeudi, la Bourse de Toronto a suspendu les transactions sur le titre de Campeau Corp. jusqu'à ce que des précisions soient apportées. L'entreprise a promis une déclaration avant la reprise des activités de vendredi, à la Bourse.

« Si l'on croit les rumeurs, tout se déroule bien, mais il y a un bon nombre de banques intéressées dans cette affaire et il faut du temps pour toutes les rejoindre », a souligné M. Don Tigert, analyste chez Burns Fry.

M. Campeau a besoin d'un nouveau financement global de son entreprise afin d'avoir les liquidités nécessaires pour payer des intérêts, dans certains cas dus dès aujourd'hui, ainsi que pour financer les stocks, en vue de la période des Fêtes, de ses deux filiales américaines de ventes au détail, Allied Stores et Federated Department Stores.

Les résultats du deuxième trimestre de Campeau Corp. ont été plutôt décevants, a pour sa part rappelé Mme Janet Mangano, analyste chez Josephthal and Co., de New York.

Les revenus de Campeau Corp. ont augmenté bien peu pour atteindre $ 1,608 milliard US à la fin du trimestre, qui s'est terminé le 31 juillet 1989. Ses revenus avaient été de $ 1,597 milliards US au cours de la période correspondante, un an plus tôt.

« Du seul point de vue saisonnier, ce deuxièmre trimestre n'est pas si important mais ces résultats n'affichent pas une tendance très encourageante », a dit Mme Mangano.

Pendant ce temps, Robert Campeau était à Toronto où il mettait la dernière main à un protocole d'entente sur le refinancement de sa compagnie avec Olympia and York Developments, de la famille Reichmann.

Et avant qu'il puisse matérialiser tout accord sur une nouvelle structure financière de sa société, Campeau devait aussi obtenir l'approbation de certains créanciers, dont les banques et l'entrepreneur Edward DeBartolo, partenaire de M. Campeau dans plusieurs autres activités financières.

Mme Mangano a dit qu'à son avis, Campeau n'aurait pas de difficulté à obtenir l'approbation de ses créanciers.

« Je pense bien qu'aucun d'entre eux n'est intéressé à voir la situation se détériorer encore plus. Aussi, vont-ils chercher un moyen de procurer un nouveau financement à la compagnie, mais ça ne sera pas à l'avantage de M. Campeau ».

Déjà d'ailleurs, M. Campeau a indiqué que le protocole d'entente avec les Reichmann pouvait lui coûter le contrôle de l'entreprise colossale qu'il a fondée.

L'incertitude régnant au sujet des problèmes qui ont provoqué les difficultés financières de Campeau ont continué de se répercuter à la bourse et sur le marché des emprunts obligataires à risque élevé.

M. Roland Cardy, gérant général des placements privés chez Toronto Dominion Securities, a rapporté que même le petit marché canadien des obligations à risque élevé a été secoué.

Toronto Dominion, en compagnie de Burns Fry, a tenté de créer un marché des obligations à risque élevé (junk bonds) au Canada en rassemblant un pool de $ 250 millions pour investir dans les émissions fortement spéculatives. Aux États-Unis, on évalue à environ $ 180 milliards ce marché des junk-bonds.

Les OPA hostiles comparées à l'invasion de la Pologne par Hitler au congrès de la NASAA

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Alors que certains comparent le mouvement de fusions et d'acquisitions d'entreprises aux États-Unis à une forme de « perestroïka », d'autres ont vertement critiqué cette vague hier à Québec lors du congrès de la North American Securities Administrators Association (NASAA).

Un paneliste, Leigh Trevor, un avocat américain qui conseille les entreprises victimes d'offres d'achat hostiles, a même suggéré l'interdiction pure et simple de ce type d'opérations.

« Une offre d'achat, a-t-il résumé, n'est rien d'autre qu'une attaque en 20 jours ouvrables (le délai légal) contre une compagnie. Hitler s'est emparé de la Pologne en 20 jours ouvrables exactement lui aussi. Je crois que ce rapprochement est embarassant pour une société évoluée comme la nôtre. »

Il faut parfois des décennies pour construire une entreprise, explique-t-il, mais 20 jours pour provoquer son démantèlement.

Pour soutenir son point de vue, M. Trevor a énuméré une longue liste des victimes des OPA hostiles aux États-Unis qui, si elles ne sont pas disparues, se trouvent aujourd'hui fort mutilées. Ainsi, une OPA hostile sur Safeway aux États-Unis a obligé la direction à organiser un achat adossé pour se défendre. Résultat, trois ans plus tard: les revenus du second trimestre de 1989 ont chuté de 81 % et au moins 15,000 personnes ont été mises à pied. Autre exemple: le géant de l'informatique Unisys qui a été acheté par un prédateur hostile en 1986. Après trois ans, 12,000 emplois perdus et 7,000 autres sont menacés. Un plan de restructuration éliminera vraisemblablement les profits de 1989, dit M. Trevor, tandis que le prix de l'action a chuté de 50 %. Il y a aussi le transporteur Fruehauf, raconte encore l'avocat, qui s'est trop endetté pour empêcher une OPA hostile. Aujourd'hui, les dettes ne peuvent être remboursées, les actifs ont été vendus ou sont en voie de l'être.

M. Trevor a signalé à son auditoire que le Japon a maintenant dépassé les États-Unis au chapitre de la valeur globale de ses actifs. Et au cours des 45 dernières années, il n'y a pas eu une seule offre d'achat hostile contre une entreprise.

Le point de vue de M. Trevor n'était évidemment pas partagé par tous les panelistes et, incidemment, par Kenneth Lenh, le chef économiste de la Securities and Exchange Commission qui est chargée de la surveillance du marché des valeurs mobilières et de la protection des épargnants aux États-Unis. M. Lenh croit plutôt que la vague des prises de contrôle constitue plutôt la manière américaine de restructurer l'économie nationale, un peu comme Mikhaïl Gorbatchev le fait en Union soviétique avec sa perestroika.

Si les OPA hostiles ont dominé l'actualité aux États-Unis, elles risquent moins de se produire au Canada, si l'on en croit les chiffres fournis hier par Tom Muir, vice-président de la maison de courtage RBC Dominion Securities. Il a fait remarquer que la propriété des entreprises est beaucoup plus concentrée au Canada qu'aux États-Unis. Parmi les 500 grandes corporations canadiennes, à peine 5 % d'entre elles ne sont pas contrôlées par un groupe en particulier. Cela n'exclue pas les OPA, mais, dit M. Muir, « la plupart des acquisitions au Canada exigent une négociation avec l'actionnaire principal », ce qui limite ainsi les OPA hostiles. Quant aux fusions et acquisitions, elles se multiplient ici aussi. En 1988 seulement, il y a eu 1,301 transactions d'une valeur de $ 24 milliards. Mais c'est à peine 10 % de la valeur des transactions aux États-Unis, qui atteignaient $ 227 milliards.

La baisse des importations en juillet contribue au redressement de l'excédent commercial

OTTAWA (PC) — L'excédent commercial du Canada dans le secteur marchandise a dépassé le milliard de dollars en juillet, le plus haut niveau depuis janvier et ce qui représente une hausse sans précédent par rapport aux $ 222 millions enregistrés en juin, rapportait, hier, Statistique Canada.

Le rebondissement est dû en grande partie au plongeon de $ 924 millions des importations qui n'ont totalisé que $ 10 milliards — leur plus bas niveau mensuel dans une année qui permet de constater un ralentissement de l'économie.

Les exportations ont aussi chuté pour le deuxième mois d'affilée en juillet, reculant de $ 117 millions à $ 11.1 milliards (ces chiffres sont corrigés des variations saisonnières).

D'après Statistique Canada, ce fléchissement des importations et des exportations est le résultat d'un affaiblissement du secteur automobile, dont émane le quart de toutes les exportations du Canada.

« Ce ralentissement coïncide avec une baisse générale du taux de croissance dans le secteur des ventes au détail et une augmentation des inventaires de ventes en gros remarquées au cours des trois derniers mois », dit l'agence fédérale.

En fait, si on ne tenait point compte du secteur automobile, les exportations auraient grimpé de 1.3 %. Le rapport ajoute toutefois qu'il se produit normalement un ralentissement des échanges commerciaux durant l'été.

« Pour la deuxième année consécutive, le ralentissement du commerce de marchandises au mois de juillet a coïncidé avec la fermeture temporaire des usines dans l'industrie automobile », précise l'agence fédérale.

Le rapport fait également état de la valeur accrue du dollar canadien, qui a fluctué entre 84 et 85 cents US tout au long de l'été.

« La force relative du dollar canadien par rapport au dollar américain en 1989 continue à exercer une pression à la baisse sur les exportations canadiennes vers les États-Unis », affirme Statistique Canada.

En dépit de la reprise des exportations par rapport aux importations au mois de juillet, le total pour les sept premiers mois de l'année ne dépasse qu'à peine les $ 4.3 milliards — une baisse de $ 2.2 milliards au regard de la même période en 1988.

Un des secteurs qui soulève des inquiétudes en ce qui a trait au déclin des importations est celui de la machinerie et de l'équipement.

DMR fait une percée internationale avec Tandem

Claude Turcotte

TANDEM Computer, fournisseur de systèmes informatiques, donne au Groupe DMR un contrat pour la mise au point d'un logiciel d'intégration de systèmes informatiques de gestion financière, ce qui devrait être complété à l'automne 1990. Le contrat d'une valeur d'environ $ 7 millions prévoit en outre que DMR assurera le service auprès des clients pendant les trois années subséquentes, ce qui donnera à l'entreprise fondée par Pierre Ducros un accès intéressant à une nouvelle clientèle financière très importante à travers le monde.

Ce logiciel permettra à un usager d'un système informatique d'avoir directement accès à des données dans d'autres systèmes, ce qui pourra permettre des économies importantes aux institutions financières, particulièrement en cette période de déréglementaiton où les acquisitions, fusions ou associations entre divers types d'institutions deviennent de plus en plus fréquentes.

Tandem, une compagnie fondée en 1974 dans la Silicone Valley californienne, déclare aujourd'hui un chiffre d'affaires annuel de $ 1.3 milliard US, plus de 9,000 employés, 120 bureaux dans 33 pays et une liaison avec un réseau de 300 autres partenaires. Tandem, qui se présente comme un leader dans les services aux institutions financières, compte offrir le logiciel qui lui fabriquera DMR compte à 700 clients majeurs, en Amérique du Nord, en Europe et dans la région du Pacifique. Ces clients sont de grandes banques, des maisons de courtage. Dans un deuxième temps, le produit sera offert à des manufacturiers.

M. Peter Richards, président de la filiale canadienne de Tandem, a expliqué que les services du Groupe DMR ont été retenus, à la suite d'appels d'offre, parce qu'il est reconnu dans le monde pour avoir une très grande expertise dans la conception et la fabrication de logiciels comme celui qu'on lui demande maintenant. Tandem a un bureau à Montréal depuis un certain nombre d'années dans lequel oeuvre 35 employés. DMR entretient des rapports avec cette compagnie américaine depuis dix ans. Ce nouveau contrat pourrait faire augmenter éventuellement son personnel de 350 à 500 employés dans « un temps assez court ».

Plus tôt cette semaine, Tandem annonçait des investissements au Québec de $ 47 millions au cours des quatre prochaines années, dont $ 10 millions en recherche-développement et $ 19 millions en achat de composantes québécoises. Cette annonce était faite dans le cadre d'une entente de partenariat économique avec le gouvernement du Québec, à savoir l'inscription du nom de cette entreprise sur la liste des fournisseurs du gouvernement.

MONDE DE LA FINANCE

Le taux d'escompte encore relevé

LA BANQUE du Canada a relevé son taux d'escompte à 12.47 %, hier, alors qu'il était de 12.37 % la semaine dernière. La hausse est survenue avant la publication de l'indice des prix à la consommation pour le mois d'août, indice qui devrait indiquer une légère montée du taux d'inflation annuel: 5.5 %, comparativement à 5.4 % en juillet. Bien que le relèvement du taux d'escompte intervenu hier soit le plus important depuis le printemps dernier, il est cependant insuffisant pour entraîner une hausse du taux de prêt privilégié, actuellement de 13.5 %, que les banques réservent à leurs clients les plus solvables. La banque centrale pratique une politique de crédit cher dans le dessein de ralentir le rythme de croissance de l'économie, ce qui devrait modérer les pressions inflationnistes sur les prix et les salaires. Statistique Canada a annoncé hier que nos industries de fabrication avaient ralenti leur rythme de production au deuxième trimestre. Usines et fabriques ont en effet tourné à 82.2 % de leurs capacités, contre 82.7 % au premier trimestre.

Contrats à terme sur obligations

C'EST AUJOURD'HUI que la Bourse de Montréal lance un nouveau produit financier, les contrats à terme sur obligations à échéance de dix ans. Les autorités du parquet montréalais pensent réussir là où la Bourse de Toronto avait échoué il y cinq ans, avec des contrats à terme sur des obligations à très longue échéance cependant. Quelque 50 négociateurs seront affectés à ce marché qui s'adresse avant tout aux institutions financières et aux spéculateurs. Pour accomoder ce marché qui fonctionne à la criée, une corbeille spéciale a été aménagée sur le parquet. En tout, treize maisons de courtage, dont la prestigieuse firme newyorkaise Goldman & Sachs, s'adonneront à cet exercice ainsi qu'une quinzaine de spéculateurs indépendants. Le marché obligataire canadien, évalué à $ 120 milliards, est le sixième en importance au monde après ceux des États-Unis, du Japon, de la France, de l'Allemagne et le Royaume Uni. De ce groupe, seul le Canada n'avait pas de marché de contrats à terme sur ses obligations. Depuis mai 1988, des contrats à terme sur acceptations bancaires s'échangent à Montréal.

VIE DES ENTREPRISES

Modes Shirmax augmente ses ventes

MODES SHIRMAX annonce que ses ventes consolidées pour les six mois terminés le 29 juillet 1989 sont passées de $ 36,706,000 à $ 38,850,000, soit une augmentation de 6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net de la période s'établit à $ 1,733,000 en comparaison de $ 1,427,000. Le bénéfice par action s'élève à 17 cents comparé à 14 cents.

Scott Paper se défait de Sancella

SCOTT PAPER a annoncé la vente de sa participation de 50 % dans la société Sancella.Outre Scott, moelnlycke AB, de Goteborg, en Suède est proproétaire de cette société en participation fondée en 1979. Elle fabrique et vend des produits jetables pour les soins de santé, produits utilisés dans les hôpitaux, les cliniques et les établissements de soins prolongés. C'est Moelnlycke qui se porte acquéreur de la participation de Scott Paper. La transaction ne deviendra effective qu'après examen par le gouvernement fédéral.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Vigueur de la production canadienne

LES USINES et fabriques ont tourné durant le deuxième trimestre de cette année à 82.2 % de leurs capacités comparativement à 82.7 % au premier trimestre, indique Statistique Canada. Bien qu'il soit en recul, le rythme de production est toujours vif, souligne le bureau fédéral. Les capacités utilisées demeurent bien au-dessus de la moyenne (78.1 %) pour la période comprise entre le premier trimestre 1981 et le deuxième trimestre 1989. Elles sont également proches du record (83.8 %) enregistré au troisième trimestre de l'an dernier. Les industries du transport, du papier et du plastique viennent en tête du recul; celles du meuble, du cuir et du tabac affichent des gains.

Hausse des ventes de détail aux USA

LES VENTES de détail ont augmenté de 0.7 % en août aux États-Unis, après une hausse de 0.9 % en juillet. La croissance de l'économie américaine se poursuit à un rythme modéré, qui limite les risques de relance de l'inflation et constitue un gage de stabilité. « La modeste croissance des ventes de détail dans le troisième trimestre de 1989 traduit une expansion continue mais ralentie de l'économie. . .bonne nouvelle », a commenté Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison Blanche.

Stabilisation de l'inflation dans l'OCDE

LA HAUSSE des prix à la consommation en rythme annuel dans les 24 pays industrialisés de l'OCDE s'est stabilisée en juillet à 5.3 %, pour le troisième mois consécutif. Le rythme mensuel de l'inflation s'est ralenti en juillet, la hausse des prix atteignant 0.2 % au lieu de 0.3 % en juin. En rythme annuel, la Turquie détient toujours la palme de l'inflation au sein de l'OCDE avec une hausse des prix de 72.4 %, suivie de l'Islande (18.5 %), de la Grèce (13.5 %) et du Portugal (13.3 %). Parmi les sept grands pays industrialisés, l'inflation en rythme annuel a été de 5 % aux États-Unis en juillet, de 3 % au Japon et en RFA, de 3.5 % en France, de 7 % en Italie, de 8.2 % au Royaume-Uni et de 5.4 % au Canada.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Le XXM glisse sous les 2000

MONTREAL (PC) — L'indice général XXM de la Bourse de Montréal est tombé en dessous de la cote 2000, jeudi. Il a terminé la séance à 1994.69, un recul de 11.82 points par rapport à la position qu'il occupait la veille à la fermeture.

En tout 7,886,788 actions ont été traitées.

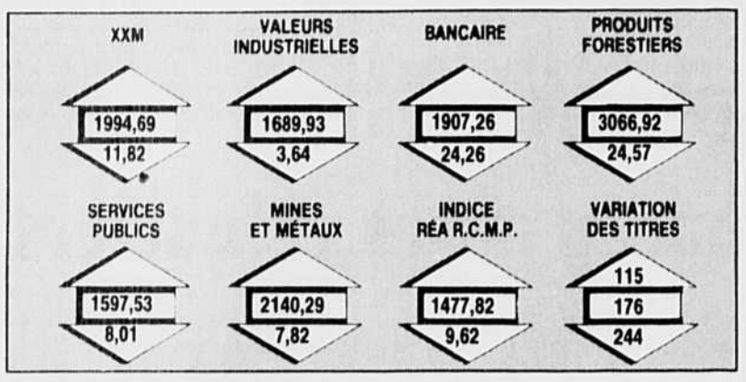
Tous les compartiments ont subi des pertes. Les forestières ont cédé 24.57 à 3066.92, les bancaires 24.26 à 1907.26, les pétrolières 16.26 à 1683.00, les services publics 8.01 à 1597.53, les minières 7.82 à 2140.29 et les industrielles 3.64 à 1689.93.

L'industrielle Canadian Pacific, en baisse de 1-2 à $26 1-8 s'est échangée à 355,044 exemplaires. La minière Placer Dome a monté de 1-4 à $17 7-8 et 390,325 actions ont été brassées.

Parmi d'autres valeurs qui ont retenu l'attention, Banque de Montréal a perdu 5-8 à $31 7-8, Banque nationale 3-8 à $13 5-8, Nova 1-4 à $9 5-8, Domtar 1-4 à $14 1-2 et Canadian Tire A 1-8 à $24.

Donohue B a gagné 1-4 à $13 1-4 et CCL Industries B 1-8 à $12 5-8.

Sur un total de 535 titres mis en jeu 115 étaient en hausse, 244 en baisse et 176 stationnaires.



TORONTO

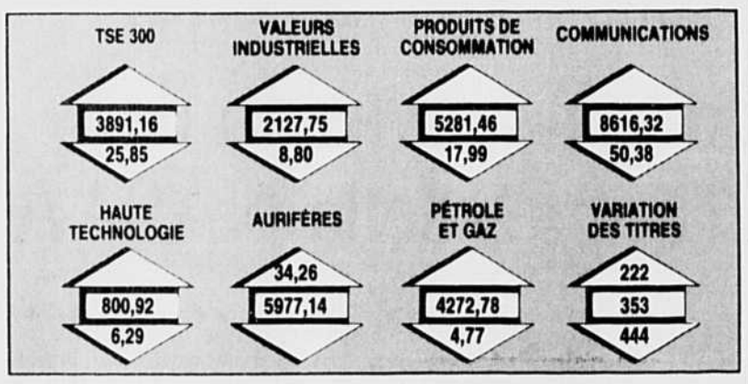
Le TSE dégringole de 25 points

TORONTO (PC) — Le mouvement de baisse s'est amplifié jeudi à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE-300 a dégringolé de 25.85 points et se trouvait à 3891.16 en clôture.

Les échanges ont porté sur 28.9 millions d'actions.

Dans les industrielles, Toronto Dominion Bank a perdu 1-2 à 20 1-8, Cominco Ltd 7-8 à $29 1-4, Canadian Pacific 5-8 à $26 1-8, Rogers Communication B 4 3-4 à $105 3-4 et Imasco 1-4 à $37 1-4. Falconbridge a gagné 1-8 à $36 7-8.

Dans les mines, Teck Corp. B a cédé 1-8 à $23 et American Pacific 1-8 à $5 3-8. Placer Dome a gagné 1-4 à $18 et American Barrick 1-4 à $25 1-2. Dans les pétroles, Total Petroleum North America abandonne 1-4 à $30 et Sceptre Resources 1-4 à $5 3-8. Bow Valley Industries gagne 1-8 à $14 1-2.



NEW YORK

Faible tendance; marché calme

NEW YORK (AFP) — La tendance restait faible, hier, à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2,664.89 en baisse de 14.63 points, sur un marché calme.

Quelque 150 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse a largement dépassé celui des hausses: 1,113 contre 388; 459 titres ont été inchangés.

Selon les analystes, un profond malaise s'est emparé de Wall Street à la suite des difficultés rencontrées par la firme canadienne Campeau Corp pour faire face à la forte dette qu'elle a contractée en vue de prendre le contrôle de plusieurs chaînes de grands magasins américains. La crainte que les compagnies américaines engagées dans des OPA ne se heurtent aux mêmes problèmes a fortement pesé sur leurs titres.

Par ailleurs, les investisseurs ont été prudents à la veille de la "journée des trois sorcières" lorsque la disparition trimestrielle d'une série d'options liées aux indices boursiers à terme risque d'entraîner des fluctuations erratiques. En revanche, ils n'ont pas réagi à la hausse de 0.7 pc des ventes au détail en août car elle était prévue.

Monsanto a perdu 4 3-4 à 113 3-4; Woolworth 3 1-2 à 64 3-4 et AMR 4 1-8 à 77 5-8.

Coca Cola a gagné 1 3-8 à 63 5-8; General Electric 1-2 à 56 et Westinghouse 7-8 à 67 1-8.

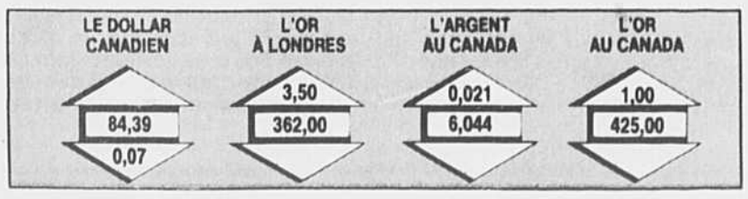
Du côté des canadiennes, Alcan a cédé 1-8 à $23 1-4, BCE 1-8 à $34 1-2 et Canadian Pacific 3-8 à $22 1-8. Bell Industries a gagné 1-8 à $16 1-8.



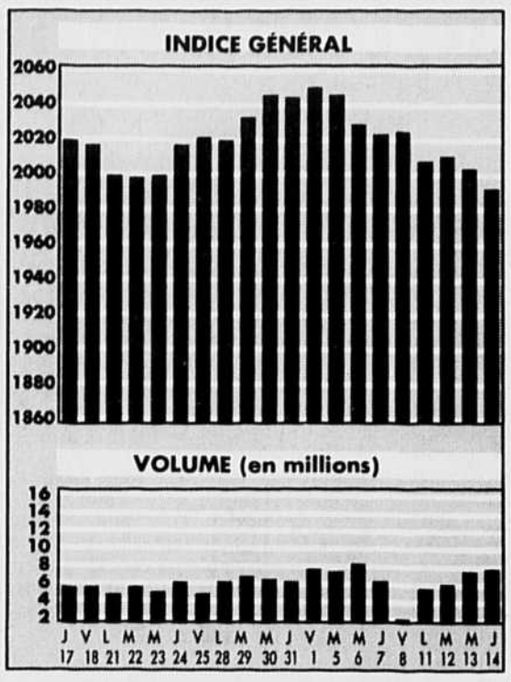
DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.4221	Hong Kong	Dollar	0.1516
Afrique franco	Franc CFA	0.003566	Inde	Roupie	0.0713
Allemagne-Ouest	Mark	0.6013	Israël	Sheqels	0.5892
Antilles Angl.	Dollar	0.4392	Italie	Lire	0.000839
Australie	Dollar	0.9182	Jamaïque	Dollar	0.2192
Autriche	Schilling	0.08544	Japon	Yen	0.008090
Bahamas	Dollar	1.1832	Liban	Livre	0.00223
Belgique	Franc	0.02877	Mexique	Peso	0.000474
Danemark	Couronne	0.1549	Norvège	Couronne	0.1653
Espagne	Peseta	0.009625	Nouv.-Zélande	Dollar	0.7016
États-Unis	Dollar	1.1832	Portugal	Escudo	0.007198
Finlande	Mark	0.2673	Royaume-Uni	Sterling	1.8482
France	Franc	0.1783	Suède	Couronne	0.1784
Grèce	Drachme	0.006973	Suisse	Franc	0.6979
Hollande	Florin	0.5336	Vénézuela	Bolivar	0.03115



MONTRÉAL



A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACSI—Bio	6200	15	15	15	+ 2
ADS	1000	85	85	85	+ 1
AMCA Int	4550	435	430	430	
Abti Prce	1000	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Actidev	2500	101	101	101	
Agnico E	2500	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Agrivest	1000	15	15	15	
fAgromx	1205	30	30	30	
Air Canda	100946	$12¾	12½	12⅝	— ⅛
Akers	4400	18	18	18	— 2
Alta.energ	2387	$20½	20	20⅛	
Alt.E.7.75	1200	$27¾	27½	27½	— ¼
Alta N Gs	300	$18½	18⅛	18⅛	
Alcan Alu	98705	$27¾	27⅜	27⅝	— ⅛
Algo Sr.1	±47	245	245	245	
Algo.A	229	405	405	405	
Alim.CT	1100	195	190	190	— 5
Am.Barric	10080	$25⅛	25½	25⅝	+ ⅜
fAmr.rs.A	1000	75	75	75	— 2
Amisco	1000	95	95	95	— 4
Amisk.A	1000	4	4	4	— 1
Artopex	1700	425	410	410	— 10
fAstral A	±114	$14⅛	14⅛	14⅛	
fAstral B	620	$14⅛	14⅛	14⅛	
fAtco I	3700	$10¾	10½	10¾	+ ½
Atco II	250	$10½	10½	10½	+ ¼
fAtlant.A	±375	90	90	90	— 10
Auberges	32122	470	455	460	+ 5
Audrey	15000	365	355	360	— 5
Audrey.u	17600	390	380	385	
Avcorp	15200	89	85	89	+ 3
B Corp.A	1650	$30½	30½	30½	— ⅛
BC Tel	12800	$16⅜	16⅛	16⅛	— ¼
BC GAS	2100	$14¾	14⅜	14¾	+ ⅛
BCE Inc.	76684	$41¼	40⅝	40⅝	— ¼
BCE Mbl	200	$30½	30½	30½	— ¼
BCE.F.sr2	2000	$24½	24½	24½	+ ⅛
BCE.Cap1	200	$23½	23½	23¾	+ ⅛
BCED	38000	200	197	198	— 4
BCED.WI	1500	14	14	14	
BCED Sr1	200	$23¼	23¼	23¼	
Bgr.pm.A	3900	$10	10	10	
BP Can	4200	$19¾	19⅜	19⅜	+ ⅛
Bcshsre.p	200	$22⅜	22⅛	22⅜	+ ⅜
Baue Cont	360	110	110	110	— 2
Bq.Laur	1082	$14¾	14⅜	14⅜	+ ⅛
Baue Nat	189962	$13⅞	13⅜	13⅜	— ⅜
Bq.Nat.sr7	400	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅛
Bq.Ry.srF	600	$24¾	24¾	24¾	
Bq.Ry.srG	200	$24⅛	24⅛	24⅛	
Bq Royale	69714	$45⅛	44¾	45	— ⅛
BqRy 1.45	3400	$16¾	16⅜	16⅜	— ¼
BqRy 1.88	700	$22½	22½	22½	— ⅛
Bq. T—D	76535	$20⅝	19⅞	20⅛	— ⅜
Bq.C.Imp	22704	$29⅜	29⅛	29⅜	— ¼
Baue Mtl	204808	$32½	31¾	31⅞	— ⅜
BMO $2.50	3000	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
BMO Sr3	1500	$25⅜	25⅛	25⅛	+ ⅛
Ba.N.Ecos	103226	$17¾	17¼	17⅜	— ½
B NE sr3	500	$19⅛	19⅛	19⅛	
Baslien	1000	30	30	30	
Balon	100	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Beaugrte	20000	60	60	60	+ 1
Bell.p.1.94	110	$24⅜	24⅛	24⅜	
Belmoral	26000	67	65	65	+ 2
Belmo.WI	9300	30	30	30	— 5
Berkley	3100	310	300	300	— 10
Bestar	700	145	145	145	
Biochem	11850	$12	11⅞	11⅞	
Bionaire	1920	180	170	170	— 20
Bocenor	1100	225	225	225	— 5
Bomb A	4902	$16¾	16½	16½	— ⅛
fBomb B	95292	$16¾	16¼	16⅜	— ⅜
Bovar	6500	85	70	75	— 15
Bow Val	2603	$14½	14⅛	14⅜	+ ¼
BrasdPrA	1000	$39¾	39¾	39¾	— ¼

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBRES

ABC Group
ynFully-Mgd 5.96
ynFund-Value 5.83
Admax Inv.
nCaptain Equ 5.24
ynCaptain Inc 5.10
AGF Group
Amer Grth 9.44
Cdn Gs Enr 8.23
Cdn SecGth 10.20
Cdn Trustd 4.70
Conv Inc 10.35
Corp Inv 12.83
Crp Inv Stk 6.19
gExcl Am Eq 5.61
gExcl Cd Bd 5.30
gExcl Cd Eq 5.32
gExcl GloBon 4.84
gExcl Japan 5.07
gExcl M 9.79-5.00
gExcl Special 5.92
Global 8.84
Grth Eqty 10.60
HiTech 13.15
Japan 6.15
nMMF 11.27-10.00
Optn Eqty 4.19
Pfd Inc 9.69
Special 5.92
AIC Advantage
Advntage 11.82
All-Canadian
Compound 15.62
Dividend 10.85
Natural Res 4.87
Revenue Gth 3.42
Univest 5.85
Allied Capti Mgmt
nCanadian 4.66
nDividend 4.69
nIncome 5.66
nInterntl Cdn 5.01
nInterntl U. 4.23
nMMF 11.12-5.00
Altamira
nBalanced 12.17
nBond 10.94
nCapital Gwt 9.63
nDiversifd 11.16
nEquity 15.26
nGro 9 Inc 6.14
nIncome 6.60
nSpecial Gro 7.86
Associate Inv
nAssoc Inv 7.82
Bolton Tremblay
Bond Mtg 5.11
Cda Cum 16.85
Cdn Bal 5.28
Discovery 5.56
Income 10.25
Interntl 7.78
gLDMK Ame 5.08
gLDMK B9M 5.04
gLDMK Can 5.12
gLDMK 9.86-10.00
gLDMK Int 5.28
Mny F 11.34-10.00
Optimi Cdn 7.77
Pfd. Rsces 11.68
Taurus 5.27
BPI Capital
Cdn. Bond 9.93
Cdn. Equity 10.50
yEAFE Fd 7.28
Emerg. Gwt 8.93
Global Eq. 11.96
yGlobal Inc. 9.17
High Yield 9.42
nMMF 11.96-10.00
One Decisn 11.16
Option Eq. 10.17
Burns Fry
ynBF Bond 10.28
ynBF Cdn 11.94
ynBF Fund 13.06
Calvin Bullock
American 9.14
Balanced 10.17
Bond 7.53
CIF 7.51
Dividend 10.32
Growth 2.44
MMF 11.61-10.00
Canada Trust
ynCTNAF 30.14
ynEquity 61.65
ynIncome 9.63
Central Guaranty
ynFut Cd. Gt 12.37
ynFut Gov. 10.65
ynFut Incom 11.27
nFut M 11.04-10.00
ynFut Mortg 10.02
ynFut Select 11.18
Central Guaranty
yBalanced 11.15
ynInv Equity 7.09
ynInv. Incom 4.75
ynMortgage 10.38
yProp Fund 104.34
Century
yDJ 9.91
yuDJ-U.S. 8.36
CGF Group
yFund 4000 4.71
yInternatn'l 7.48
yVenture Fnd 3.28
Chou Assoc Mgt
yAssociates 25.42
yRRSP 12.60
Church Street
ynBalanced 11.54
ynEquity 12.52
ynIncome 10.28
ynMMF 11.13-10.00
CIBC Funds
nBalanced 11.23
nCdn. Equity 11.10
nFix. Inc 10.16
nGlobal 10.89
nMMF 11.46-10.00
ynMortgage 10.91
Confed Group
Growth 8.83
yMortgage 5.02
Cooperants Group
yuAmer. Eqt 10.11
yBalanced 10.18
yCdn. Equ. 10.18
yIncome 10.19
yReal Estat. 50.00
CT Inv Counsel
ynE-S 11.28-10.00
Ev Bal 11.63
yEv Int'l 14.00
Ev Spec Eq 11.97
Ev. Gth. 11.18
Everest Bn 10.32
Cundill Group
Security 15.29
Value 13.25
Dean Witter
yuHi Yield 8.98
ynuMMF 8.58-1.00
Elliott Page
EP Bal 26.82
EP Bond 26.41
EP Equ 28.55
nEP Mo 11.77-1.00
Ethical Growth
yEthical Gwt 6.72
Extra Group
yInternt'l 5.01
Finsco Funds
Bond 9.43
JF Am Equ 10.34
yJF Bal 9.11
yJF Cdn Eq 11.78
MMF 11.68-10.00
T-Bill 11.62-10.00
uUS MM 8.40-10.00
Fidelity Inv.
yCap Bal 11.73
yCap Buildr 12.75
yCap Conser 10.95
yIntl'folio 11.74
First Cdn Funds
nBalanced 10.59
nBond 10.24
nEqty. Ind. 11.42
nMMF 11.20-1.00
nNortgage 11.22
First City Funds
Growth 5.42
Income 4.85
ygReal 6.49
Fonds Desjardins
ynActions 20.12
ynEquilibre 10.53
ynHypo 4.38
ynIntern'tl 15.90
ynMM 10.00
ynOblig 4.60
Fonds MFQ
yActions 10.43
yEquilibre 9.72
yObligations 9.94
Fonds SNF
yEquilibree 9.83
yQuebecoise 8.35
yRevenu 10.13
Future Fund Shar
nFood Fund 6.29
nGolden Fund 6.44
nSilver Fund 3.40
nValue Fund 5.39
GBC Funds
ynCanada 6.42
ynHall Bon 10.93
ynMMF 11.80-10.00
ynNor Ame 3.49
Global Strategy
Americas Fd 10.55
nC$Mny 10.95-1.00
Europe Fd 9.38
Far East F 12.63
yGlobal S Cp 18.03
Global S Fd 15.93
RRSP 10.39
gRRSP Acc 11.43
ynUS MF 7.41-1.00
World Bd 9.52
World Mny 9.36
Guardian Group
American E 21.68
Balanced 11.86
CIPF86 9.69
CIPF87 10.10
Canadian Eq 5.55
Enterprise 11.11
Global Eq. 4.63
yIntl. Income 8.27
North Amer 5.50
Pac. Rim. 17.43
Pfd.Div 8.04-9.19
nS Mny 11.76-10.00
Strat Inc 9.53
uUS MM 8.16-10.00
gVantage Bal 5.30
gVantage Bon 5.19
gVantage Eq 6.16
gVantage Int' 4.98
gVantage U.S 5.33
Gdn Mort Shsl
G Mort Shsl 8.89
Integra Cap
Balanced 11.20
InvesNat
nAct-Eqty 5.56
nEquil-Bal 5.33
nRev-Inc 5.14
Investors Group
yBond 4.31
yCdn Equity 6.61
yDividend 9.48
yGlobal 5.42
yGro P'folio 5.37
yGroPlus P'fo 5.26
yGrowth 9.85
yInc P'folio 5.07
yIncPlus P'fo 5.12
yJapan 15.02
ynMMF 11.34-1.00
yMtge 4.92
yMutual 9.08
yReal Prop 5.47
yRetGro P'fol 5.38
yRetPlus P'fo 5.25
yRetiremnt 29.69
ySpecial 12.29
ySumma 5.54
yU.S. Growt 11.85
J. Heward Group
JH Amer Cd 9.12
uJH Amer Us 7.69
JH FdLtd 9.28
Laurentian
gEndur Bal 5.60
gEndur Bond 5.27
nV MM 10.98-10.00
Viking Cdn 15.76
Viking Com 15.93
Viking Div 8.07
Viking Gth 18.78
Viking Inc 4.15
Viking Int'l 19.37
Lloyds Bank Can.
ynBalanced 10.44
ynEqu. Index 11.48
ynMMF 11.02-10.04
Lotus Fund
ynLotus Fun 11.84
Medallion
yRealty Gwt 11.43
Metropolitan Gr.
yBond 2.77
yCdn Mutl 6.35
yCollective 16.38
yGrowth 6.45
yProtection 10.06
ySpeci. 6.98
yVenture 9.51
MMF Funds
yDividend 5.14
Growth 13.76
Income 10.90
yResc Con 12.46
Resource 8.20
Worldwide 13.90
MOF Group
yDOF-II 1.66
yDOF-III 1.96
yMult. Opp. F 2.10
ySpec. Opp. F 1.64
Montreal Trust Gr
ynBalanced 10.00
ynDividend 9.43
ynEquity 27.42
ynIncome 8.42
ynInternati 27.53
ynMMF 10.90-10.00
ynMtge 9.98
ynRsp Bal 10.00
ynRsp Equ 23.72
ynRsp Inc 18.20
ynRsp 10.60-10.00
ynRsp Mtge 9.99
ynRsp Tot R 10.00
ynTot Return 9.88
Mutual Group
Amerifund 13.38
CIF 9.94
Diversifd 25 12.80
Diversifd 40 14.06
Diversifd 55 14.47
Dividend 9.59
Equifund 16.45
nMMF 10.94-1.00
N.N. Funds
MONY Gold 7.21
Norom
yCanadian 9.89
yInternati 11.56
Northern Group
yCdn Equ 6.36
yInt MM 4.90
yPrvtz 10.02
yUS Equ 6.53
Ont. Teachers Gr.
ynAggressiv 13.15
ynBalanced 11.91
ynDiversifd 12.33
ynFixV 11.35-10.00
ynMtge 11.49
PHN Group
ynBalanced 11.66
nBond 8.43
nCanadian 22.32
ynDiv Inc 15.36
ynMMF 11.68-10.00
nPooled 42.65
nRRSP 12.93
nU.S. Fund 28.93
Vintage Fd 14.37
Prudential Group
Diversifd 5.56
Dividend 4.96
Growth 8.11
Income 5.35
nMMF 11.90-10.00
Natural Res. 6.48
Prec. Metals 5.32
Pursuit Gr
yuAmerican 6.27
yCdn Equity 14.76
yIncome 9.72
yMMF 12.12-10.04
Royal Trust Gr.
ynAdv. Bal. 10.71
ynAdv. Gwth 10.87
ynAdv. Inc. 10.07
ynAmerican 25.31
ynBond 9.06
ynCanadian 38.09
ynEnergy 8.25
ynGlobal Inv. 8.57
ynJapanese 15.88
ynMMF 11.02-10.00
ynMortgage 10.38
ynPrec Metal 9.55
ynPreferred 9.50
ynReal Estat 10.00
Roycom Group
ygSummit R 10.53
ygSummit T 11.02
RoyFund Group
nBal 5.55
nBond Fnd 5.05
nEquity 22.58
nMMF 11.07-10.00
Saxon Group
nBalanced 8.74
nSmall Cap 10.74
nStock 7.92
nWorld Gwth 12.14
Sceptre Funds
ynBalanced 12.59
ynBond 10.82
ynEquity 13.76
ynIntl 13.25
ynMMF 11.30-10.00
Scotia Funds
nAm Eq Gth 7.77
nCdn Balanc 9.86
nCdn Eq Gth 10.23
nDIF 9.87
nIncome 9.85
nStock Bond 10.48
Spectrum
gCash 11.12-1.00
gCdn Equity 10.63
gDiversified 10.34
gDividend 10.28
gGovt Bond 10.14
gInterest 9.79
gIntl Equity 8.74
nSaving 11.36-1.00
Sterling Mtge
ynSterling MI 4.90
Strata Funds
Growth 11.60
Income 10.45
nMMF 11.14-1.00
Strata-40 11.22
Strata-60 11.35
TD Green Line
nCdn Balanc 11.48
nCdn Bond 10.26
nCdn Equity 12.44
nCdn Index 6.65
nCdn M 11.73-10.00
ynMortgage 10.42
nuUS Index 6.57
nuUS M 7.81-10.00
Talvest Funds
American 5.80
Bond 10.30
Diversifd 6.20
Global 5.88
Growth 10.13
Income 10.39
MMF 11.50-10.00
Templeton Gr
yDev Growth 5.77
yGlobal Inc. 9.82
ygHeritage 5.38
ygHeritage R 5.29
ynT-Bill 11.42-1.00
yTemp Cdn 6.27
yTemp Gr C 21.06
yuTemp Gr 17.79
Top 50 Gr.
yTP50 T-Bon 5.11
yTop 50 11.19
Tradex
ynTradex 8.44
Trimark Group
Income Gth 5.79
Interes 11.65-10.00
gSelect Can 5.83
gSelect Grth 5.24
Trimark 12.53
Trimark Cd 12.92
Trust General
ynAction Am 17.89
ynAction Ca 28.42
ynCroissance 12.62
ynEquilibre 10.19
ynHypo 10.58
ynInternatl 10.98
ynMar. Mon 10.01
ynOblig 9.81
Trust La Laur.
ynAction 11.48
ynOblig. 10.17
20-20 Group Fin
nSunrise .35
Sunset 13.17
gSunset Ame 10.18
Sunset Deb. 9.04
Sunset Pfd. 10.10
Sunset Worl 11.03
United Group
Accum 12.86
Accum R. 12.67
American 7.27
MMF 11.79-10.00
uMMF U 8.17-5.00
Mortgage 5.15
gP'folio Fds 11.12
gP'folio RSP 10.80
Security 4.05
Venture 9.21
Venture Ret 13.56
UnivAve Gth
ynUnivAve 12.69
Waitaine Funds
ynBalanced 11.05
nDiv. Growth 9.53
nIncome 9.27
ninstan 12.21-10.04

NON-MEMBRES

CALPA
nGyro Bond 10.03
nGyro Equit 13.20
C-Anaes
ynC-Anaes 11.22
Can Nat Res
yCan Nat Res 5.17
Canwst RSP
ynCanwest 104.78
Capstone Group
nCS Mg 11.12-10.00
nJnternt'l CS 5.07
nuInternt'l U 4.28
ninvestment 6.28
Co-op Trust Group
ynGrowth 15.00
ynIncome 9.33
Counsel Trust
ynReal Estat 19.81
CSA Mgmt Gr.
Goldfund 4.32
Goldtrust 4.79
Dixon, Krog Gr.
ynDK All Sea 3.51
ynDK Ame 16.95
ynDK Ent. 12.32
Domequity
ynDomequity 5.74
Dunedin
yInternt'l 103.58
Dynamic Group
yAll Dyn VI 3.53
yAll Dyn VII 3.87
yAll Dyn VIII 5.32
yAll Dyn. IX 5.11
yAll Dyn. X 5.00
yAll Dyn. XI 4.70
D Income 5.56
D.Div 5.26
yDy Global 5.58
uDyAm US 7.49
DynAmCn 8.88
DynCdn Fd 14.81
yDynGBF 4.79
nDynPartners 5.58
DynPrecMet 1.09
MMF 11.05-10.00
Mgd P'folio 6.47
F.I. Exar
yImmobilier 10.14
Friedberg Com.
yDouble Gold 4.71
Harvard
Harvard 3.13
Industrial Gr.
C5 Mg 11.50-10.00
Indust Am 8.90
gIndust Bon 10.44
Indust Div 12.07
Indust Eq 19.73
Indust Futur 6.15
Indust Global 6.55
Indust Gwth 17.12
gIndust Hor 6.35
Indust Inc 10.49
Indust Pens 6.93
Mack Eq 2.86
Mack Mtge 1.31
Mar Equity
ynMar Equity 5.83
Marlboro
yMarlboro 8.99
MD Mgmt Fd
ynCMAIF 8.35
ynCMASTDF 40.49
ynMD Bond 10.27
ynMD Grth 4.71
ynMDR.A 152.17
ynMDR.B 146.20
yPerp G. 2.00
yPerp G. II 2.97
yPerp G. III 4.31
yPerp G. IV 5.79
yPerp G. V 7.40
yPerp G. VI 10.09
Middlefield Group
yMRF Mutual 9.19
MTC Group
Growth 11.40
National Trust
ynEquity 21.61
ynGlobal 216.88
ynIncome 78.77
nNatrusco 7.99
ynPro 107.54
NW Group
yCanadian 9.24
yEquity 13.15
NW Trust Eq
ynNW Trust 21.80
Orbit Group
yWorld 5.47
Pacific Group
Growth 6.91
Ret Bal. 4.76
US Growth 4.57
PMF Mgt. Ltd.
Pension 3.11
Xanadu Fd 2.06
Prel et Revenu G
ynAmerican 29.30
ynCanadian 10.16
ynFonds H 5.14
ynOblig. 9.89
ynRetraite 23.04
Princor Funds Inc
gGrowth 19.71
uGrowth 19.71
uWorld Inc 4.88
Sagil Group
Cam Americ 9.58
Cam Balance 6.63
Cam Diversf 7.68
Cam Growth 7.62
Cam Pacific 3.97
Cam Resourc 2.87
Cam Spe Eq 11.21
TC Bon 10.33
TC Equ 8.29
TC Inc 6.79
nTC M 11.40-10.00
TC Pen 15.48
Sentinel
Am Eq Cdn 11.13
uAm Eq US 9.39
Cda Bond 9.74
Cda Equity 9.83
Global 9.41
nMMF 9.80-10.00
Synchrovest
ySynchravest 6.54
Total Return
ynTotal Retur .97
Universal Group
American 10.96
Equity 12.84
Global 5.51
Income 5.56
Pacific 9.09
Resource 6.54
Sect Ame 6.71
Sect Cdn 6.65
Sect Cur 5.44
Sect Glo 5.58
Sect Pac 5.93
Sect Res 5.40
Westrn Grth
yWestrn Grth 4.50

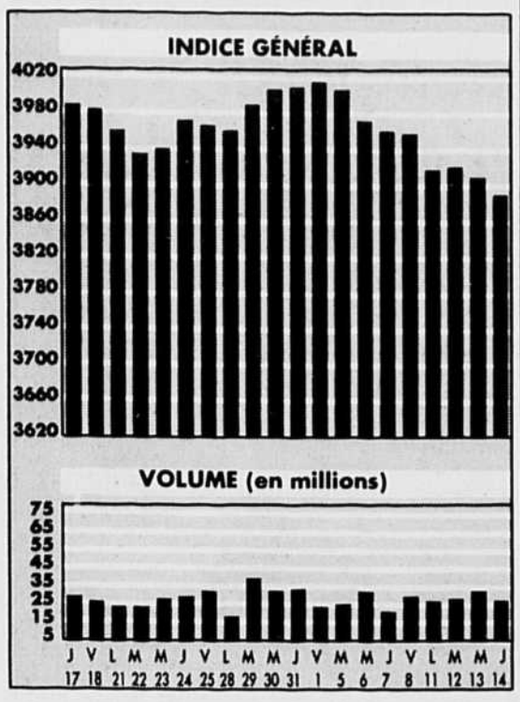
	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Brcan 1.87	200	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
Brascan.A	5364	$29¼	28⅞	29¼	— ⅛
Bruncor	2765	$17¼	17⅛	17¼	— ¼
Brunc7.25	7000	$24⅛	24⅛	24⅛	— ¼
Bfunswick	1000	$12⅛	12⅛	12⅛	— ¼

C D

CAE Ind	66545	$14¼	14	14	— ¼
CB Pak	38000	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅜
CCL ind.A	290	$12⅜	12⅜	12⅜	— ½
fCCL.In.B	136700	$12¾	12½	12⅜	+ ⅛
fCFCF.Inc	100	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
CFS	500	100	100	100	— 10
CGC Inc.	3560	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
fCGI Gr.A	500	225	225	225	
CS Res.	1400	365	365	365	+ 15
CT Fin.	200	$24	24	24	—1½
Cabano	625	135	130	135	— 5
fCldwell A	1500	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Cambior	10500	$13⅛	12½	12⅝	— ½
Cambio.w	50520	160	120	130	— 30
Cambridg	444	$37	37	37	
Camp Res	9624	85	80	85	+ 3
Cmabel.Sp	1053	$22¼	22¼	22¼	
Can Mall	300	$31½	31½	31½	— ½
Cda Pack	2100	$14½	14½	14½	— ⅛
CP Ltd	355044	$26⅛	25⅞	26⅛	— ½
Cdn Tire	±50	$32⅛	32⅛	32⅛	
fC Tire A	105306	$24½	23⅞	24	— ⅛
fC Utilit.A	16200	$20¼	20	20	— ⅜
C.Util.SrM	200	$24½	24½	24½	— ⅛
fCmnac.A	12530	$6⅜	6½	6½	— ⅛
Canstar	2300	310	305	305	
fCantrexA	5500	395	385	395	— 5
Cnutil7.75	65000	$24⅞	24⅞	24⅞	
fCoraOp.A	1700	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
Corena	100	$29½	29½	29½	+ ⅛
Cascades	18540	$6⅜	6½	6½	— ⅛
fC.Cap A	5475	$10¼	10¼	10¼	
Champlai	1300	90	90	90	— 9
Charan	6750	132	131	131	— 1
fChateau	1000	425	425	425	
Cheni	500	250	250	250	— 30
fCimStL.a	5100	$20½	20	20	— ⅛
Cinram	3000	$7⅜	7⅜	7⅜	
Circo Crft	2400	$7¼	7	7	— ⅛
CIBk Ny.c	2500	415	385	385	— 35
fCo—Steel	900	$18⅞	18⅞	18⅞	
fCogeco	8381	$8⅛	8	8	
Cogec sr1	15800	$6¼	6¼	6½	
CohoRs	500	$5½	5½	5½	
Cominco	29334	$30⅛	29⅛	29¼	— 1
Cancom	400	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
Comptime	3300	63	62	62	
Comterm	18950	35	35	35	— 1
Connaught	13375	$31½	31⅛	31⅛	— ¼
Cons TVX	2000	$6⅛	6⅛	6⅛	
Cons Gas	400	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ⅛
fCPCI.A	±300	57	57	57	
CPCI.B	±600	70	70	70	+ 5
Corby A	972	$29	27½	27½	— 1
fCorona A	41600	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Coron.90w	4000	40	39	39	+ 1
Cott	500	55	5	5	— ⅛
Cover	10900	200	200	200	
Crwn.Pr.1	3200	$20¼	20⅛	20⅜	
fCrownx.A	3800	54¾	6¼	6¾	— ⅛
Crwn.wt.b	10000	$15½	15	15	— ⅛
fDMR.grA	2600	395	390	395	+ 5
Datamark	2000	305	305	305	
Denison.A	1000	490	490	490	+ 10
fDenisn.B	1500	475	470	475	+ 10
Diabras

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO



A B

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AGFM	B f	16415	$7½	7	7	— ¼
AMCA	Int	8412	430	430	430	— 5
AMCA	2 p	700	$23½	23½	23½	— ¼
AMCA	3 p	600	$24½	24½	24½	— ¼
ARC	Int	3200	360	360	360	
Abbey	E o	25415	12	11	11	— 1
Aber	Res o	5500	69	69	69	— 1
Abermin	o	8000	12	12	12	+ 1½
Abtl	Prce	8110	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Abitibi	w	15000	10	10	10	
Acadia	M o	26449	29	27	29	— 1
Acklands		35902	$13¾	13¼	13¼	— ⅛
Adanac	M o	500	27	27	27	— 3
Agassiz		8700	270	265	270	+ 5
Agnico	E	8800	$9⅜	9¼	9¼	+ ⅛
Agra	Ind A	300	$9½	9½	9½	+ ⅛
Air	Canada	472375	$12¾	12½	12½	— ⅛
Alt	Energy	41703	$20¼	20	20	— ¼
Al	Enr 775	22350	$27⅞	27½	27½	— ¼
Alta	Nat	3500	$18⅜	18⅛	18⅛	
Alcan		175777	$27¾	27⅜	27⅜	— ⅛
Alcan	C p	400	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
Alcan	E p	800	$22⅞	22⅝	22⅞	+ ¼
Alexis	N 1	500	$25	25	25	
Algo	Gr A f	247	405	405	405	
Algo	Cent	4200	$18	17¼	17¼	— ¾
Allied	Lyns	20360	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Alterio	o	1000	28	28	28	— 3
Altex		15300	325	310	320	+ 20
A Barick		103628	$25⅞	25¼	25½	+ ¼
ABarik	A	w10000	45	45	45	
Am	Eagle o	2300	75	75	75	
Am	Leduc	2200	28	28	28	
Am	Pacific	170200	$5½	5¼	5⅜	— ⅛
Ancom	w	2333	½	½	½	
Anderson		19154	$17⅞	17¼	17⅞	+ ⅞
Ang	CdnM o	15000	14½	14	14½	+ ½
Ang	CT 290		200	$33	32½	32½	— ¼
Anthes		10000	52	52	52	
Arbor	B f	200	$8¼	8¼	8¼	
Args	250 p	100	$42½	42½	42½	+ ⅜
Astral	A f	512	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Astral	B f	500	$14¼	14⅛	14⅛	+ ⅛
Atco	I f	8388	$10¾	10¼	10¾	+ ⅜
Atco	II	797	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅜
Ateba	o	15000	10	10	10	
Athabska	o	4500	46	46	46	— 1
Atlanta	G o	1000	160	160	160	— 5
Atlantis		10200	65	65	65	— 2
Audrey	R	8500	365	360	360	—10
Audrey	u	1700	390	390	390	
Aur	Res o	149000	$9¼	8⅝	9¼	+ ¼
Aurizon	o	14417	40	38	38	— 5
Avindo	o	4760	6	5	6	— 2
BCE	Inc	1075208	$40⅞	40⅜	40⅞	
BCE	1.96 p	450	$49	49	49	— ¾
BCED		33672	200	195	198	— 2
BCED	9⅛	500	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
BCED	9¾	300	$8⅝	8⅝	8⅝	
BCED	1 p	8100	$23⅜	23⅛	23⅛	
BCED	w	3050	14	14	14	
BCE	Mobl	1860	$30½	30¼	30¾	— ⅛
BCE	Pl 2p	40000	$24½	24½	24½	+ ⅛
BCED	C 1	3300	$23¼	23⅛	23¼	
B	C Bancor	16315	140	139	140	+ 1
BC	Banc A	40	$29⅞	29¾	29¾	— ⅛
BC	Banc B	500	$29⅞	29⅞	29⅞	— ⅛
BC	Gas	4050	$14¾	14⅜	14⅜	— ⅛
BC	Rail p	750	$25⅝	25⅝	25⅝	
BC	Sugar	A17163	$17½	17⅜	17½	
B	Corp p	5000	$30⅜	30½	30⅜	
BGR	A	13900	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ¼
BII	Ent	700	$8¾	8¼	8¾	
BMO	nt fin	6800	$10	9½	9¾	— ½
BMO	II p	100	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
BNT	Ltd	43000	$13¼	13⅛	13¼	— ½
BNT	Eaty	1100	$28⅜	28¼	28⅜	+ ⅛
BP	Canada	73224	$19½	19¼	19⅜	+ ⅛
BYG	o	15000	24	24	24	
Baca	A o	24200	250	245	245	+ 10
Bachelor		2000	43	43	43	— 1
Bancshr	p	1800	$22⅜	22	22⅜	+ ⅜
Banister	C	100	$12½	12½	12½	
Bank	Mtl	267036	$32⅜	31¾	31⅞	— ⅜
Bk	Mtl	250	14050	$25¾	25⅝	25⅝	
Bk	Mtl	3p	550	$25¾	25¼	25⅜	
Bank	N S		350065	$17¾	17⅛	17¼	— ½
Bk	NS	1p	1400	$22¾	22¾	22¾	
Bk	NS	3p	18450	$19⅛	19	19⅛	
Baton			1300	$13⅜	13⅜	13⅜	
Battle	M	o	2000	$16⅞	16⅜	16⅜	+ ⅛
Beau	CA o		45000	28	28	28	+ 2
Bell	1.94 p		100	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
Bell	7 p		250	$100¼	100¼	100¼	+ ¼
Belmoral			16600	68	65	68	+ 6
Bimori	G	w	16000	30	30	30	
Bema	Gl o		15200	180	175	180	
Bethlem	R		9000	81	80	80	
Biochem	f		2000	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Biomira	o		19400	390	375	390	+ 10
Bionaire	I		1500	180	170	170	—15
Blk	Cliff	o	14000	22	20	22	
Bl	Hawk o		31900	240	220	220	—20
Bombdr	A		8000	$16¾	16½	16⅜	— ¼
Bombdr	B f		126013	$16¾	16¼	16½	— ¼
Bovar	Inc		24111	85	70	80	—10
Bow	Valy		198998	$14½	14¼	14½	+ ⅛
B	V 1875		500	$29	29	29	+ ½
Bow	Vly 205		800	$20¼	20	20	
Bowtex	o		219	225	225	225	
Bracknel	o		2000	140	140	140	
Bralorne			2400	31	31	31	
Bramalea			4250	$33¼	33	33	+ ¼
Brmpin	A f		500	$9½	9½	9½	
Brandvr	o		500	125	125	125	

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Brascan	A	71284	$29⅜	28⅞	29¼	— ⅛
Brascan	F p	900	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅜
Brkwater	o	13550	243	240	243	+ 3
Brendo	M	300	$22	21⅞	22	
Bright	A	3000	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
BrAir	ads	293	$40¾	40¾	40¾	
BC	Phone	23417	$16½	16⅛	16½	— ¼
BCPh	6.80		250	$19¾	19¾	19¾	
BCP	7.04 p		400	$20	20	20	+ ¼
BCP	11.24 p		500	$26¾	26¾	26¾	
Br	Gas ads		260	$38¾	38¾	38¾	
Br	Steel		100	$25½	25½	25½	—1⅜
Broulan			7700	198	188	190	— 5
Bruncor			9049	$17¾	17⅜	17¾	— ⅜
Brunswk			1300	$12⅞	12⅛	12⅛	— ⅜
Budd	Can		900	$38½	38½	38½	— ¾
Bunker	H o		400	265	265	265	+ 5

C D

CAE		83720	$14⅛	13⅞	14	— ¼
CB	Pak	53762	$20⅛	20⅛	20⅛	— ½
CCL	A	1000	$12½	12½	12½	— ½
CCL	B f	247670	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
CFCF	f	500	$16¾	16¾	16¾	
CGC	Inc	5500	$13¾	13¾	13½	— ⅛
CHC	Hicpt	1900	470	460	460	—10
CM	Pref p	3000	$14¾	14¾	14¾	
CSA	A f	44018	480	475	480	
CT	Financl	1400	$24¼	24	24	— ⅞
Cableshr	A	2100	63	63	63	+ 3
Cabre		13500	470	460	460	
Caldwell	A	3600	$7¾	7½	7½	— ⅜
Calgary	I p	27800				
Cambior		30000	$13¼	12⅜	12¾	— ⅜
Cambior	w	36820	160	120	130	—30
Cambridg		117512	$37	37	37	
Camco	Inc	2100	$9	8⅝	8⅝	— ⅜
Camp	Res	6143	85	80	80	— 2
Camp	Soup	908	$22¼	22¼	22¼	— ½
Camreco	o	2380	20	20	20	
Can	Malt	1360	$31¼	31½	31½	— ⅜
C	Nor West	26250	415	410	415	+ 5
CNor	Wst r	137500	15	14	15	+ 2
C	Packrs	4700	$14¾	14½	14½	— ⅛
C	Trsco C	600	$18⅞	18⅝	18⅝	+ ⅛
C	Tung	735	$5½	5½	5½	+ ⅛
C	Energy	5500	5¾	5¼	5¼	
C	Exprss f	139990	90	86	88	
CG	Invest	232	$46⅛	46⅛	46⅛	
C	Home o	2000	400	400	400	
CI	Bk Com	79585	$29½	29	29⅜	— ⅛
Cdn	Jorex	4000	135	135	135	— 5
C	Marconi	900	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
Cdn	Nat Res	9300	116	112	116	+ 5
C	Nth Star	240	$5¼	5¼	5¼	
C	Occdental	51684	$19⅞	19⅝	19⅝	— ¼
CP	Forest	24700	$41⅜	41½	41⅜	— ⅜
CP	Ltd	620775	$26¼	25⅞	26⅛	— ⅜
Cdn	Energy	599	$6⅜	6⅜	6⅜	
Cancom	o	1200	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
Can	Tire	110	$32⅛	32⅛	32⅛	+ ⅛
CTire	A f	38476	$24	23⅞	23⅞	— ⅛
CTL	Bk II	290	$11⅝	11⅝	11⅝	
Contour	B o	6000	13	13	13	
Contrns	A f	1000	180	180	180	
Contrns	A p	1000	$16	15¾	16	+ ⅜
Conwst	B f	800	$13⅜	13⅜	13⅜	
Coral	Gld o	8500	250	235	245	— 5
Corby		200	$28	28	28	— ½
Corncopa	o	4800	140	135	135	— 5
Corona	A f	2220662	$8⅜	8⅛	8¼	
Corona	B	1965	$8¾	8⅜	8⅜	
Corona	A p	300	$8⅜	8⅜	8⅜	
Corona	C p	16250	$22⅜	22½	22½	
Corona	w	32230	39	37	39	
Corna	92 w	2553	186	185	186	+ 6
Coronet	C	3000	420	420	420	— 5
Corp	Food	14400	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Coseka	R	38500	29	28	28	
Counsel		500	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Courvan	o	11500	22	20	20	
Coxheth	o	12500	18	16	16	— 1
Crain	RL f	209728	$11½	11⅜	11½	
Crestbrk		52000	$23⅞	23⅜	23½	— ⅛
CLife	I A	4600	$25½	25	25½	+ ⅛
Crownx		6500	$13⅞	13⅜	13⅜	— ⅛
Crownx	A	137200	$6¾	6½	6⅝	— ⅛
Crownx	1 p	2800	$20⅝	20⅜	20½	
Crownx	2 p	1000	$20	19¾	19¾	— ¼
Crownx	3 p	300	$18½	18½	18½	— ⅛
Crownx	B	w16250	$15½	15	15⅛	
Cumulus	o	21500	30	30	30	
Cusac	Ind o	4572	124	120	120	
Cyberm	B f	300	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Czar	Res	13600	107	105	107	+ 2
DMR	A f	2000	400	400	400	+15
Davis	B f	3500	360	350	350	—15
Deak	Res o	2304	70	70	70	
Denison	A p	8083	490	480	490	+10
Denison	B	110646	475	465	475	+15
Denison	p	400	$21¾	21⅜	21⅜	— ⅛
Denisn	B p	1900	$23⅛	23	23	
Denisn	B w	26100	70	67	70	+ 3
Deprenyl	o	37750	$15⅛	15	15	— ⅛
Derlan		6400	$11⅛	11	11	— ⅛
Devran	P o	500	90	90	90	
Devtek	f	900	$8⅜	8⅜	8⅜	
Dexleigh		1980	270	265	265	
Dobrasve	o	3000	85	85	85	— 4
Dicknsn	A f	1942	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Discov	W	26900	135	130	133	+ 2
Discrete	o	30000	11	10	10	— 1
Dofasco		35922	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
Dofasco	260	9300	$33	32¾	32⅞	+ ⅛
Dolphin	o	18000	60	55	55	— 5
Doman	A	49310	$10	9¾	9¾	— ⅛
Doman	B f	46350	$9⅞	9⅝	9¾	— ⅛
Doman	2 p	9450	$32	31	31½	— ½
D	Expl fo	10500	17	16	16	— 1
D	Textile	35916	$17½	17¼	17¼	— ⅛
Domtar		96140	$14⅜	14⅜	14½	— ⅛
Domtar	B	2500	$21¼	21⅛	21⅛	
Donohue	B	100	$13¾	13¼	13¼	+ ¼
Dore	Nbsk	2528	7	7	7	
Dover	Ind	300	$20	20	20	
Dreco	A o	3525	260	255	255	—10
Dumagmi	o	15050	$14⅜	14¼	14⅜	+ ¼
Dmi	w	600	225	222	222	— 1
Dunde	Pul o	5000	48	47	47	— 1
Dunraine	o	2250	90	90	90	
Du	Pont A	1500	$26½	26½	26½	— ⅛
Duration	o	52651	6½	5½	5½	— 1
Dylex	Ltd	1100	$12½	12½	12½	
Dylex	A f	30500	$12¾	12	12	— ¼

E F

Eagle	P	500	330	330	330	—10
Eaglet	o	11809	16	15	16	— 1
Echo	Bay	117250	$18¾	18⅛	18⅛	
Eclipse	C	2000	45	45	45	— 3
Eco	Corp	8400	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Edper	A f	13600	$27½	27¼	27½	+ ⅛
Ego	Res o	67800	78	73	74	+ 3
Ekaton	A o	4800	70	70	70	— 2
Elders	A	1600	$24½	24½	24½	
Elcthom	X	500	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Elcthm	Y f	2000	$8⅛	8⅛	8⅛	
Emco		500	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Empire	A f	3300	$16¾	16⅜	16⅜	
Encor	Inc	437068	299	290	290	+ 2
Energx	o	1000	22	22	22	— 1
Enrpls	C B	500	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Enfield		3800	$8⅛	8	8⅛	— ⅛
Enfield	1 p	533	$20½	20¼	20¼	— ⅛
Equinox	o	3750	135	130	130	—10
Equty	Res	500	90	90	90	+ 9
Equty	Svr	A15800	425	415	425	+ 15
Equity	Svr p	500	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Etac	Sols	9300	$10½	10⅜	10½	
Etac	A w	25900	25	25	25	— 5
Euro	Nev o	3480	445	435	445	
Excel	o	9700	113	110	110	
FCA	Intl	4500	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
FCMI	A of	150	170	170	170	
FCMI	B o	250	170	170	170	
FPI	Ltd	4755	57	6¾	6¾	— ¼
FT	Capital	10800	13	13	13	
FT	Cap 1p	2100	15	15	15	
Fahnstk	A	4000	225	225	225	— 5
Fairfax	f	107200	18	18	18	
Fcnbrd	G	4308	220	210	220	+ 10
Fcnbrdge		1019534	$37	36⅞	36⅞	+ ⅛
Falvo	Corp	3100	155	155	155	
Farady	R	900	$5	5	5	
Fed	Ind A	109910	$15¼	15	15⅛	— ⅛
Fed	Ind C	24125	$24½	24¼	24½	
Fed	Pion	15237	$13½	13½	13½	
Finning	L	107881	$14	13½	13¾	+ ⅛
Firan		3570	390	380	390	+ 10
F	Austrlia	22270	$11	10¾	11	+ ⅛
F	Austrl w	25400	24	23	24	— 2
FCIgry	A o	2430	8	8	8	
F	City Fin	1200	$41	40½	40½	
F	City Trco	8170	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
F	Marth A f	1300	$10	9¾	9⅞	— ⅛
FMrcn	A f	1000	$8	8	8	
F	Tor Mng	5000	$5	490	5	
Flanagan	o	700	260	260	260	+ 5
Fleet	Aero	7560	165	155	155	—10
Fleet	Aro Af	2582	145	145	145	—10
Fleet	Aero I	6300	345	340	340	
Fleet	Aro w	44000	5	2	2	— 3
Flet	CCan A	2168	$19½	19	19	— ⅛
Flet	C Inv	4550	22	22	22	
Flet	CI B	2450	$21½	21	21½	+ ⅛
Flet	CFin B	640	$24¼	24⅛	24½	
Focus	nmc	1800	$22	22	22	— ¼
Ford	Cnda	250	$19¼	19¼	19¼	
Fortis	Inc	10974	$22½	22	22½	+ ⅛
FSesn	HI f	2900	$34¾	34½	34¾	
Franco	o	10350	$12	11⅞	11⅞	— ⅛

G H

GSW	Cl A	100	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
GTC	Tr B	600	$6¾	6¾	6¾	
GW	Util	391	$24½	24½	24½	
Galactic		3000	320	310	310	—10
Gandalf		2600	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Geddes	o	8400	158	155	155	— 4
Gemini	T o	6600	50	50	50	— 5
Gendis	A	1400	522	22	22	— 1
GMC		2704	$57⅞	57	57	—1½
Gesco	A f	900	300	300	300	+ 5
Gibraltar		3300	$11½	11⅜	11⅜	+ ⅛
Glamis		11900	112	105	106	— 4
Glen	Adn o	57194	26	20	21	— 4
Glenayre		6392	$15	14⅜	14⅜	— ¼
Global	Gov	10733	$7¼	7¼	7¼	
Goldcorp	f	26050	430	425	430	
Goldcorp	w	5000	16	16	16	
Gld	Knight o	14000	$8⅞	8¾	8¾	
Gld	Myra o	7000	35	35	35	
Gldn	Nth o	1000	350	350	350	
G	Star o	2000	235	235	235	— 5
Gldn	Ter o	10400	16	16	16	— ½
Goldex	o	5700	270	265	270	— 5
Goldfarb	A	100	$8	8	8	
Goldpost	o	4000	25	25	25	— 3
Goldast	o	14000	50	47	47	— 3
Goldsil	o	6173	75	66	70	— 5
Gldteck	o	5000	38	38	38	— 1
Goodyear		400	$40	40	40	+ ¼
Grafton	A f	5300	$9	9	9	
Grandma		17500	29½	29	29	—1½
Granduc		11512	290	260	290	+ 25
Granges		34650	289	281	284	— 5
GL	Group	1700	$20	20	20	
Gt	Pacific	200	$44	44	44	
Gt	WLife	770	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Gt	W Lifeco	23668	$16¼	16⅛	16⅛	— ⅛
Gtr	Lenor o	2250	60	60	60	
Greyhnd		1700	$30½	29½	29½	— ¾
Greyvesl	F	500	465	465	465	— 5
Growth	I	12050	$18½	17¾	17⅞	— ⅛
Growth	p	800	$25⅜	25¼	25¼	— ¼
Guard	Cap	100	$6½	6½	6½	
Guillevn	A f	500	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Gulf	Res	186340	$15⅜	15⅛	15⅛	— ¼
Gulf	R 1p	76800	490	485	485	
Gulfstrm	o	3500	29	28	29	+ 1
HSK	Mnrl	014500	45	40	45	
Haley		300	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Halifax	D	700	475	475	475	
Harris	A f	1700	$5¾	5⅜	5¾	
Hartco		200	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Hawker		300	$27	27	27	
Haves	D	2458	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
HCare	A of	14960	200	193	200	+ 1
Heenan	S o	2120	26	26	26	
Hees	Intl	59316	$29⅜	29	29⅛	— ⅛
Hees	D p	300	$25	25	25	— ⅛
Hees	E p	100	$22	22	22	
Hees	w	13300	$8⅜	8¼	8⅜	— ⅛
Helix		5400	68	64	64	— 4
Hemlo	Gld	37550	$14¾	14½	14¾	+ ¼
High	Rivr	023772	134	130	134	+ 4
Highrdg	A o	833	75	75	75	
Highwod	o	1000	190	190	190	
Hilcrest	o	750	190	190	190	
Hillsboro		12000	360	350	360	+ 10
Hollingr	I	46550	$13⅜	13⅜	13⅜	— ¼
Holingr	w	9000	400	380	380	—20
Home	B f	44800	185	180	185	+ 5
Hope	Brok	12700	245	240	240	—10
Horizon	o	4200	84	80	84	+ 4
Horsham	f	316400	$9¼	9	9¼	+ ¼
HBay	Mn s	571	$9½	9½	9½	+ ⅛
H	Bay Co	34982	$36½	35¾	35¾	— ⅛
HBC	A p	1700	$19⅞	19⅛	19⅞	
HBC	Hp	50000	$27¾	27¾	27¾	
Hy	Zels	3200	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Hydra	Ex o	280	64	64	64	

I J

ISG	Tec o	8100	145	130	130	—20
ITT	Can 1p	100	$25⅛	25⅛	25⅛	
Ican	o	16500	48	45	45	— 5
Icor	o	135000	13	10	11	— 1
Imasco	F p	2450	$25½	25⅜	25½	+ ⅛
Imasco	L	221985	$37¼	36½	37¼	— ¼
Imsco	L Cp	3004	$24¾	24¼	24¼	
Imp	Metal	5950	140	132	140	+ 9
Imp	Oil A	139047	$59⅞	59⅛	59⅛	— ¾
Inco		160682	$40	39⅜	40	+ ⅜
Inco	7.85	13400	$23¼	23	23	
Innopac		3600	$10¾	10⅛	10⅛	— ⅜
Inspiratn		7600	$9¼	9⅛	9¼	
Integra	Sy	10000	14	11	11	— 1
Intensity	o	18000	55	53	54	— 1
Inter-City		36990	$24⅞	24⅜	24⅜	— ⅛
Inter	C C p	200	$40¼	40¼	40¼	— ⅜
Interactn	o	7200	48	45	45	— 5
Interhome		6788	$47	46¾	46¾	— ¼
IBM		816	$136½	136½	136½	— 1
IContor	A f	3000	152	152	152	— 1
I	Contor w	3000	30	30	30	
IForest	A f	30384	$8	7¾	8	+ ⅛
I	Forest 1p	821	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Intl	Lardr	1002	43	43	43	— 2
IMhgny	B o	2150	235	225	235	+ 5
I	Mirtone	9250	66	65	65	— 1
I	Petro o	32650	290	275	275	—10
I	Platinm o	4000	86	84	84	— 1
Intl	Pottr	8300	350	340	340	— 5
I	Pursuit	2900	80	80	80	
I	Retail o	8048	235	215	215	—10
I	Semi Tch	95700	$7	6⅞	7	+ ⅛
I	Veritac o	7900	59	57	57	— 2
Intrgust	o	5000	17	17	17	
Inverness		3100	470	465	470	+ 5
Inverns	875	1100	$12	12	12	
Inv	Grp	10900	$20½	20⅜	20⅜	
Iona	o	7400	165	165	165	
Ipsco		103452	$18¾	18½	18¾	+ ⅛
Irwin	Toy	157	$6¾	6⅜	6⅜	+ ⅛
Ivaco	A f	12600	$13½	12¾	12¾	— ⅜
Ivaco	B	400	$13½	13½	13½	— ⅛
Ivaco	D p	100	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Ivaco	2nd 1	10100	$19	18⅞	19	
Ivaco	2nd 2	300	$19	19	19	— ¼
Ivaco	2nd 3	100	$21	21	21	
Ivaco	2nd 4	500	$30⅛	30⅛	30⅛	— ¼
Jannock		130090	$19¾	19½	19½	— ¼
Janpol	o	5248	62	60	60	— 5
Journey	f	6100	$18	17¾	17⅞	
Joutel	o f	18000	19	18	18	— 3
Kaufel	G A	400	$12½	12½	12½	+ ⅛
Kaufel	GB	118598	$12¼	12¼	12¼	
Kelsey	H	2100	$19¾	19⅜	19¾	
Kelfic	A of	1500	$5½	5½	5½	+ 17
Kerr	Add	14270	$19⅜	19½	19⅜	+ ⅛

K L

LSI	Logic	4700	195	195	195	+ 5
La	Fosse o	31531	60	58	60	
Labatt		13608	$24⅜	24⅛	24¼	— ⅛
Loc	Mnrls	113355	$11	10⅞	11	+ ⅛
Loc	Mnrl	w26500	187	183	185	
Labrg	Can p	1647	$22¾	22⅜	22⅜	— ⅜

SPORTS

Carbonneau et Chelios élus co-capitaines

François Lemenu
de la Presse Canadienne

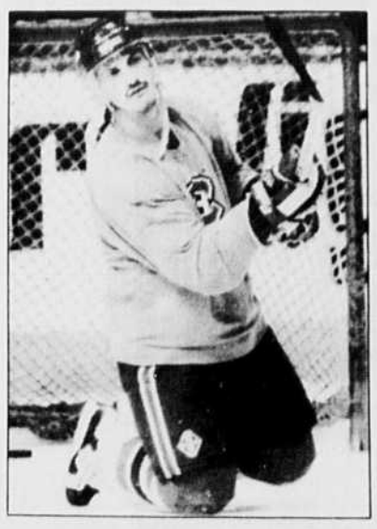
C'EST avec une évidente satisfaction que le directeur général Serge Savard a présenté hier Guy Carbonneau et Chris Chelios co-capitaines du Canadien au terme d'un scrutin de trois tours qui n'a pu dégager un vainqueur.

Ce n'est pas la première fois que le Canadien est représenté par deux capitaines. Louis Berlinguette et Jack Laviolette avaient partagé l'honneur lors de la création de l'équipe en 1909. Mais si cette fois le résultat surprend, il a au moins l'avantage de contenter tout le monde. La direction, les joueurs et le public y trouvent en effet leur compte.

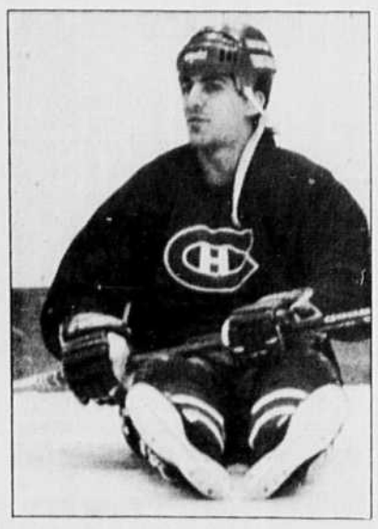
« Les gens voulaient un capitaine bilingue. Eh bien ils en ont un », a lancé Carbo, visiblement heureux de la tournure des événements.

Le centre du Canadien a ajouté qu'il était temps de passer au vote. Il a remarqué qu'un froid s'était créé entre certains joueurs depuis quelques jours.

L'élection à la succession de Bob Gainey a nécessité trois tours de scrutin (secret). Il fallait obtenir 11 voix sur 20 pour être élu. Au premier tour, les noms de quatre joueurs différents se sont retrouvés sur les bulletins de vote. Au deuxième tour, Carbo et Chelios étaient les seuls candidats en lice mais un joueur a voté pour un troisième (9-8-1), ce qui a créé une impasse. Au troisième tour enfin, Carbonneau et Chelios ont reçu un nombre égal de voix (9 contre 9), les deux joueurs ayant refusé de voter comme au tour précédent en dépit de la demande de Savard en ce sens. Celui-ci, devant cette nouvelle impasse, a donc décidé d'accéder à la demande des joueurs en nommant deux co-capitaines.



Guy Carbonneau



Chris Chelios

« C'était la meilleure solution après le troisième tour, a dit Savard. Évidemment, ce n'était pas planifié comme ça mais je suis très heureux du résultat. Nous avons deux grands leaders comme capitaines et l'équipe en sort plus unie que jamais », a ajouté le « Sénateur », qui assure n'être pas intervenu dans le scrutin.

Quant à Pat Burns, il dit ne voir aucune différence dans l'élection de co-capitaines même si, la veille, il avait trouvé l'idée très farfelue.

La décision plaît aussi aux deux hommes qui alterneront lors des matchs selon une formule qui n'a pas encore été arrêtée.

Le sujet de la langue a évidemment été évoqué en conférence de presse et l'élection semble avoir comblé les attentes des deux communautés culturelles à l'intérieur même de l'équipe.

Chelios a cependant dit qu'il se mettra à l'étude du français.

« Je suis ici depuis cinq ans maintenant et il est temps que j'apprenne à parler le français correctement », a promis Chelios. Il a toutefois rappelé que l'élection était avant tout celle du capitaine du Canadien et non pas celle d'un Américain, d'un francophone ou d'un Grec.

Bergeron retranche Hough et Brunetta

Mario Leclerc
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Les noms du gardien Mario Brunetta et de l'ailier gauche Mike Hough ont été retranchés au camp d'entraînement des Nordiques de Québec, hier, par l'entraîneur Michel Bergeron.

Ce dernier compte maintenant sur la présence de 31 joueurs pour amorcer la ronde de dix matchs hors-concours quoique deux de ceux-ci (Jari Gronstrand et Kevin Kaminski) sont sérieusement blessés.

Outre Brunetta et Hough, Ken Quinney, Ladislav Tresl, Brent Severyn et Bruce Major se rapporteront aux Citadels de Halifax alors que les juniors John Tanner, Adam Foote et Dan Lambert disputeront quelques matchs de recrues avant de retourner avec leur équipe junior respective.

« Il n'y a pas à faire une grosse histoire avec ces coupures. Attendez plutôt dans une semaine ou deux », a averti le « Tigre ».

« J'ai toujours cru que c'étaient les joueurs qui prenaient les décisions selon leur rendement sur la patinoire. Vous me demandez pourquoi tel ou tel joueur est parti mais vous devriez vous questionner pourquoi tel ou tel autre est toujours en place », a dit Bergeron.

« Nous savons ce que Mike Hough, Mario Brunetta et Ken Quinney peuvent nous donner. Nous préférons offrir la chance à de plus jeunes joueurs de nous démontrer ce qu'ils peuvent faire au cours des matchs hors-concours. Dans le passé, Mario, Mike et Ken ont obtenu cette chance », a-t-il spécifié.

Le pilote des Nordiques a ensuite mentionné qu'il s'attendait à ce qu'un joueur comme Mike Hough fournisse un peu plus d'effort au cours de l'entraînement.

« Il est dans l'organisation depuis sept ans et il sait que chaque camp d'entraînement sera difficile. Il se devait de nous forcer la main pour le garder. Jean-Marc Routhier est un bel exmple de joueur qui, par sa tenue, nous a obligé à lui donner des matchs hors-concours. »

Bergeron a ajouté qu'il était toujours possible de revoir Hough, Brunetta ou Quinney à Québec si les autres ne parvenaient pas à gagner un poste.

Le genre de discours diplomatique qui revient à chaque saison et qui, souvent, sert à calmer les esprits.

Par ailleurs, Bergeron enverra une formation composée d'un grand nombre de vétérans pour le premier match hors-concours des Nordiques, ce soir au Colisée, face aux Kings de Los Angeles.

Sans donner la totalité de la compostion de son alignement, Bergeron a fait savoir que Guy Lafleur, Peter Stastny, Michel Goulet, Joe Sakic, Lucien DeBlois, Jeff Jackson, Iiro Jarvi, Mario Marois, Robert Picard, Joe Cirella et Jeff Brown seraient entre autres du groupe qui se mesurera à la bande à Wayne Gretzky. Au moment de mettre sous presse cependant, il était impossible de savoir si Gretzky, Larry Robinson et l'ex-Nordiques Mario Gosselin seraient de l'alignement du côté des visiteurs.

« Je veux présenter de bonnes formations à Québec et utiliser plus de jeunes à l'étranger, a-t-il mentionné. D'ailleurs, il n'y aura pas beaucoup de vétérans qui effectueront le voyage à Toronto et Denver (Kings) la semaine prochaine. »

Bergeron entend cependant donner une chance à plusieurs recrues, ce soir. Il a mentionné que le gardien Stéphane Fiset serait d'office et que Daniel Doré, Stéphane Guérard et Jean-Marc Routhier revêtiraient l'uniforme.

Les Nordiques disputeront trois parties hors-concours en trois soirs.

EN BREF...

Flames de Calgary 4, Khimik de Leningrad 2

LENINGRAD (PC) — Les Flames de Calgary ont vaincu la formation Khimik de Leningrad 4-2 hier, lors du premier match jamais disputé par une équipe de la Ligue nationale de hockey en territoire soviétique. Les champions de la coupe Stanley ont inscrit deux buts rapides par Gary Roberts et Al MacInnis. Paul Ranheim et Jiri Hrdina ont complété la marque pour les vainqueurs. Alexei Yashkin a inscrit les deux buts des siens. Des soldats de l'Armée rouge en uniforme se sont mêlés aux visiteurs dans les estrades et un journaliste canadien a pu échanger un chandail en retour de disques de Paul McCartney disponibles uniquement en URSS. Les drapeaux des deux pays flottaient et il y avait de la publicité pour Pepsi et Budweiser en russe et en anglais sur les bandes.

Ultramarathon : Michel Careau se retire

LONDRES (PC) — Michel Careau a été forcé de se retirer d'une course de six jours (ultramarathon) en Angleterre, en raison d'une douloureuse blessure au dos, où il a un nerf coincé. L'athlète de Hull, âgé de 48 ans, s'est retiré mercredi soir, après quatre jours de compétition. « Il souffrait énormément », a déclaré l'organisateur de la course, Maurice Patterson. Déjà, il avait laissé l'épreuve à deux reprises pour voir le médecin. Une Canadienne, Barbara McLeod, d'Ottawa, s'est entre-temps infiltrée à la sixième position.

Faudrait pas rudoyer les Soviétiques . . .

PARKSVILLE, C.-B. (PC) — Daryl Stanley a des nouvelles pour les joueurs des Kings de Los Angeles qui projettent de rudoyer les joueurs soviétiques, selon une déclaration de Bernie Nichols. Le robuste ailier des Canucks de Vancouver a en effet déclaré que Wayne Gretzky aurait à subir les conséquences si ses coéquipiers s'attaquaient à Igor Larionov ou Vladimir Krutov. Stanley, 26 ans, n'a écopé que de 14 minutes de punitions en 20 matches la saison dernière, mais à ses 146 premières rencontres dans la Ligue nationale, il avait passé 367 minutes au banc des punitions.

Les Canucks auraient un nouvel amphithéâtre

VANCOUVER (PC) — Les Canucks de Vancouver pourraient bénéficier d'un nouvel amphithéâtre de 20,000 sièges pour le début de la saison 1994-95. Arthur Griffiths, assistant au président de l'équipe, a déclaré que le nouveau domicile des Canucks, qui coûterait entre $ 50 et $ 80 millions, serait probablement construit en plein centre-ville. Les Canucks évoluent au Pacific Coliseum, dans l'est de la ville, depuis leur entrée dans la Ligue nationale en 1970.

Coe reporte sa retraite

LONDRES (AFP) — L'athlète britannique Sebastian Coe, bientôt âgé de 33 ans, a annoncé à Londres hier sa décision de reporter la date de sa retraite jusqu'aux Jeux du Commonwealth, en janvier prochain à Auckland, en Nouvelle-Zélande.

Coe, auquel on prêtait l'intention de se retirer pour se lancer dès maintenant dans la politique au sein du parti conservateur et diriger une société de promotion, a surpris en prenant la décision de prolonger sa carrière.

« Une sélection pour courir pour mon pays est encore irrésistible à mes yeux. Je crois aux Jeux du Commonwealth et je pense qu'ils doivent être soutenus. Je veux contribuer à leur succès », a déclaré Coe hier au cours d'une conférence de presse.

Le champion britannique du demi-fond qui, au cours de son éblouissante carrière, a battu onze records du monde et gagné notamment deux médailles d'or olympiques sur 1,500 mètres, n'est jamais monté sur le podium des Jeux du Commonwealth. C'est sans aucun doute pour cette raison qu'il a choisi de courir à Auckland avant de se retirer.

ANALYSE DE LA SAISON DES EXPOS

Brooks doit partir, Raines n'a pas produit

Richard Milo
de la Presse Canadienne

QUE s'est-il passé ?

Pour qu'une équipe occupe le premier rang durant 41 jours d'affilée pour s'effondrer comme l'ont fait les Expos, il faut qu'un mal généralisé se soit infiltré.

Serait-ce la pression ? Surêment pas. Les Mets, comme les Cards, avaient autant de pression que les Expos.

L'arrogance. Peut-être. Après avoir battu les Reds sept fois sur huit après la pause du match des étoiles, les Expos n'avaient aucune raison de pavoiser. Ils venaient de battre une équipe blessée. Pete Rose n'avait-il pas dit qu'il avait l'impression de diriger un hôpital ?

Ce qui a manqué, c'est la motivation. En clair, les Expos de 1989 n'étaient pas affamés. À défaut d'avoir autant de talent, les Cubs ont des jeunes qui veulent. Comme en 1984, quand ils avaient gagné avec Bob Dernier et Ryne Sandberg. Cette année, ce sont Jerome Walton et Dwight Smith, deux candidats au titre de recrue par excellence.

L'équipe « paquetée » des Expos a subi des balayages de trois matchs à ses deux dernières visites au Wrigley Field. Il y a de quoi se poser des questions. Aucune équipe ne possédait cinq partants aussi solides et on la disait incapable, rappelez-vous, d'avoir une séquence de défaites avec un tel groupe de partants.

Foutaise. Ils ont perdu sept matchs d'affilée pour se sortir de la course. Et ils n'ont pas gagné plus de deux matchs de suite depuis la série de quatre matchs contre les Pirates à Pittsburgh. En septembre, leur fiche est de 4-9. En août, elle a été de 11-17.

Pour terminer avec 90 victoires, il leur faudrait gagner 14 de leurs 16 derniers matchs. Oubliez-ça.

Après avoir été balayés, les Expos doivent faire un balayage. Et la première chose, c'est de laisser partir Hubie Brooks, il va de soi. Non seulement a-t-il connu une saison médiocre mais encore a-t-il empoisonné le climat dans le vestiaire.

Au lieu de jouer un rôle de leader, il a plutôt fait un travail de sape et ses insuccès ont mis encore plus de pression sur les épaules d'Andres Galarraga.

Le vase a débordé quand Larry Walker a été rappelé. Pas content, Hubie s'est mis à bouder. Comme il sera autonome, pourquoi ne pas le laisser aller bouder ailleurs.

Avec du recul, on peut penser que Buck Rodgers a trop attendu pour le confiner au banc. Cependant, avait-il le choix ? Il avait rendu de fiers services par le passé et il est un leader, à sa façon.

Brooks parti, le climat sera plus sain. Cependant, il faudra davantage pour relancer l'attaque. Cette saison, seuls Tim Wallach et Spike Owen ont été à la hauteur des attentes parmi ceux qui forment le noyau de l'équipe.

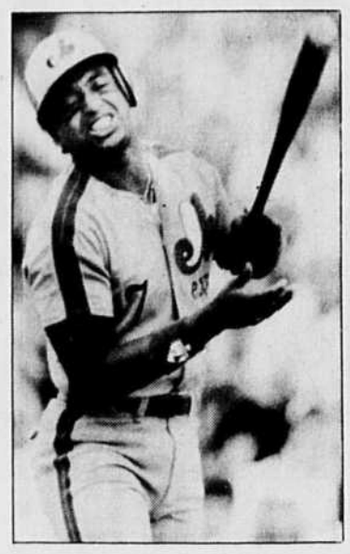
Andres Galarraga va terminer avec 90 points produits mais il a laissé tellement de coureurs en position de compter qu'un comptable prendrait des heures à faire le calcul. De plus, il totalise déjà 147 retraits au bâton.

Tim Raines a été fidèle à lui-même : constant mais fade. À 30 ans, il a perdu l'enthousiasme de ses jeunes années. Il ne veut plus voler de buts et c'est mauvais signe.

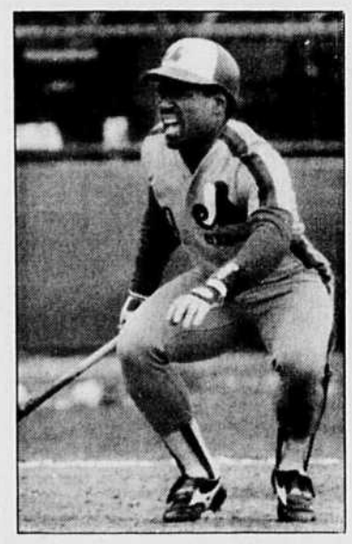
Quand on donne $ 2 millions à un joueur, on s'attend à ce qu'il soit plus dynamique. Surtout quand on sait qu'il a du talent. Peut-être est-il temps de l'échanger pour obtenir un releveur de premier plan ?

Tim Burke n'est pas la clé. Il a lancé au-dela des espérances. Avant cette année, il n'avait jamais protégé plus de 18 victoires. Il n'a pas l'instinct du tueur.

En Marquis Grissom, les Expos ont un jeune qui est prêt. Ce qu'il manque aux Expos, c'est un bon mélange de jeunes et de vétérans. Des joueurs affamés et expérimentés.



Hubie Brooks



Tim Raines

BASEBALL

Ligue nationale

Mercredi
Chicago 3, **Montréal** 1
New York 10, Phil'phie 4
Pittsburgh 0, St. Louis 0, remis après 5½ manches
San Diego 3, Atlanta 2
Houston 3, Los Angeles 1
S.Francisco 8, Cincinnati 7
Hier
Pittsburgh 4, St. Louis 3
S.Francisco 8, Cincinnati 7
Houston à Los Angeles
Atlanta à San Diego
Aujourd'hui
St. Louis, Hill (7-1) et Terry (8-10) à Philadelphie, Combs (1-0) etMulholland (4-6), 17 h 35
Chicago, Sutcliffe (14-11) à Pittsburgh, Smiley (11-7), 19 h 05
New York, Cone (12-7) à Montréal, Martinez (15-5), 19 h 35
Cincinnati, Armstrong (2-1) à Houston, Rhoden (1-6), 20 h 35
Atlanta, Greene (0-1) à Los Angeles, Martinez (4-3), 22 h 35
San Diego, Rasmussen (8-10) à San Francisco, Knepper (7-11), 22 h 35

Ligue Américaine

Mercredi
Oakland 7, Milwaukee 6
Seattle 7, Boston 4
Detroit 3, Cleveland 1
Minnesota 3, Toronto 2
Chicago 3, Baltimore 0
Kansas City 3, Texas 2
Californie 4, New York 3
Hier
Minnesota 2, Toronto 0
Detroit à Cleveland
Texas à Kansas City
Aujourd'hui
Californie, Finley (14-8) et Abbott (11-10) à Chicago, Perez (9-13 et Dotson (4-9), 18 h
Seattle, Hanson (6-5) à New York, Hawkins (14-13), 19 h 30
Oakland, Moore (17-9) à Boston, Clemens (14-10), 19 h 35
Cleveland, Swindell (13-14) à Toronto, Key (11-13), 19 h 35
Kansas City, McWilliams (1-0) à Baltimore, Milacki (10-12), 20 h 05
Detroit, DuBois (0-2) au Minnesota, Aguilera (1-4), 20 h 05
Texas, Moyer (4-6) à Milwaukee, Navarro (5-7), 20 h 30

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Aldrete	128	27	12	1	.211
Brooks	492	127	58	11	.258
Dwyer	5	1	1	0	.200
Fi'gerald	263	64	37	6	.243
Foley	353	81	36	6	.229
Galarraga	517	132	81	21	.255
Garcia	203	55	18	3	.271
Grissom	38	13	2	1	.342
Hudler	132	33	13	6	.250
Huson	65	11	2	0	.169
Johnson	103	29	16	2	.282
Martinez	334	94	24	3	.281
Nixon	257	56	21	0	.218
Owen	397	92	37	6	.232
Raines	468	136	59	9	.291
San'venia	266	67	28	5	.252
Walker	33	8	3	0	.242
Wallach	534	152	74	12	.285

Buts volés: Nixon 34; Raines 32; Martinez 20; Hudler 13; Galarraga 11; Brooks 6; Garcia 5; Huson, Owen, Wallach 3; Fitzgerald, Foley, Santovenia 2; Aldrete, Grissom, Johnson, Walker 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	8-3	79.2	24	48	2.71
Candelaria	0-1	8.0	3	8	3.38
Gross	11-11	198.0	91	154	4.14
Hesketh	5-4	42.0	30	34	6.43
Langston	11-7	157.0	45	155	2.58
Lugo	0-0	4.0	3	4	6.75
Martinez	15-5	212.2	70	132	2.96
McGaffigan	3-5	66.1	30	34	4.07
Perez	8-13	185.1	70	143	3.40
B.Smith	10-9	198.2	59	122	2.67
Z.Smith	0-1	41.0	6	30	1.32
Thompson	0-1	21.1	4	10	1.69

Victoires préservées: Burke 26; Hesketh 3; McGaffigan, Z. Smith 2.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	83	63	.568	—
ST. LOUIS	77	68	.531	5½
NEW YORK	77	68	.531	5½
MONTRÉAL	**76**	**70**	**.521**	**7**
PITTSBURGH	66	79	.455	16½
PHILADELPHIE	59	86	.407	23½

Section Ouest

SAN FRANCISCO	85	62	.578	—
SAN DIEGO	79	67	.541	5½
HOUSTON	77	69	.527	7½
CINCINNATI	70	77	.476	15
LOS ANGELES	69	77	.473	15½
ATLANTA	57	89	.390	27½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

TORONTO	80	67	.544	—
BALTIMORE	79	69	.534	1½
MILWAUKEE	74	73	.503	6
BOSTON	70	76	.479	9½
NEW YORK	67	80	.456	13
CLEVELAND	66	79	.455	13
DETROIT	56	91	.381	24

Section Ouest

OAKLAND	88	57	.607	—
KANSAS CITY	85	60	.586	3
CALIFORNIE	84	61	.576	4
TEXAS	73	71	.507	14½
MINNESOTA	74	72	.507	14½
SEATTLE	64	81	.441	24
CHICAGO	61	84	.421	27

DEUXIÈME SEMAINE DANS LA LNF

Un premier vrai test pour les Vikings

Mario Simard
de la Presse Canadienne

LES VIKINGS du Minnesota (1-0) font peur. Après leur victoire décisive de 38-7 contre les Oilers de Houston dimanche dernier, certains journalistes dans l'entourage de l'équipe parlaient déjà d'une saison parfaite de 16 victoires. Ces scribouillards s'énervent peut-être un peu trop tôt, mais on doit convenir que la facilité avec laquelle les Vikings ont réglé le cas de l'une des meilleures formations de la Conférence américaine est révélatrice.

On en saura plus long après le match de cette semaine, qui mettra aux prises les Vikings et les Bears de Chicago (1-0), les deux grands rivaux de la section centrale de la Conférence nationale. Cette année les Vikings présentent la meilleure formation et devraient mettre un terme à la série de cinq championnats consécutifs des Bears.

La défensive des Vikings est aussi bien garnie que celle des plus grandes équipes de l'histoire. Rarement vu un tel assemblage de joueurs étoiles, d'athlètes exceptionnels.

L'acquisition du secondeur extérieur Mike Merriweather, le pilier de la défensive des Steelers de Pittsburgh du milieu des années 80, jusqu'à ce qu'une dispute salariale ne le tienne à l'écart du jeu la saison dernière, ajoute du punch à une défensive qui, en 1988, a terminé première dans la NFL pour les verges accordées (4,091) et deuxième pour les points (233, derrière les Bears). En compagnie du plaqueur Keith Millard et de l'ailier Chris Doleman, deux des joueurs défensifs les plus dominants du circuit, Merriweather aura l'occasion d'échapper plus facilement à l'attention des bloqueurs adverses. Mauvaise nouvelle pour les quarts-arrières.

Le demi de coin Carl Lee et le demi de sûreté Joey Browner sont parmi les meilleurs à leur position. Le secondeur intérieur Scott Studwell a pris part au dernier match des étoiles, tandis que le secondeur extérieur Jesse Solomon excelle dans toutes les facettes de sa position.

Les chances des Bears de l'emporter reposent sur la ligne offensive et le quart Mike Tomczak. Le bloqueur Jim Covert, le garde Mark Bortz et le centre Jay Hilgenberg, qui composent tout le côté gauche de la ligne offensive, devront venir à bout de Millard et Doleman. Tomczak devra conserver son calme et éviter les bévues devant la pression de la défensive des Vikings.

S'ils l'emportent les Vikings pourraient ensuite filer vers une saison du tonnerre, puisque les cinq matches suivants les opposeront à des adversaires médiocres (Pittsburgh, Tampa Bay, Detroit, Green Bay et encore une fois Detroit).

Philadelphie à Washington

Voilà les deux meilleures formations de la section Est de la NFC. Les Eagles (1-0) sont favoris pour remporter le championnat et l'entraîneur-chef Buddy Ryan gueule fort, mais attention aux Redskins (0-1). Leur défaite de 27-24 aux mains des Giants de New York, lundi soir dernier, n'est qu'un accident de parcours.

Le demi offensif Gerald Riggs, acquis par les Redskins des Falcons d'Atlanta au cours de l'été, n'a pas mis de temps à se mettre en évidence. On a pu se rendre compte lundi soir de sa puissance et de sa ténacité qui lui permettent de gagner des verges additionnelles lorsque l'adversaire croit l'avoir stoppé.

Si le quart Mark Rypien évite les interceptions, les Redskins pourraient surprendre.

Denver à Buffalo

Malgré la présence de John Elway, les Broncos (1-0) ne forment plus qu'une équipe médiocre. Le match de lundi soir contre les Bills (1-0) devrait en fournir la preuve.

L'entraîneur-chef Dan Reeves a pris conscience lors du camp d'entraînement que ses Broncos s'en allaient nulle part, et il a congédié de nombreux vétérans. Le demi offensif Gerald Willhite, l'ailier espacé Steve Watson, le bloqueur Dave Studdard ainsi que le demi de sûreté Mike Harden ont dû céder leur place aux plus jeunes. Quelques autres vétérans demeurent qui ne sont plus efficaces, en l'occurence Tony Dorsett.

L'offensive des Bills pourrait profiter de ce match contre la faible défensive des Broncos pour se bâtir une confiance.

FOOTBALL

Ligue nationale

Dimanche
Tampa Bay 23, Green Bay 21
Phoenix 16, Detroit 13
Rams de LA 31, Atlanta 21
San Francisco 30, Indianapolis 24
Nouvelle-Orléans 28, Dallas 0
Chicago 17, Cincinnati 14
Cleveland 51, Pittsburgh 0
Nouvelle-Angleterre 27, Jets de NY 24
Minnesota 38, Houston 7
Buffalo 26, Miami 24
Philadelphie 31, Seattle 7
Denver 34, Kansas City 20
Raiders de LA 40, San Diego 14
Lundi
Giants de NY 27, Washington 24
Dimanche
Jets de NY à Cleveland
Dallas à Atlanta
Raiders de LA à Kansas City
Miami en Nouvelle-Angleterre
Nouvelle-Orléans à Green Bay
Philadelphie à Washington
Pittsburgh à Cincinnati
Detroit à Giants de NY
Phoenix à Seattle
Minnesota à Chicago
Houston à San Diego
Indianapolis à Rams de LA
San Francisco à Tampa Bay
Lundi
Denver à Buffalo